TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 797 — MERCREDI 17 OCTOBRE 1979

L'un des principaux contestataires chinois condamné à quinze ans de prison

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La démission de M. Ecevit

M. Fahri Koruturk, président de la République turque, a reçu *la démission du gouvernement* de M. Bülent Ecevit, en place depuis le 17 janvier 1978. Le cabinet et les organes responsables du Parti républicain du peuple ont unanimement tiré la conclusion des élections partielles du 14 octobre, dont huit millions de citoyens ont profité pour désavouer largement une politique qui n'a en rien répondu à leur attente.

Lorsqu'il succéda à son éternel rival, M. Suleyman Demirel, voici près de deux ans, M. Ecevit incarnait de grands espoirs : le Parti républicain du peuple, constituant à lui seul une coalition de centre-gauche, se refusait à de périlleuses alliances avec les formations d'extrême droite. Le redressement d'une économie perpétuellement instable, l'arrêt d'un terrorisme endémique, l'affirmation de la prééminence du pouvoir civil et de l'Etat unitaire : voilà ce qu'on attendait de lui.

Les aléas de l'arithmétique parlementaire ne lui ont guère facilité la tâche. Tout comme *M. Demirel, M. Ecevit ne pouvait* gouverner qu'en complétant sa coalition avec les voix de ces députés « indépendants » qui flottent de la majorité à l'opposition, au gré des portefeuilles proposés. Les onze ministres « indépendants » *que M. Ecevit avait appe*lés à lui venaient tous du parti de M. Demirel, et six ont quitté le cabinet au cours des derniers mois, ainsi que deux amis politiques du chef du gouvernement. De tels mouvements annonçaient *le verdict du corps électoral.*

M. Suleyman Demirel n'aura pas pour autant la tâche facile s'il se voit chargé de prendre la relève : la coalition de droite et d'extrême droite qu'il serait contraint de former n'at*teindrait pas plus* la *majorité* constitutionnelle nécessaire de 227 voix sans l'appoint d'« indépendants ».

La seule formule qui pourrait être efficace a toujours été souhaitée par les milieux d'affai*res et l'armée : ce serait l'alliance* entre MM. Ecevit et Demirel, représentant 76 % des voix aux élections de 1978, pour pratiquer une politique centriste. Mais l'antagonisme des deux hommes l'exclut radicalement. Il ne demeure que la solution d'un gouvernement de transition chargé de préparer des élections anticipées au printemps prochain.

Le Parti de la justice y pousse, dans l'espoir de récolter la majorité absolue. Mais ses alliés de la droite religieuse *(Parti du salut* national) ou de l'extrême droite fascisante (Mouvement nationaliste) s'y opposent, ainsi que le Parti républicain du peuple. Les luttes internes, au sein de ce dernier, risquent de s'amplifier dans la mesure où M. Ecevit n'a guère à répondre à ses contestataires, qui lui reprochent de tout vouloir faire tout seul.

Très conscients qu'ils doivent encore faire la preuve de leur capacité à affronter la gravité des problèmes sociaux, économiques et politiques, les dirigeants civils ne sauraient méconnaître que la sécurité des élections a été assurée par le déploiement de la moitié des effectifs militaires. Ce fait a confirmé que les conditions *qui*, en décembre 1978, avaient amené les chefs de l'armée à faire proclamer l'état de siège sont toujours présentes. Demeurés discrets depuis plusieurs années, les militaires n'ont pas voulu contrôler la vie politique. Mais il serait périlleux pour le futur chef du gouvernement turc, quel qu'il soit, de ne pas prêter attention aux conséquences des déceptions que vient d'exprimer le *verdict* électoral. D'autres que lui pourraient être tentés de les écouter pour mieux les étouffer.

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE M. SCHULTZ (Etats-Unis) et SIR ARTHUR LEWIS (Grande-Bretagne)

(Lire page 44.)

Coup d'État au Salvador

Une junte militaire prend le pouvoir

Le président de la République d'El Salvador, le général Carlos Humberto Romero, a été renversé, le lundi 15 octobre, par une junte militaire que dirigent deux jeunes officiers supérieurs, les colonels Abdul Gutierrez et Adolfo Arnoldo Majano.

Ce coup d'Etat intervient alors que ce petit Etat centraméricain est secoué par une vague de violence qui a fait un millier de victimes depuis le début de l'année.

Préoccupés par la possibilité d'une nouvelle insurrection révolutionnaire, après celle qui a porté les sandinistes au pouvoir au Nicaragua, les Etats-Unis semblent satisfaits et les auteurs du coup d'Etat sont qualifiés de « modérés » à Washington.

La guerre civile rampante

I. — « Petit Poucet », problèmes géants

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

San-Salvador. — Est-ce la petitesse du pays qui provoque un *effet de loupe ? Il faudrait*, en tout cas, être myope pour ne pas déceler, au premier abord, les manifestations de la grave crise que traverse le Salvador.

Murs littéralement recouverts de slogans appelant à l'insurrection ; *églises occupées sur* lesquelles flottent drapeaux rouges et calicots révolutionnaires ; récits quotidiens, dans les journaux, d'assassinats, d'enlèvements, de mitraillages, d'explosions ; grévistes enfermés derrière les grilles de leurs usines où ils retiennent fréquemment des cadres en otages ; manifestants du Bloc populaire révolutionnaire, des Ligues du 28 février ou du FAPU défilent, plusieurs fois par semaine, dans le centre de San-Salvador, la capitale ; hommes d'affaires étrangers circulant en automobile blindée ; ambassades cadenassées et sévèrement gardées en sont les signes les plus visibles.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle hausse des prix du pétrole

- **Le « brut » libyen (+ 12 %) dépasse le plafond fixé par l'OPEP**
- **Le déficit commercial français depuis janvier excède 5 milliards**

La Libye vient de relever le prix de son pétrole de près de 12 %, dépassant ainsi le « plafond » de 23,50 dollars le baril fixé par l'OPEP, à Genève, le 28 juin. La meilleure qualité libyenne de « brut » coûtera à compter du 15 octobre 26,27 dollars, soit une hausse de 89 % depuis le 1er janvier. De son côté l'Iran a décidé un renchérissement de son pétrole de 1,5 dollar par baril (+ 6,8 %) pour le « brut » léger qui atteint désormais 23,50 dollars, soit le plafond de l'OPEP, et de 2,87 dollars (+ 14,4 %) pour le pétrole « lourd », fixé désormais à 22,77 dollars.

A moins de deux mois de la conférence de Caracas, on voit mal comment l'Arabie Saoudite pourrait imposer à ses partenaires de l'OPEP une stabilisation des prix, encore annoncée le 16 octobre par Cheikh Yamani au Washington Post. D'autant que la décision de l'Iran et de la Libye vient accroître l'incohérence de l'échelle des prix du pétrole et pourrait amener d'autres pays à remettre de l'« ordre », en procédant à leur tour à une hausse de leur « or noir ».

Dès septembre, le déficit énergétique de la France — 9,1 milliards de francs en septembre — s'est aggravé de 80 % par rapport au mois correspondant de 1978. Ce résultat correspond à une augmentation du tonnage de pétrole importé (+ 11 %) et surtout à la hausse des prix du « brut » (+ 50 % depuis le début de l'année). Il en est résulté un déficit global de la balance commerciale de 1,9 milliard de francs en septembre. Durant l'ensemble des neuf premiers mois de cette année, les échanges extérieurs ont été déficitaires de 5,4 milliards de francs (6,6 milliards en chiffres corrigés des variations saisonnières), ce qui, au rythme actuel, aboutirait à un déficit de l'ordre de, ou légèrement supérieur à, 10 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

En revanche, les nouvelles hausses du pétrole n'ont guère eu d'effet sur les marchés des changes, où, mardi 16 octobre, le dollar poursuivait son redressement, valant 4,23 F environ à Paris (contre 4,2150 F la veille) et 1,8015 deutschemark à Francfort (contre 1,79307). A l'inverse, l'or a fléchi, l'once étant cotée à Londres 398,60 dollars (contre 402,90 la veille).

Les pays producteurs de pétrole semblent repartis dans une spirale identique à celle du second trimestre de 1979. L'Iran et la Libye prennent en effet prétexte de la hausse du Koweït pour justifier leur décision. Il est vrai que l'émirat en fixant, à compter du 1er octobre, le prix de son pétrole à 21,43 dollars le baril, a remis en cause la fragile cohérence de l'échelle des prix instituée, vaille que vaille, à Genève par douze des treize membres de l'OPEP.

Le 1er juillet, on pouvait en effet considérer que l'Arabie Saoudite définissait les prix de ses différentes qualités de pétrole en fonction d'un brut de référence à 18 dollars le baril, les autres producteurs s'appuyant sur un prix de référence théorique de 20 dollars.

Or la décision des autorités de Koweït, justifiée, selon elles, par les primes et les ventes sur le marché libre de plusieurs autres pays, a eu pour conséquence de porter le prix de référence théorique à 22 dollars.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 41.)

Un an de pontificat

Le pape invite les théologiens à l'humilité

Jean-Paul II a lancé une nouvelle mise en garde, le 15 octobre, aux théologiens tentés d'opérer une « rupture radicale » avec le passé. S'adressant aux recteurs des dix-sept universités et de la centaine de collèges ecclésiastiques de Rome, et en présence de plusieurs milliers de personnes, à l'occasion de l'ouverture de l'année académique, le pape a recommandé aux théologiens l'« humilité dans leurs recherches » et la « prière assidue ».

« Un engagement théologique authentique ne peut que commencer et se terminer à genoux », a-t-il souligné. Il a ajouté que les théologiens doivent refuser « toute proposition de rupture radicale avec ce qui a été » et rester « à l'écoute constante de la voix du magistère ».

Citant saint Augustin, le pape a rappelé qu'il ne fallait pas « essayer de comprendre pour croire, mais de croire afin de comprendre ». « Il y a au contraire aujourd'hui le risque, pour les théologiens, d'appartenir à la cohorte des raisonneurs *bavards* », a-t-il conclu.

Il y a un an que Jean-Paul II est pape. Pour marquer cet anniversaire, Hans Küng, un des théologiens catholiques les plus en vue — et qui pourrait se sentir visé par les paroles du pape, — fait le point sur cette première année de pontificat, en comparant le visage de la papauté, tel que Jean-Paul II commence à le dessiner, avec l'image souhaitée par un certain nombre de théologiens d'audience internationale, avant les deux conclaves de l'année dernière.

Jean-Paul II : une interrogation

par HANS KUNG (*)

Douze mois, c'est peu de chose. Mais pour un pape aussi dynamique et actif que Jean-Paul II, c'est beaucoup. Il s'est déjà prononcé sur de nombreuses questions importantes, et après une année, son pontificat a pris des contours précis. Son activité intense à Rome et plus encore ses tournées triomphales au Mexique, en Pologne, en Irlande et aux Etats-Unis, l'ont fait connaître au monde comme un champion de la paix, des droits de l'homme, de la justice sociale, mais aussi d'une Eglise forte. C'est un homme imposant qui ne manque pas d'habileté publicitaire, et qui sait répondre aux besoins des masses. Un leader digne de confiance est plutôt rare dans le monde d'aujourd'hui.

*Nous pourrions poursuivre long*temps ces louanges d'un pape devenu, avec une extrême rapidité, le favori des masses et la « superstar » des moyens de communication. Pour certains, dans l'Eglise, il est déjà devenu un objet de culte, presque un nouveau messie pour notre temps. Mais cette comparaison même nous donne à réfléchir. Pourrait-on imaginer Jésus de Nazareth agissant ainsi, lui que les foules désiraient faire roi comme on sait, et dont le pape réclame d'être le vicaire ? Tout ce que le pape proclame avec tant de force, est-ce réellement fondé sur le message du Christ ?

Il est vrai que, mesuré à cette aune, personne ne peut tenir. Il ne s'agit ici que d'un bilan provisoire — provoqué par la manière même de parler et d'agir du pape. Est-il permis — en particulier au théologien catholique — de poser des questions critiques au lieu de participer à l'euphorie générale ? Mais ces questions sont bien posées ou pressenties par des millions de personnes qui réfléchissent, à l'intérieur de l'Eglise aussi bien qu'au dehors. Pour beaucoup de catholiques traditionalistes, une critique du pape pèse presque plus lourd qu'un blasphème, même si cette cirtique est née d'un engagement loyal au service de l'Eglise catholique. Mais nous pensons — et beaucoup de personnes dans notre Eglise nous ont réclamé une « parole franche » — que le pape, ce serviteur des serviteurs de Dieu, a droit à un écho, à la fois solidaire et critique, venant de son Eglise, un écho qui se veut la voix de tous ceux qui ne peuvent parler que dans leur foyer, devant leur écran de télévision sans pouvoir se faire entendre du grand public.

(Lire la suite page 2.)

(*) Théologien suisse, professeur à l'université de Tübingen.

Un entretien avec M. François-Poncet

Le ministère des affaires étrangères doit être une administration au service des Français de l'étranger

Le conseil supérieur des Français de l'étranger se réunit à *Paris de ce mardi 16 octobre au samedi 20 octobre. Présidé par le* ministre des affaires étrangères, le C.S.F.E., dont plus de la moitié des cent vingt membres sont élus par les associations de Français expatriés, est une institution consultative officielle.

A l'occasion de cette session, M. François-Poncet nous a accordé un entretien sur le rôle de son ministère, dans lequel il déclare notamment que celui-ci doit être, pour les Français expatriés, « une administration de services et de gestion ».

Le ministre a, d'autre part, pris la parole lundi devant l'Union des Français de l'étranger, association privée, qui tenait sa session annuelle. Il a déclaré : « La France a fait le choix irréversible de l'ouverture sur le monde. Payant cher son énergie et ses matières premières, elle doit exporter toujours plus. Sa présence commerciale, industrielle, financière, est liée à la présence des hommes. Aider les Français à l'étranger constitue un impératif économique. »

(Lire page 11.)

AU JOUR LE JOUR

La cinquième

En posant le pied sur le sol européen, M. Hua Guofeng apporte dans ses valises les dossiers des quatre modernisations qui doivent réconcilier la Chine et son temps. Mais il y a aussi un dossier fantôme, dont on ne parlera pas officiellement, celui de la cinquième modernisation, la démocratie, que le dissident Wei Jinsheng a plaidé sans succès à Pékin.

Il ne faut pourtant pas prendre à la légère cette cinquième modernisation, car elle touche au cœur de l'homme : sans elle, les quatre premières ne sont jamais qu'un ravalement de façade. Nous en savons quelque chose en France : le 14 juillet 1989, il y aura deux siècles derrière nous pour prouver que la cinquième modernisation est une longue marche.

BERNARD CHAPUIS.

« L'IMPOSSIBLE ROYAUME »

Une prophétie sur Israël

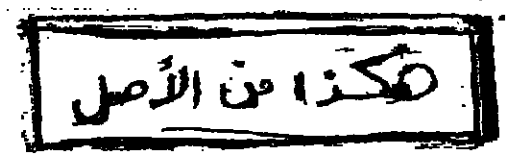
Nul terme ne désigne mieux ce récit étrange et douloureux que celui de « prophétie », *à condition qu'on le prenne dans son sens* authentique, qui est « avertissement » et non « prédiction ». *Mais il est vrai que c'est une vision. René Kalisky est un voyant.* « L'histoire juive, écrit-il, est un poème profond dont j'ai fait mon livre de chevet. » Ce poème, il ne se contente pas de le vivre et de le *revivre ; il le voit au long des* siècles passés et de ce siècle-ci. Comme une bande qui se déroule, mais où ne cessent de revenir les mêmes images.

C'est que Kalisky est, chacun le sait, un auteur dramatique et même *un scénariste de cinéma. Pour dire* ce qu'il voit, il n'a pas écrit un essai comme on en a tant écrit sur Israël depuis trente ans. Il qualifie lui-même son livre de « récit ». Je veux bien. C'est un récit à la première personne, où le narrateur *nous fait part de ses émotions et* de ses réflexions depuis que Menahem Begin est arrivé au pouvoir. Car cet avènement lui paraît une date cruciale et fatale *en même* temps *dans l'histoire* d'Israël. Il fallait que cela se produisît un jour. C'est arrivé ! Restent à présent les conséquences, non moins inéluctables que l'événement lui-même.

Je ne vous relaterai point les *péripéties de cette histoire qui se* déroule tantôt à Paris, tantôt en Israël et plus précisément à Jérusalem, tantôt dans le désert du Nouveau-Mexique, où le narrateur *tourne un film consacré à la révolution victorieuse des Maccabées.*

JACQUES MADAULE.

(Lire la suite page 25.)



Le Monde

idées

UN AN DE PONTIFICAT

Jean-Paul II : une interrogation

(Suite de la première page.)

Il n'y a que saint Thomas d'Aquin, certainement loyal vis-à-vis de la papauté, qui ait souligné le devoir et la nécessité de la *« correction fraternelle »* même envers les prélats de l'Eglise. Nous sommes convaincus que Jean-Paul II, qui ne manque pas d'assurance chrétienne, saura écouter une telle correction fraternelle sans préjugés.

Les critères de cette critique fraternelle ne doivent pas être choisis au hasard ni en fonction du seul pape actuel. Nous nous baserons plutôt sur la déclaration faite par un groupe international de théologiens compétents lors de la mort de Paul VI, à propos de l'élection de son successeur. Elle portait le titre « Le pape que nous souhaitons » (1) et a été publiée dans de nombreux grands journaux (*le Monde* du 15 août 1978). C'est donc cette déclaration que nous suivrons pour arriver à un bilan provisoire aussi nuancé que possible. Il nous faudra poser six questions, et il nous faudra y répondre en regardant le pape Wojtyla.

1) *Un homme ouvert au monde ?*

D'après la déclaration d'alors, on peut constater :

En dépit des limites personnelles inévitables, le pape rayonne d'une authentique humanité. Il connaît le monde tel qu'il est, avec ses hauteurs et ses abîmes, avec ses splendeurs et ses misères, et il essaie de dire oui à tout le bien qui s'y trouve. Tout en respectant le passé et la tradition, il porte un regard à la fois ouvert et critique sur la société actuelle.

Mais a-t-il ce même esprit à la fois ouvert et critique vis-à-vis de son Eglise, de l'institution ecclésiale ? Certes, il se veut ouvert aux signes du temps, mais est-ce qu'il connaît suffisamment — surtout en ce qui concerne la foi et la morale — la mentalité nouvelle des hommes, et particulièrement celle des femmes, plus jeunes ? Est-ce qu'il prend suffisamment au sérieux les acquis de la science actuelle ? L'accent est mis nettement sur l'humanité, mais a-t-il pour autant abandonné le style archaïsant et dépassé de la curie. N'a-t-il pas plutôt continué à le pratiquer d'une façon renouvelée, plus populaire, à l'échelle mondiale ?

2) *Un leader spirituel ?*

Ce pape vient avec confiance à la rencontre des hommes et il rencontre lui-même la confiance. Il a du courage et il rend courage aux autres hommes, au lieu de les avertir seulement et de les réprimander. Il ne veut pas être autoritaire, mais il a de l'autorité : non seulement une autorité formelle, juridique, institutionnelle, mais aussi personnelle, réelle et charismatique.

Et cependant, malgré cette ouverture et cette prudence, le style de gouvernement de ce pape pose question, surtout son style pour gouverner sa propre Eglise. Précisément sur les points où, probablement, il ne pourra pas s'appuyer sur une majorité dans l'Eglise catholique, ne le voit-on pas moins expliquer ses raisons que décréter, moins animer que commander, moins pratiquer le dialogue que prendre seul des décisions ? Et cela dans des questions aussi graves que la régulation des naissances, le divorce, le célibat, l'ordination des femmes ?

Beaucoup de catholiques et de non-catholiques se demandent si ce pape venu d'un pays totalitaire et d'une Eglise — pour des raisons politiques bien compréhensives — groupée fermement autour de l'autorité sera vraiment un garant de la liberté et de l'ouverture à l'intérieur de notre Eglise.

3) *Un pasteur authentique ?*

Ce pape se considère d'abord comme évêque de Rome et par-là comme pasteur universel.

Il veut être un pasteur engagé au service des hommes, quelqu'un qui ne veut pas dominer, mais aider. Avec bonté et simplicité, il veut être ouvert à toutes les détresses des hommes dans leur besoin de foi, d'espérance et d'amour.

Et cependant, face aux applaudissements des foules en délire et des audiences triomphales, ce pape est-il vraiment loin du culte des personnes qu'on a connu chez des papes précédents ? (Pie XII par exemple.) Ne se contente-t-il pas dans certaines questions décisives de la vie et de la mort, du bien et du mal comme aussi de la sexualité humaine de porter des jugements très durs *(« crimes indicibles »)*, au lieu de donner paisiblement des directives positives ?

Un défenseur doctrinaire des vieux bastions

N'est-il pas considéré déjà maintenant par beaucoup de catholiques — et encore plus par des non-catholiques, — comme un défenseur doctrinaire des vieux bastions plutôt que comme un champion plein de zèle pastoral, pour le renouveau de la prédication et de la pratique de l'Eglise.

4) *Un évêque dans la collégialité ?*

Ce pape, tout en affirmant théoriquement le principe de la collégialité, n'a-t-il pas peur du risque que représenterait le partage collégial (à l'exemple de Jean XXIII, et selon l'exigence du concile), de son pouvoir avec les évêques ? Ne s'est-il pas montré moins un frère parmi des frères qu'un monarque devant des sujets.

Vu son style actuel de gouvernement, pourrait-on s'attendre à une authentique collégialité — même s'il valorisait le synode des évêques (ou bien le collège des cardinaux, romain de toute manière) et s'il donnait quelques compétences concrètes aux conférences épiscopales et aux conseils diocésains ? Ne devrait-il pas — mais rien ne l'indique, — renoncer au centralisme, orienter le rôle des nonces dans un sens pastoral, renouveler la curie non seulement du point de vue de l'organisation extérieure, mais dans l'esprit de l'Evangile ?

Quelque chose permet-il de conclure qu'il admettra dans sa curie aux postes de direction non seulement diverses nationalités, mais aussi diverses mentalités, non seulement des vieux mais aussi des jeunes, non seulement des hommes mais aussi des femmes ?

N'est-il pas évident, même pour des non-spécialistes, que le pape de Pologne — comme le montrent ses précédentes publications théologiques ainsi que ses très nombreuses affirmations officielles — n'est pas suffisamment au courant des développements nouveaux en théologie (exégèse critique, histoire des dogmes, nouvelles évolutions en théologie morale en Amérique du Nord ou théologie de la libération en Amérique latine, sans parler de la théologie protestante) ? Dans les organes de la curie, il n'admet que la théologie romaine traditionnelle, et d'autres courants catholiques sont condamnés, avec son accord, selon des méthodes inquisitoriales.

5) *Un médiateur œcuménique ?*

A l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise catholique, on se demande de plus en plus si ce pape considère le ministère de Pierre (à l'exemple de Jean XXIII) comme un primat de service à l'intérieur de la chrétienté, résolument évangélique et soucieux de la liberté chrétienne, ou seulement (à l'exemple de Pie XII) comme un primat romain absolu, quant au pouvoir spirituel.

Jusqu'à présent (à Rome et en voyage) — malgré sa défense verbale de l'œcuménisme — a-t-il fait avancer le dialogue et la coopération avec les autres Eglises chrétiennes par des démarches théologico-pratiques ? Somme toute, ne les a-t-il pas plutôt freinées ?

N'a-t-il pas — au lieu de donner un exemple de disponibilité pour un changement chrétien — plutôt accentué les obstacles disciplinaires et dogmatiques qui relèvent bien de Rome, au lieu de les écarter (primat de juridiction, infaillibilité, mariologie, morale conjugale traditionaliste ?)

Il est vrai qu'il a laissé se poursuivre la collaboration avec le Conseil œcuménique des Eglises, mais l'a-t-il favorisée effectivement ? A-t-il réellement pris au sérieux — malgré toutes les paroles positives pour les juifs (à New-York en dehors de l'ONU) — la parenté spirituelle entre juifs et chrétiens (Auschwitz a été mentionné, mais pas les siècles d'antisémitisme chrétien, y compris en Pologne ?) En soulignant les droits des Palestiniens (et en omettant toute reconnaissance diplomatique de l'Etat d'Israël), il a probablement voulu mettre en valeur ce qu'il y a de commun avec l'islam; mais, par son style, a-t-il vraiment fait avancer le dialogue entre les grandes religions, dialogue qui inclurait critique et autocritique ?

6) *Un chrétien authentique ?*

Personne ne pourra contester que ce pape, qui, fort heureusement, ne revendique d'être ni un saint ni un génie, désire être, avec toutes ses limites et ses manques, un chrétien authentique : orienté dans sa pensée, sa parole et son action par l'Evangile de Jésus-Christ comme sa norme décisive. Il essaie d'annoncer l'Evangile avec une conviction, fondée sur une foi forte et éprouvée, et dans une espérance inébranlable. Il veut présider aux destinées de l'Eglise avec sérénité, patience et confiance, cette Eglise qui n'est ni un appareil bureaucratique, ni une entreprise d'affaires, *ni* un parti politique, mais la grande communauté des croyants.

Il veut s'engager comme autorité morale avec réalisme, passion et sens de la mesure non seulement pour les intérêts de l'institution ecclésiastique, mais aussi pour que le message chrétien se réalise parmi les hommes. Il considère comme son obligation particulière l'engagement pour les opprimés et les désavantagés.

Malgré cela — c'est ce qu'il faut ajouter maintenant — beaucoup d'hommes se demandent, au dedans et en dehors de l'Eglise, si cet engagement à l'extérieur, dans le monde, correspond à un engagement à l'intérieur, dans l'institution ecclésiastique elle-même.

Est-ce que le pape et l'Eglise peuvent exhorter les hommes d'aujourd'hui d'une façon convaincante, sans entreprendre dans l'Eglise et son gouvernement un examen de conscience autocritique avec des conséquences dérangeantes pour eux-mêmes ? Réclamer un renouveau fondamental de la société humaine, est-ce crédible si la réforme de l'Eglise, concernant sa vie et sa doctrine, pour le chef et pour les membres, n'avance pas résolument, et si des interrogations troublantes (croissance excessive de la population, contraception, infaillibilité ecclésiale) ne trouvent pas de réponse honnête ?

L'engagement de l'Eglise dans le monde pour les droits de l'homme est-il sincère, si, à l'intérieur même de l'Eglise, les droits de l'homme ne sont pas pleinement respectés : le droit au mariage pour les ministres, tel qu'il est garanti par l'Evangile et par la plus ancienne tradition de l'Eglise ; le droit de quitter le ministère avec dispense ecclésiastique après mûre délibération en conscience (au lieu de l'interdiction bureaucratique et inhumaine, décidée par le pape actuel, d'accorder cette dispense aux prêtres) ; le droit des théologiens à la liberté de recherche et de parole ; le droit des religieuses à choisir la manière de s'habiller ; l'ordination de la femme que l'on peut réclamer à juste titre au nom de l'Evangile pour la nouvelle situation d'aujourd'hui ; la responsabilité propre des époux en matière de natalité.

Ne faut-il pas demander au Vatican, pourquoi, après avoir signé le document final d'Helsinki, il ne s'est pas joint, jusqu'aujourd'hui, à la déclaration des droits de l'homme du Conseil européen ?

Mais finissons-en avec les interrogations ! Beaucoup d'hommes se demandent si ce pape tellement capable d'imposer ses opinions avec force au grand public et sachant donner aux questions fort complexes une réponse simple, puisse encore changer et apprendre. Nous le souhaitons ! Une année de son pontificat s'est écoulée, mais précisément, ce n'est qu'une année. Il y a encore bien des portes ouvertes. D'autres portes, hâtivement fermées, pourraient encore se rouvrir. C'est à cela que cette reprise de l'ancienne déclaration, provoquée par l'élection pontificale, voudrait contribuer. Au demeurant, la parole d'un grand prédécesseur de Jean-Paul II doit rester valable dans l'Eglise catholique : *« Si la vérité provoque un scandale, il vaut mieux admettre le scandale qu'abandonner la vérité. »* (Grégoire le Grand.)

HANS KUNG.

(1) La déclaration « Le pape que nous souhaitons », août 1978, avait été signée par : Guiseppe Alberigo (Bologne), Mario-Dominique Chenu (Paris), Yves Congar (Paris), Claude Geffré (Paris), Andrew Greeley (Chicago), Norbert Greinacher (Tübingen), Jan Grootaers (Louvain), Gustavo Guttierez (Lima), Hans Küng (Tübingen), Edward Schillebeeckx (Nimègue) et de nombreux laïcs catholiques. Pour le présent article, la responsabilité incombe au seul auteur.

Une inquiétude et une espérance

par GEORGES RICHARD-MOLARD (*)

VOICI déjà un an que Karol Wojtyla était élu pape sous le nom de Jean-Paul II. Par ce nom, il voulut, comme son éphémère prédécesseur, marquer la continuité avec Jean XXIII et Paul VI. Mais, tandis que ces deux papes furent les hommes de Vatican II et du début des dialogues interconfessionnels, Jean-Paul II vient d'un univers peu connu et souvent déroutant en Europe occidentale.

Un an ! C'est bien court pour qu'un homme de cette jeunesse de corps et d'esprit puisse non pas être jugé, mais simplement compris et *connu*. S'il est vrai que la majorité des catholiques qui l'ont approché se montrent chaleureux et même enthousiastes à son égard, *on ne saurait en dire autant des protestants*. On rétorquera que la catholicité n'a que faire de l'opinion protestante à ce sujet. On aurait tort, tant il est clair que les événements de ces dernières décennies ont bouleversé le visage du monde et irréversiblement modifié le climat de la chrétienté. Désormais, n'en déplaise aux intégristes de tout bord, tous les chrétiens sont solidaires. Un *non*-catholique ne peut raisonnablement pas se désintéresser du « style » adopté par le chef de l'Eglise romaine. Ni les catholiques de la façon dont les autres chrétiens perçoivent ce « style ». Cet intérêt réciproque — il faudrait dire cette prière — ne vise que la fidélité d'une *Eglise* « *pérégrinante* » *et* disséminée dans *un* monde de plus en plus matérialiste et menaçant.

Pour s'en tenir aux seuls protestants — et encore à ceux qu'on a pu entendre, — ce qu'ils manifestent à l'égard de Jean-Paul II est une sorte d'inquiétude spirituelle dénuée d'agressivité.

Quelles sont les raisons de cette inquiétude ? Peut-être d'abord, et d'une façon diffuse, la résurgence d'un certain triomphalisme de l'Eglise romaine. Pour être juste, il convient d'admettre que Jean-Paul II n'y est pas pour tout. Ce sont essentiellement les *mass media* qui, durant des mois et des mois, auront « donné » tout ce qui pouvait être « donné ». Encore qu'elles-mêmes furent bien obligées de « couvrir » la mort de deux papes, l'élection de deux autres et les voyages spectaculaires de Jean-Paul II. Cela en un peu plus d'un an. Or il se trouve que la sensibilité protestante, surtout dans les pays latin, est tellement aiguisée que, pour elle, comme on dit, « trop, c'est trop ». Ainsi donc, si Jean-Paul II n'est pas directement responsable de ce qui pourrait passer pour une inflation, il semble l'être aux yeux de la majorité des protestants sur trois plans théologiques et existentiels : le culte marial, l'éthique et l'intuition œcuménique.

Une méfiance séculaire

A propos de la mariologie, nombre de protestants étaient sur le point, après trois siècles, de reconnaître que les excès d'une certaine mariologie les avaient comme acculés à un vide regrettable de leur piété dans ce domaine. Vatican II avait été applaudi par ceux qui se tenaient au courant. Ils avaient réalisé que le schéma consacré à Marie, prélude imaginable à un troisième dogme marial, chose inacceptable entre toutes par le protestantisme mondial, était devenu un simple chapitre de la Constitution sur l'Eglise. Chapitre où il est essentiellement déclaré que Marie est l' « exemple parfait » du peuple de Dieu. Ce qui est le moins qu'on puisse dire.

Et voici que, tout à coup, Jean-Paul II, lors de ses voyages au Mexique, en Pologne, en Irlande, aux Etats-Unis et bientôt à Lourdes..., semble redonner une place prioritaire à la Vierge. Ce journal n'a-t-il pas titré son arrivée à Dublin : « Sous le signe de Marie, reine de paix » ? Cet accent lourdement appuyé n'enlève certes rien aux remarquables appels à la paix qu'il lança tant à Drogheda qu'à la tribune de l'ONU. Et il faudrait analyser les textes des discours pour être moins simpliste. Mais le monde protestant, et le monde tout court, ne fait pas le détail. Se fiant, là encore, aux médias qui font leur travail, c'est une impression générale qui reste. Une impression qui fait resurgir la séculaire méfiance protestante et de ce fait sème de nouvelles embûches les chemins déjà difficiles de l'unité.

A propos de l'éthique, il y a le livre que le pape écrivit, voici plus de quinze ans sauf erreur, et qu'heureusement peu de protestants et de Français ont lu. Aujourd'hui, à travers ses prises de position, notamment en Irlande, Jean-Paul II offre le visage d'un homme d'ordre. Ce qui n'est pas sans mérite en un temps de désagrégation morale. Encore faudrait-il se demander s'il s'agit bien de désagrégation dans des domaines tels que la contraception, les relations préconjugales ou même les interruptions de grossesse quand elles sont motivées par la miséricorde face à la détresse. La rigueur du pape est-elle toujours compatible avec les aspirations des nouvelles générations et surtout avec les principes évangéliques de tolérance, de pardon et de liberté ? *N'est-elle pas aussi marquée par un antiféminisme de fait ?*

Il semble enfin que Jean-Paul II n'ait pas encore pu communier avec le monde chrétien non romain. On connaît sans doute ses ouvertures et ses avances vers le monde orthodoxe. On n'en relève guère vers la « basse Eglise » anglicane et les grandes « *familles* » protestantes. Tout le monde sait que, en pays socialistes, la Pologne compte très peu de non-catholiques... mais elle en compte, avec même un conseil œcuménique national. Et puis, dans ces mêmes pays socialistes, il y a l'Allemagne de l'Est, les pays baltes, la Hongrie, la Roumanie... avec leurs millions de protestants, l'U.R.S.S. avec ses millions d'orthodoxes. Tous rassemblés avec les protestants et orthodoxes d'Europe occidentale au sein de la Conférence des Eglises européennes, qui d'ailleurs a engagé depuis quelque temps des liens de plus en plus étroits avec le Conseil des conférences épiscopales d'Europe.

Ces masses de chrétiens non catholiques espèrent aussi qu'un chef de l'Eglise romaine sera en mesure d'entendre leurs plaintes.

Cela dit, si Jean-Paul II lisait cet *article* ou entendait semblables propos, il devrait être assuré qu'il n'y a aucune acrimonie en cela. Seulement le signe d'une espérance partagée par des foules de croyants qui veulent, comme le Christ le pria, que les chrétiens soient UN afin que le monde croie.

(*) Pasteur de l'Eglise réformée de France.

Le courage de la nouveauté

par JEAN R. ARMOGATHE (*)

LES adolescents de ma génération, dans les années 60, ont grandi dans *la décomposition des antiques « colonnes » de notre société française* : l'armée avait sombré dans le drame algérien, dont le pays se relevait mal, et qui avait ôté aux anciens partis politiques le droit de parler de « justice » ; l'Eglise hoquetait dans les contradictions de son « personnel » et les tourbillons de l' « après-concile » ; l'enseignement secondaire, où nous étions, était taraudé par des réformes qui révélaient surtout l'impuissance des gouvernements et ne parvenaient pas à dissiper nos inquiétudes sur l'avenir. Les verrous de l' « ordre social » sautaient les uns après les autres. La chasteté était honteuse, la virginité suspecte, la fidélité une tare et le sens de la tradition un aveu d'impuissance.

Le passé ne mérite pas un regret ni un grief ; et il est sans doute bon qu'il ait pu, naguère, en être ainsi. Fausses idoles et vraies croyances, traditions d'opérette et legs authentiques de l'histoire, convenances bourgeoises et respect de l'homme ont été, ensemble, bouleversés. Notre héritage, nos valeurs, nos convictions ont été démontés, dépecés et gisent sous notre regard. Un des premiers le pape Jean-Paul s'est penché sur nos civilisations en miettes ; il a su y discerner la paille du grain, et ses discours américains ont résonné d'un son neuf à mes oreilles. Pour la première fois, je voyais acclamer par les foules un homme qui parlait de fidélité, d'amour véritable, de maîtrise de son corps, de respect de la vie. Un homme qui, sans peur, disait que la jouissance n'est pas le but ultime de la vie et que le visible n'épuise pas le réel. Ce sont des paroles nouvelles ; le sens vrai de l'humain est une idée neuve en ce monde.

Ces nouveautés dérangent et incommodent ; ce pape venu du froid serait-il un « dissident », dissident de notre société de consommation, dissident de notre libéralisme inhumain ?

Le peuple de Dieu sait discerner les vieilles lunes de la société de consommation des nouveautés radicales du christianisme.

L'appel du pape est un sursaut de nos vieux égoïsmes, un appel pour la rénovation de nos cœurs usés. Ce qu'il dit n'appartient pas au passé, mais à l'avenir de l'humanité, pour qu'elle reste humanité. La spécificité du christianisme, l'identité du prêtre dans le peuple chrétien, l'importance de la pénitence comme pratique et comme sacrement, le respect de la vie, la vocation originale et éminente de la femme : je n'avais jamais vu cela recevoir un tel accueil de notre monde blasé ; sans doute parce que cela n'avait jamais été dit avec une telle force.

(*) Prêtre de Paris.

Le Monde

étranger

LA VISITE EN FRANCE DE M. HUA GUOFENG

Après une cérémonie à l'Arc de triomphe, une réception à l'Hôtel de Ville et un déjeuner offert par M. Barre, au Palais des affaires étrangères, M. Hua *Guofeng devait inaugurer*, dans l'après-midi de ce mardi 16 octobre, une plaque à la mémoire de Chou En-lai, en présence de MM. Giscard d'Estaing, François-Poncet et Chirac.

A l'origine, il n'était pas prévu que le président de la République accompagne M. Hua *Guofeng à cette cérémonie*. Sa présence, indique-t-on à l'Elysée, « témoigne de la sympathie particulière qu'au-delà de la personne même *de son hôte* le chef de l'Etat éprouve pour le peuple chinois tout entier ».

Des *toasts* particulièrement chaleureux ont été échangés lors du dîner offert lundi à l'Elysée en l'honneur du premier ministre chinois, mais, alors que M. Giscard d'Estaing a souligné la nécessité de *la détente*, M. *Hua Guofeng*, sans jamais citer l'U.R.S.S., a prononcé un réquisitoire sévère contre l'« hégémonisme ».

En accueillant *son hôte à Orly, lundi* matin, M. Giscard d'Estaing avait déclaré que le séjour de M. Hua Guofeng en France serait l'occasion « de franchir une nouvelle étape dans la coopération et *dans le dialogue* » entre les deux pays.

Pour sa part, M. Hua Guofeng avait dit : « Il existe entre nos deux peuples une amitié traditionnelle. Consolider et développer nos relations de coopération amicale avec les pays ouest-européens, cela demeure toujours une composante importante de la politique extérieure de notre pays. Bien que *géographiquement* l'Europe et l'Asie se trouvent séparées par une grande distance, les changements *intervenus dans la conjoncture* internationale nous font percevoir vivement l'affinité des intérêts fondamentaux des peuples de ces deux continents. L'Europe occidentale joue aujourd'hui un rôle de poids dans les affaires *mondiales*. »

M. Giscard d'Estaing a exalté la détente en recevant son hôte à l'Élysée

Deux cent quatorze personnes, chiffre record apparemment, avaient été conviées lundi soir 15 octobre au dîner offert à l'Elysée par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing, en l'honneur de M. Hua Guofeng et de la délégation chinoise. On notait parmi les invités M. Raymond Barre et la plupart des membres du gouvernement, les présidents des groupes parlementaires dont le communiste Robert Ballanger, et ceux des commissions des affaires étrangères des deux Assemblées, MM. Couve de Murville et Maurice Schumann, Jacques Chirac, les anciens ambassadeurs à Pékin, MM. Manac'h et Arnaud, de nombreux militaires dont le général Méry, une brochette de P.-D. G., MM. Roland Barthes, Lucien Bodard et Pierre-Jean Rémy, etc. Le repas a été suivi d'une réception à laquelle assistaient quelque cinq cents personnes.

Dans son allocution, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« Avec leur personnalité propre, leurs expériences particulières, les systèmes politiques et sociaux différents qu'ils ont choisis, leur éloignement géographique, nos deux pays se comprennent. Ils dialoguent et ils coopèrent.

» Or, dans le monde présent, de nombreux sujets s'offrent à un approfondissement de leur dialogue.

» C'est d'abord l'inquiétude dont témoigne et qu'entretient l'accumulation des armements dans le monde.

» Au cours de leur longue histoire, la Chine et la France ont compris l'importance du droit de chaque nation à la sécurité.

» La volonté de se défendre n'est pas la volonté d'agression. Au contraire, parce qu'elles se sont dotées de forces à la mesure d'une *grande nation*, la Chine et la France peuvent s'attacher à *combattre tout* ce qu'a de *menaçant* la course actuelle aux armements. Sur ce problème capital, elles se prononcent en termes proches pour un désarmement progressif et équilibré qui parte des réalités actuelles des arsenaux et tienne compte des spécificités régionales. Je me félicite que la novation que nous avons contribué à introduire dans les discussions sur le désarmement permette à la Chine de rejoindre ce débat essentiel, comme nous l'avons nous-mêmes fait.

» Si l'accumulation des armements entretient la *méfiance* et la peur, elle en est aussi le résultat. La sécurité est inséparable de la réduction des tensions. C'est pourquoi la France attache un grand prix à la détente qui a ouvert, en Europe, les voies du *dialogue et de la coopération*. Il ne s'agit pas d'une politique résigné ou béate. *Elle appelle*, au contraire, à l'effort pour préserver l'acquis et entretenir l'élan, et pour en étendre les effets à tous les aspects des relations entre Etats et à toutes les parties du monde, comme j'ai été le premier à *le souligner*. Alors, la *détente* répondra pleinement au grand espoir qu'elle a suscité dans l'humanité.

» La France s'est donné pour règle de substituer la coopération à la confrontation. La construc*tion européenne en est l'exemple*.

» N'en êtes-vous pas vous-même *convaincu*, monsieur *le* président, en consacrant à quatre membres de la Communauté européenne votre première visite en Occident ? La liberté de circulation des hommes et des idées, la liberté des échanges, l'étroite *concertation* entre les *gouvernements*, dans le respect de la souveraineté et de la *personnalité* de chacun de nos Etats, ont succédé aux *rivalités* stériles.

» Nous conduisons cette entreprise en demeurant largement ouverts sur l'extérieur. La Chine le sait puisqu'elle est liée, depuis quinze mois, à la Communauté par un accord commercial, et que, le 1er janvier prochain, *elle deviendra l'un des bénéficaires du système européen des préférences généralisées*. Elle sait aussi, *j'en suis convaincu*, la coopération sans exclusive et d'une ampleur inégalée que la Communauté pratique avec les pays en voie de développement, notamment dans le cadre de la Convention de Lomé qui l'unit à cinquante-sept Etats du tiers-monde. (...)

» *L'examen des sujets d'intérêt* commun auquel nous allons procéder fera nécessairement place à la situation dans le Sud-Est asiatique, région à laquelle la France est attachée par le souvenir et l'affection. Vous savez que *nous* n'avons pas ménagé nos efforts pour qu'une solution hu*maine et raisonnable soit donnée* à la tragédie des réfugiés. Nous avons *pris*, dans leur accueil, notre part ; elle compte parmi les *plus importantes* de la communauté internationale.

» S'agissant particulièremen du Cambodge, nous sommes profondément émus par le sort de sa malheureuse population, menacée dans son existence même. Là, comme ailleurs, rien ne pourra être résolu hors du respect des *principes* d'indépendance, d'intégrité territoriale et *de non-ingérence*.

» Alors seulement le peuple du Cambodge pourra choisir *librement* son destin et affirmer sa personnalité nationale, dans la paix et l'amitié avec ses voisins.

» Monsieur le président, c'est avec une profonde sympathie que la France a vu votre grand pays *reprendre la place qui* doit être la sienne parmi les nations. C'est avec la même *sympathie* qu'elle l'a vu choisir la voie du progrès économique et des échanges de tous ordres avec l'extérieur. Elle considère que l'existence d'une Chine forte et prospère est un *facteur* essentiel *de l'équilibre et de la paix dans* le monde. »

M. Hua Guofeng : retarder l'arrivée d'une guerre mondiale

Répondant au toast de M. Giscard d'Estaing, M. Hua Guofeng a notamment affirmé :

« Voici quinze ans que le président Mao Tse-toung et le général de Gaulle, par leur clairvoyance d'hommes d'Etat, ont jeté en per*sonne le pont de l'amitié sino*-française. Au cours de cette période, nos deux parties ont observé strictement les normes régissant les rapports entre Etats, se sont respectées mutuellement et se sont traitées d'égal à égal. Nous décidons chacun, en toute indépendance, notre propre politique, il n'empêche que nous avons des intérêts communs et des points de vue concordants sur nombre de problèmes internationaux d'importance majeure. (...) Nous avons la *certitude* que, malgré la différence de systèmes *sociaux*, les *relations de coopération* amicale entre la Chine et la France possèdent une grande vitalité, car ces relations non seulement rejoignent les aspirations des deux peuples, mais répondent aussi aux besoins de la *cause de la paix dans le monde*.

» Le peuple chinois de même que le peuple français appellent de leurs vœux un monde de paix et de stabilité, où les peuples des *divers pays puissent* s'atteler à l'édification et au développement, à l'abri de toute menace. *Mais* la dure réalité est que notre globe devient toujours plus agité et troublé. En Europe, l'état de confrontation militaire grave demeure. Au Moyen-Orient, en Afrique, dans la région de la mer *Rouge*, en Asie *méridionale* et en Indochine, en vue de s'emparer d'importantes ressources et de bases stratégiques et de contrôler les voies maritimes, des moyens d'agression et d'expansion encore plus perfides sont utilisés, à savoir *semer la zizanie*, *s'ingérer* dans les affaires intérieures d'autrui, fomenter des coups *d'Etat*, et même pratiquer par agents interposés l'agression armée et l'occupation militaire. Le déploiement des *dispositifs* planétaires tendant à l'hégémonie se poursuit avec *acharnement*. (...)

» Ayant souffert pendant longtemps de la guerre, le peuple chinois connaît parfaitement ce qu'une guerre pourrait apporter de désastres et de malheurs au genre humain. Il ne veut donc pas la guerre. Nous avons d'autant plus besoin d'une conjonction interna*tionale de paix* durable pour entreprendre la modernisation du pays. Ainsi, nous appliquons sans défaillance une politique extérieure consistant à combattre l'hégémonisme et à défendre la paix mondiale. Nous développons, *conformément aux cinq principes* de la coexistence pacifique, nos relations d'amitié avec les différents pays. Nous affirmons notre ferme soutien aux peuples des divers pays dans leur lutte pour la sauvegarde de l'indépendance et de la sécurité, contre l'agression et l'expansion. Retarder l'arrivée d'une guerre mondiale et maintenir la paix pendant une longue période, cela constitue le point de départ essentiel de la gue période, cela constitue le point de départ essentiel de la politique étrangère de la Chine. C'est ainsi que nous avons constamment souligné la nécessité de prendre garde à la stratégie planétaire de l'hégémonisme. Nous luttons contre l'agression et l'expansion de l'hégémonisme et de ses agents ; ce faisant, nous ne visons pas uniquement à protéger les intérêts de notre propre pays *ou de la région où nous vivons*, mais nous avons toujours à cœur les intérêts d'ensemble que représente le maintien de la paix mondiale. Quoique les moyens de la Chine soient limités, le peuple chinois, tout comme par le passé, restera uni avec les peuples des différents pays et apportera sa *part de contribution à la sauve*garde de la paix mondiale. »

L'un des principaux contestataires chinois est condamné à quinze ans de prison

M. Wei Jinsheng, l'un des principaux contestataires chinois arrêtés au printemps dernier, a été condamné, mardi 16 octobre, à quinze ans de prison.

De notre correspondant

Pékin. — Le procès de M. Wei Jinsheng, *directeur de la revue* non officielle *Tansuo* (Exploration) a eu lieu devant le tribunal de moyenne instance de Pékin.

Le jeune homme était accusé d'« *activités contre-révolutionnaires* » et d'avoir « *communiqué des secrets d'Etat à des organisations étrangères* ». Wei Jinsheng a admis ces deux chefs d'accusation, mais en soutenant qu'il n'était coupable d'aucune *activité répréhensible*. Il a refusé les services d'un avocat qui lui étaient proposés, se chargeant lui-même d'assurer sa propre défense.

Deux témoins à charge ont été cités mardi matin, tous les deux membres de la *rédaction* de la revue *Tansuo* : MM. Yang Vuang, directeur adjoint et *lui-même* actuellement interné, et Liu Tinsheng, qui a été libéré le 15 septembre dernier.

Les correspondants étrangers *n'ont pas* été admis dans la salle du tribunal, mais ils sont tenus au courant des débats par des membres de l'assistance qui sont apparemment *laissés libres de les* informer. C'est la première fois qu'un procès politique se tient en *Chine dans ces conditions*, qui rappellent de très près celles qui étaient réservées *aux dissidents* soviétiques lorsqu'ils passaient en jugement à Moscou.

D'après les indications ainsi recueillies, l'accusation d'activités *contre-révolutionnaires* porterait, non sur la publication de la *revue Tansuo* elle-même, mais sur le contenu de certains articles parus dans cette *revue*, sur plusieurs affiches apposées sur les murs de Pékin ainsi que sur diverses réunions publiques organisées sur les trottoirs de la capitale.

Le procès de Wei Jinsheng n'est pas sans rapport avec *le voyage* du président Hua Guofeng en France. Avant son départ pour l'Europe, le chef du gouvernement chinois avait été interrogé *par les journalistes* occidentaux, lors de sa conférence de presse du 7 octobre (*le Monde* du 9 octobre), sur le sort des jeunes contestataires arrêtés au mois *de* mars dernier et détenus depuis cette époque sans jugement. *Il avait alors répondu* que le gouvernement chinois était « *opposé à l'anarchie, à un usage de la démocratie préjudiciable aux droits d'autres personnes* ». Mais il avait ajouté que « *les infractions à la loi seraient traitées conformément à la loi* ». C'est ce dont la démonstration est faite aujourd'hui.

Ce premier procès politique semi-public coïncide d'autre part avec la publication d'un article, ce même mardi, dans *le Quotidien de l'ouvrier*, apelant à des mesures préventives contre ce que l'auteur appelle « *une ultra-démocratisation* ». L'article, qui traite plutôt des relations entre cadres dirigeants et subordonnés dans les unités de travail, souligne que, s'il est important de développer la démocratie, « *dans certains domaines, ce sont le sens du centralisme et celui de la discipline qui manquent le plus* ».

Si le procès de M. Wei Jinsheng est conforme au courant légaliste qui se manifeste actuellement en Chine — passer devant un tribunal représente malgré tout un progrès par rap*port à une détention* arbitraire, au secret, et pour une durée indéterminée, — l'article du *Quotidien de l'ouvrier* témoigne en même temps des profondes résistances qui s'opposent à une démocratisation des mœurs au-delà des limites *strictes* fixées par la direction du parti. M. Wei Jinsheng est accusé d'activités « *contre-révolutionnaires* ». La définition de cette formule reste l'apanage du pouvoir.

ALAIN JACOB.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la coopération scientifique et technique franco-chinoise (*le Monde* du 16 octobre), nous évoquions un contrat de 300 millions de francs dans le traitement des données géologiques et géophysiques. Les partenaires français de ce contrat sont la Compagnie générale de géophysique (*et non* la Compagnie française de géophysique) et Control *Data-France* (et non Central Data).

Tribune internationale

Le premier ministre et la conduite du pays

par LIU WEN (*)

IL n'est pas facile d'être le dirigeant d'un pays de neuf cents millions d'habitants, mais il semble que la plupart des Chinois apprécient ce que fait Hua Guofeng depuis trois ans qu'il est premier ministre.

Quand il a succédé à Mao Tse-toung comme président du comité central du parti communiste chinois en septembre 1976, le premier ministre Hua a décidé d'entreprendre une tâche grandiose, celle de transformer une économie nationale chaotique au bord de la ruine et de mobiliser une population découragée par une décennie de troubles politiques.

Soutenu et aidé par des vétérans prestigieux comme le vice-président Ye Jianying et Deng Xiaoping, le premier ministre Hua a remis la Chine sur la voie de la stabilité politique et d'un développement économique ferme.

Le président Mao proposa en 1976 de nommer Hua premier vice-président du parti et premier ministre du conseil des affaires d'Etat. Après le décès de Mao, Hua est devenu le premier homme d'Etat à diriger à la fois le parti et le gouvernement.

Aujourd'hui âgé de cinquante-neuf ans, le premier ministre Hua commença sa carrière révolutionnaire à dix-sept ans. Il travailla comme secrétaire du comité du parti aux niveaux du district, de la préfecture et de la province.

Durant la révolution culturelle, Hua, appelé à Pékin, devint vice-premier ministre et ministre de la sécurité publique sur proposition du président Mao.

Au onzième congrès du parti, tenu il y a deux ans, le maréchal Ye Jianying, vice-président du comité central du parti communiste chinois, a parlé de Hua en ces termes : « Il a non seulement une longue expérience du travail de direction sur le plan local, mais aussi à l'échelon central, lié aux masses, prudent et ferme, clairvoyant et résolu, sachant détruire l'ancien et construire le nouveau, il possède la compétence requise pour diriger l'ensemble du travail, que ce soit dans les domaines politique, économique, militaire ou culturel. »

L'ECONOMIE du pays se développe rapidement depuis l'écrasement de la « bande des quatre ». Selon le rapport que le premier ministre Hua a présenté en juin dernier à la deuxième session de la cinquième assemblée populaire nationale, la valeur globale de la production industrielle s'est accrue en 1977 de 14,3 % par rapport à 1976, et en 1978 de 13,5 % par rapport à 1977. La production céréalière s'est élevée à 304 millions de tonnes, soit 7,8 % de plus qu'en 1977.

Les recettes budgétaires se sont accrues de 44,4 % en 1977 et 1978. Le revenu moyen que l'économie collective a rapporté aux paysans de tout le pays a augmenté de 17,7 % ; 60 % des employés et des ouvriers ont bénéficié de majorations de salaire plus ou moins importantes.

Ces résultats économiques ont été obtenus grâce aux mesures politiques dont l'application avait cessé durant la révolution culturelle lorsque Jiang Qing et autres ultra-gauchistes étaient au pouvoir.

En bref, ces mesures visent à donner aux équipes de production — unités économiques de base à la campagne, — une indépendance plus grande dans la gestion et à mettre en vigueur le principe socialiste « celui qui travaille plus gagne plus ». Le changement le plus remarquable aux yeux de tous est l'émancipation idéologique de la population chinoise.

QUAND Jiang Qing et sa bande contrôlaient toutes les institutions idéologiques et une grande partie des pouvoirs au sein du parti, des dizaines de millions de personnes furent persécutées comme « anti-parti », « anti-socialistes », et « contre-révolutionnaires ».

C'est le premier ministre Hua qui a appelé à redresser toutes les conclusions erronées. Il a réaffirmé la politique dite « que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent ».

Dans son rapport sur les activités du gouvernement, il a déclaré que le despotisme, le bureaucratisme, la recherche des privilèges, le paternalisme et l'anarchisme peuvent se développer aisément dans un pays comme le nôtre, qui connut un long passé féodal et dont l'économie et la culture sont encore arriérées.

Il a ajouté : « Nous avons à déployer de grands efforts pour réaliser pleinement la démocratie socialiste, l'ériger en système, la codifier sous forme de lois, la pratiquer dans l'ordre et l'encadrer dans des règles de discipline. »

Ce feu vert donné, un débat se déroule à l'échelle nationale autour du problème de savoir où est l'unique critère de la vérité : dans la pratique ou dans la théorie ?

Cette discussion, philosophique en apparence, est en réalité d'une grande signification pratique. Elle se ramène à la question suivante : doit-on rester fidèle à la lettre des classiques marxistes ou juger les actions de chacun sur ses résultats ?

C'est là une mesure stratégique prise pour libérer l'esprit du peuple du joug dogmatiste. Le premier ministre Hua a encouragé officiellement ce débat qui se déroule maintenant dans les unités de base à travers le pays.

Un autre grand succès a été obtenu sous la direction de Hua dans le domaine des affaires étrangères. La Chine a signé l'année dernière un traité de paix et d'amitié avec le Japon et normalisé les relations diplomatiques avec les Etats-Unis — deux actes d'une grande signification.

DANS ses efforts pour moderniser l'industrie, l'agriculture, la défense nationale et les sciences et technologies, la Chine a rencontré des contradictions en matière d'économie. Les progrès de notre agriculture ne peuvent pas encore répondre aux besoins d'une industrie en expansion et bien que la production de charbon, de pétrole et d'électricité, de même que les transports et communications aient connu un développement assez rapide, ils n'en ont pas moins du retard par rapport aux exigences du développement de l'économie nationale.

A présent, la Chine envisage un rajustement en ce qui concerne son économie. Des efforts sont faits pour accélérer le développement de l'agriculture, de l'industrie légère, des industries des combustibles et des transports et communications.

Les crédits accordés cette année par l'Etat à l'agriculture et à l'industrie légère sont plus importants que ceux de l'année dernière, tandis que les investissements placés par l'Etat dans la construction de base sont moindres, mesure qui vise à donner une base plus solide à l'économie nationale.

En ce qui concerne le commerce extérieur, son développement rapide continue. Selon le plan de 1979, les exportations augmenteront de 14,7 % et les importations de 32,4 %. Le montant des paiements affectés aux techniques nouvelles et aux équipements complets représentera une augmentation de 220 % par rapport à l'année dernière.

La question suivante se pose maintenant : combien de temps dureront cette stabilité politique et ce développement économique régulier en Chine ?

Le vice-premier ministre Deng Xiaoping a dit : « Avec Hua à la tête du parti et du gouvernement, la Chine connaîtra la stabilité politique et le développement économique pour au moins vingt ans. »

Le plus jeune des six membres du comité permanent du bureau politique du parti communiste chinois, Hua, a le temps pour lui, et, s'il réussit à maintenir la vitesse actuelle, il pourra faire de la Chine, avant la fin du siècle, un pays doté d'une agriculture, d'une industrie, d'une défense nationale, d'une science et d'une technologie modernes.

(*) Commentateur de l'agence Chine nouvelle.

ASIE

Pakistan

Le général Zia-Ul-Haq abrogerait la Constitution et annoncerait le report des élections

Islamabad (A.F.P.). — *Le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, devait s'adresser, mardi soir 16 octobre, à la nation et annoncer à cette occasion d'importants changements constitutionnels, afin de sortir le pays de l'impasse politique dans laquelle il se trouve actuellement. Parmi les mesures attendues figurent notamment l'abrogation de la Constitution de type parlementaire, en vigueur depuis 1973, et le report des élections générales, fixées au 17 novembre.*

En raison des dispositions électorales imposées par le gouvernement, il apparaît désormais évident que ce scrutin, qui devait préluder au retour du Pakistan à un régime civil, ne pourrait permettre l'émergence d'une majorité stable, la plupart des grandes formations politiques du pays ayant été écartées de la consultation. Plusieurs partis, dont le Parti populaire pakistanais (P.P.P.) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, ont annoncé leur intention d'attaquer devant les tribunaux les procédures qui ont abouti à la mise à l'écart de leurs candidats.

Aussi, devant le risque d'être désavoué par le pouvoir judciaire, le général Zia-Ul-Hag aurait décidé, après consultation de plusieurs chefs militaires, d'abroger la Constitution. Il introduirait ainsi un nouveau « *cadre légal islamique* » lui permettant de se maintenir en fonctions en dépit de sa promesse formulée à plusieurs reprises, sollennellement et publiquement, d'organiser des élections et de remettre aux civils le pouvoir qu'il exerce depuis le coup d'Etat de juillet 1977.

Il est vrai que le chef de l'Etat n'a jamais caché que « *l'intégrité du pays* » et la nécessité d'en faire une nation « *vraiment islamique* » passaient à ses yeux avant l'organisation des élections ; il est vrai aussi que si ces dernières avaient lieu, le P.P.P., qui reste extrêmement populaire, ainsi que l'ont montré de récentes élections locales, en sortirait vraisemblablement vainqueur.

Afghanistan

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉTÉ DÉJOUÉE A KABOUL

Islamabad *(A.F.P.)*. — Radio-Kaboul a annoncé, lundi 15 octobre, qu'un complot contre le régime du président Hafizullah Amin avait été découvert et que les forces armées avaient « rapidement déjoué » les activités « subversives » de « traîtres », dans la banlieue de Kaboul. Selon des témoins, des combats se seraient déroulés lundi à Rishkur, près de la capitale afghane, où une *mutinerie aurait éclatée* au sein de la septième division d'infanterie qui y est stationnée.

La radio a précisé que, parmi les sept personnes arrêtées (deux militaires et cinq civils) se trouvaient le général Abdul Majid Spinghar, le colonel Duran et des membres du parti national afghan (Afghan Millat) dont le chef, M. Ghulam Mohammed Farhad, ancien maire de Kaboul sous la royauté. Ce dernier aurait été arrêté dès la semaine dernière. Tolérée sous le régime du président Daoud, cette formation nationaliste et libérale, aujourd'hui dans l'opposition clandestine, recrute surtout ses membres dans la bouregoisie occidentalisée de Kaboul.

Selon Radio-Kaboul, les « conspirateurs » étaient soutenus par « *des éléments réactionnaires étrangers* ».

L'annonce de cette tentative de coup d'Etat survient un mois après que M. Amin eut éliminé son prédéceseur, M. Taraki (dont la mort a été annoncée officiellement le 9 octobre, au cours d'une sanglante révolution de palais.

AMÉRIQUES

El Salvador

La guerre civile rampante

(Suite de la première page.)

D'autres signes sont révélateurs de la crise que traverse le Salvador : cerbère armé d'un fusil au siège de l'ANEP (Conseil national du patronat salvadorien) ; carcasses de voitures et d'autobus encore fumantes de la dernière émeute ; ambulanciers s'affairant, le jour de notre arrivée, à relever les victimes d'une fusillade partie de la *policia de transito* de San-Salvador, qui venait de faire trois morts et une trentaine de blessés ; incroyable radicalisation des esprits qui n'épargne même plus l'Eglise catholique, traditionnelle force de modération.

« *Il semble bien que nous nous trouvions dans une situation de guerre civile — une guerre déclarée et intermittente, mais sans pitié et sans quartier* », déclare Mgr Oscar Romero, archevêque de la capitale, devenu l'ennemi public numéro un de la droite et du gouvernement du général Humberto Romero (1) en raison de ses prises de position inlassables en faveur des droits de l'homme bafoué. Un millier. de victimes ont été recensées depuis le début de 1979 — année la plus terrible, dans l'histoire nationale, depuis les grands massacres de paysans de 1932.

Sur ces mille personnes, la moitié sont mortes, et le sort des autres est incertain. La rubrique des « disparus » — enlevés par des personnes se faisant passer pour des policiers et tenus pour tels par l'opinion publique — compte plus de deux cents noms ; et il n'est pas d'usage, au Salvador plus qu'ailleurs en Amérique latine, de nourrir beaucoup d'espoir à propos de cette catégorie de « morts-vivants ». Les prisonniers — plus de trois cents selon les chiffres disponibles au début de l'automne — ne sont pas juridiquement protégés : certains d'entre eux « disparaissent » des registres d'écrou à l'occasion d'un transfert ; d'autres se font mitrailler dans les heures suivant leur « libération ». Le nombre des assassinats « politiques » dépassait, fin septembre, le demi-millier ; près de cent étaient le fait de l'un des trois groupes de guérilla qui opèrent dans le pays ; les quelque quatre cents autres étaient imputables, à part à peu près égale, aux forces de sécurité — qui, au Salvador, ont une ahurissante propension à tirer sur des manifestants désarmés — et à des « inconnus ».

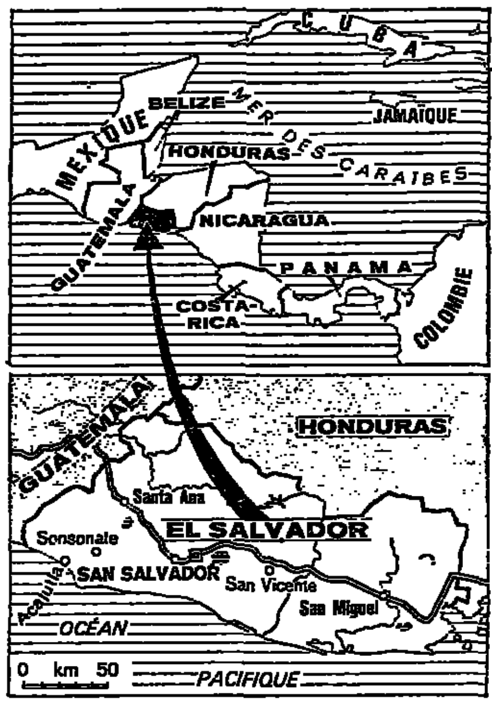
Le pays de quatorze familles

Une lecture attentive des listes des victimes tenues à jour par le « Secours juridique » de l'Eglise catholique, ou par la commission des droits de l'homme du Salvador, fournit des indications bien intéressantes sur ce que pourraient être ces « *inconnus* ».

Durant les quatre premiers mois de l'année, marqués par de nombreuses grèves, cent sept personnes ont été tuées lors de manifestations ou d'affrontements par l'un ou l'autre des « corps de sécurité » ces très nombreuses forces répressives qu'entretient le régime. A partir de la mi-mai — où les affrontements se radicalisent, avec l'occupation de plusieurs ambassades, dont celle de France, par des éléments révolutionnaires — le chiffre des victimes officielles des « corps de sécurité » diminue considérablement (trente et un en trois mois), tandis que... cent quinze personnes sont assassinées par des « groupes d'extrême *droite* » ; la plupart de ces crimes sont revendiqués par une « Union des guérilleros blancs » (U.G.B.), qui torture et mutile ses victimes avant de les abandonner au bord des routes, des lacs ou des lagunes. A partir du *15* août, date à laquelle le chef de l'Etat annonce des mesures de libéralisation, le chiffre des victimes diminue soudain : seize morts en un mois, dont treize par le fait d'« inconnus ». L'U.G.B. — est-ce parce que sa réputation pourrait faire tort au pays à l'étranger ? — ne signe plus ses crimes. Depuis le 15 septembre, l'escalade sanglante avait repris, faisant plus de cent victimes *en un mois*.

Quels sont les protagonistes de la guerre civile salvadorienne ? Ils ne sont pas différents de ceux que l'on trouve dans la plupart des pays d'Amérique latine, mais présentent quelques caractéristiques qui portent la situation salvadorienne à la caricature.

La petite république d'Amérique centrale est connue comme le pays des « quatorze familles ». Le développement industriel des années 60 et les mariages entre clans rivaux ont quelque peu compliqué le tableau. Les observateurs estiment à « *cinquante au moins* » le nombre des familles qui ont aujourd'hui leur mot à dire sur l'évolution du pays. Plusieurs des nouveaux venus sont de jeunes « managers » qui, après de solides études aux Etats-Unis, ont épousé la fille du patron.



Il n'empêche ! Il est bien peu d'endroits au monde où la richesse soit aussi peu répartie. Et en particulier la richesse terrienne, fondement de tout. Selon le recensement de 1971, moins de 2 000 propriétés agricoles, sur les quelque 300 000 unités que compte le pays, occupent 40 % des terres cultivées. Ce sont là les domaines de plus de 100 hectares. Selon le sociologue Eduardo Colindres *(Fondements économiques de la bourgeoisie salvadorienne)*, le plus grand propriétaire du Salvador, les Dueñas, possède 227 kilomètres carrés de terrain — plus de 1 % du pays. Trente familles, parmi lesquelles figurent naturellement plusieurs des « quatorze » (les Sol, les Regalado, les Deininger, les Maza Ayau...), possèdent plus de 1 000 hectares — dans un pays qui ne compte que *22 000* kilomètres carrés de superficie.

A l'autre bout de l'échelle, toujours selon des statistiques officielles, plus de 130 000 propriétés inférieures à 1 hectare représentent moins de 5 % de la superficie cultivée. Encore s'agit-il là des privilégiés, car les paysans sans terre se comptent par dizaines de milliers. Cette situation ne s'est pas améliorée ces dernières années. Le président Molina a dû hâtivement ranger dans les cartons, en *1976*, une timide proposition de « transformation agraire » qui avait provoqué une véritable insurrection dans les rangs de l'oligarchie. Le nombre des paysans sans terre a, au contraire, augmenté, puisque ce pays de 4,5 millions d'habitants voit sa population croître d'environ 3,2 %, soit près de 150 000 personnes, par an. Alors que d'autres pays de la région — comme le Pérou ou le Brésil — disposent d'immenses terres vierges pour nourrir les bouches nouvelles, le Salvador n'a pas de telles réserves.

Déjà plus fortement peuplé que ses voisins lorsque, il y a trois ou quatre décennies, les progrès de la médecine déclenchèrent, comme partout dans le tiers-monde, un véritable « boom démographique » (2), El Salvador compte plus de 200 habitants au kilomètre carré. Ceci en fait le pays le plus densément occupé de l'Amérique, à l'exception de Haïti. Cette sensation de sur-occupation de l'espace frappe quiconque sort de la capitale. Les routes sont, en mains endroits, comme les rues d'un interminable village. Encore l'exubérance de la végétation tropicale occulte-t-elle quelque peu l'aspect de delta chinois ou de campagnes indiennes du paysage rural salvadorien.

Circonstance aggravante, la quasi-totalité des bonnes terres — nombreuses dans ce pays au sol volcanique, doté d'un climat tropical, dont l'altitude gomme les violences, — est occupée par des cultures d'exportation (café, coton, canne à sucre). Les possibilités d'augmenter les superficies plantées en maïs, haricots et riz — les trois produits vivriers de base — sont donc très limitées. Là encore, on retrouve une situation classique dans le sous-continent. L'exiguïté du pays, qui a fait surnommer El Salvador « le Petit Poucet de l'Amérique latine », la rend néanmoins caricaturale.

La monoculture du café, qui avait succédé, vers le milieu du dix-neuvième siècle, à la mono-exportation de l'indigo, a assis la richesse de l'oligarchie locale. Aujourd'hui encore, El Salvador est le troisième exportateur de café du monde, après le Brésil et la Colombie. Il tire de cette denrée près des deux tiers de ses rentrées de devises. Dans les années 60, le développement de la culture de la canne à sucre et du coton, l'augmentation de l'élevage, n'ont que très légèrement modifié cette extrême dépendance par rapport à un produit.

Les années 60 ont également vu, avec la création du Marché commun centre-américain, un démarrage rapide d'une industrie dont les bases avaient été jetées, comme en beaucoup d'autres pays latino-américains, dans les années 40. nUe concentration du capital supérieure à celle des autres pays de la région a permis au Salvador de prendre plusieurs longueurs d'avance sur ses voisins guatémaltèques et surtout honduriens.

Le pays a ainsi connu plusieurs années de prospérité. Mais ce « boom » n'a guère entraîné de redistribution de richesses. Les profits du café ont été simplement investis dans la finance et l'industrie. La prospérité a néanmoins provoqué la poussée d'une classe moyenne urbaine qui, au tournant des années 70, entendait, face à l'oligarchie, avoir désormais voix au chapitre. Le refus des grandes familles de lui faire sa place au soleil (et singulièrement les fraudes qui leur ont permis, en 1972 et 1977, d'écarter du pouvoir l'opposition de centre gauche) a précipité la crise dans laquelle se débat aujourd'hui El Salvador.

La « guerre du football », en *1969* (3), vint brutalement interrompre l'euphorie. El Salvador ne s'est jamais complètement remis de la fermeture de la frontière du Honduras qui s'en est suivie. Toute une partie de l'industrie — essentiellement l'habillement — a dû se reconvertir pour exporter non plus dans l'aire immédiatement proche, mais vers des pays développés, les Etats-Unis notamment, où la compétition avec des pays tels que Singapour et Taïwan imposait de « tenir » étroitement les salaires, avec toutes les tensions sociales que l'on imagine. Aujourd'hui, ce pays tropical est un des gros fournisseurs de... gants du marché américain ! Il fabrique aussi une quantité appréciable de composants électroniques. Ses exportations de produits manufacturés et de produits chimiques ont représenté, en 1978, environ le cinquième de ses rentrées de devises. Ce n'est pas négligeable, mais cel n'a pas permis d'améliorer substantiellement le sort de la majorité de la population.

Environ 60 % des Salvadoriens sont des ruraux. De plus, les statistiques officielles tiennent, contre toute évidence, pour « urbaine » toute localité de plus de cinq mille habitants. La capitale, San-Salvador, ville sans charme mais magnifiquement située au pied du volcan Ayutuxtepeque, abrite — de façon bien souvent précaire — sept cent mille habitants. La deuxième agglomération, Santa-Ana, au centre de la zone caféière, ne compte que cent cinquante mille âmes, et San-Miguel cent mille. San-Vicente, Acajutla (le seul port du pays), Usufutan et tous les autres cehfs-lieux de département ont moins de cinquante mille habitants.

La « faim de terres » — qui révèle une famine véritable — s'est manifestée depuis quelques années par des incidents en nombre croissant dans les campagnes. *Le revenu par habitant* est au Salvador à peine supérieur à 600 dollars par an, ce qui, compte tenu des profondes inégalités sociales, engendre de violentes tensions.

Là encore, le Salvador reproduit de façon caricaturale la situation de tant d'autres pays d'Amérique latine : dès 1931, un coup d'État portait un militaire au pouvoir. Consciente de son *incapacité à contenir*, dans un contexte démocratique si formel fût-il, la formidable pression des citoyens défavorisés, la bourgeoisie salvadorienne mettait fin à son jeu séculaire d'alternance entre conservateurs et libéraux.

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

LA PLUS ANCIENNE « RÉPUBLIQUE MILITAIRE » DE LA PLANÈTE

(1) L'ancien chef de l'Etat et l'archevêque n'ont pas de lien de parenté, en dépit de leur homonymie.

(2) Le territoire occupé aujourd'hui par El Salvador était le bastion le plus méridional de « l'espace *maya* », *qui occupait le sud de l'actuel* Mexique et une partie du Guatemala. L'absence de ressources minières dans cette partie de la « colonie » évita que les populations indiennes ne soient décimées, comme au Pérou ou en Bolivie, par exemple. Aujourd'hui, la population salvadorienne est métis à 90 %, blanche (d'origine européenne récente) à 5 %, et indienne (de race pipil) à 5 %.

(3) Des bagarres, à l'occasion d'un match de football, à Tegucigalpa, *entre équipes nationales salvado*rienne et hondurienne donnèrent lieu à une série d'incidents, qui dégénérèrent en un affrontement armé entre les deux pays. Les forces salvadoriennes, après quatre jours de combat, s'étaient avancées en territoire hondurien. Mais une médiation de l'O.E.A. interrompit le conflit, au grand dam de San-Salvador. Les Honduriens expulsèrent environ 100 000 Salvadoriens qui s'étaient établis sur leur territoire, et fermèrent leur frontière. Les relations diplomatiques n'ont toujours pas été renouées entre les deux Républiques, bien que la victoire des révolutionnaires sandinistes au Nicaragua ait contribué à rapprocher deux régimes militaires qui ont de bonnes raisons de se croire, à leur tour, menacés.

Les États-Unis semblent satisfaits de la chute du général Romero

Les auteurs du coup d'Etat qui a renversé, le lundi 15 octobre, le général Romero, ont justifié leur mouvement par l'incapacité de l'ancien président à « *contrôler la vague de violence déclenchée par les organisations subversives* ». Ils ont, selon notre correspondant à Mexico, José Carreno, offert aux extrémistes un retour à l'« *ordre constitutionnel* » et des « *élections libres* » s'ils déposaient les armes.

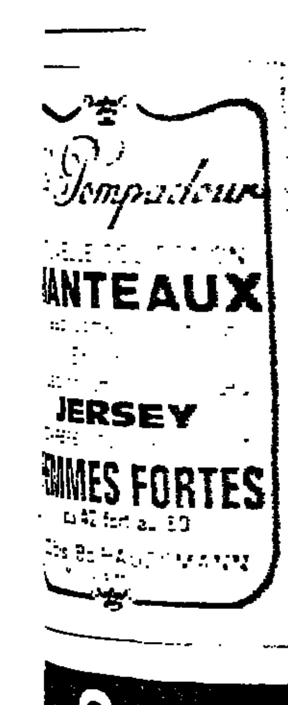
Deux jeunes officiers dirigent la junte, les colonels Abdul Gutierrez et Adolfo Arnoldo Mejano, respectivement directeur adjoint de l'école militaire et chef des services techniques de l'armée. Un nouveau gouvernement, composé de civils et de militaires, devrait être formé.

Le soulèvement n'a pas fait de victimes, la totalité des forces armées s'étant ralliées au mouvement. Le chef d'Etat déchu, qui était parvenu au pouvoir en 1977 à la suite d'élections truquées, a quitté le pays à destination du Guatemala et des Etats-Unis.

Le candidat de l'opposition démocrate-chrétienne, social-démocrate et pro-communiste à l'élection présidentielle de 1977, le colonel Ernesto Claramount, réfugié au Costa-Rica, a estimé que les chefs de la *nouvelle junte* étaient des officiers « *modérés* ». A Washington, on porte le même jugement.

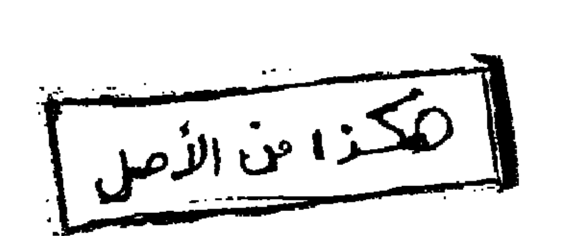
Les Etats-Unis étaient extrêmement préoccupés, surtout depuis la victoire des sandinistes au Nicaragua, de la situation au Salvador. Le département d'Etat avait, ces derniers mois, multiplié les démarches auprès du général Romero en vue d'obtenir une libéralisation du régime. Un récent rapport de M. Viron Vaky, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires latino-américaines, déclarait qu'il était « *peut-être déjà trop tard pour éviter la violence insurrectionnelle au Salvador* ».

Iran









هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

Dissensions dans la famille de l'imam Khomeiny

Ahmed Khomeiny se signale *depuis peu par les critiques* qu'il formule publiquement sur les opinions de son père, l'imam *Khomeiny, dont il est pourtant* le confident et le conseiller. Il a condamné *récemment (le Monde* du 26 septembre) l'exécution de personnes coupables d'« *activités immorales* », notamment les prostituées et les homosexuels, sanction que le « *guide de la révolution* » vient de justifier à nouveau dans une interview accordée à la journaliste italienne Oriana Fallaci et *publiée* par *le Nouvel Observateur* du 15 octobre.

La contestation d'Ahmed Khomeiny est de nature plus fonda*mentale quand il s'en prend*, cette fois (*Keyhan* du 15 octobre), aux pouvoirs temporels *étendus qu'accorda à son père* l'article 87 de la future loi fondamentale, adopté la veille par l'Assemblée constituante à l'issue d'une semaine de débats houleux. L'article en question confie au « guide » des musulmans chiites — qui n'est pas nommément désigné — le commandement suprême des forces armées, lui confère le privilège de déclarer la guerre ou conclure la paix, un droit de veto dans la désignation du futur président de la République, et, au besoin, la prérogative de le révoquer. En d'autres termes, les pouvoirs du chef religieux seraient supérieurs à ceux de tous les dirigeants, y compris le chef de l'Etat et le premier ministre.

Ahmed Khomeiny relève, dans l'article 87, une contradiction qui a échappé aux législateurs : comment peut-on attribuer de telles fonctions temporelles au chef suprême de l'islam chiite, alors que celui-ci pourrait être d'une nationalité autre qu'iranienne ? Ahmed Khomeiny rappelle, à propos, que le prédécesseur de son père était l'ayatollah Hakim, citoyen irakien résidant à Nadjaf... L'article *du projet de Constitution*, poursuit-il, conduirait, dès lors, à ce que « *le président de la République d'Iran pourrait être désigné par un Irakien, un Pakistanais ou un Koweitien* ». Pour *souligner l'absurdité du texte*, il évoque l'éventualité d'une guerre entre l'Iran et l'Irak : serait-elle déclenchée par un imam de nationalité irakienne ? « *Si vous dites que l'islam ne connaît pas de frontières, c'est une plaisanterie !* », conclut Ahmed Khomeiny, *qui est lui-*même un religieux.

Le petit-fils de l'imam Khomeiny, Sayed Hussein Khomeiny, critique *pour sa part* — dans le quotidien *la Révolution islamique* du 15 octobre — *la concentration des pouvoirs entre* les mains d'un « *groupe particulier* » de religieux et s'élève contre les « *pervers* » qui creusent un fossé entre le clergé et les intellectuels musulmans. *Il* fait ainsi allusion, semble-t-il, à la révocation de M. Hassan *Nazih de ses fonctions de prési*dent de la SNIP (Société nationale iranienne du pétrole) sous *l'accusation d'être « insuffisamment musulman »*. On sait, par ailleurs, que le petit-fils de *l'imam Khomeiny ne partage pas* les vues de ce dernier concernant la gauche. Sayed Hussein *Khomeiny s'est prononcé à plus* d'une reprise contre un conflit politique entre le clergé et les *formations progressistes.*

L'« *anticléricalisme* » *en Iran* est devenu, depuis la répression qui s'est abattue sur les milieux *laïques, l'apanage de religieux* libéraux, comme l'ayatollah Chirazi, qui a menacé, le lundi 15 *octobre, de démissionner* de l'Assemblée constituante.

ÉRIC ROULEAU.

● En Iran, des affrontements entre « gardiens de la révolution » *et pêcheurs d'esturgeons mécon*tents ont fait le lundi 15 octobre un mort et douze blessés dans le port de Bandar Anzali, sur la mer Caspienne, rapporte l'agence Pars. Les miliciens islamiques ont fait usage de leurs armes pour disperser les *manifestants qui* avaient envahi les bureaux d'une compagnie de pêche, ajoute l'agence, qui ne fournit aucune précision sur l'origine des troubles. — *(Reuter.)*



Israël

Le Goush Emounim réclame la réquisition de 20 000 hectares de terres en Cisjordanie

La décision du gouvernement israélien d'agrandir sept implantations en Cisjordanie (« le Monde » du 16 octobre) a été *condamnée au Caire, où un communiqué* a été *publié* lundi 16 octobre, affirmant notamment : « Il n'y a pas de différence entre les réquisitions de terres domaniales et celles de terres *privées, car dans les deux cas il s'agit de terres arabes appar*tenant au peuple palestinien... Ces établissements sont illégaux et en contradiction avec l'esprit de la paix, le droit international et les *accords de* Camp David. » Cependant, conclut le communiqué, « le souffle de la paix sera le plus fort ».

A Washington, tout en réaffirmant que le gouvernement américain était opposé à la politique israélienne d'implantation en territoires occupés, le porte-parole du département d'Etat a relevé, lundi, que le refus du cabinet de M. Begin de réquisitionner des terres privées arabes pour agrandir ses colonies était « un pas dans la bonne direction ». « Mais, a-t-il ajouté, nous *sommes préoccupés par la politique israélienne d'implantation et* par l'acquisition de n'importe quelle terre pour ces colonies. Nous surveillons de près l'application des décisions qui ont été prises. »

***Cependant*, en Israël, *comme l'indique* notre correspondant, les dirigeants du Goush Emounim réclament la réquisition de 20 000 hectares de terres en Cisjordanie.**

De notre correspondant

Jérusalem. — Après avoir allumé des feux sur plusieurs collines « de Judée et de Samarie », où ils venaient de créer une tren*taine* d'implantations symboliques, les militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) ont eux-mêmes mis fin, dans la nuit du 15 au 16 octobre, à leur manifestation, l'une des plus importantes qu'ils aient jamais orga*nisées. A aucun moment* l'armée, qui avait dès l'aube reçu l'ordre de les disperser, n'a semblé être en mesure de contrecarrer leur action, ce qui a provoqué de nombreuses critiques dans les rangs de l'opposition à l'encontre de l'état-major. Dès qu'un groupe était obligé de quitter les lieux, un autre s'installait quelques kilomètres plus loin.

Les manifestants ont fait preuve d'une parfaite organisa*tion, disposant de tout un réseau* de communication par radio, qui leur permettait de déjouer la surveillance de l'armée, qui a dû utiliser des avions et des hélicop*tères pour repérer* les déplacements des colons.

Très satisfaits, les dirigeants du Gouh Emounim ont déclaré ce mardi matin que la manifestation avait atteint son but : *obtenir* la plus large publicité possible sur les revendications du mouvement. *Ils* ont déclaré que les quelque 400 hectares que le gouvernement a décidé dimanche de leur allouer pour agrandir sept implantations sont tout à fait insuffisants. Ils réclament un plan d'ensemble prévoyant la réquisition de près de 20 000 hectares de terres dans toute la Cisjordanie. La presse israélienne a critiqué mardi l'impuissance du gouvernement devant l'agitation créée par cette *minorité* de plus en plus agissante que représente le Goush *Emounim. Le* vice-ministre de la défense, M. Mordekhaï Zipori, a déclaré qu'une vingtaine de dirigeants du Goush Emounim avaient été arrêtés ou interpellés au cours de la manifestation. Il a ajouté que le gouvernement est fermement décidé à entamer les poursuites pour que les « agitateurs » aient la punition qu'ils méritent.

FRANCIS CORNU.

● *L'indice des prix à la consommation en Israël* a aug*menté de 8 % en septembre*, a révélé, le 15 octobre, le bureau central des statistiques à Jérusalem. Ce taux était aussi celui des trois derniers mois, et rien n'indique que l'inflation puisse diminuer sensiblement d'ici à la fin de l'année. Les experts du ministère des finances sont convaincus que l'inflation atteindra 100 % à la fin de 1979. Durant les neuf premiers mois de l'année, *l'indice s'est élevé de 65,3 % et* de 92 % depuis un an. — *(Corresp.)*

Egypte

Plusieurs personnalités, dont deux anciens ministres sont jugées pour corruption

De notre correspondant

Le Caire. — La cour d'assises du Caire devait commencer, ce mardi *16 octobre*, à juger plusieurs personnalités *gouvernemen*tales accusées de concussion dans le « scandale des Boeing » (« le Monde » daté 16-17 janvier 1977 et 2 décembre 1978). Il s'agit de MM. Abdellah Merzebane, *ancien vice-président du conseil* ; Ahmed Nouh, ancien ministre de l'aviation civile ; Abdelhamid Hassan Ali, ancien président d'Egyptair ; Helmi Chams, ancien *conseiller* du ministre de l'aviation, *et* Ahmed Bazareh, ancien directeur de la planification à Egyptair.

Les deux anciens ministres et MM. Hassan Ali et Bazareh sont accusés de « *négligence criminelle pour avoir contracté en 1972 à l'étranger, dans des conditions désastreuses pour l'Etat égyptien, un prêt de 53 millions de dollars destiné à financer l'achat de Boeing pour Egyptair* ».

M. Chams, *qui serait un ancien* pilote de ligne et qui était à l'époque conseiller du ministère de l'aviation civile, est accusé pour sa part « *d'avoir reçu 1 million de dollars de pot-de-vin* (à l'origine on avait parlé de seulement 150 000 dollars) *afin d'élaborer une fausse étude tendant à faire accepter par l'Egypte les offres de la société américaine Boeng* ». Les deux anciens ministres auraient accepté, en connaissance de cause, cette « *étude* », en dépit des mises en garde des banques égyptiennes au sujet de M. Chams.

C'est à l'occasion d'une allocution, au Caire, devant l'ordre des *ingénieurs, que* M. Sadate avait abordé le sujet-tabou de la concussion administrative, rendant responsable de cette plaie certaines compagnies étrangères qu'il n'a pas nommées, le président a menacé « *celles qui versent des dessous-de-table à des fonctionnaires égyptiens de les faire inscrire sur une liste noire des entreprises avec lesquelles l'Etat égyptien ne traitera plus* ». De même « *les bénéficiaires des pots-de-vins seront châtiés sévèrement.* »

Ces *dispositions* n'auront apparemment pas d'effet rétroactif. Toutefois, outre le scandale des Boeing, une autre affaire, plus récente, qui met sur la sellette M. Ahmed Sultan, ancien vice-président du conseil, chargé de l'électricité, qui aurait, selon des sources américaines, reçu *250 000 dollars* de la société Westinghouse, notamment pour faire acheter une centrale thermique dont l'Egypte n'avait pas besoin, pourrait être aussi jugé prochainement.

Jusqu'à une époque récente, la pratique du « *bakchich* », bien ancrée dans les mœurs administratives égyptiennes depuis l'époque ottomane, et qu'aucun gouvernement n'était jamais parvenu à supprimer, se cantonnait, si l'on ose dire, dans des limites raison*nables et affectait plus* les échelons modestes de l'administration que les hauts responsables. Il y a peu de temps encore, des hommes d'affaires arabes ou occidentaux affirmaient *que* « *les tarifs des pots-de-vin cairotes étaitent bien inférieurs à ceux des autres capitales arabes* ».

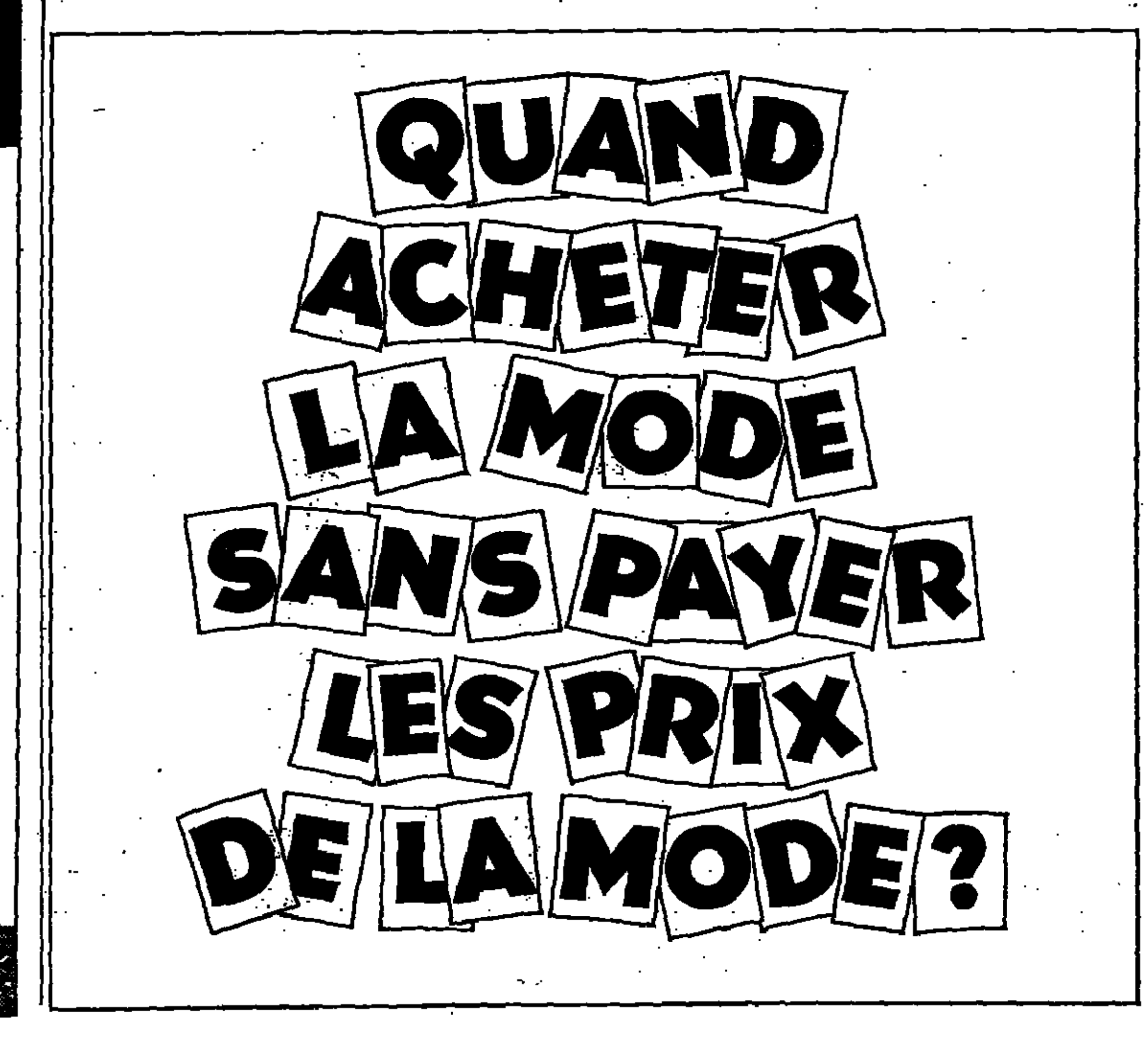
Cependant, le retour en force, dans le pays, du courant d'affaires international, que l'Etat n'a pas *voulu trop contrôler* afin de ne pas décourager les investisseurs, a développé la concussion. Les cercles politiques affirment pudiquement que si M. Achraf Merouane, gendre de Nasser, ancien factotum de M. Sadate, nommé en *1976* à la tête de l'industrie arabe d'armement, a dû donner sa démission de ce poste à l'automne 1978, c'est « *parce que trop de laissez-aller financier s'était installé dans cette entreprise interarabe* ».

Au Caire, où quarante-cinq banques étrangères se sont installées en cinq ans, tout un monde interlope d'agents, intermédiaires et autres courtiers égyptiens ou *étrangers gravite autour des* ministères économiques et des firmes étrangères. La concussion dénoncée par le raïs paraît bien plus souvent subie que suscitée *par ces dernières. Les propos* du président Sadate, même suivis de procès, seront-ils suffisants pour assainir la situation ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *L'Egypte* a décidé d'accorder cette année mille deux cent quarante bourses d'études à des étudiants de Gaza et de Cisjordanie *sans ressources et de maintenir* l'exonération des droits universitaires pour quelque *huit* mille autres étudiants palestiniens inscrits dans les universités égyptiennes. — *(Corresp.)*





EUROPE

LES CROYANTS EN HONGRIE

Le cardinal Laszlo Lekai, archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie, regagne son pays ce mardi 16 octobre après avoir effectué une visite de onze jours à Moscou sur l'invitation du patriarche Pimène, chef de l'Eglise orthodoxe russe.

Cette visite n'est sans doute pas sans lien avec l'élection récente d'un pape polonais qui, de surcroît, déclare vouloir parler au nom de la chrétienté slave. Depuis lors, les autorités soviétiques portent une attention particulière aux chrétiens à l'intérieur de leurs frontières qui pratiquent la religion catholique, notamment dans les républiques baltes et surtout en Lituanie, majoritairement catholique.

I. — Diviser pour régner

De notre envoyé spécial ALAIN WOODROW

Budapest. — Nikita Khrouchtchev, lors d'un voyage en Hongrie en 1964, avait parlé du *« socialisme de goulash »* de ce pays. *L'air que l'on respire à* Budapest est plus léger, plus exotique, que celui de Prague, de Bucarest, de Berlin-Est et même de Varsovie. La Hongrie ne connaît pas les tensions politiques de la Tchécoslovaquie, la rigueur doctrinale de la Roumanie, la discipline de l'Allemagne de l'Est ou la crise économique de la Pologne.

Pas encore, du moins. Mais, la situation politique, sociale et économique de ce petit pays au cœur de l'Europe est précaire, et la présence en force sur le sol hongrois des troupes soviétiques, depuis la révolte matée en 1956, témoigne de la sollicitude de tous les instants du « grand frère » pour ce pays-clé, qui a toujours été sur le chemin des grandes invasions — tartares, turques, germaniques, slaves et balkaniques — et qui fait partie aujourd'hui du « cordon sanitaire » autour de l'Union soviétique.

Les nombreux touristes qui choisissent de passer leurs vacances en Hongrie — douze millions l'année dernière pour une population de dix millions et demi! — sont le plus souvent surpris par l'abondance, relative. Dans le commerce, qui compte quelques petites entreprises privées, on trouve presque tout, depuis différentes marques de whisky et de cigarettes américaines jusqu'aux produits de luxe, importés de l'étranger. Les magasins d'alimentation ne manquent de rien — les queues sont un mauvais souvenir des années 60 — et les Hongrois mangent, et boivent, bien et copieusement.

Les femmes s'habillent avec coquetterie et, dans les rues de Budapest, les jeunes ressemblent à ceux du monde entier : cheveux longs, jeans, mini-jupes... A côté de l'hôtel Hilton logé dans un monastère restauré avec soin, le fameux bastion des pêcheurs, qui domine la capitale du haut des collines verdoyantes de Buda, offre le folklore traditionnel : plats du pays assaisonnés à la musique tzigane. Le café Vörösmarty, témoin de l'empire austro-hongrois, entièrement refait après la guerre d'après le décor original, dorures et lustres en cristal compris, transporte l'amateur de pâtisseries à la crème fraîche, servies par de jeunes serveuses tout aussi appétissantes, dans la Vienne de la belle époque.

Autre surprise pour le voyageur occidental : les embouteillages dans les rues de la capitale. Malgré des transports en commun nombreux et bon marché — autobus, trams, métro, — les voitures particulières envahissent Budapest. De trente et un mille en 1960, le nombre de voitures, symbole suprême du consommateur, atteint aujourd'hui en Hongrie huit cent mille. Selon des statistiques publiées au début de 1979, plus de 70 % des ménages hongrois possèdent un réfrigérateur, une machine à laver, un poste de radio et un téléviseur.

Panem et circenses : l'équipe dirigeante chargée de la reprise en main après 1956 avait compris que la meilleure façon de contrôler les masses était de les orienter vers les biens de consommation. Après l'épuration et la *consolidation du nouveau régime*, Janos Kadar, stratège habile et grand joueur d'échecs, a préparé le tournant de 1968, début du règne des économistes, qui ont réalisé le « miracle économique », provoquant la frénésie de consommation du début des années 70.

Or, cette stratégie se heurte actuellement à deux obstacles. D'une part, l'économie hongroise, particulièrement fragile puisque la moitié du revenu national provient du commerce extérieur, se voit menacer par la crise mondiale. D'autre part, la course aux bienfaits matériels crée autant de frustration que de satisfaction, et les dirigeants communistes s'aperçoivent, un peu tard, que le « vide spirituel » est aussi néfaste pour le parti que pour l'Eglise, que la *crise des vocations sacerdotales* va de pair avec une baisse de recrutement au parti...

« Saint, mais fanatique »

Ce vide spirituel pourrait être rempli par les Eglises, si elles savaient s'y prendre, car il existe un intérêt certain, quoique limité, chez les jeunes pour les questions religieuses. « *Il y a des signes qui ne trompent pas*, nous a dit un historien réputé. *A la télévision, j'ai remarqué des joueurs de football qui se signaient avant le match, ou des jeunes chanteurs, arborant une croix, qui n'hésitaient pas à parler spontanément, et publiquement, de leur foi. Cela peut paraître folklorique, mais je connais des jeunes qui sont attirés par le mysticisme, le bouddhisme. Si les mouvements occidentaux comme les punks, les sectes de pacotille et même les drogues ne sont pas encore arrivés jusqu'à nous, on peut dire que la jeunesse est à la recherche d'un idéal que ni le parti ni les Eglises n'ont réussi à lui donner.* »

Même son de cloche chez Zoltan Kocsis, qui, à vingt-cinq ans, est le plus brillant des pianistes de la jeune génération. « *Bien sûr je suis croyant*, nous a-t-il dit. *Comme beaucoup de mes amis du milieu musical. Je suis catholique mais je ne pratique pas ; je préfère discuter religion avec mes amis.* »

La désaffection pour les Eglises augmente, surtout parmi les jeunes, malgré une pratique hebdomadaire, chez les catholiques, plus élevée qu'en France : 20 à 25 %. Cette méfiance envers les dirigeants ecclésiastiques s'explique par leur inféodation au pouvoir. Cette attitude ne date pas d'aujourd'hui. L'Eglise catholique s'était liée, dès le seizième siècle, au pouvoir dominateur des Habsbourg, contre les nationalistes et les protestants. L'allégeance des hommes d'Eglise aux dirigeants politiques est plutôt mal payée en retour — comme l'a écrit Jean-Marie Domenach : « *Le pouvoir communiste en Europe centrale n'a eu qu'à prendre le relais du Joséphisme* » — mais la marge de manœuvre est mince et les forces en présence inégales.

Sous le cardinal Mindszenty, l'Eglise catholique avait essayé de tenir tête aux nouveaux maîtres, mais le *realpolitik*, aussi bien dans le pays qu'au Vatican, a fini par l'emporter. Voici comment M. Imre Miklos, sous-secrétaire d'Etat et président de l'Office national des affaires du culte, décrit cette tentative : « *Immédiatement après la seconde guerre mondiale, les Eglises, et surtout les dirigeants de l'Eglise catholique, prirent parti contre la transformation démocratique populaire, en manifestant clairement leur refus dans de nombreuses circulaires épiscopales. On sait qu'avant la guerre la Hongrie était connue sous le nom de « pays des trois » millions de mendiants » : c'était en effet le pays des ouvriers agricoles sans terre, où le latifundiste le plus puissant était précisément l'Eglise catholique. Ce fait suffit à lui seul pour expliquer que, dans l'intérêt de la réforme agraire, nous avions à combattre certaines forces ecclésiastiques très importantes.* »

Le cardinal Jozsef Mindszenty, archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie, était le symbole même de ces forces. Selon M. György Aczel, vice-président du conseil des ministres, « *se considérant, fort de la tradition féodale, comme le premier haut dignitaire de l'Etat, le cardinal s'est dressé à la fois contre la réforme agraire qui liquidait le régime des grandes propriétés, contre la République démocratique succédant à la royauté et contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat* ».

Condamné à la prison à vie en 1949, le cardinal est libéré par les insurgés en 1956. Il déclare à la radio qu'il se met à la disposition du pays. « *Homme saint, mais fanatique,* nous dira quelqu'un qui fut confirmé par le cardinal. *Mindszenty a fait perdre beaucoup à l'Eglise par son intransigeance. Il a servi de prétexte pour la répression.* » Pendant quinze ans, enfermé dans ses appartements de la légation américaine où il avait demandé asile, le primat suivra, impuissant, la lente amélioration des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

En 1964, un accord partiel est signé par l'Etat hongrois et le Vatican sur la nomination d'évêques et le retour de l'Institut pontifical hongrois de Rome à la gestion de la conférence épiscopale. En 1968, une nouvelle négociation a lieu à Rome avec le représentant de l'Office des cultes. L'année suivante, une première nomination d'évêques a lieu. En 1971, le cardinal Mindszenty quitte son pays pour s'exiler en Autriche, et trois ans plus tard, Paul VI le relève de sa dignité d'archevêque d'Esztergom. S'ensuivent aussitôt deux autres séries de nominations, puis, en avril dernier, avec la nomination de quatre nouveaux évêques la hiérarchie catholique hongroise se trouve au complet.

Pour un plat de lentilles

En acceptant, après toutes les autres, de « normaliser » ses rapports avec le régime communiste, l'Eglise catholique a-t-elle vendu son droit d'aînesse contre un plat de lentilles ? C'est l'opinion de l'un de nos interlocuteurs, proche de la hiérarchie, selon lequel « *l'Eglise a été humiliée, décapitée. C'est un organisme vivant sans tête, caractérisé par la médiocrité plutôt que la lâcheté.* »

Ce jugement sévère pour la qualité humaine des hommes d'Eglise — de toutes les Eglises d'ailleurs — est formulé de plusieurs côtés. En concluant des accords avec les différentes Eglises — réformée, luthérienne, catholique, Eglises libres (baptiste, adventiste, pentecôtiste, méthodiste, assemblée de Dieu, nazaréens, etc.) et les juifs, — entre 1948 et 1950, les dirigeants du pays ont réussi à les neutraliser, en canalisant leurs forces de contestation vers des objectifs « utiles » : le patriotisme, la paix internationale, les valeurs familiales, la moralité publique...

L'Etat a fini par comprendre que les Eglises ne sont pas dangereuses, et peuvent même servir parfois d'alliées. Selon Sandor Kopacsi, ancien préfet de police de Budapest, arrêté en 1956 pour activités contre-révolutionnaires puis libéré en 1963, « *la vieille méthode des Habsbourg — diviser pour régner, — les dirigeants communistes la connaissent bien* ». Ils traitent avec chaque Eglise individuellement, en renforçant leur méfiance réciproque — l'œcuménisme officiel n'existe pour ainsi dire pas ; ensuite, à l'intérieur de chaque confession, ils entretiennent la suspicion des fidèles vis-à-vis de la hiérarchie par les privilèges dont ils comblent celle-ci.

Une bombe à retardement

Les Eglises sont subventionnées par l'Etat : les hauts dignitaires reçoivent un salaire de ministre, et même les prêtres vivent bien avec leurs prestations sociales et retraites payées par l'Etat. Du moment qu'elles ne sortent pas du cadre strictement délimité, les Eglises peuvent « fonctionner » : célébrer le culte, enseigner le catéchisme, administrer les sacrements, former leurs futurs ministres, diffuser un nombre limité de publications... Mais tout est structuré de haut en bas, tout est prévu, contrôlé. Aucune initiative n'est tolérée de la base et même les liens horizontaux sont découragés.

« *Le conservatisme du catholicisme hongrois*, note l'écrivain Marc Rakovski dans la revue *Esprit*, *ne s'oppose pas seulement au nouveau système social, mais aussi à toute tentative de renouvellement à l'intérieur de l'Eglise. C'est sur la base de ce conservatisme liturgique et théologique qu'est né le grand compromis, à partir du moment où l'Eglise en a eu assez de la résistance politique. Le secrétariat d'Etat pour les affaires de l'Eglise, qui use du droit d'investiture, n'apprécie pas uniquement pour leur pompe baroque les formes rituelles rigides. Le formalisme est un moyen de contrôle.* »

Conscients que la course à la consommation arrive à sa fin, les dirigeants hongrois cherchent à orienter les aspirations de la population vers d'autres domaines. On commence maintenant à jouer sur les sentiments nationalistes — avec précaution, toutefois, car ceux-ci étaient à l'origine de l'insurrection de 1956. On multiplie les études et livres d'histoire, tirés souvent à quarante mille exemplaires, et on insiste sur le sort malheureux des deux millions de Hongrois qui vivent en Transylvanie. Là aussi, l'Eglise est sollicitée pour participer à ce jeu subtil mené par le pouvoir pour consolider le *statu quo*. L'insistance sur les persécutions subies par les Hongrois en Roumanie, dont l'identité culturelle se traduit par une foi catholique « à la polonaise », entretient la ferveur patriotique hongroise et renforce la cohésion nationale.

« *C'est un jeu ignoble que de susciter des passions afin de mieux contrôler les gens*, nous dira avec véhémence un historien bien placé pour suivre les fluctuations de la politique actuelle. *Au lieu de s'y prêter, l'Eglise ferait mieux d'écouter les doléances des chrétiens mécontents de chez nous et de s'efforcer de répondre à leurs besoins spirituels. L'anarchie politique et intellectuelle ici lui fournit une chance rêvée d'opérer un renouveau spirituel. L'Etat, en revanche, joue avec une bombe à retardement, et, si elle ne prend pas garde, l'Eglise se trouvera comme d'habitude, du mauvais côté de la barrière.* »

Prochain article :

PAS DE SYNTHÈSE ENTRE THOMAS D'AQUIN ET KARL MARX

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Warnier

M. Philippe Warnier nous écrit :

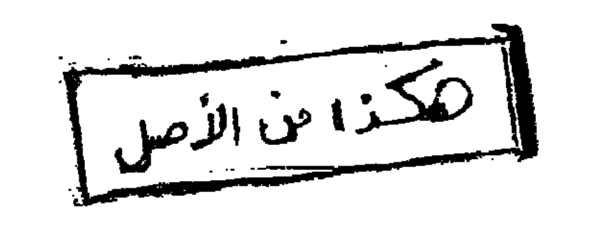
Dans *le Monde* du 10 octobre, au cours d'un article consacré au livre posthume du Père Fessard, M. de Boisdeffre cite mon nom comme celui d'un « *chrétien marxiste* ».

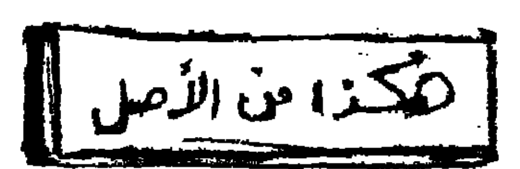
Je tiens à rappeler que, dans mon livre *Marx pour un chrétien* (Fayard-Mame), je me suis nettement démarqué par rapport à cette étiquette — à cause de son ambiguïté.

1) Je ne fais pas partie du groupe dit des « chrétiens marxistes » qui s'est créé en France il y a quelques années : je ne partage pas ses orientations religieuses et politiques.

2) Je refuse l'étiquette marxiste dans la mesure où elle renvoie à des régimes et à des partis qui se réclament du marxisme-léninisme, dont l'image et la réalité constituent l'un des obstacles objectifs à l'instauration du socialisme en France.

3) S'il s'agit de dire que dans l'analyse de la société un marxisme ouvert et non dogmatique reste un outil précieux pour les militants désireux de transformer cette société, est-il besoin de se dire « marxiste » pour signifier son accord sur ce point ?





EUROPE

Pologne

Des intellectuels communistes et catholiques mettent en garde les autorités contre le « danger d'une explosion d'insatisfaction »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les membres de l'association Expériences et avenir (DIP) ont mis en garde les dirigeants polonais contre le *« danger d'une explosion d'insatisfaction de la population »*. Ils ont adressé une étude confidentielle au début du mois de juin notamment à M. Gierek et au cardinal Wyszynski. Une copie de ce texte vient de parvenir aux correspondants occidentaux.

Le DIP, qui regroupe une cinquantaine d'intellectuels, des membres du P.C., des catholiques, des journalistes et des sociologues, avait tenu une première réunion en novembre 1978 à laquelle le parti avait délégué quelques représentants de haut niveau *(le Monde* daté 21-22 décembre 1978). Il ne s'était plus réuni officiellement depuis, les autorités s'y étant opposées en raison, semble-t-il, des prises de position radicales de certains de ses membres.

Dans ce texte, intitulé *Rapport sur l'état de la République polonaise et les voies menant à son assainissement*, le DIP dénonce, sur quelque cent cinquante pages, l'omnipotence du parti, l'autoritarisme du gouvernement, la bureaucratie, la censure, la mauvaise gestion économique, l'arbitraire, les privilèges, les atteintes aux droits de l'homme, les luttes de tendances au sein du parti, les inégalités sociales, la corruption, la dégradation de l'enseignement et de la culture, etc.

Selon le rapport, *« le pouvoir a depuis bien longtemps perdu la confiance des administrés (...). Le parti est malade, le pouvoir y est concentré entre les mains d'un groupe restreint. Son appareil est rongé par la bureaucratie (...). Son fonctionnement est copié sur celui des partis soviétique et est-allemand, ce qui est contraire à l'esprit polonais naturellement porté vers la démocratie. »*

Dans le domaine économique, *« c'est le chaos et l'improvisation*, poursuit le rapport *(...), la planification, par trop méticuleuse, ne laisse aucune marge pour une quelconque initiative La demande du marché n'est pas prise en compte. Les usines travaillent par à-coups faute de matières premières, d'énergie électrique ou de pièces de rechange. Les heures supplémentaires gonflent les budgets. Les grèves revendicatives se multiplient. L'inflation sévit. La productivité est en baisse. »*

« En Pologne, écrit en conclusion le DIP, *tout n'est qu'apparence : le socialisme, la planification, le dépassement des plans de production, la liberté d'expression, la justice, les élections, la satisfaction du peuple, etc. Les dirigeants ne connaissent pas la réalité. »* La *« crise »* qui sévit dans de nombreux secteurs de la vie du pays pousse inexorablement la Pologne vers l'*« abîme »*. La situation est *« alarmante »* et, pour éviter la *« catastrophe »*, de profondes réformes politiques, économiques et sociales sont *« indispensables »*.

Il n'est pas impossible que, après cette *« fuite »*, un certain nombre de ces analyses ressurgissent au cours des réunions préparatoires au huitième congrès du parti qui est prévu pour le mois d'avril prochain.

U.R.S.S.

M. BREJNEV EST-IL A NOUVEAU SOUFFRANT ?

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Brejnev n'a pas assisté aux entretiens de Moscou avec le président syrien Assad. Du côté soviétique, c'est M. Kossyguine qui conduit les conversations. L'absence du secrétaire général semble confirmer l'information donnée il y a quelques jours par des journaux arabes, selon laquelle le chef de l'Etat et du parti soviétique aurait été obligé de s'aliter à son retour de Berlin-Est le 8 octobre. Lors de la précédente visite de M. Assad il y a un an, M. Brejnev avait participé à toutes les conversations.

La dernière absence prolongée du secrétaire général du P.C. soviétique remonte au mois de mars. Il avait été alors obligé d'ajourner la visite officielle de travail de M. Giscard d'Estaing à la suite d'un *« refroidissement »*. Il semblait pourtant rétabli et, depuis son retour de Crimée à la mi-août, il avait manifesté une très grande activité. — D. V.

Yougoslavie

M. DJILAS A ÉTÉ CONDAMNÉ POUR « PUBLICATION ILLÉGALE »

De notre correspondant

Belgrade. — *M. Milovan Djilas*, qui fut pendant la guerre et dans les premières années d'après-guerre l'un des plus proches collaborateurs du président Tito, et deux autres contestataires, MM. Dragoljoub Igniatovitch, assistant à l'Institut littéraire, et Montchilo Selitch, architecte, ont comparu lundi 15 octobre devant le juge des flagrants délits de Belgrade. Accusés d'avoir fait paraître *« illégalement »* une revue littéraire ronéotypée intitulée *Casovnik* et de l'avoir distribuée dans divers clubs et cafés, ils ont été condamnés : M. Djilas, à 10 000 dinars d'amende (soit un peu plus de 2 000 francs) ; M. Igniatovich à trente jours de prison ferme ; M. Selitch a eu un simple « avertissement ». La cour a dissocié le dossier de M. Mihajlov, professeur de philosophie, accusé d'avoir collaboré lui aussi à *Casovnik*. M. Mihajlov se trouve actuellement aux Etats-Unis et fait l'objet d'une procédure judiciaire spéciale pour *« propagande hostile »*.

Aux termes de l'article 142 de la loi sur la presse, toute publication en Yougoslavie doit obtenir une autorisation de parution. Les inculpés ont expliqué qu'ils n'avaient pas demandé cette autorisation parce qu'*« ils savaient d'avance qu'elle ne serait pas accordée »*. A l'issue de son procès, M. Djilas a déclaré qu'il se refuserait à payer l'amende qui lui a été infligée et qu'il continuerait à faire paraître ses textes *« non politiques, légalement si cela est possible, ou illégalement si cela ne l'est pas »*.

Commentant le verdict, *Politika*, quotidien de Belgrade, écrit : *« Djilas rejette notre système autogestionnaire. Il est favorable à un système dans lequel pourraient agir librement même les adversaires de l'idéologie et de la politique de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Il a déjà reçu plusieurs avertissements en raison de son comportement. Mais, en dépit de ces avertissements, il a continué sur cette voie et a dépassé maintenant toute mesure. C'est donc avec raison que l'on peut se poser la question : combien de temps encore Djilas continuera-t-il à mettre à l'épreuve la patience de notre opinion publique ? »*

PAUL YANKOVITCH.

Islande

Des élections anticipées auront lieu au début de décembre

De notre correspondant

Reykjavik. — M. Benedikt Grondal, président du parti social-démocrate islandais, a présenté lundi 15 octobre, au président de la République, le cabinet socialiste homogène qu'il vient de former. Le Parti de l'indépendance (conservateur) a, d'autre part, fait savoir qu'il apporterait un soutien conditionnel au gouvernemen tde M. Grondal jusqu'aux élections législatives anticipées qui doivent avoir lieu les 2 et 3 décembre. Ce gouvernement n'aura, en fait, que quelques semaines d'existence. Son seul rôle est de dissoudre la Chambre et d'assurer les affaires courantes jusqu'aux élections.

L'ancien premier ministre, M. Olafur Johannesson (agrarien) (1), ayant refusé de dissoudre l'Assemblée, seul un nouveau gouvernement pouvait le faire. Les sociaux-démocrates, avaient pris la responsabilité de la crise en se retirant de la coalition de centre gauche.

Le « virage à droite » des sociaux-démocrates islandais n'est pas sans réjouir l'Alliance du peuple (socialistes de gauche), et le Parti du progrès (agrariens). Il permet à ces deux formations de renouveler leurs forces avant l'échéance électorale et leur donne le temps d'effacer les traces de l'usure du pouvoir.

En perte de vitesse dans les syndicats ouvriers, le parti social-démocrate islandais avait réussi, grâce à un profond renouvellement de ses cadres dirigeants, à faire une percée spectaculaire dans la petite bourgeoisie modérée, à laquelle il promettait de lutter sans merci contre l'inflation. Mais, après un an de gouvernement de centre gauche, l'inflation dépassait cinquante pour cent. Le parti social-démocrate a préféré se retirer de la coalition pour prévenir une débâcle électorale que beaucoup lui prédisent déjà.

Le nouveau président du conseil, M. Grondal, conserve le portefeuille de ministre des affaires étrangères qu'il détenait dans le précédent cabinet. Atlantiste convaincu et défenseur de la présence américaine dans l'île, il n'aura aucun mal à s'entendre sur ce point avec les conservateurs. Appartenant à la vieille garde social-démocrate, il a toujours cherché à calmer l'impatience des jeunes députés de son parti. Mais s'il a pris lui-même l'initiative de rompre avec ses partenaires de gauche, c'est, semble-t-il, sans gaieté de cœur, afin d'empêcher la crise qui menaçait l'unité de son parti.

GÉRARD LEMARQUIS.

(1) Une erreur dans le titres d'un article (*le Monde* du 10 octobre) sur la crise nous a fait écrire que la précédente coalition était dirigée par un social-démocrate, alors qu'un agrarien était premier ministre.

LE NOUVEAU CABINET

— **Premier ministre et ministre des affaires étrangères :** M. Benedikt Grondal ;
— *Pêcheries et commerce :* M. Kjartan Johansson ;
— *Affaires sociales :* M. Magnus Magnusson ;
— *Agriculture :* M. Bragi Sigurjonsson ;
— *Finances :* M. Sighvatur Bjorgvinsson ;
— *Justice, intérieur, affaires religieuses et éducation :* M. Vilmundur Gylvason.





EUROPE

Pays-Bas

Des révélations sur la vie privée du prince Hendrik mari de la reine mère Wilhelmine, risquent de provoquer un scandale

Correspondance

Amsterdam. — M. Lou de Jong, qui, depuis 1968, joue, en quelque sorte, le rôle d'historien d'Etat aux Pays-Bas, publie, le 16 octobre, le neuvième tome de son œuvre, *le Royaume des Pays-Bas pendant la seconde guerre mondiale*. Cette publication risque de choquer bon nombre de Néerlandais, qu'ils soient royalistes ou républicains. Et ce en raison des pages — dont le nombre est limité il est vrai — consacrées à un sujet délicat concernant le demi-frère de la reine Juliana, dont le grand public, jusqu'à présent, ignorait l'existence.

Selon M. Lou de Jong, qui se base sur des déclarations faites par des personnes très proches de la reine mère Wilhelmine et de son mari, le prince allemand Hendrik de Mecklenbourg-Schwerin, ce dernier aurait eu un fils, prénommé Henry, d'une dame mi-belge, mi-hollandaise, dont le nom fictif est — ironie ? — Elisabeth Leroi, mais dont le vrai patronyme n'est pas connu. L'affaire fut étouffée grâce à l'intervention de M. François Van't Sant, alors commissaire de police à La Haye. Le rôle de ce commissaire constitue la base de la recherche de M. Lou de Jong, qui, on le sait maintenant, était au courant de l'affaire depuis 1956.

La reine Wilhelmine était une femme sévère qui aimait avoir en main toutes les affaires. Son mari n'avait aucune responsabilité politique, s'ennuyait et cherchait des distractions ailleurs, ce qui était inconcevable dans un pays où les mœurs étaient alors des plus calvinistes. La reine ne lui accordant qu'une allocation minime, le prince dut emprunter de l'argent à droite et à gauche pour ses escapades. Au début des années 20, Wilhelmine envisagea le divorce, mais ses ministres le lui déconseillèrent, par crainte d'une crise d'Etat.

La reine avait besoin d'un confident et choisit François Van't Sant qui s'était toujours montré très dévoué et avait fait en sorte que *les dettes contractées par le prince* soient réglées. La reine se montra très généreuse à l'égard du commissaire et d'importantes sommes furent versées à son compte.

En 1935, le commissaire Van't Sant fut brusquement congédié. On pensa *tout d'abord que c'était pour une* raison de santé, mais des bruits commencèrent à circuler : une inculpation aurait été lancée contre le commissaire en 1932 ; il aurait volé 40 000 florins, somme considérable à l'époque. Que s'était-il donc passé ?

Un secret bien gardé

Revenons à l'année 1924. A cette époque, Elisabeth Leroi mit au monde un enfant dont le père était le prince Hendrik. François Van't Sant trouva un père « officiel » à l'enfant, en la personne du représentant néerlandais à Bruxelles (qui avait, à l'époque, un statut particulier), le jonkheer C. Van Bredenburch. Celui-ci promit de prendre en charge la mère et l'enfant. Tout se passa donc sans problème jusqu'à la mort de C. Van Bredenburch en 1927. Celui-ci avait demandé à Van't Sant de faire parvenir 40 000 florints à « Elisabeth » pour qu'elle puisse vivre décemment. Le commissaire s'en chargea mais effaça toute trace de la transaction afin qu'aucune question ne puisse être posée quant à la destination de cette somme. Elisabeth partit pour les Etats-Unis, où son fils, le demi-frère de la reine Juliana, âgé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, doit encore se trouver, sans que l'historien de Jong en ait la certitude.

Mais François Van't Sant n'avait pas compté avec M. Jan Van Bredenburch qui, en vérifiant les comptes de son frère, s'aperçut de la disparition de 40 000 florins. La famille Van Bredenburch ignorait, en effet, que le défunt avait eu une liaison avec Elisabeth Leroi (et pour cause, puisque ce nom était fictif). En faisant des recherches, elle s'aperçut que la piste menait vers Van't Sant. Jan Van Bredenburch interrogea le commissaire. Ce dernier ne pouvant pas révéler la vérité, Van Bredenburch l'accusa de vol. Les poursuites n'eurent pas lieu, bien entendu, car certains ministres savaient qu'il fallait taire la vérité. Mais sous la pression de certains partis, notamment de droite, Van't Sant dut partir.

Bien que la réputation du commissaire fût entachée, la reine Wilhelmina lui demanda de venir le rejoindre à Londres, en tant que confident, pendant la seconde guerre mondiale. On sait maintenant pourquoi il eut cette attitude.

Mais, dans ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de « *Englandspiel* », Van't Sant fut encore amené à jouer un rôle qu'il n'avait pas voulu. Les Allemands, connaissant le passé de l'ancien commissaire, firent courir le bruit qu'il collaborait avec eux. Et comme l'entourage de la reine se méfiait déjà de ce « voleur », il fut très vite considéré comme un traître : en 1941, Van't Sant fut de nouveau, et cette fosi définitivement, congédié.

Toute cette affaire, commencée en 1924, constitue sans aucun doute un des secrets les mieux gardés de l'histoire des Pays-Bas. *Il aura fallu cinquante-cinq ans pour que le public* en soit informé, et cependant elle était, à n'en pas douter, connue de nombreux membres de la noblesse.

Quelles que soient les conséquences de la publication de Lou de Jong, le commissaire Van't Sant, le « taciturne », plus royaliste que la reine, et qui mourut en 1966, se trouve ainsi réhabilité.

(Intérim.)

Danemark

PEU AVANT LES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Le chef de la centrale syndicale et celui de la social-démocratie se réconcilient

De notre correspondante

Copenhague. — La centrale danoise monolithique L.O. (environ un million deux cent mille cotisants) vient de tenir son congrès ordinaire quadriennal, qui a réuni mille cent délégués.

Dans la perspective des élections anticipées du 23 octobre, le fait important aura été la réconciliation du président de la LO, M. Thomas Nielsen, et du premier ministre social-démocrate démissionnaire, M. Anker Jœrgensen (ce dernier avait présidé de 1968 à 1972 le syndicat des O.S.). Les relations entre les deux hommes n'avaient jamais été bonnes ; elles s'étaient profondément détériorées quand, en 1978, M. Jœrgensen avait décidé, pour faire face à une situation économique préoccupante, de transformer son cabinet homogène minoritaire en une coalition avec les libéraux. M. Nielsen n'avait depuis cessé de tirer à boulets rouges sur cette expérience « *désastreuse* ». La chute du gouvernement, le 28 septembre, a été considérée par M. Nielsen et ses amis comme une victoire. M. Jœrgensen, lui, joue la carte de l'union inébranlable et incontestée entre les syndicats et la social-démocratie. Le climat particulièrement politisé des débats syndicaux n'a guère plu aux formations non socialistes. Leurs porte-parole ont notamment souligné que, en présentant à ce congrès « *un plan de sauvetage économique détaillé pour le Danemark* » (*le Monde* du 11 octobre), M. Nielsen avait outrepassé ses fonctions et s'était en réalité conduit en premier ministre.

Dans le domaine purement syndical, trois faits sont à retenir : d'abord, pour la *première fois* en quatre-vingts ans, le rapport du président de la LO a été approuvé par un scrutin secret et non par acclamations. Ce changement de prodécure a eu lieu à la demande d'un groupe de délégués d'extrême gauche, qui n'avaient pu obtenir des amendements au texte de M. Nielsen. Le rapport, non amendé, a recueilli 889 suffrages contre 138. Ensuite il a été décidé que, dorénavant, les permanents des syndicats prendraient leur retraite à soixante-cinq ans *et non* à soixante-huit ans. Des dispenses pourront être accordées, principalement aux présidents de syndicats. Enfin, un projet de création d'un syndicat géant de l'industrie, proposé par le syndicat de la métallurgie, a été provisoirement abandonné, en raison de la grande hostilité du syndicat des O.S. et de celui des ouvrières. Les premiers craignent d'être dominés par les ouvriers qualifiés. Quant aux ouvrières (qui sont les seules en Europe à avoir leur propre syndicat), elles estiment qu'elles se défendent beaucoup mieux ainsi. Elles ont conspué M. Nielsen, lors d'une discussion sur les congés de maternité, quand il a qualifié de ridicule la possibilité d'accorder aussi à cette occasion un congé aux nouveaux pères.

CAMILLE OLSEN.

Suède

UN OFFICIER EST JUGÉ POUR ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'U.R.S.S.

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Le procès de Stig Bergling, ancien officier suédois accusé d'espionnage en faveur de l'Union soviétique, s'est ouvert le 11 octobre. Il devrait durer un mois. Selon un responsable de la police, « *l'affaire est l'une des plus graves depuis la fin de la seconde guerre mondiale* », et les dommages causés à la défense nationale sont « *considérables* ».

Au cours de l'instruction, Stig Berglin a reconnu avoir travaillé par esprit de lucre pour les services de la sécurité militaire soviétique, G.R.U., depuis 1969. Employé d'abord à la direction de *la sûreté suédoise, puis de 1975 à* 1977, au bureau de renseignement de l'état-major des forces armées, il avait accès à de nombreux documents secrets relatifs aux installations de la défense nationale, les plans d'intervention suédois en cas de conflit *militaire et l'organisation même* du contre-espionnage, ce qui expliquerait pourquoi aucun agent étranger n'a été arrêté en Suède au cours des dix dernières années.

Disposant d'un faux passeport, fabriqué probablement par les Soviétiques et qu'il utilisait pour ses déplacements à l'étranger, Stig Berglin transmettait ses informations à l'occasion de brefs séjours ou escales à Varsovie, à Berlin-Est, puis à Bagdad et à Beyrouth où, en 1978, il a fait partie des forces de maintien de la paix des Nations unies au Proche-Orient.

L'espion, qui est âgé de quarante-deux ans, recevait principalement ses instructions par messages radiophoniques chiffrés ou par lettres écrites à l'encre sympathique. Après un an de filature, il fut arrêté le 19 mars 1979 à l'aéroport de Tel-Aviv et extradé. — A. D.

AFRIQUE

Centrafrique

M. DACKO RÉAFFIRME LA NÉCESSITÉ DE MAINTENIR DES TROUPES FRANÇAISES

Quatre semaines après la chute de Bokassa Ier, les représentants des « forces vives de la nation » centrafricaines se sont réunis, lundi 15 octobre, à Bangui. Le président Dacko a réaffirmé la nécessité du maintien des troupes françaises « *pour assurer la sécurité de la République* », tandis que M. Patasse, président du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain), en réclamait le « *retrait immédiat* ».

Les autres participants à cette « table ronde » ont été le F.P.O. (Front patriotique oubanguien), représenté par M. Idi Lala, en l'absence de M. Goumba (*le Monde* du 16 octobre), l'Association des travailleurs centrafricains en France, ainsi que des mouvements de jeunes et d'étudiants. La réunion se poursuit en commission et doit prendre fin vendredi. — *(A.F.P., A.P.)*

Algérie

CORRESPONDANCE

A propos d'une interview du président Chadli

Le directeur de l'hebdomadaire de langue arabe paraissant à Paris Al-Watan-al-Arabi *nous adresse une lettre dont voici l'essentiel :*

Vous avez publié (*le Monde* du 13 octobre) une correspondance d'Alger selon laquelle « *il semble que l'interview accordée par le président algérien M. Chadli à l'hebdomadaire* Al-Watan-al-Arabi *provienne, en fait, d'un entretien privé que le président Chadli aurait accordé à un homme politique arabe. Celui-ci en aurait révélé la teneur en traduisant de façon très approximative les propos du chef de l'Etat algérien...* »

Votre journal, en se référant aux « *milieux proches de la présidence* », sans révéler la source précise de cette information, a manqué à ses obligations les plus élémentaires d'objectivité.

En effet, l'interview a bel et bien été accordée par le président algérien à l'un de nos journalistes faisant partie de la rédaction, M. Mustapha Nadim. L'entretien a duré trois heures, et les propos *du président algérien ont été* publiés en sept pages. La présidence algérienne n'a jamais fait le moindre démenti.

[Le quotidien algérien « Ech Chaab », ainsi que l'agence Algérie Presse service, ont publié, le samedi *13 octobre*, une mise au point conçue en termes identiques et portant : « l'interview en cause aurait été réalisée par le correspondant de la revue que l'on prétend être Mustapha Nadim. Après demande d'éclaircissements auprès des cercles concernés à la présidence, il a été assuré que le président Chadli n'a reçu aucun journaliste de ce nom ».]

● *M. Mohamed Ali Ould Bachir*, député de Smara (Istiqlal), « *a été enlevé par les mercenaires d'Alger lors de leur dernière attaque* » contre la ville sainte du Sahara occidental, a assuré, lundi 15 octobre, le quotidien *Al-Alam*, organe du parti de l'Istiqlal (*le Monde* du 16 octobre). M. Ould

Après avoir indiqué que le député « *avait déjà, dans le passé, fait l'objet d'une tentative d'enlèvement de la part des mercenaires (Polisario)* », « *Al-Alam* » affirme que M. Ould Bachir « *a été emmené à Tindouf où les services de renseignements algériens l'ont contraint à faire des déclarations* ». — *(A.F.P.)*

LA CONFÉRENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

Un accord entre les trois délégations semble désormais exclu

De notre correspondant

Londres. — A moins d'un revirement très important de dernière minute du Front patriotique, la conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie a pratiquement échoué, tout au moins dans ses efforts pour arriver à un accord tripartite. Après une conversation de quarante-cinq minutes, qualifiée officiellement d'« *acrimonieuse* », entre lord Carrington et MM. Nkomo et Mugabe, un communiqué du Foreing Office a annoncé, lundi 15 octobre, que la conférence se réunirait ce mardi en séance plénière pour discuter avec la délégation de Salisbury de l'organisation des élections et de la mise au point des mesures de sécurité pendant la période transitoire. Le Front patriotique ne pourra participer à la discussion que s'il accepte le projet constitutionnel britannique.

Dans ses déclarations aux journalistes, lord Carrington a refusé d'admettre l'échec de la conférence, se bornant simplement à déclarer qu'il serait « *tragique* » que les progrès accomplis au cours des cinq dernières semaines soient « *perdus* ». Il a indiqué que le Front patriotique devait décider *rapidement de sa participation* à la négociation. Interrogé sur les chances de rétablir la paix, lord Carrington a dit : « *Je pense qu'un soutien international se manifestera, et la guerre s'arrêtera.* »

Néanmoins, la décision de Londres a immédiatement provoqué une réaction négative de M. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, rappelant qu'aux termes de l'accord négocié à Lusaka en août la négociation devait impliquer « *toutes les parties* ». Il a laissé entendre que le Commonwealth ne pourrait pas approuver une procédure différente.

Une manœuvre ?

Plusieurs représentants du Front patriotique ont exprimé leur mécontentement. M. Nkomo a déclaré : « *Nous ne quittons pas Lancaster House, lord Carrington n'a pas le droit de nous exlure de notre conférence.* » Un des adjoints de M. Mugabe a assuré que la réponse du Front serait une « *intensification des combats* ». De son côté, le Foreign Office a adressé un message expliquant la décision britannique aux pays africains de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), ainsi qu'au Nigéria. Le président Nyerere, de Tanzanie, a immédiatement convoqué le groupe à Dar-Es-Salaam, et déjà les milieux diplomatiques africains de Londres indiquent que les pays de la « ligne de front » soutiennent le Front patriotique dans son opposition à l'« *ultimatum* » de *lord Carrington et partagent* la même appréhension concernant les garanties que le gouvernement britannique voudrait offrir aux fermiers européens pendant une période de dix ans.

Lord Carrington a justifié son *attitude en rappelant que, « après plusieurs semaines de discussions et les efforts accomplis au cours de ces derniers jours, le moment est venu pour le Front patriotique de prendre une décision* ». Aux yeux de certains délégués africains, cette attitude représente l'aboutissement d'une « *manœuvre* » mise au point depuis longtemps visant à éliminer le Front patriotique de la négociation et à permettre à bref délai la reconnaissance du gouvernement Muzorewa et la levée des sanctions.

Dans les milieux diplomatiques, on laisse entendre que lord Carrington a pris un risque calculé en spéculant à la fois sur le soutien des pays africains du Commonwealth et des Etats-Unis, ainsi que sur le désir du Front patriotique de prévenir un accord bilatéral entre Londres et Salisbury. La grande majorité des observateurs excluent que lord Carrington ait prémédité sa décision pour favoriser le gouvernement rhodésien, mais beau*coup pensent que, s'il s'agit d'une* manœuvre tactique, elle a peu de chances d'aboutir parce qu'ellle repose sur une appréciation erronée à la fois de l'attitude du Front patriotique et des réactions prévisibles des pays africains et du Commonwealth. En particulier, ils estiment peu réaliste l'espoir entretenu de provoquer une division au sein de la délégation du Front patriotique en tablant sur les dispositions plus conciliantes de M. Nkomo. Pour d'autres, l'initiative de lord Carrington n'est pas un moyen de pression, mais représente une décision délibérée du gouvernement de Londres qui tiendrait ainsi compte des pressions exercées par les députés conservateurs désireux de ne pas défavoriser exagérément l'évêque *Muzorewa*.

HENRI PIERRE.

Togo

● M. AMEDEGNATO, ministre togolais de l'information, a demandé, lundi 15 octobre, qu'on « *cesse de pleurnicher sur le sort de Beni Lawson, qui circule librement au Togo* » *après avoir été détenu pendant* une semaine. Remis en liberté le 10 octobre, après avoir été enlevé au Niger, M. Lawson a annoncé sa décision de s'installer à Lomé et d'y faire venir son épouse et ses deux enfants (*le Monde* daté 14-15 octobre).

Par ailleurs, l'opposition togolaise en exil signale qu'un ancien ministre de l'information, M. Johnson Palycarque, se serait réfugié en Europe.

Tanzanie

● *M. Jean François-Poncet*, en recevant, samedi 13 octobre, M. Benjamin M'Kapa, ministre *tanzanien des affaires étrangères*, a déclaré qu'« *entre la France et la Tanzanie, il n'y a plus aujourd'hui aucun malentendu* ». M. M'Kapa, qui effectuait une visite officielle de vingt-quatre heures à Paris, a rendu hommage, de son côté, à la langue française, « *important outil de coopération et de compréhension entre les Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine* ». L'atmosphère cordiale du séjour de M. M'Kapa — lequel a également été reçu par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, — met un point final à l'incident de juillet 1978, lorsque M. de Guiringaud, ministre francais des affaires étrangères, avait écourté une visite officielle à Dar-Es-Salaam après avoir été chahuté à son arrivée par des *étudiants*.

Zambie

● LES PRESIDENTS DU ZAIRE, DE L'ANGOLA ET DE LA ZAMBIE ont signé, dimanche 14 octobre, un accord aux termes duquel chacun des trois pays s'engage à ne pas servir de base à une éventuelle rébellion contre les deux autres. MM. Mobutu Sese Seko, Kenneth Kaunda et Eduardo Dos Santos se sont rencontrés à *Ndola (Zambie)*. — *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● L'IRAK, LA LIBYE ET L'ARABIE SAOUDITE ont annulé des contrats passés avec des firmes canadiennes pour une valeur totale de 4,6 millions de dollars canadiens (environ 16,5 millions de francs), à la suite de l'annonce du projet de transfert de l'ambassade du Canada en Israël, de Tel Aviv à Jérusalem, a déclaré lunid 15 octobre à Ottawa, M. Michael Wilson, ministre fédéral du commerce. Le gouvernement attend le rapport d'une mission au Proche-Orient avant de prendre une décision définitive sur la question de l'ambassade. — *(Reuter, U.P.I.)*

Italie

● *UN ATTENTAT* a été commis dans la nuit du 15 au 16 octobre, à l'entrée du garage de l'ambassade de France à Rome. Une charge d'explosif a fait sauter la porte d'entrée et endommagé une voiture garée à l'intérieur et une dizaine d'autres en stationnement dans la rue.

L'attentat n'a pas été revendiqué. Selon les enquêteurs, la charge devait contenir un kilo et demi de poudre noire. *(A.F.P.)*

● LES ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES qui se *sont* déroulées les 14 et 15 octobre dans 965 circonscriptions, à la proportionnelle ou au scrutin majoritaire selon l'importance des communes, ont donné les résultats suivants : démocratie chrétienne, 416 sièges, parti communiste, 205, parti socialiste 141, M.S.I. 34, parti social démocrate 43, parti républicain 15, parti libéral 6, divers 105. — *(A.F.P.*

Grenade

● VINGT PERSONNES SOUPÇONNEES DE COMPLOT contre le gouvernement révolutionnaire installé depuis mars dans la petite île caraïbe de Grenade ont été arrêtées et seront déférées à la justice, a annoncé lundi 15 octobre à *Saint-George la radio gouvernementale*. Ces personnes ont été découvertes en possession d'armes et de munitions et avaient l'intention d'assassiner les dirigeants de l'île, a précisé la radio. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● ARRESTATION DE L'ANCIEN CHEF DE LA SECURITÉ. — M. Ali Towelli, ancien *chef* de la sécurité ougandaise, et proche collaborateur du maréchal Amin Dada, a été fait prisonnier près de la frontière entre l'Ouganda et le Zaïre, annonçait-on, vendredi 12 octobre, de source gouvernementale à Kampala. — *(A.P.)*

R.D.A.

● LE PROFESSEUR HAVEMANN, l'un des plus célèbres contestataires est-allemands, est à nouveau empêché par les services de sécurité de sortir de son domicile et de prendre tout contact extérieur. Cette assignation à résidence — dont il avait déjà été victime, jusqu'au 9 mai dernier, durant deux ans et demi — est, semble-t-il, destinée à lui interdire de rencontrer Rudolf Bahro, l'économiste dissident libéré jeudi 11 octobre en même temps que l'objecteur de conscience Nico Hübner. De source *digne de foi* à Berlin-Ouest, on indique que MM. Bahro et Hübner pourraient être prochainement expulsés en R.F.A. — *(A.F.P.)*

● LE MARECHAL VICTOR KOULIKOV, commandant en chef du pacte de Varsovie, qui fait actuellement une tournée dans les pays membres de l'organisation, a été reçu, lundi 15 octobre, à Berlin-Est, par M. Honecker. Le maréchal Koulikov avait rencontré la semaine dernière MM. Ceausescu et Kadar. *(Reuter)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU a gracié lundi 15 octobre un groupe de dix-huit officiers supérieurs de l'armée zaïroise. Sept d'entre eux avaient été condamnés à mort pour avoir tenté, en 1975, de renverser le régime, selon un communiqué officiel. — *(A.P.)*

Le Monde

politique

Avant l'intervention de M. Chirac à l'Assemblée nationale

Le R.P.R. n'entend pas infléchir sa ligne politique

M. Jacques Chirac, qui doit intervenir mercredi 17 octobre dans le débat budgétaire, portera à cette occasion un jugement sur l'ensemble de la politique économique et sociale et évoquera la situation économique mondiale. L'ancien premier ministre n'a pas prononcé de discours à l'Assem- 15 juin 1977, où il avait parlé de l'Europe.

Réunissant jeudi 11 octobre la nouvelle équipe dirigeante du mouvement gaulliste, le maire de Paris a estimé que la politique de redressement annoncée par le gouvernement avait été un échec et qu'il n'était pas question pour le R.P.R. de s'aligner sur les responsables de cet échec. Il a assuré que le R.P.R. avait une vocation de gouvernement, mais que, pour « *acquérir une crédibilité* », il devait par ses *propositions et par un effort d'imagination* prouver qu'il était capable d'assumer cette vocation.

M. Bernard Pons, nouveau secrétaire général, a adressé aux militants une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *Dans les mois qui viennent notre ligne politique ne connaîtra aucun changement. C'est le même combat pour les libertés que nous avons mené lors des dernières élections législatives qu'il faut continuer. C'est le même combat pour la défense des intérêts de la France en Europe qui reste aussi à l'ordre du jour. Ce n'est pas au moment où les événements nous donnent raison que nous allons infléchir notre ligne politique. L'opinion publique commence à se rendre compte que nous avions raison.* »

Le R.P.R. réorganisé va donc développer son action au niveau de ses militants, de ses élus et de son chef.

Les parlementaires satisfaits

Quelque peu dépités par leur insuccès relatif aux élections européennes, quelque peu désorientés par les querelles d'état-major, quelque peu intrigués par les départs ou les exclusives, les adhérents du mouvement gaulliste se sont depuis quelques mois sinon dispersés, du moins désintéressés de l'action politique. Il s'agit donc pour M. Bernard Pons d'insuffler une nouvelle foi aux militants alors qu'aucune échéance électorale ne se profile avant le printemps de 1981 et que l'on ignore toujours si et comment il faudra alors faire appel aux bataillons gaullistes.

Les parlementaires du R.P.R. ont, dans leur ensemble, accueilli avec satisfaction la réorganisation de l'appareil du mouvement dans laquelle, il est vrai, les députés ont la part belle. Les rivalités entre le groupe et le parti en ont été aussitôt atténuées, et c'est dans une ambiance beaucoup moins tendue que les élus R.P.R. ont marqué une résolution plus grande pour s'opposer à certains projets du gouvernement, notamment au sein de la commission des finances, dès les premiers jours de la session parlementaire.

M. Barre ne peut plus reprocher à M. Chirac de critiquer constamment sa politique puisque celui-ci demeure silencieux et que la *contestation vient uniquement de* députés qui remplissent leur rôle naturel de proposition d'amendement et de contrôle. Même parmi les moins « chiraquiens » la nouvelle attitude du maire de Paris est approuvée. Ainsi, M. Nungesser, *député du Val-de-Marne*, fondateur du Carrefour du gaullisme, se félicite de voir prônées par le président du R.P.R. les notions de regroupement des gaullistes et d'ouverture du mouvement alors qu'avant l'été il critiquait son comportement.

Mais M. Chirac — et tous ses proches l'ont bien compris *ainsi* — n'entend pas pour autant accompagner son changement de ton par un changement de politique. Son discours de l'Assemblée nationale portera non seulement condamnation de la politique économique et sociale du gouvernement, mais présentera des solutions de rechange et affirmera qu'une alternative existe. Sera-t-il assez convaincant pour entraîner les députés R.P.R. à s'abstenir dans le vote du budget en plus grand nombre que les dix qui l'ont fait l'année dernière ?

Détente avec M. Chaban-Delmas

En ce qui concerne le regroupement des gaullistes dispersés, M. Jean Charbonnel poursuit la mission que M. Chirac lui a confiée et ses résultats devraient être rendus publics fin octobre. Ils ne devraient pas se traduire par un gonflement du R.P.R., mais pas la constitution d'une structure de type confédéral, assurant à chaque groupement une certaine autonomie, mais permettant de « *ratisser* » *plus largement* l'électorat.

Une question que débattent volontiers les milieux politiques parisiens concerne l'attitude de M. Jacques Chaban-Delmas. Depuis plusieurs mois, le président de l'Assemblée nationale mesure sa démarche avec prudence et habileté, et s'efforce de se tenir à distance des factions. Si certains gaullistes lui reprochent de se montrer parfois trop « giscardien », d'autres assurent qu'il a toujours une double revanche à prendre, autant sur M. Chirac que sur M. Giscard d'Estaing et qu'il demeure avant tout « chabaniste ».

Le président de l'Assemblée serait-il attiré par une fonction éphémère à l'hôtel Matignon qui aurait pour seul objet de redresser l'action de M. Barre afin de faciliter la réélection de M. Giscard d'Estaing, alors qu'il est le seul personnage de l'État qui soit assuré de demeurer en place jusqu'en 1983 sauf dissolution de l'Assemblée nationale ? *Quant aux relations* entre le maire de Paris et celui de Bordeaux, elles semblent entrer dans une phase de normalisation progressive. Leurs entourages et leurs amis communs s'emploient à détendre le climat, alors qu'ils contribuaient souvent naguère à le détériorer, mais la réintégration du président de l'Assemblée dans les instances dirigeantes du R.P.R. n'apparaît pas encore comme une mesure urgente à prendre.

Est-ce à dire que dans la nébuleuse gaulliste M. Chirac ne connaisse plus d'adversaires et qu'aucune chausse-trape ne sera plus creusée sur sa route ? M. Gilbert Grandval, président de l'Union gaulliste pour la démocratie dont l'allégeance à *MM. Giscard d'Estaing* et Barre a été confirmée lors du congrès *du 5 mai*, récuse avec vigueur toute initiative du député de la Corrèze. M. Michel Jobert, qui persiste dans son « ailleurs », distribue sa sévérité autant au chef du R.P.R. qu'au chef de l'État. Parmi les membres du gouvernement bien peu de ministres accueillent sans scepticisme ni arrière-pensée les transformations du mouvement et l'évolution de *son président*. Ainsi, lors des journées parlementaires aux Arcs, le garde des sceaux, M. Peyrefitte, souhaitant le départ de M. Pasqua après ceux de M. Juillet et de Mme Garaud, assurait en privé, « *ce jour-là, à la place de Chirac, je serais inquiet* », évoquait la destalinisation pour rappeler qu'une fois celle-ci réalisée on n'avait plus besoin d'un Staline, mais qu'un an plus tard on tirait à Budapest, car les digues étaient alors rompues. M. Peyrefitte, qui s'est publiquement félicité de l'appel au rassemblement des gaullistes lancé par M. Chirac, juge toutefois contradictoire que le R.P.R. attaque le gouvernement et vote cependant pour lui, et il souhaite que cela change. *Tous ceux-là espèrent en réalité* que le nouveau comportement de M. Chirac s'accompagnera d'un changement de politique et d'un alignement sur celle du pouvoir.

Désaccord avec M. Juillet et Mme Garaud

Enfin, le comportement de M. Pierre Juillet et de Mme Marie-France Garaud ne va pas sans intriguer *certains*. Bien qu'étant entrés sinon dans la clandestinité, du moins dans l'anonymat, les anciens conseillers politiques de M. Chirac se prêtent volontiers aux confidences rétrospectives et aux prévisions. Leur rupture avec le président du R.P.R. serait due, selon eux, à des divergences de conceptions politiques, ce qui aurait provoqué leurs craintes sans toutefois que celles-ci se transforment en reproches ou en menaces.

Ils estiment ainsi que la notion de rassemblement, de regroupement, d'ouverture ne doit être ni une priorité ni une condition et qu'il convient au contraire, avant toute chose, de proclamer fermement et constamment ses idées, de montrer qu'on est « *prêt à mourir pour elles* » et disposé à devenir « *le héros solitaire d'une idéologie exigeante et désintéressée* » de façon qu'un jour ou l'autre l'opinion en soit vraiment convaincue. M. Chirac n'aurait pas, selon eux, effectué ce choix.

Ils craignent aussi que M. Chirac n'attache trop d'importance aux problèmes économiques et sociaux *alors que la défense* du principe de l'indépendance nationale dans le cadre d'une analyse mondiale de la situation devrait l'absorber tout entier. Ils redoutent également que l'élargissement du mouvement gaulliste ne s'accompagne de compromissions et de concessions faites à ceux qui n'ont pas une idéologie intransigeante, notamment en matière de politique étrangère ou européenne, comme, à les en croire, MM. Chaban-Delmas ou Olivier Guichard et surtout, bien sûr, M. Giscard d'Estaing.

Outre que les deux anciens conseillers ne peuvent légitimement prétendre détenir à eux seuls l'orthodoxie gaulliste ou pompidolienne, outre qu'ils ne possèdent aucun titre ni mandat, les avertissements qu'ils ont prodigué n'ont pas trouvé de défenseurs au R.P.R., et la politique qu'ils ont inspirée n'a guère été *couronnée de succès*. Ils apparaissent à beaucoup de responsables comme des théoriciens purs, des calculateurs abstraits ignorants des réalités nationales, des exigences du combat politique quotidien et des contraintes parlementaires.

L'équipe qu'ils constituaient avec M. Jacques Chirac a commencé de s'enrayer après les élections législatives de 1978, lorsque le maire de Paris a mesuré les *conséquences dommageables* pour son image et pour le R.P.R. de décisions qu'on lui avait inspirées : l'affaire du « perchoir » lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, où le R.P.R. soutenait M. Edgar Faure contre M. Chaban-Delmas, l'appel de Cochin, la convocation de la session extraordinaire et la mise en cause de la légitimité du *chef de* l'État. La confiance mutuelle s'en est trouvée peu à peu compromise.

Toutefois, le comportement nouveau de M. Chirac devrait apaiser les alarmes de ses anciens conseillers, puisque lui-même et M. Bernard Pons ont bien précisé que ce n'était pas une « *ère nouvelle* » qui commençait pour le R.P.R. et que la ligne politique *suivie par lui ne serait pas changée*.

ANDRÉ PASSERON.

RAPATRIÉS

M. LARADJI, président des Français musulmans : la France nous a toujours trahis.

Le conseil national de la Confédération des Français musulmans d'Algérie s'est tenu le 13 octobre à Évian, sous la présidence de M. Mohamed Laradji, président national. Celui-ci a notamment déclaré : « *Nous avons combattu pour la France, elle nous a amenés ici. Elle doit s'occuper de nous. Mais elle nous a toujours trahis.* » M. Laradji a dénoncé notamment la discrimination raciale dont sont souvent victimes les Français musulmans et leurs enfants, même dans les services administratifs, et la pénalisation dont *ils sont l'objet* en matière d'emploi. Il a réclamé la création *d'édifices* du culte musulman, de cimetières, ainsi que la libre circulation entre la France et l'Algérie.

Les intellectuels communistes s'interrogent sur les ambiguïtés de la ligne suivie par la direction du parti

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, devait présenter à la presse, mardi 16 octobre, en fin de matinée, l'équipe de direction du nouvel hebdomadaire, qui doit remplacer « France nouvelle », hebdomadaire central du P.C.F., et « la Nouvelle critique », mensuel destiné aux intellectuels. Cette nouvelle publication, qui aura la particularité de s'adresser à la fois aux cadres et aux intellectuels communistes, doit voir le jour avant la session du comité central consacrée aux intellectuels, qui est prévue fin janvier.

Cette réorganisation de la presse périodique du P.C.F. s'effectue à un moment où les critiques de la direction contre la façon dont *l'Humanité* traduit sa politique se font de plus en plus précises. M. Georges Marchais, s'adressant *aux députés communistes* réunis le 18 septembre, avait mis en cause les responsables du quotidien, et chacun avait compris que le premier visé était M. Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*.

Le fait que d'autres dirigeants du P.C.F. affirment que le comité central est « *unanime* » à considérer que *l'Humanité* ne reflète pas de façon satisfaisante les décisions du vingt-troisième congrès signifie tout au plus que le directeur du journal, membre lui aussi du comité central, reconnaît *l'existence de ce* décalage. On ne peut en conclure qu'il soit disposé à le réduire.

La portée politique de l'éviction de M. Leroy du secrétariat du comité central, au mois de mai dernier, ne pouvait être évaluée tant que le député de la Seine-Maritime conservait le contrôle plein et entier du quotidien du parti et de *l'Humanité-Dimanche*. La nomination de deux directeurs adjoints, MM. René Andrieu et François Hilsum (*le Monde* du 22 septembre) vise sans doute à équilibrer le pouvoir de M. Leroy, mais cette décision n'a guère eu d'effets, jusqu'à présent, sur le contenu du journal, et *l'on peut relever, comme* le fait M. Antoine Spire dans *Témoignage chrétien*, de notables différences, dans le choix des sujets et leur traitement, entre *l'Humanité* et *France nouvelle*. Faut-il en conclure que l'orientation actuelle de l'hebdomadaire communiste préfigure celle que la direction entend donner à sa nouvelle publication ?

Plusieurs désaccords

Il semble que les responsables communistes aient l'intention d'établir au sein du nouvel hebdomadaire une stricte démarcation entre la direction, qui disposera d'un domaine politique réservé, et les *collaborateurs*, auxquels sera reconnue une certaine liberté sur les *questions idéologiques*. Le problème posé par les intellectuels, qui revendiquent le droit de contribuer à part entière à la réflexion politique du parti, recevrait donc la même réponse qu'auparavant. Or cette réponse n'est pas adaptée au comportement de nombre d'intellectuels communistes, qui n'hésitent pas à s'écarter des décisions de la *direction lorsqu*'elles ne leur paraissent pas correspondre à l'évolution affirmée depuis le vingt-deuxième congrès.

Des exemples de cette attitude ont été fournis récemment à propos du meurtre de Pierre Goldman et du bannissement de l'écrivain tchèque Pavel Kohout. Alors que la direction du P.C.F. avait choisi de ne pas s'associer aux *manifestations* de protestation contre l'assassinat de Goldman, une centaine d'intellectuels ont critiqué cette attitude et participé aux obsèques de l'ancien *militant de l'Union des étudiants* communistes (U.E.C.). L'appartenance passée *de Pierre Goldman* à l'U.E.C. n'avait d'ailleurs pas été mentionnée par *l'Humanité*, tandis que *France nouvelle* réparait cet oubli dans le numéro (daté 29 septembre - 5 octobre) publié après les obsèques de l'ancien *militant*.

Le bannissement de Pavel Kohout

De même, le commentaire laconique *du quotidien communiste* après que Pavel Kohout eut été déchu de sa nationalité (*le Monde* du 10 octobre) n'a pas paru satisfaisant aux intellectuels, qui dénoncent depuis plusieurs mois les poursuites exercées en Tchécoslovaquie contre des personnes qui ne se sont rendues coupables *que de délits d'opinion. Plusieurs* d'entre eux, dont M. Jean Elleinstein, mais aussi MM. Marcel Bluwal et Jean Ferrat, qui n'avaient pas pour habitude de manifester publiquement leurs désaccords, se sont rendus à l'ambassade de Tchécoslovaquie pour y déposer une pétition, initiative dont la presse communiste n'a pas rendu compte. M. Arnaud Spire doit user de beaucoup de subtilité dialectique pour expliquer, dans *l'Humanité* du 16 octobre, que le P.C.F. ne se désintéresse pas des manquements à la démocratie dans les pays de l'Est (lire page 10), tandis que, dans *France nouvelle*, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, se borne à noter, avec satisfaction, que « *le développement des pays socialistes se poursuit* ».

Le réexamen de la loi sur l'avortement a été l'occasion de faire apparaître un autre désaccord entre la direction du P.C.F. et *certains de ses militants*. Une centaine de femmes communistes avaient en effet décidé d'appeler à participer à la manifestation du 6 octobre, dont *l'Humanité* devait rendre compte, en quelques lignes, comme d'un échec. Marcelle Venturini condamne, dans les *Cahiers du communisme*, « *les prises de position irresponsables de milieux gauchistes qui vont à l'encontre de l'intérêt réel des femmes et des couples* ». Il s'agit pour le P.C.F., qui réclame la reconduction de la loi Veil améliorée, notamment par le *remboursement de l'I.V.G.* par la Sécurité sociale, de montrer que cette revendication s'intègre dans un programme social d'ensemble et ne permet pas, comme le pensent certaines militantes, de distinguer le mouvement des femmes au sein des forces populaires que le parti communiste veut *réunir « à la base »*.

Sur toutes ces questions, les militants critiques ont le sentiment d'un décalage entre les intentions affirmées, dans des congrès par exemple, et leur application. Les difficultés rencontrées dans la préparation du *nouvel hebdomadaire* reflètent cette incertitude quant à l'orientation réelle *suivie* par la direction, dont il est impossible de prévoir à quel moment elle décidera de dissiper les ambiguïtés entretenues depuis le vingt-troisième congrès.

PATRICK JARREAU.

Le P.C.F. demande l'extradition de Lischka et de six autres anciens responsables de la Gestapo en France

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a annoncé, lundi 15 octobre, que les familles de victimes communistes des forces *d'occupation allemandes en* France vont se porter partie civile dans le procès des trois responsables de la Gestapo à Paris, *Kurt Lischka, Ernst Heinrichsohn* et Herbert Hagen, qui doit s'ouvrir le 23 *octobre* à Cologne (R.F.A.). Me Jules Borker représentera les familles, au côté de Me Serge Klarsfeld, qui représentera plusieurs familles juives victimes des mêmes individus.

Le parti communiste demande d'autre part, dans une lettre adressée au président de la République, l'extradition des trois accusés de Cologne et des témoins à décharge qu'ils ont fait citer : Karl Kubler, Helmut Knochen, Illers et Laube, tous quatre impliqués *dans les faits* reprochés aux accusés. M. Plissonnier a indiqué que Me Klarsfeld avait communiqué au P.C.F. des documents prouvant que ces quatre personnes sont intervenues dans le choix d'otages fusillés sur ordre de Lischka, et parmi lesquels figuraient de nombreux communistes.

LE P.C.F. ET L'AFFAIRE CHTCHARANSKY

Une mise au point de M. Lederman

A la suite de la lettre de M. Jacques Frémontier, publiée dans le Monde *du 9 octobre et affirmant que M. Charles Lederman, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, n'avait pas participé à la journée de solidarité avec Anatole Chtcharansky organisée le 29 janvier 1978, M. Lederman nous écrit :*

J'ai pris connaissance dans *le Monde* du 9 octobre de la lettre que vous a adressée M. Jacques Frémontier.

J'oppose à ce qu'il écrit sur mon attitude à propos de la journée de solidarité à Chtcharansky le démenti le plus formel.

Par contre, il est parfaitement exact — comme l'a écrit Georges Marchais — que j'ai, à la demande de mon parti, reçu Mme Chtcharansky, et j'ajoute que j'ai été heureux d'avoir à le faire.

Je me suis donc longuement entretenu avec Mme Chtcharansky. Elle m'a dit le drame vécu par son mari et par elle-même. Et nous avons ensemble examiné comment le parti communiste français — à la direction duquel j'ai rendu compte — pouvait l'aider.

Ayant, en tant que communiste, en tant que juif, mené constamment et de manière conséquente le combat contre l'antisémitisme partout où il s'est manifesté et de qui qu'il ait émané, État ou individu, ai-je *besoin de confirmer* ma condamnation sans équivoque du procès dont a été victime Chtcharansky et des atteintes aux droits de la défense auxquelles il a donné lieu ?

BIBLIOGRAPHIE

« Vers quels lendemains » ?

de Jeannette Thorez-Vermeersch

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch adresse une sévère remontrance à la direction du parti communiste, qu'elle estime menacée par le « *révisionnisme* ». « *Dans les dix dernières années, et particulièrement depuis 1972, la direction du P.C.F. a avancé à grands pas sur le chemin de la révision* », écrit la veuve de Maurice Thorez, qui avait elle-même *quitté le bureau politique du parti* communiste en 1968, à la suite de la condamnation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Le P.C.F., estime-t-elle, est sur la voie de la « révision », mais rien d'irréversible n'a été accompli ; il est encore temps de « *redonner au parti communiste sa boussole, le marxisme-léninisme, ce guide pour l'action* ». Dans sa critique de l'eurocommunisme, Mme Thorez-Vermeersch réserve un traitement différent aux partis italien et espagnol et au parti français. C'est que, si le P.C.I. depuis Togliatti et le P.C.E. depuis la mort de Julian Grimau donnaient des signes de déviation par rapport aux dogmes de l'internationalisme prolétarien, le P.C.F. avait été maintenu par Thorez dans la fidélité à la *défense de l'Union soviétique*. Mme Thorez-Vermeersch ne peut pas croire que cette tradition ait perdu toute vitalité.

C'est pourquoi elle dirige ses critiques contre une tendance qui *se manifeste au sein du P.C.F.*, à travers les positions exprimées par M. Jean Elleinstein ou les auteurs de *l'U.R.S.S. et nous*, ou encore à travers l'abandon de la référence au marxisme-léninisme, inscrite dans les statuts du parti jusqu'au congrès de mars dernier.

Pour Mme Thorez-Vermeersch, l'eurocommunisme est une aberration ; l'évolution qu'on résume sous ce terme n'a pas fait gagner au P.C.F. une voix, ni à sa presse un lecteur. « *Quant aux adhérents*, écrit-elle, *si les chiffres avancés actuellement reflètent exactement le nombre actuel des membres du parti possédant leur carte et leurs timbres et fréquentant même irrégulièrement leur cellule, il s'agit là d'une forte augmentation des effectifs. Et il faudrait s'en réjouir si ces adhérents avaient été recrutés sur une base révolutionnaire.* »

Ces analyses n'amènent pas Mme Thorez-Vermeersch à rejeter l'union de la gauche. Elle estime au contraire que « *l'unité des forces de gauche, entre le parti communiste et le parti socialiste, est une stratégie commandée par la réalité historique de la société française* ». Considérant que le P.C.F. doit étudier ses « *propres responsabilités* » dans la rupture de septembre 1977, elle lui reproche notamment son ralliement à la force de frappe, la priorité devant être donnée, selon elle, au désarmement. Elle conclut cependant que le programme commun était « *voué à l'échec* », car les désaccords de fond entre les deux partis se seraient révélés tôt ou tard. Précisant sa pensée — proche, sur ce point, de celle de M. Michel Rocard, — Mme Thorez-Vermeersch a déclaré, dimanche 14 octobre, sur R.T.L., que la gauche aurait eu « *plus de chances* » de l'emporter en mars 1978 si elle s'était donné un programme plus limité que le programme commun signé en 1972. — P. J.

★ *Vers quels lendemains ?* Éditions Hachette, 202 pages.

POLITIQUE

M. Arnaud Spire : le P.C.F. ne renonce pas à critiquer les erreurs et les perversions dans la construction du socialisme

M. Arnaud Spire écrit, dans *l'Humanité* du mardi 16 octobre, que le vingt-deuxième congrès du P.C.F. (février 1976) ayant rejeté *« tout modèle de société socialiste, la notion de modèle est réapparue à front renversé dans la pensée de ceux qui ont fait du socialisme réalisé le modèle de ce que, selon eux, il ne fallait pas faire en France ». « Ainsi,* ajoute-t-il, *s'est constituée une idéologie de l'anti-modèle ; comme si c'était en prenant le contre-pied de ce qui a été fait en Union soviétique, en R.D.A. ou à Cuba, que l'on pouvait arriver à changer l'état de choses existant en France. »*

C'est pourquoi, explique M. Arnaud Spire, le parti communiste a été amené à « *radicaliser* », lors de son vingt-troisième congrès (mai 1979), son rejet des modèles, en condamnant à la fois l'idée d'anti-modèle et l'idée que « *le socialisme dont la France a besoin* » pouvait lui-même constituer un modèle pour d'autres pays. M. Arnaud Spire poursuit :

« Si aucun pays socialiste existant ne constitue un anti-modèle, et si nous ne présentons pas notre choix de socialisme en modèle pour d'autres pays socialistes, ne nous condamnons-nous pas à rester silencieux face à des pratiques avec lesquelles nous sommes en désaccord, même si elles sont menées, ici ou là, au nom même du socialisme ?

» Le vingt-troisième congrès a répondu à cette question : l'enracinement que nous jugeons positif du socialisme, dans des conditions nationales diverses, ne nous amène pas à renoncer à la critique des erreurs, perversions, et autres blocages dans la construction et l'avancement du socialisme. Bien au contraire, en tant que réponse progressive aux besoins concrets des travailleurs d'une nation, le socialisme est porteur d'une exigence démocratique universelle. C'est donc au nom de cette exigence concrète de démocratie, que le socialisme existant lui-même a fait naître et nourri, que nous portons nos critiques. Une critique de l'intérieur en quelque sorte (c'est-à-dire une critique menée d'un point de vue communiste). »

M. JOSPIN : les dirigeants soviétiques ne souhaitent pas une expérience française d'union de la gauche.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, a estimé, lundi 15 octobre : *« Les dirigeants du Kremlin ne paraissent pas souhaiter une expérience d'union de la gauche en France. Cela ne les enthousiasme pas. »*

S'exprimant devant les membres de l'Association de la presse étrangère, il a souligné que *« les responsables soviétiques sont des réalistes refusant toutes les inquiétudes qui pourraient leur être posées face à une telle expérience »*. Il a ajouté : *« Il n'y a pas de contradiction majeure entre le P.C.F. et l'Union soviétique »*. M. Jospin s'est refusé, toutefois, à employer le mot « *inconditionnalité* » en ce qui concerne les rapports du parti français avec Moscou (1).

N.D.L.R. — Deux autres membres du secrétariat national, MM. Jean Poperen et Laurent Fabius, avaient dénoncé, le premier, « *l'inconditionnalité du P.C.F. à l'égard de l'U.R.S.S.* » (*le Monde* du 26 septembre), le second, le fait que le P.C. choisisse « *systématiquement de provilégier la thèse de Moscou* » (*le Monde* du 27 septembre).

POINT DE VUE

Le P.C.F. et le « bilan » des pays socialistes

par YVONNE QUILÈS (*)

COMME bien d'autres communistes, je me suis posé des questions quand, pendant la préparation du XXIII[e] congrès de mon parti, on m'a demandé d'approuver « le bilan globalement positif des pays socialistes ». J'en aurais eu le loisir, j'aurais sûrement trouvé une autre formule pour globaliser mon opinion à ce sujet. Mais, bah ! une formule est une formule et ce qui compte, c'est le contexte dans lequel elle s'inscrit.

Dans ce cas, on pouvait admettre — je l'ai fait — qu'au regard du mouvement historique et du sort de la paix mondiale le camp socialiste, en cassant le monopole et la domination de l'impérialisme, joue un rôle — le superlatif importe peu — positif.

On pourrait lui trouver d'autres mérites, mais l'objet de cet article n'est pas d'équilibrer sempiternellement mon propos. Je veux écrire ce qui m'inquiète. Mais je dénie, à quiconque, le droit d'instruire un procès d'intention à mon égard. On ne me fera pas dire que je souhaite la rupture entre le parti communiste et les pays socialistes. Le XXIII[e] congrès ne le veut pas; moi non plus. D'ailleurs, je n'apprécie guère la désinvolture de camarades, petits et grands, qui passent, avec une facilité époustouflante, du boycottage à la brosse à reluire. Des partis frères, comme on dit, pratiquent, de ce point de vue, depuis longtemps, une politique plus conséquente — ni fer ni velours, — et, ma foi, je n'observe pas que cela nuise à leur image de marque. Donc, on va finir par le savoir, je prends au sérieux le dernier congrès de mon parti. C'est pourquoi je ne supporte pas que les coups de canif lui soient sans cesse donnés.

Cete fois, il s'agit de libertés dans les pays socialistes. Je suis inquiète. De sombres nouvelles ne cessent de nous parvenir d'Union soviétique, de Tchécoslovaquie, de R.D.A., etc.

Cela fait mal, d'autant que la recrudescence des atteintes portées contre les libertés dans ces pays ne soulève pas, de la part de la direction du parti communiste, la riposte adéquate. J'enrage, car il est visible que cette timidité nous interdit même de mener, au nom des libertés, un combat offensif partout où elles sont menacées — et d'abord en France — sous peine de se faire renvoyer à la figure : et si vous commenciez à balayer devant votre porte ! C'est un comble ! C'est aussi un handicap réel.

Certes, je me suis félicitée de la récente libération — sous condition encore — de Rudolph Bahro et Nico Hüber, en R.D.A. Je me suis félicitée aussi des libérations intervenues, en Tchécoslovaquie, au *début du mois de septembre*. J'y vois la preuve que la pression démocratique et internationale paie, mais j'aurais aimé pouvoir crier sur les toits que le parti communiste, sa presse, y avaient pris une part, non pas quelconque, mais essentielle. Hélas !

La responsabilité de désinformer

Je sais, *L'Humanité* publie parfois des informations à cet égard. Je m'en réjouis, tout en trouvant cette joie bien dérisoire, eu égard à la gravité du sujet et à ce qu'il conviendrait de faire. Et puis, c'est rare. En tout cas, plus souvent sous forme de « puces » écrasées dans un coin que de grands titres mobilisateurs, réservés exclusivement au « *bilan globalement positif* ». C'est ainsi que *l'Humanité* du 13 octobre vient de publier, dans sa rubrique « En bref », une nouvelle à chercher à la loupe, sans titre — comme, par hasard, c'est la seule — selon laquelle : *« Le procès de six membres du comité pour la défense de personnes injustement poursuivies : Peter Uhl, Vaclav Banda, Jiri Dienstbier, Vaclav Havel, Otta Benorava et Dana Nemcova, s'ouvrira, le 22 octobre, devant le tribunal municipal de Prague... »*

J'ai discuté récemment avec un communiste qui ne lit que « *son Huma* ». J'ai été littéralement effarée par son ignorance crasse, à ce propos. Il ne savait pas que les visas sont refusés aux avocats communistes français choisis par les familles des victimes. Il ne savait pas que de très nombreux intellectuels communistes, de sensibilités diverses, étaient mobilisés pour protester contre l'ouverture de ce procès, réclamer l'abandon de toutes poursuites pour délit d'opinion et exiger, en tout cas, la garantie d'un procès équitable. Il ne savait rien. Hormis, effectivement, que la question du socialisme et de la démocratie avait été au centre du XXIII[e] congrès. Comment la direction de mon parti, qui prend la responsabilité de désinformer, à ce point, de tels camarades, peut-elle attendre d'eux qu'ils défendent avec efficacité et conviction ce que Charles Fiterman (1) a nommé, dans un éditorial, paru cet été, dans *l'Humanité* : « L'intégrale du XXIII[e] congrès » ?

On le sait très bien, depuis le temps. C'est là que l'on nous attend au virage. C'est là que l'on nous juge, non sans légitimité. C'est là qu'est notre talon d'Achille. *La* lutte pour les libertés ne se règle pas en une fois et une fois pour toutes.

Le XXIII[e] congrès n'a pas arrêté son analyse au « bilan globalement positif ». Il nous a engagés à considérer « *comme notre droit et notre devoir d'exprimer publiquement notre désaccord avec des mesures qui attentent aux libertés d'opinion, d'expression ou de création...* », dans les pays socialistes comme ailleurs. Il a estimé qu'il existait, encore, en Union soviétique et d'autres pays socialistes, « *une méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur...* ». Il a légitimement précisé que, s'il n'y avait pas de modèle en la matière, « *la démocratisation progressive (...) constitue une composante universellement nécessaire du socialisme* ».

Une position insoutenable

Une fois encore, je pose la question : la direction de mon parti, qui prend sans cesse le soin d'affirmer que « *les libertés ne se divisent pas* », prend-elle ces encouragements au sérieux ? Une fois encore, je demande : existe-t-il des tranches de congrès que l'on exhibe et d'autres que l'on met au réfrigérateur ? C'est parce que je me fais une haute idée du socialisme que je suis et serai toujours davantage exigeante. L'honneur de notre parti, du camp socialiste, nous désigne comme les défenseurs d'avant-garde des libertés, partout où elles sont menacées, supprimées. Au lieu de cela, nous nous laissons acculer. Au lieu de cela, depuis le début de l'été, on nous dit : la direction du parti effectue des démarches *privées*, si elles n'aboutissent pas, on verra ce que l'on verra. C'est louable si cela constitue une mesure parmi d'autres, mais ce n'est pas acceptable, si tout se ramène à des entretiens confidentiels entre initiés et sert d'argument pour demander aux communistes de rester passifs. On répond aussi : la position du parti communiste est bien connue. Ce n'est pas *suffisant*. La liberté, obsession et nécessité essentielle de notre monde moderne, a besoin d'autre chose que d'une déclaration-parapluie — solde de tout compte — qu'il suffit de rappeler à l'occasion. On affirme encore que le socialisme ne peut être le même à Moscou qu'à Paris. Ce n'est pas une raison pour ne pas ajouter qu'à Moscou comme à Paris, la démocratie doit servir de modèle.

Je n'ai pas le cœur de dresser une liste exhaustive des interdits de travail, des privations de nationalité, des emprisonnements pour « motif politique », des internements abusifs dans les hôpitaux psychiatriques, des entraves aux libertés de création, etc., qui ne cessent, les lecteurs et les lectrices du *Monde*, d'ailleurs, le savent bien, d'augmenter, dans certains pays socialistes, en cet été et cet automne 1979.

Dans une correspondance entre eux et Georges Marchais, Harris et Sédouy (2) ont posé des questions précises à propos de la justice soviétique qui poursuit et persécute de nombreux juifs. Ils ont fait état d'un poème antisémite, particulièrement infâme, publié librement, en 1974, en U.R.S.S. Qu'attend la direction du P.C. pour démentir ou confirmer ? L'avocat communiste, M[e] Rappaport (3) a confirmé l'étendue de l'antisémitisme dans ce pays, affirmé que de tels écrits — et il y en a de plus récents — ne peuvent être publiés sans l'aval des autorités. Qu'attend-on pour le démentir ou lui donner raison ? Amnesty International a déclaré s'occuper du dossier de trois cents personnes détenues, en U.R.S.S., pour « délit d'opinion » Qu'attend-on ? Le peintre soviétique Syssolev se cache parce qu'il est recherché *par* les autorités pour peintures subversives. Qu'attend-on ? L'écrivain Pavel Kohout est déchu de sa nationalité et ne peut rentrer à Prague, comme il le souhaite. Qu'attend-on ? Le sociologue Rudolf Battek est arrêté, à nouveau, le 1[er] octobre, à Prague, pour avoir défendu des personnes injustement poursuivies. Qu'attend-on ? En R.D.A., une campagne est engagée contre des écrivains contestataires et des journalistes étrangers. Qu'attend-on ? Pire même, dans ce dernier pays, la loi restreignant les contacts avec l'Occident est entrée en vigueur le 1[er] août : tout citoyen fournissant à des organes de presse des informations susceptibles de mettre en danger les intérêts de la R.D.A. risque douze ans de prison. Les écrivains publiant en dehors de leur pays, encourrent cinq ans de détention, etc. Qu'attend-on pour exiger que cette loi, la plus attentatoire, à ma connaissance, aux libertés privées les plus élémentaires, soit abolie ? Non. Se contenter, sur un sujet aussi grave, d'une quasi-inaction devient une position insoutenable.

Depuis quelques mois, une intense activité internationale règne entre partis communistes. Leurs dirigeants se rencontrent, et tant mieux. Je l'ai dit : le refus passé d'être représentés, au plus haut niveau, dans certains congrès ou visites m'a toujours paru un peu léger. Mais, pour y faire quoi ? En tant que communiste de la base, je le demande et j'ai le droit de le demander. Charles Fiterman, Maxime Gremetz (4) conduisent une délégation en U.R.S.S., tant mieux. Paul Laurent (5) en a conduit une autre en Pologne. Tant mieux ! Mais je réclame mon droit à l'information que, de congrès en congrès, on assure perfectionner. Je réclame que mes dirigeants soient les ambassadeurs du XXIII[e] congrès. Je réclame que leurs conversations, leurs décisions soient portées à ma connaissance. Il serait question d'une prochaine rencontre entre Georges Marchais et Léonid Brejnev. Tant mieux ! Mais je réclame, comme l'a conseillé dernièrement mon secrétaire général, que tout *ne se passe pas, ne se règle pas*, au niveau des états-majors. Je réclame que l'on reconnaisse mon droit à la responsabilité. Je réclame que l'on s'adresse à mon intelligence. Je réclame que notre lutte pour les libertés dans les pays socialistes sorte de sa quasi-clandestinité, soit conduite résolument et fasse l'objet, comme *la recommandé* le XXIII[e] congrès, d'une union et d'une action à la base : sans concessions ! On ne compose pas sur ce terrain de classe. Je réclame que l'on en finisse avec les hésitations, les faux-fuyants, la passivité, la politique du secret.

C'est bon pour un pouvoir autoritaire, ce *ne l'est* pas pour un parti démocratique.

Je réclame « l'intégrale du XXIII[e] congrès ».

(*) Membre du P.C.F., ancienne rédactrice en chef de *France nouvelle*.

(1) Membre du secrétariat national du P.C.F.

(2) *Le Monde* du 2 octobre 1979.

(3) *Le Monde* du 9 octobre 1979.

(4) Membre du secrétariat du P.C.F.

(5) Membre du secrétariat du P.C.F.

LA RÉUNION DU CONSEIL SUPÉRIEUR

Mon ministère doit être une administration au service des Français de l'étranger

déclare au « Monde » M. François-Poncet

Voici le texte de l'interview que M. François-Poncet a accordée au « Monde » à l'occasion de la session du Conseil supérieur des Français à l'étranger

« Vous avez récemment remplacé la direction des affaires consulaires de votre ministère par une « direction des Français à l'étranger ». En quoi ces Français seront-ils mieux servis ?

— Autrefois les Français de l'étranger formaient des colonies sédentaires, ils s'enracinaient parfois sans esprit de retour, attendant surtout de leur pays d'origine une protection en cas de besoin. Aujourd'hui les Français partent, avec leur famille, pour des séjours de trois ou quatre ans, le temps d'un contrat. Ils attendent de nous des services sociaux, culturels, scolaires, une information, etc., qui entretiennent leur appartenance à la collectivité française et ménagent leur réinsertion à leur retour. Ils veulent continuer à bénéficier de la Sécurité sociale, assurer à leurs enfants la même scolarité en France. Le ministère des affaires étrangères était essentiellement une administration de négociation, non une administration de services et de gestion. C'est ce qui doit changer, à Paris comme dans les ambassades et les consulats.

— Avez-vous un bureau d'accueil à Paris pour les Français de l'étranger ?

— Bien sûr. Ce ministère n'était pas fait pour le public. Il faudra qu'il ait une façade sur rue. Nous avons déjà une « cellule de crise », pour laquelle un bâtiment est en cours d'achèvement, capable de traiter tous les aspects d'événements subits et de s'occuper des Français qui en sont victimes. Elle a déjà fonctionné lors des événements du Tchad. Mais il faut aussi que les Français soient accueillis lorsque leurs affaires courantes sont en cause.

La scolarisation

— Quelles suites avez-vous données aux vœux présentés l'an dernier par le C.S.F.E. ?

— Des décrets sont en cours d'élaboration pour que les salariés qui en étaient encore exclus bénéficient de la loi de 1976 sur la protection sociale des Français travaillant à l'étranger. L'extension aux non-salariés expatriés, que demande le Conseil, nécessite des textes législatifs nouveaux. Le principe de cette extension est admis. Un projet de loi sera soumis au Parlement dans les prochains mois.

» Le Conseil demande aussi que dans chaque territoire l'État français consacre à la scolarisation une somme équivalente par enfant de celle qui est consacrée en France. C'est une revendication très forte. La scolarisation, et il faut s'en féliciter, est ce qui préoccupe le plus les expatriés. L'accès égal à l'école gratuite est en outre un vieux principe républicain. Mais il ne faut pas se dissimuler que sa mise en œuvre à l'étranger est difficile. Juridiquement, la loi est territoriale ; financièrement, la scolarisation coûte cher. La gratuité de l'enseignement français n'est pas extensible au monde entier.

Que signifie « équivalence » ? Le coût de l'enseignement n'est pas le même partout. Les parents trouvent qu'ils payent parfois cher pour envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, dont nous entretenons un réseau considérable. Cependant, l'État dépense 4 050 F par an pour un élève scolarisé en France, et 4 800 F pour la scolarisation de cet élève à l'étranger ; donc plus.

» Il faut aussi tenir compte du fait que les Français travaillant à l'étranger reçoivent de leur employeur des indemnités spéciales, précisément pour faire face à ce genre de dépense. Cela dit, il arrive que des familles ont des difficultés. Le mieux, à mon avis, est de les résoudre par des bourses.

» Le Conseil demande l'extension à l'étranger de la loi Guermeur d'aide aux établissements privés. Mais là aussi la loi est territoriale et nous disposons d'autres moyens pour aider ces établissements. En 1979, l'éducation nationale leur a consacré près de 13 millions de francs, le Quai d'Orsay plus de 25 millions de francs.

» Ma plus grande préoccupation dans ce domaine est d'adapter la géographie scolaire à la répartition très fluctuante des populations françaises. Dans les États du Golfe, le nombre des Français a augmenté de 1 000 % en quelques années. Mon souci le plus immédiat serait d'ouvrir un lycée français à Singapour. Ça ne peut se faire en un jour.

» Enfin, le Conseil demandait aussi l'accroissement du fonds d'aide d'urgence aux Français victimes de troubles. Créé cette année, ce fonds est doté de 1 million de francs, somme qui a été suffisante. Je n'ai donc pas demandé son augmentation.

— Toute amélioration du sort des Français à l'étranger exige malgré tout des crédits supplémentaires. Les aurez-vous dans le budget 1980 ?

— Oui. C'est l'aspect du budget sur lequel j'ai mis l'accent. Depuis que nous avons obtenu qu'un effort de redressement budgétaire soit fait pour le Quai d'Orsay, nous le faisons plus particulièrement porter chaque année sur un domaine précis. Alors que mon budget augmentera de 14,7 % en 1980, le montant global des crédits consacrés aux Français de l'étranger augmentera de 16,5 %.

— Le vote des Français a suscité beaucoup de remous lors des élections législatives de 1978, beaucoup moins pour les élections européennes de 1979. Les Français voteront encore en 1981.

— Le scrutin des présidentielles ne devrait pas soulever plus de difficultés que celui des élections européennes. La France formant une circonscription unique, l'inscription des expatriés ne pose pas de problème.

Des diplomates de toutes tendances

— Comment vous expliquez-vous que tant de Français de l'étranger se soient abstenus aux élections européennes, et que la majorité ait obtenu auprès d'eux de bien meilleurs résultats qu'en France ?

— Il y a environ 1,3 million de Français à l'étranger, mais les trois quarts seulement sont immatriculés dans les consulats. 550 000 à 600 000 sont en âge de voter ; 180 000 environ l'ont fait aux présidentielles, soit par correspondance, soit dans les ambassades et les consultats. Un certain rodage est nécessaire. Les Français de l'étranger n'ont pas encore l'habitude du bulletin de vote.

» Quant au succès de la majorité, ce n'est évidemment pas moi qui le trouverai anormal. Instinctivement, les Français répugnent, et c'est heureux, à critiquer leur gouvernement quel qu'il soit, hors de France, par patriotisme naturel. Permettez-moi d'ajouter que, en l'occurrence, le recul, la comparaison avec l'environnement leur donnent une image plus juste de l'action du gouvernement que celle qu'en ont certains Français en France !

» J'exclus en tout cas que mon administration ait eu lors des dernières élections une attitude partisane. Il y a, à l'étranger, des diplomates français de toutes tendances. Pour les législatives, où l'inscription des Français de l'étranger dans les circonscriptions métropolitaines a donné lieu à tant de controverses, quinze mille quatre cent neuf cas ont été portés devant les tribunaux qui ont jugé ce recours fondé dans moins de 15 % d'entre eux.

» Sans doute devrons-nous améliorer l'information préélectorale pour mieux sensibiliser les électeurs. Mais les partis qui fournissent souvent leur documentation au dernier moment sont pour quelque chose dans cette insuffisance.

— Il reste que la loi de 1977 qui accorde aux Français de l'étranger le privilège de choisir leur circonscription pour les élections législatives est discutable.

— Il faudrait traiter cette affaire à froid. A titre personnel, non comme membre du gouvernement qui n'en a pas délibéré, je pense qu'il vaudrait sans doute mieux que les Français de l'étranger aient des députés à eux, comme ils ont des sénateurs. Mais cela soulève des difficultés juridiques, ne serait-ce que du fait que certains pays refusent qu'une administration étrangère organise un scrutin chez eux.

— Quelles autres mesures envisagez-vous d'introduire pour les Français de l'étranger ?

— Le cas des femmes doit être plus particulièrement examiné. Il est significatif, par exemple, que des diplomates répugnent à accepter des postes à l'étranger à cause de leurs femmes, dont beaucoup ont un travail en France. Je voudrais que le Conseil supérieur s'intéresse au problème des femmes. Comme je nomme un certain nombre de ses membres, je nommerai des femmes. »

(Propos recueillis par
MAURICE DELARUE.)

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET

M. Icart (U.D.F.) invite l'État à réduire ses dépenses

La discussion du budget pour 1980 devait s'ouvrir mardi 16 octobre à l'Assemblée nationale par le rapport de M. Icart (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, qui souligne que les mesures de modération « ne sauraient se limiter aux seuls salaires », et invite l'Etat à réduire ses dépenses. C'est M. Papon, ministre du budget, qui devait répondre au député des Alpes-Maritimes et présenter la politique économique et sociale du gouvernement, le premier ministre ne *devant pas intervenir lors de la discussion* générale. Celle-ci débutera par l'examen d'une question préalable que défendra, au nom du parti communiste, M. Georges Marchais, et auquel répondra M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. Ce n'est que mercredi après-midi, après les questions au gouvernement, qu'interviendront les quatre principaux acteurs des différents groupes : MM. Jacques Chirac (R.P.R.), Laurent Fabius (P.S.), Edmond Alphandery (U.D.F.) et Roger Combrisson (P.C.).

La première partie de la loi de finances, qui *concerne les recettes du budget de l'Etat*, doit s'achever dans la nuit de vendredi à samedi, et c'est à partir de lundi 22 octobre que les députés examineront les différents fascicules budgétaires.

Budget d'austérité, la loi de finances pour 1980, qui accuse un déficit prévisionnel d'environ 31 milliards de francs, a été sévèrement critiquée lors de son examen par la commission des finances de l'Assemblée nationale tant par les membres de l'opposition que par ceux du groupe R.P.R. Le barème de l'impôt sur le revenu a été repoussé par la commission, qui a adopté, d'autre part, trois amendements importants : le premier prévoit que l'Etat devra réaliser 2 milliards d'économies pour 1980 (et non 200 millions, comme le prévoit le projet) ; le second tend à supprimer l'assujettissement à *l'impôt sur les sociétés des caisses de* Crédit mutuel ; le troisième vise à supprimer le plafonnement à 1 million de francs du montant des biens pouvant bénéficier d'exonération des droits de mutation.

La discussion budgétaire sera également rendue difficile par la menace, lancée par le groupe R.P.R., de ne pas voter un budget qui ne serait pas « singulièrement modifié ». Les gaullistes, on le sait, outre une réduction des dépenses de l'Etat, demandent notamment que le gouvernement soumette chaque année au vote du Parlement le budget social de la nation, *selon des conditions qui devront être présentées* lors de la discussion budgétaire. Marquée par un « certain immobilisme » pour le R.P.R., « budget d'austérité, de chômage, d'inflation » pour le parti communiste, la loi de finances ne contient, aux yeux des socialistes », ni véritable action volontariste ni réformes de fond ».

Dans son rapport au nom de la commission des finances, M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général, évoque notamment la *« sensibilité particulière »* de la France à la crise, du fait de l' *« hétérogénéité des structures de production »*, qui *« favorise l'alignement des prix sur ceux des entreprises marginales, née des rentes de situation plus ou moins durables pour les mieux placées dans les filières de production et de commercialisation, et défavorise celles qui sont les plus exposées à la concurrence interne ou externe. »*

M. Icart déclare d'autre part : *« Il semble que l'on soit entré dans la période de fin des grands projets et des grands mouvements industriels qui ont caractérisé les années 60. »* Il ajoute : *« La France se trouve donc contrainte, avec un certain décalage par rapport aux autres grands pays industriels de l'O.C.D.E., à acquérir en profondeur une discipline de la croissance lente (...)*

» Le progrès social devient plus délicat à promouvoir. La progression du pouvoir d'achat est nécessairement moindre, et, en cas de crise interne ou externe, elle devient faible, voire nulle ou même en réduction pour certaines catégories. La réduction des inégalités, la répartition de la charge fiscale deviennent plus difficiles, et l'action pour les catégories les plus faibles, salariés du bas de l'échelle et personnes âgées notamment, plus malaisée car elle exige davantage de sacrifices de la part des catégories les plus favorisées. »

Le rapporteur général évalue ensuite les effets de la politique de M. Barre. Il observe notamment : *« Si la masse monétaire a été contenue en 1978 dans des limites très proches de celles qu'avait voulues le gouvernement, il semble en revanche que pour 1979 la norme fixée sera dépassée. Poser le problème de l'évolution de la masse monétaire ne revient-il pas à poser, au moins pour une part, celui du financement du déficit budgétaire ?*

» Le solde d'exécution des lois de finances, par son ampleur, est de nature à constituer un facteur important de l'évolution de la masse monétaire. Or la limitation de la progression de celle-ci est indispensable dans la lutte contre l'inflation. De ce point de vue, les modalités de financement de découverts budgétaires sont moins que jamais indifférentes. »

M. Icart estime que *« la modération de la progression des salaires constitue une condition importante de l'adaptation de l'appareil industriel aux nouvelles exigences de l'environnement international »*, mais qu'*« une limitation trop rigoureuse des salaires provoquerait le fléchissement de la consommation, dont les perspectives d'évolution ne paraissent pas particulièrement favorables, et, par voie de conséquence, une diminution du niveau de l'activité économique »*. Il note que les mesures de modération, en matière de rémunérations, *« ne sauraient se limiter aux seuls salaires »*, et il constate que les résultats obtenus jusqu'à présent ont *« permis d'améliorer la situation financière des entreprises »*, mais n'ont pas entraîné *« une reprise significative de l'investissement »*.

Abordant le problème des réformes de structure, le rapporteur général évoque le cas de la sidérurgie. Il déclare : *« Les restructurations intervenant dans ces conditions s'apparentent davantage à un sauvetage, au demeurant impératif, qu'à une véritable volonté de réforme. Leur coût financier, leurs graves conséquences sociales, l'incertitude qui subsiste quant à leurs résultats sont le prix d'une imprévision qui confine à l'aveuglement ou de l'impuissance à maîtriser des évolutions pourtant inéluctables. L'expérience de la sidérurgie rappelle à la lucidité et à la fermeté pour éviter que d'autres secteurs industriels, sous l'effet notamment des transformations de l'économie mondiale, ne soient l'objet d'une semblable expérience. »*

Constatant que *« depuis plusieurs années, le secteur industriel n'est plus créateur d'emplois »*, tandis que plus de 300.000 emplois publics ont été créés entre 1973 et 1979, M. Icart se déclare cependant réservé sur les projets de créations d'emplois collectifs. *« Il est certes séduisant*, déclare-t-il, *de compenser, dans la situation de chômage que nous connaissons, la défaillance de l'industrie par la création d'emplois publics, mais il n'est pas certain qu'une telle politique se révèle bénéfique à long terme. Il semble que la création d'un emploi nouveau dans le secteur public ait un coût global, investissement compris, inférieur à celui de la création d'un emploi nouveau dans l'industrie. Mais il convient de garder présent à l'esprit que la productivité de l'un et de l'autre est différente, que les emplois budgétaires sont dans l'ensemble générateurs de charges permanentes qui s'inscrivent durablement dans les comptes publics et qui augmentent de manière inéluctable, et que tout développement des services collectifs suppose, en raison de la limitation des ressources, un arbitrage au détriment des secteurs productifs. »*

Le rapporteur général préconise au contraire de réduire les dépenses de l'Etat. Il déclare : *« Le gouvernement, dans la loi de finances pour 1980, présente comme un effort digne d'être souligné une mesure d'économie forfaitaire de 1 % sur les dépenses de fonctionnement courant. Il ne s'agit pas ici de brocarder une disposition qui sera, dans bien des cas, très contraignante. D'un autre point de vue, il s'agit de s'interroger sur la validité de la méthode... »*

DANS LES VOSGES

L'U.D.F. s'étonne d'un appel aux socialistes lancé par M. Poncelet (R.P.R.)

De notre correspondant

Epinal. — Un discours prononcé, samedi 13 octobre, à Nayemont-les-Fosses (Vosges) par M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R., président du conseil général des Vosges, à l'occasion d'une manifestation organisée par la Fédération des clubs Léo-Lagrange, et en présence de M. Christian Pierret, député socialiste, provoque une réaction assez vive de la fédération des Vosges de l'U.D.F.

S'adressant à M. Pierret, M. Poncelet avait déclaré : *« Je pense que moi, élu gaulliste, ai le même idéal que vous, c'est-à-dire œuvrer pour le bien-être de notre population. Il reste à nous convaincre que les réalités actuelles doivent nous rapprocher. »*

Interrogé sur la portée de cet « appel » aux socialistes, M. Pierret avait noté : *« Il reste à analyser la portée politique concrète de cette déclaration, tant au niveau local que national. »* Quant à M. Mauroy, député et maire de Lille, président de la Fédération des clubs Léo-Lagrange, il avait répondu : *« Des hommes mal à l'aise à droite ? C'est leur affaire, pas la mienne »*, ajoutant toutefois que le discours de M. Poncelet ne lui créait *« aucun embarras »* et souhaitant *« que le président du conseil général ne reste pas isolé »*.

A l'U.D.F., où certains pensent que MM. Mauroy et Poncelet ont pu avoir des contacts discrets, on souligne *« avec une stupéfaction amusée la présence singulière, une nouvelle fois, d'un parlementaire de la majorité »* à des manifestations socialistes.

Pour M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel et conseiller général U.D.F. de Provenchère-sur-Fave, les propos de M. Poncelet constituent *« une manœuvre subalterne »*.

De son côté, M. René Martin, secrétaire de la fédération départementale du P.C., a estimé que le P.S. et notamment M. Pierret *« se placent dans le jeu des manœuvres de M. Poncelet »*. Selon lui, le député socialiste, *« par son action apporte son soutien à la recherche du consensus prôné par une partie de la majorité »*.

YVAN COLIN.

M. DELORS plaide pour « un sursaut national »

M. Jacques Delors, membre socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes, a estimé, dimanche 14 octobre à Bourg-en-Bresse, à l'occasion de la Fête de la rose qu'il est possible *« d'obtenir un sursaut national à condition de réunir deux conditions majeures : le réalisme économique et l'appui des forces vives de la nation »*. Il a indiqué : *« le réalisme économique passe par la lente reconquête de notre marché intérieur car la prospérité interne est le meilleur support pour nos industries qui doivent se battre à l'extérieur et développer leurs exportations. L'appui des forces vives : le président de la République et le premier ministre en appellent au consensus. Mais le consensus se mérite. Comment le pouvoir pourrait-il l'obtenir alors qu'il nous annonce depuis cinq ans des réformes sociales qu'il ne fait pas ?*

» Ce sursaut national doit venir le plus vite possible, avant qu'il ne soit trop tard. Contrairement à ce que disent certains mauvais bergers de droite comme de gauche, la construction européenne n'est pas un obstacle, elle pourrait être un appui pour une France volontaire et internationaliste selon la grande tradition socialiste. L'Europe est une dimension essentielle de nos luttes. »

D'autre part, M. André Laignel, délégué à la décentralisation, a présenté le projet de *« loi fondamentale »* du P.S. sur ce sujet. Ce texte comporte cinq propositions de loi, dont une loi organique portant sur la décentralisation des pouvoirs de l'Etat. Les quatre autres visent la transformation et l'organisation de la région, la réforme des finances locales, le statut des élus locaux et régionaux et enfin le statut des agents des collectivités locales.

Dans l'Isère

M. LOUIS MERMAZ MÈNE L'OFFENSIVE CONTRE LES MINORITAIRES DU P.S.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La désignation, samedi 13 octobre, des nouveaux membres du comité et du bureau de l'Union départementale des élus socialistes et républicains de l'Isère a été l'occasion d'un sérieux affrontement entre les représentants de la majorité et ceux de la minorité du parti socialiste. Les premiers, conduits par M. Louis Mermaz, maire de Vienne et député, ont demandé que l'Union des élus reflète la composition de la fédération, particulièrement favorable à M. Mitterrand.

Cette application de la représentation proportionnelle a surpris. M. Verlhac, premier adjoint au maire de Grenoble, a indiqué : *« Cette attitude de la majorité hostile à tout compromis est tout à fait dommageable pour l'unité du parti dans la mesure où, jusqu'à maintenant, on n'avait jamais pris en compte, au sein de la Fédération des élus socialistes et républicains, les problèmes de tendances. »*

Ainsi, dans l'Isère, depuis 1977, la présidence de l'union était assurée par un *« rocardien »*, M. Bernard Montergnole. *« Nous étions tout prêts à composer un nouveau bureau non pas en fonction des tendances, mais des possibilités de travail des uns et des autres »*, a ajouté M. Verlhac.

Les partisans de M. Michel Rocard et de M. Pierre Mauroy trouvaient, d'autre part, *« inacceptable »* que le courant du maire de Lille n'ait aucun représentant au sein du bureau de l'union, alors que le président national de la Fédération des élus socialistes et républicains, M. Hubert Dubedout, proche de M. Mauroy, est un élu de l'Isère.

Les représentants des courants minoritaires ont donc refusé de prendre part au vote, et Mme Aline Haberer (courant Mitterrand), conseillère municipale d'Allevard, a été élue.

A l'issue de cette réunion, qualifiée de part et d'autre de *« tendue »*, M. Mermaz a rappelé que le secrétariat national du parti socialiste souhaite faire respecter partout le principe de la proportionnelle, et notamment au sein de la direction de la Fédération des élus socialistes et républicains, dont le congrès se tiendra les 3 et 4 novembre prochain à Arras. L'offensive de M. Mermaz contre les courants minoritaires préfigure l'attitude des amis de M. Mitterrand dans la bataille qui s'engage pour le contrôle de cette fédération des élus. — C. F.

L'affaire des diamants

M. DOMINATI : une machination de l'opposition.

Dans une déclaration rendue publique lundi 15 octobre et faite devant la convention départementale du parti républicain réunie à Antibes, M. Jacques Dominati (P.R.), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a estimé notamment, sans faire explicitement référence à l' « affaire des diamants », que ceux « *qui croient obtenir par quelque machination ce qu'ils ne peuvent plus attendre de l'élection se trompent* ». « *Faute d'espérer battre en 1981 le président de la République, voilà qu'ils cherchent à atteindre sa personne et son image. C'est la preuve d'un désarroi et le signe d'un désespoir.* »

M. FILLIOUD (P.S.) : parlez ou partez !

M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme, écrit dans *Riposte*, le « quotidien de poche du parti socialiste » : *« M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a démenti la présence d'agents de ses services lors du déménagement du palais de Bérengo. Il a nié que le but de l'opération était de faire disparaitre des archives supposées compromettantes. Mais s'il n'y avait pas là des diplomates, il y avait bien des soldats. Ils y étaient. On les a vus. M. Peyrefitte l'a reconnu. Alors c'est au ministre de la défense de parler. Que faisaient là ses hommes ? Sur ordre de qui ? Pour quelle mission ? Qu'ont-ils transporté ? Vers quelle destination ?*

» Dès le début de cette triste affaire, M. François Mitterrand demandait la démission de ceux qui y avaient trempé. Sauf s'ils pouvaient se disculper. Nous vous le redisons, messieurs : parlez ou partez. »

● *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, a été reçue pendant une heure, lundi après-midi 15 octobre, par M. Raymond Barre. Au terme de cette entrevue, Mme Veil a indiqué qu'elle s'était entretenue avec le premier ministre des questions européennes et de celles relevant du conseil d'information électronucléaire.

DÉFENSE

La France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne élaborent de nouveaux projets communs d'armements

Hambourg *(A.F.P.)*. — Les réglementations fixant la prochaine phase de coopération entre l'Allemagne fédérale, la France et la Grande-Bretagne en matière de chars de combat et d'engins tactiques téléguidés ont fait l'objet d'un accord signé, lundi 15 octobre, à Hambourg, par le ministre ouest-allemand de la défense, M. Hans Apel, et ses homologues français et britannique, MM. Yvon Bourges et Francis Pym.

La République fédérale d'Allemagne et la France envisagent, on le sait (*le Monde* du 1er février), la production en commun d'éléments ou de pièces d'un nouveau char de combat, mais la Grande-Bretagne semble, pour sa part, vouloir faire cavalier seul avec son propre modèle de blindé. Les trois pays souhaitent, enfin, donner des successeurs à leurs missiles anti-chars, anti-aériens et anti-surface en service dans leurs armées respectives. Mais tous ces projets de coopération ne verraient pas le jour avant 1985-1990.

Dans un communiqué commun rendu public à l'issue de leur rencontre, qui s'inscrivait dans le cadre de leurs réunions trilatérales *annuelles (1), les trois ministres* se sont, en outre, félicités des discussions entre des responsables industriels sur les possibilités de coopération à la fabrication d'un avion tactique de combat répondant aux besoins de leurs forces armées.

Dans les années 90, il s'agira de remplacer, dans les trois armées de l'air concernées, des avions de combat, comme le Harrier britannique, le Jaguar franco-britannique ou les F-104 et Phantom ouest-allemands, qui sont en service depuis quelques années. Depuis plusieurs mois, les états-majors des trois pays ont tenté de rapprocher leurs points de vue techniques sur les caractéristiques et les performances attendues de l'avion, connu à l'origine sous la dénomination du projet AST-403 (Air Staff Target) au Royaume-Uni.

Il semble, néanmoins, que les états-majors aient beaucoup de difficultés à harmoniser leurs conceptions, puisque, pour ne prendre que l'exemple de la Royal Air Force, les Britanniques paraissent aujourd'hui souhaiter disposer à terme de deux avions différents pour remplacer, à la fois, l'avion à décollage vertical Harrier et l'avion tactique du modèle Jaguar.

Des conceptions difficiles à harmoniser

D'autre part, l'une des difficultés majeures de cette coopération réside dans le fait que les industriels de chacun des trois pays s'estiment en mesure d'être le maître d'œuvre de l'opération. C'est le cas, plus spécialement, pour les constructeurs aéronautiques de la France et de la Grande-Bretagne, où tant la SNECMA et Dassault-Breguet que Rolls-Royce et British Aerospace ont la technologie suffisante pour développer, par eux-mêmes, ce nouvel avion tactique.

Le communiqué publié lundi 15 octobre à Hambourg indique que les ministres ont aussi évoqué la coopération dans le domaine de la fabrication des hélicoptères. Une répartition des tâches est prévue entre le Royaume-Uni (qui pourrait concevoir un hélicoptère embarqué à bord de navires de guerre), l'Allemagne fédérale (qui s'intéresse au développement d'un hélicoptère anti-chars tous temps) et la France (qui met au point un hélicoptère de transport tactique, le Super-Puma).

La prochaine rencontre des ministres de la défense aura lieu en France en 1980. Mais, ce mardi 16 octobre, les trois ministres devaient visiter une école militaire à Munster et assister à un exercice de la Bundeswehr.

(1) Une première rencontre a eu lieu en 1977 en France et une autre en 1978 en Grande-Bretagne.

Avec la réorganisation en cours de la garde républicaine

Le chef de l'État disposera d'une unité d'élite pour les services d'honneur et de sécurité à l'Élysée

Au terme d'une réorganisation en cours et à laquelle M. Giscard d'Estaing a attaché une attention particulière, la présidence de la République disposera d'un régiment d'infanterie — environ huit cent quarante hommes — de la garde républicaine pour tous les services et de sécurité propres à l'Elysée.

Cette mesure est l'aboutissement d'une vaste réorganisation engagée, sur les directives du chef de l'Etat, par le ministère de la défense pour redéfinir les missions de l'ancienne garde républicaine de Paris (G.R.P.), améliorer la qualification opérationnelle des personnels et modifier les structures précédentes de ce corps.

Héritière depuis près de cinq siècles des chevaliers du guet ou des *archers royaux, la garde républicaine* de Paris, plusieurs fois dissoute et recréée par les différents régimes que la France a connus, a, il y a quelques mois à peine, perdu, avec beaucoup de discrétion, une partie de sa dénomination pour s'appeler, aujourd'hui, garde républicaine, sans aucune référence à Paris.

D'aucuns ont vu dans ce changement de dénomination les « retombées » indirectes du différend politique qui a longtemps opposé le maire de Paris, M. Chirac, au président de la République, après le départ de Matignon de l'ancien premier ministre et son élection dans la capitale.

A la direction de la gendarmerie nationale, de laquelle relève la garde républicaine, on s'empresse d'indiquer qu'une telle interprétation sur le changement de nom de l'ancienne G.R.P. serait « *abusive* ». On précise que si cette unité — forte au total de trois mille officiers et sous-officiers et de cinq cent trente chevaux pour le régiment de cavalerie — a perdu son nom d'origine, c'est parce que le président de la République a considéré qu'il s'agissait d'un corps à vocation plus générale, dont les compétences et les missions dépassent, de loin, les limites géographiques de la seule ville de Paris.

Entreprise à la demande de l'Elysée, qui a même veillé aux détails vestimentaires, la réorganisation, en cours, de la garde républicaine vise à mieux différencier que par le passé les missions attribuées aux deux régiments d'infanterie, comme le révèle dans le dernier numéro du mensuel *Armées d'aujourd'hui* le général René Personnier, qui commande le corps.

Constituée par un bataillon à trois compagnies et une batterie-fanfare, la compagnie de sécurité de la présidence de la République, un escadron motocycliste et une section dite hors rang, cette formation a pour mission exclusive l'exécution des services d'honneur et de sécurité de l'Elysée. Cette unité est le 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine.

Un entraînement spécial

Ses seize officiers et huit cent vingt-deux sous-officiers seront sélectionnés, pour leur présentation physique, et ils seront spécialement entraînés (instruction commando et parachutiste) pour que la garde prétorienne qu'ils composent ne soit pas confinée à des tâches de protection statique mais puisse remplir les missions opérationnelles d'une unité d'élite.

Le 2e régiment d'infanterie de la garde républicaine — fort de mille cent quarante hommes environ — prendra à sa charge toutes les autres missions de sécurité des ministères les plus importants à Paris et du Parlement, y compris en détachant des gardes hors de leur corps d'origine comme huissiers, plantons, chauffeurs ou motocyclistes.

Dans *Armées d'aujourd'hui*, le général Personnier précise que le régiment de cavalerie de la garde républicaine — cinq cent trente officiers et sous-officiers pour le même nombre de chevaux, — est, lui aussi, réorganisé.

Le commandement sera plus exigeant dans le choix des missions de prestige assignées à cette unité traditionnelle, trop souvent appelée jusqu'à présent à accomplir des tâches non prioritaires. Outre les services d'honneur et les escortes officielles, le régiment de cavalerie sera invité à aider davantage la gendarmerie départementale, en région parisienne, pour la surveillance à cheval des forêts.

M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, demandé que la garde républicaine participe plus fréquemment à des manifestations publiques en province.

Le Monde

société

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

L'avocat général demande « un verdict de fermeté » contre les séparatistes bretons

Avec les plaidoiries des avocats de la partie *civile* et le réquisitoire de M. Jacques Colette, avocat général, le procès des militants bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat est entré, lundi 15 *octobre*, dans sa cinquième semaine. Aux débats *longs et fastidieux, répétitifs*, *qui se sont* déroulés jusqu'à présent, a succédé un réquisitoire ennuyeux, insipide. Pendant cinq heures et trente minutes, M. Colette, dont le moins que l'on puisse dire est *qu'il n'a guère de facilités d'élocution*, a ânonné un texte entièrement écrit.

Que retenir, sinon un examen interminable des faits reprochés à chacun des vingt-quatre inculpés, une explication rapide et banale des motivations qui les ont conduits à commettre quarante et un attentats, et enfin des peines demandées qui, dans l'ensemble, peuvent être *jugées assez lourdes ? Leur énoncé, bien* qu'elles oscillent entre trois et vingt ans d'emprisonnement, a été accueilli dans *l'indifférence générale, aussi bien de la* part du public, restreint il est vrai, que des prévenus, lesquels ont écouté les allégations du ministère public avec sarcasme, irritation, voire dédain. Même les avocats de la défense n'ont pu, à plusieurs reprises, retenir leurs rires tandis que le président, M. Claude Allaer, semblait attendre patiemment que tout cela *se termine. Les plaidoiries de la défense* commencent ce mardi 16 octobre. Elles devraient durer jusqu'à vendredi. L'arrêt *de la Cour pourrait être rendu le lendemain.*

M. Colette n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour que la Cour de sûreté de l'Etat *« rende une bonne justice pour la Bretagne, la vraie Bretagne, et en tout cas pour la France »*. Mais l'on peut se demander si quelquefois ces quatre semaines d'audience ont apporté quelque chose à ce débat, tant les arguments avancés reflètent des positions déjà maintes fois exprimées. *M. Colette* a, d'ailleurs, fait expressément référence à son *réquisitoire prononcé lors du pro*cès du groupe des Côtes-du-Nord animé par Serge Rojinski, en juillet 1978, et à celui de M. Raoul Béteille lors du procès des auteurs de l'attentat contre le château de Versailles Après tout, rien n'a véritablement changé. Et la politique adoptée pour lutter contre les militants séparatistes, qu'ils soient bretons ou corses, est maintenant solidement établie. *« L'indépendance par le plastic, qui est l'essentiel du programme du F.L.B »*, doit être sévèremennt réprimée. *« Ces gens-là*, a dit *M. Colette, parlent un autre langage que celui du sens commun. »*

« Vous êtes archiminoritaires »

L'avocat général a souligné les maigres scores obtenus par les militants bretons aux élections, a dénoncé le *« manque de poids »* de leurs motivations, a répété que la Bretagne n'avait pas, en France, le monopole des difficultés économiques, a insisté sur *leur isolement* au sein de la population bretonne. *« Sur soixante-quatre témoins de la défense, aucun ne s'est déclaré partisan de l'indépendance, et tous sont contre la violence. Vous êtes des archiminoritaires. Votre impact reste nul et l'explosif reste le seul moyen pour vous de vous faire entendre. »* S'adressant ensuite à la Cour, M. Colette a demandé *« un verdict de fermeté, car la clémence a été pratiquée en son temps »*, et, montrant M. Yann Puillandre, déjà condamné par la Cour de sûreté de l'Etat à *trois* ans d'emprisonnement avec sursis : *« Vous en avez aujourd'hui l'exemple sous les yeux. »*

L'avocat général a ensuite égrené le quantum des peines réclamées : vingt ans de réclusion criminelle pour Ange Péresse et Yann Fouéré, jugés par défaut; de quinze à vingt ans pour Lionel Chenevière et Patrick Montauzier, mais confusion avec la peine de quinze ans de réclusion criminelle pour l'attentat de Versailles; douze ans pour Michel Herjean ; dix ans pour Jacques Puillandre et Alain Coviaux ; neuf ans pour Daniel Hamon ; huit ans pour Jacques Denis et de sept à huit ans pour Jacques Bruchet ; sept ans pour Bernard Le Fouest et Jean-François Le Guellec ; de six à sept ans pour Jean-Michel Hellequin ; six ans pour Alain Pellé, Michel Salomon et Serge Rojinski avec confusion pour ce dernier avec une autre peine de huit ans de réclusion criminelle ; enfin, pour les huit autres, cinq ans ou des peines d'emprisonnement inférieures à cinq ans toutes assorties du sursis partiel, excepté pour Alain Furet, le seul des huit à être détenu.

Des peines, *donc*, qui *dans* l'ensemble sont très sévères même pour ceux qui, *depuis leur inculpation*, ont fait marche arrière en se désolidarisant de la « fraction dure ». Le fait que les prévenus contestent ou non les charges qui leur sont imputées n'a pas pesé non plus dans la balance. D'ailleurs M. Colette s'est attaché à démontrer que ces rétractations n'avaient aucun fondement et a mis en cause un avocat de la défense, Mᵉ *Jacques Choucq*, en faisant état d'une lettre de *M. Alain Coviaux écrivant à sa* femme qu'il ne reviendrait pas sur ses *déclarations à la police*, comme l'avait suggéré Mᵉ Choucq. Ce dernier, attaqué dans *« son honneur professionnel »*, fit remarquer qu'il n'avait, à cette époque, jamais rencontré Coviaux. L'incident fut clos après lecture intégrale de cette lettre dans laquelle son auteur précisait d'autre part *qu'un policier* lui avait conseillé de ne pas prendre cet avocat comme *défenseur*, et que l'accusation eut déclaré que *« le parquet n'avait tiré et ne tirerait aucune conséquence en ce qui concerne Mᵉ Chaucq »*.

Mais cette lettre montrait bien, pour le ministère public, dans quelle estime il tenait les revirements de certains inculpés devant le juge d'instruction après les aveux passés au service régional de la police judiciaire de Rennes. *M. Colette a maintes* fois souligné le *« crédit total »* qu'il accordait à l'enquête préliminaire de la police. Il a catégoriquement réfuté les accusations suivant lesquelles certains procès-verbaux avaient pu être inventés, voire préfabriqués. En examinant le cas de M. Michel Herjean, qui a dénoncé aux enquêteurs la plupart de ses amis, il a pris soin de signaler que ses déclarations avaient été faites avant que celui-ci ait pu sombrer dans un état semi-comateux, ce que d'ailleurs M. Colette conteste après avoir fait venir à la barre *le médecin qui* l'avait examiné lors de sa garde à vue.

Quant aux violences qui avaient pu être exercées par certains policiers, l'avocat général les a balayées en déclarant *« qu'il n'y avait rien dans ce dossier et qu'on est allé chercher ailleurs (affaire Christian Merer) pour faire un amalgame »*.

M. Colette s'en est tenu essentiellement à son réquisitoire écrit. Il n'a même pas insisté outre mesure sur les liens qui ont pu exister entre certains prévenus et MM. Fouéré et Ange Péresse — qui ont collaboré pendant la dernière guerre avec les nazis, — du *moins* pour en tirer des conclusions politiques. Il a, cependant, pris *soin* d'examiner en dernier le cas de M. Yann Fouéré *comme s'il accordait une importance* particulière à celui qui fut *considéré, en tout cas jusqu'en* mai 1978, comme la « tête pensante » du F.L.B.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TROIS « CASSEURS » DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Doutes et flagrant délit

Un procès en flagrant délit, c'est rapide. Si rapide qu'au fil des ans une expression est née, celle de « justice à la chaîne ». Usage de faux papiers, vol d'un transistor, port d'armes, etc. : les faits sont toujours établis, le prévenu a été pris la « main dans le sac », le doute est quasi exclu. Le tribunal pose deux ou trois questions, le substitut de service demande l'application de la loi, l'avocat plaide l'enfance malheureuse ou l'indulgence, et la condamnation tombe.

Lundi 15 octobre pourtant, les flagrants délits ne se ressemblaient plus. Durant presque sept heures, et sans désemparer, la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jeanne Delobeau, a en effet jugé le dossier de trois jeunes gens, présumés nos*talgiques de ce symbole* d'un certain mois de mai, le pavé. *MM. Lionel Lemare, vingt ans*, cuisinier ; Hamid Lallaoui, vingt et un *ans, étudiant*, et *Pascal* Magron, vingt-quatre ans, employé, étaient accusés d'avoir jeté des pavés sur les forces de l'ordre — sans les atteindre — après les obsèques de Pierre Goldman, le 27 septembre *(le Monde* des 2 et 11 octobre).

L'audience fut « ralentie » pour trois raisons, au moins. Primo, les trois prévenus, que ce soit devant les policiers, devant le *magistrat* du parquet ou devant le tribunal, ont toujours nié les faits qui leur sont reprochés. Secundo, le tribunal avait pu constater le 29 septembre (le procès avait alors été renvoyé au 15 octobre) que les trois jeunes gens portaient, ainsi qu'ils le prétendaient, la trace de coups. Tertio, les témoignages des personnes citées par l'accusation et la défense se sont révélés pour le moins contradictoires.

Trois pavés

Très schématiquement, les uns (les gardiens de la paix cités par l'accusation) ont vu des jeunes gens lancer des pavés sur les forces de l'ordre présentes à la sortie du cimetière du Père-Lachaise, vers 19 heures ; les autres n'ont observé, à la même heure, que le calme ou, pour l'un *d'eux, qu'une dizaine de jeunes* occupés à desceller des pierres *puis les laissans retomber*, sous le motif que cela ne *« valait pas le coup »*.

Tout cela a transformé l'audience en une simili-séance d'instruction. Le plan de Paris bien déplié devant lui, le tribunal a cherché à suivre les explications des uns et des autres : position des policiers, position des présumés fauteurs de troubles, etc. Certes, l'affaire n'était pas gravissime — au plus trois pavés volant quelques mètres, — mais encore fallait-il comprendre.

Le substitut, M. Jean-Paul Simonnot, ne s'est pas embarrrassé de telles considérations. Il a rappelé au tribunal que M. Lemare avait déjà été condamné à plusieurs reprises pour vols, que M. Lallaoui, né en France mais *« titulaire d'une carte d'identité d'Algérien »*, risquait fort de *« gagner un pays qu'il ne connaît pas »* et que M. Magron, condamné à trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, en 1978, pour *fabrication* et *détention* d'engins incendiaires et d'explosifs, avait *bénéficié d'une libération* conditionnelle... Ce travail fait, le substitut pouvait demander *au* tribunal *« de ne pas rejeter les trois gardiens de la paix interpellateurs dans un ghetto »*, celui des auteurs de « bavures », en ne considérant pas leurs dépositions comme nulles et non avenues, voire purement et simplement mensongères.

Mᵉ Jean-Pierre Mignard, précédant ses confrères, Mᵉˢ Antoine Comte et Jean-Alain Bernard, fit valoir le danger qu'il y avait à juger en flagrant délit des affaires dont *« la matérialité n'est pas indiscutable »* et parla de *« détournement de juridiction »*. Se déclarant dans l'*« incapacité de défendre »* normalement son client, il évoqua l'*« incapacité du tribunal à juger »* en toute connaissance de cause. Tout cela sentait *le* vrai.

Le tribunal a condamné M. Magran à trois mois d'emprisonement et MM. Lemare et Lallaoui à trois mois assortis du sursis.

LAURENT GREILSAMER.

Faits et jugements

Des pourvoyeurs d'héroïne arrêtés à Toulon.

Trois jeunes gens domiciliés dans le Var, consommateurs et revendeurs d'héroïne, ont été appréhendés, lundi 15 octobre, par la brigade des stupéfiants de Toulon. Après avoir appris qu'une jeune fille âgée de seize ans avait failli mourir d'une surdose, les policiers ont interpellé un toxicomane qui a indiqué le nom de son pourvoyeur, Patrice César, âgé de vingt ans, sans profession. Celui-ci a reconnu avoir acheté *dix grammes d'héroïne* en provenance de Thaïlande à un autre toxicomane. Pierre Caron, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à Toulon. Les deux garçons ont avoué avoir trafiqué, *à tour* de rôle, le produit, y ajoutant de l'aspirine et du lactose. Ces sachets d'héroïne impure avaient été vendus entre *1 500 et 2 000 F.*

Les policiers de Toulon ont également arrêté le pourvoyeur des deux jeunes gens, Pascal Martin, âgé de vingt-trois ans, éleveur de moutons près de Brignoles. Lui aussi revendait de l'héroïne, achetée à Paris, pour pouvoir payer ses propres doses. Les *enquêteurs ont* saisi six grammes d'héroïne trafiquée et estiment *que d'autres jeunes ont pu acheter* ce produit. Les trois garçons ont été écroués et *inculpés* d'usage et de trafic de stupéfiants.

Un P.-D.G. de la Haute-Vienne condamné pour banqueroute.

M. Paul Méraud, âgé de quarante-neuf ans, P.D.G. de Métal*lor, une société* spécialisée dans la fabrication de matériel sco*laire installée* à *Oradour-sur-*Glane (Haute-Vienne), a été condamné, lundi *15 octobre*, par le tribunal de Limoges, à deux ans d'emprisonnement, *dont* dix-huit mois avec sursis, pour *« banqueroute, aux et usage de faux en écritures privées et commerciales et escroquerie »*.

Son entreprise connaissant des difficultés, M. Méraud s'était fait régler en 1977 par des clients, dont la Ville de Paris, du matériel qu'il n'avait pas livré.

Trois fonctionnaires de la Ville *de Paris, accusés* d'avoir signé de fausses feuilles d'expédition ont *aussi été condamnés* : M. Jean-Baptiste Pietri, âgé de cinquante-huit ans, secrétaire administratif chargé des achats pour les écoles de la capitale, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende ; MM. Lebardier, âgé de cinquante ans, magasinier, et Jacques Joly, âgé de cinquante-six ans, expert, respectivement à 5 000 et 2 000 F d'amende. — *(Corresp.)*

Le pastis trafiqué a tué trois personnes.

Le premier juge d'instruction du tribunal de Valence, M. Gabriel des *Pomeys-Anselme*, a *indiqué*, lundi 15 octobre, à propos de l'instruction ouverte sur le trafic de faux pastis que trois personnes étaient décédées dans la Drôme, depuis la diffusion de cet alcool hautement toxique. Outre le cas de M. Michel Barratier, mort le 5 septembre *(le Monde* du 7 septembre), M. Jacques Brun, de Donzère, avait en effet trouvé la *mort* le *10 août, et M. Edmond* Brottes, de La Garde-Adhémar, *le 14* septembre. M. des Pomeys-Anselme a aussi déclaré qu'une soixantaine de litres de méthanol (alcool méthylique), impropre à la consommation, circulaient dans la région et que les consommateurs de pastis devaient être particulièrement prudents.

A ce jour, neuf personnes ont *été inculpées dans cette* affaire.

Un mineur condamné à douze ans de réclusion criminelle pour viol.

La cour d'assises du Bas-Rhin a condamné vendredi 12 octobre à douze années de réclusion criminelle pour viol Daniel Lehmann et Jean-Paul Hahn, tous deux âgés de vingt et un ans. Jean-Marc Sturm, également âgé de vingt et un ans, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité. Le jury a refusé au quatrième accusé, mineur de plus de seize ans au *moment* des faits, l'*« excuse de minorité »* et l'a condamné à *douze années de réclusion criminelle.*

En 1978, les quatre jeunes gens avaient organisé une bande qui dévalisait les automobilistes dans la région de Sélestat (Bas-Rhin). Circulant en automobile, ils doublaient les voitures en les serrant et les obligeant à s'arrêter. *Ils ont déjà comparu pour* ces faits devant le tribunal correctionnel.

Dans la nuit du 23 au 24 février 1978, la voiture qu'ils avaient arrêtée sur le route nationale 83 était conduite par une jeune femme seule qu'ils avaient emmenée dans une vigne et avaient violée avant de s'enfuir à bord de son véhicule.

● *Effraction à « Rivarol »*. — Des inconnus se sont introduits par effraction, dans la nuit du 13 au 14 octobre, dans les locaux de l'hebdomadaire *Rivarol* à Paris.

Le 30 septembre, une « perquisition » avait eu lieu au cabinet de Mᵉ Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du Parti des forces nouvelles.

« SI JE T'ATTRAPE... »

Mᵉ Thierry Hervé-Bazin, défenseur de six comédiens, a demandé, *lundi* 15 octobre, à Mme Simone Rozès, président du tribunal civil de Paris, d'ordonner la saisie du film *Si je t'attrape, je t'...* Les six comédiens reprochent à la société productrice, Avia-Films, d'avoir changé le titre du film, qui devait initialement s'appeler *Violette et Clémentine*, et considèrent que l'œuvre projetée diffère sensiblement du film dans lequel ils avaient tourné. Des scènes, jugées *« très osées »* et auxquelles ils n'ont pas participé, auraient notamment été ajoutées à leur insu.

Le défenseur d'Avia-Films, Mᵉ Ghanassia, a estimé, de son côté, que les acteurs n'avaient pas à intervenir dans la conception d'un film. Avant de se prononcer, Mme Rozès devait assister, ce mardi 16 octobre, à la *projection de Si je t'attrape, je t'...*

LE FONDATEUR DE L'I.O.S. AUX ASSISES DE GENÈVE

M. Bernard Cornfeld est acquitté

De notre correspondante

Genève. — Comme on s'y attendait (*le Monde* daté 14-15 octobre), le fondateur et ancien P.-D.G. du fonds de placement I.O.S., M. Bernard Cornfeld, a bel et bien été acquitté, lundi 15 octobre, par la cour d'assises de Genève. En outre, tout semble avoir été *mis en œuvre* pour le laver de tout soupçon. Prenant la parole au nom de la partie civile, M. Antoine Hafner a pratiquement plaidé l'innocence de l'accusé. Il a déclaré notamment que, depuis quarante ans, il faisait partie du barreau et qu'il était obligé de reconnaître qu'il s'est trompé en acceptant de défendre le plaignant. Il a déclaré qu'il serait criminel de plaider contre sa conscience puisque la vérité l'oblige à reconnaître que les avocats de Cornfeld ont apporté la preuve de l'innocence de leur client. Il a ajouté : *« Je ne suis pas le valet de l'accusation... Personne ne peut m'obliger à plaider contre ma conscience »*, et a lancé cet appel aux jurés : *« Je fais mon devoir en reconnaissant mon erreur, faites le vôtre ! »*

Le moins qu'on puisse dire, est que M. Olivier Grandjean, substitut du procureur général, vola lui aussi au secours de « Bernie ». Non seulement il demanda aux jurés de rendre une *« saine justice »*, mais il a précisé qu'on ne pouvait pas affirmer que M. Cornfeld était coupable, sans se baser pour ce faire sur une expertise comptable. Or, une telle expertise n'a jamais été faite. Après s'en être pris à la partie civile et avoir laissé entendre que la position des plaignants *n'était pas* claire, il a affirmé, s'adressant au jury : *« Le rôle du ministère public n'est pas de s'acharner. »*

Personne n'ayant répondu à la question qui a préoccupé l'assistance pendant trois semaines — M. Cornfeld, lorsqu'il a lancé sur le marché les actions de l'I.O.S., pouvait-il se douter que l'affaire allait sombrer ? — le rôle de la défense fut des plus aisés. Mᵉ Dominique Poncet et Marc Bonnant l'assumèrent avec talent et brio. Une heure plus tard, le verdict prévu fut connu et c'est à l'unanimité du jury que M. Cornfeld a été acquitté. Quant aux *frais de procédure*, ils incombent aux parties civiles.

ISABELLE VICHNIAC.

LES HANDICAPÉS DANS LA VILLE

« Nuisance »

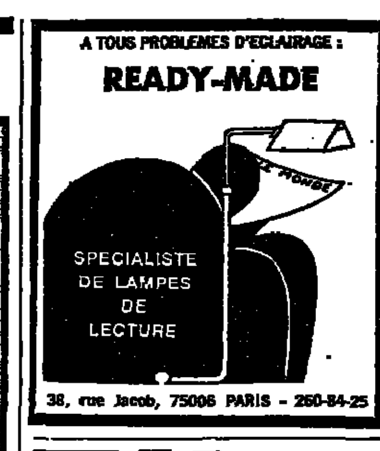
Le petit monde du quartier résidentiel de la Châtaigneraie, à Sèvres (Hauts-de-Seine) est en effervescence. Le comité Perce-Neige, qui est une association d'aide aux handicapés mentaux, a fait le projet de construire dans ce quartier un centre d'accueil destiné à recevoir vingt et un infirmes mentaux adultes. *L'acteur Lino Ventura a*, en effet, fait don au comité Perce-Neige, dont il s'occupe activement, d'un terrain situé à cet endroit.

Mais certains des habitants du quartier ne l'entendent pas ainsi ; saisi du problème, M. Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres (P.C.), après avoir organisé une *réunion de quartier, a constaté* que *« sur cent cinquante personnes présentes, une bonne partie était hostile au projet »*.

« Je conçois bien, dit le maire, *que certains voisins aient eu peur d'un projet qu'ils ne connaissaient pas bien. Mais la mesquinerie avait aussi sa part et on nous a opposé quelques objections d'une futilité navrante : nuisances pour l'environnement, perte de valeur pour les propriétés alentour. »*

Le 26 octobre, le conseil municipal, saisi du problème, devra *décider* s'il accorde la dérogation au plan d'occupation des sols (POS), indispensable à la réalisation du projet. M. Fajnzylberg, qui sera sans doute suivi *par son conseil, est décidé en* tout cas à soutenir le projet.

D'après une habitante du quartier : *« Il est trop tôt pour parler de tout cela car la presse a déjà profondément déformé les positions des résidents... »* Pourtant, un des opposants du projet, interrogé par un journaliste de France-Inter, n'a pas hésité à déclarer : *« Il y aura 80 % de mongoliens, et personnellement je ne supporte pas la vue de ces... personnes. »*. F. R.



SOCIÉTÉ

UN COLLOQUE DU COMITÉ D'ACTION LAIQUE

Encore un long chemin à faire pour « le droit de l'enfant »

Saisissant l'occasion de l'Année internationale de l'enfant et dans la perspective de la célébration, l'an prochain, du centenaire des premières lois laïques, le Comité national d'action laïque (CNAL) (1) a organisé à Paris, les 13 et 14 octobre, un colloque « élargi » consacré à un seul thème : « Le droit de l'enfant ».

Quelque deux cents instituteurs, pédagogues, éducateurs et membres des comités départementaux d'action laïque ont participé à ce colloque, ainsi qu'une vingtaine d'intervenants « extérieurs », chargés de lancer le débat dans chacun des quatre groupes de travail (l'enfant et la famille ; l'enfant et l'école ; l'enfant et les loisirs organisés ; l'enfant et l'environnement).

« *Nous avons souhaité que ce colloque soit marqué d'un esprit d'ouverture* », avait déclaré d'emblée le secrétaire général du CNAL, M. Michel Lasserre. Et, de fait, les « laïcs » ont, cette année, donné la parole à des personnes qui ne sont pas toutes des profess sionnels de l'éducation ni des militants de l'école publique. On a vu intervenir des médecins, des architectes, des universitaires, des professionnels de la radio ou de la télévision, et même un responsable d'agence de publicité, invités au colloque (pour aider les enseignants « *à jeter sur les problèmes de l'enfance un autre regard* », comme l'a souligné M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale et président en exercice du CNAL. « *Peut-être les éducateurs sont-ils eux-mêmes trop intégrés dans le monde des enfants pour ressentir le besoin d'en parler en dehors de l'école* », a ajouté M. Henry. Il a souhaité que les enseignants soient « *mieux à l'écoute des autres professions* ».

Si ce langage n'est pas nouveau dans la bouche du secrétaire général de la FEN, il n'est guère familier des vieux militants laïcs pour qui l'école reste le « *bastion de l'esprit républicain* » et, comme l'a répété M. Henry lui-même, le « *facteur capital d'émancipation et de libération des êtres humains* ».

Les militants laïcs ont donc entendu d'autres discours, tenus par les professionnels dont le rôle dans l'éducation de l'enfant est, aujourd'hui, au moins aussi important que celui des éducateurs patentés : ceux qui construisent les logements et les écoles, ceux qui soignent les enfants, ceux qui organisent ou « occupent » leurs loisirs, qu'il s'agisse de la lecture, des beaux-arts... ou de la « télé ».

Architectes et urbanistes ont rappelé qu'un jardin, pour les enfants, « *ce ne sont pas trois peupliers dans une pelouse* », mais aussi des arbustes, des taillis, et tous ces recoins d'ombre où l'enfant peut se cacher. Le droit à la cachette, en quelque sorte, beaucoup plus prisée des enfants que l'inévitable toboggan, useur de fonds de culotte, qui sert souvent d'alibi aux concepteurs de « cités ». On a aussi redécouvert les vertus du mur aveugle, équipement peu coûteux mais bien utile pour jouer à la balle sans « *casser du verre* ».

Valeur unique de la lecture

Une bibliothécaire du « terrain », Mme Geneviève Patte, a souligné combien la liaison entre culture et lecture est abusive s'agissant d'enfants, et elle a mis en garde contre la « *valeur magique de la lecture* » (« *Mon enfant lit : il est sauvé.* »). Elle a revendiqué pour l'enfant le droit de ne pas lire et surtout le droit de lire la littérature qu'il s'est choisie lui-même, sans tenir compte de la « *hiérarchie de lecture* » des adultes : 1) poésie ; 2) roman ; 3) document, etc.

Une animatrice d'émissions enfantines à FR 3, Mme Mireille Chalvon, a elle aussi plaidé pour plus de souplesse avec son « média ». « *On culpabilise l'enfant qui regarde la télé parce que c'est un plaisir acquis sans mérite, selon la morale chrétienne.* » Pour Mme Chalvon, la télévision n'est pas le diable qu'on prétend, mais un instrument ignoré — donc mal utilisé — par trop d'éducateurs. Quand l'enfant imite Zorro dans la cour de l'école ou se fait tuer comme un cow-boy, il n'est pas victime de la « violence à l'écran », mais effectue une opération « *salutaire* » : l'intégration de l'imaginaire par le jeu, en l'occurrence le mime. L'animatrice a revendiqué le droit pour l'enfant de regarder « *jusqu'au bout* » une émission qu'il a choisie, et aussi de parler pendant l'émission. Il s'agit de dépénaliser la télévision et de mieux s'en servir pour la maîtriser.

Le directeur général de Publicis, M. Claude Marcus, a eu plus de mal à convaincre les militants laïcs de la bonne volonté des publicitaires, qui considèrent l'enfant de huit à dix ans comme un « *consommateur avisé* » à qui « *on ne la fait pas* ». Il a cependant fait état des résultats de l'étude menée depuis près d'un an par la commission Scrivener, qui recommande notamment d'interdire l'utilisation des héros chers aux enfants dans la publicité.

Le droit du juge

Des voix discordantes se sont même fait entendre parmi les éducateurs professionnels. Ainsi, M. Guy Berger, maître-assistant des sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII (Vincennes), qui a souligné que « *l'enfant n'a absolument aucun droit, sinon la conservation des biens* » (droit d'héritage). « *Le droit des mineurs, c'est le droit du juge* », a ajouté M. Berger, qui a comparé les enfants aux peuples colonisés : « *Peut-on, comme vous dites, « former des enfants à la responsabilité » lorsqu'ils n'ont aucun droit ?* »

Quant à M. Georges Snyders, professeur des sciences de l'éducation à Paris-V, il a contesté la thèse de l' « *école libératrice* » chère au Syndicats des instituteurs.

« *L'école favorise ceux qui sont déjà favorisés socialement*, a-t-il dit. *On n'enseigne pas innocemment. C'est un leurre de croire qu'on peut laisser l'enfant « s'épanouir » sans peser sur lui. La formation que l'enseignant ne donnera pas, d'autres la donneront.* » M. Snyders, membre du parti communiste, a renvendiqué pour l'enfant le droit d'être « *protégé contre les idéologies de haine* » comme le racisme et les théories inégalitaires.

Aux propos de ce dernier ont fait écho ceux de M. Louis Legrand, directeur à l'Institut national de la recherche pédagogique, qui a, lui aussi, rejeté l'école « *neutre, aseptisée, instrumentale* ». « *L'école de Jules Ferry véhiculait des valeurs*, a-t-il observé, *l'école laïque d'aujourd'hui doit, elle aussi, proposer des modèles.* »

Quels modèles ? Les débats n'ont pas permis de les définir, car les intervenants de la salle ont préféré prendre chacun la parole au nom de leur organisation, plutôt que de dialoguer avec ceux qui étaient à la tribune. Les militants laïcs ont encore un long chemin à faire pour pratiquer eux-mêmes la « *pédagogie d'écoute* » qu'ils préconisent. L'ouverture, comme l'école, reste progressive.

ROGER CANS.

(1) Le CNAL groupe la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E. Cornec), la Ligue française de l'enseignement et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale.

MESRINE ET JEANNE D'ARC

Le groupe de travail sur « L'enfant et son environnement », animé par Mme Anne-Marie Franchi, secrétaire générale des délégués départementaux de l'éducation nationale, a diffusé les résultats d'une étude sur les héros des enfants de huit ans à onze ans. A partir de textes d'élèves (cinq cent sept) collationnés en juin et juillet derniers, le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) a pu reconstituer la hiérarchie des héros chers aux enfants, tels qu'ils leur sont offerts par la bande dessinée, la télévision et la rumeur publique.

Les *héros masculins les plus* cités sont, dans l'ordre : Tarzan, Goldorak, Zorro, Tintin et « L'homme qui valait 3 milliards ». Les héroïnes citées — beaucoup moins souvent, même par les filles — sont « Drôles de dames », Candy, Super-Jaimie et Heidi.

Parmi les acteurs de cinéma, arrivent en tête Louis de Funès, John Wayne, Bruce Lee, Travolta et Fernandel. Chez les chanteurs : Claude François, Jacques Brel, Mort Schumann, Joe Dassin et Hervé Vilar.

Enfin, le classement dans la catégorie « Histoire, politique, actualité » s'établit comme suit : M. Giscard d'Estaing, Mme Simone Veil, Vercingétorix, Mesrine, le commandant Cousteau, Jeanne d'Arc, le maréchal Ney et la Résistance... — R. C.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA CAUSE DES DOULEURS MENSTRUELLES EST ÉLUCIDÉE

Un remède enfin efficace : les inhibiteurs de prostaglandines

Les *premiers jours* de la menstruation sont, pour des millions de femmes, un cauchemar. Entre 30 et 50 % des femmes en âge de procréer *souffrent, en effet,* chaque mois de douleurs accompagnant le début des règles, douleurs dont l'intensité peut être telle qu'elles représentent la cause la plus fréquente d'absentéisme, occasionnant aux Etats-Unis, par exemple, une perte annuelle de cent quarante millions d'heures de travail.

Baptisé du nom barbare de dysménorrhée, ce syndrôme, certes sans gravité, mais profondément invalidant, était tenu depuis près de deux siècles pour une manifestation psychique, *et qui relevait tantôt d'une sérieuse admonestation* (de la mère ou de la fille), tantôt — dans le meilleur des cas — d'une psychothérapie dissuasive et de « calmants des nerfs », ou, plus récemment, d'une thérapeutique hormonale administrée, comme pour les pilules contraceptives, de manière continue.

L'élucidation très récente, par des équipes de l'université Cornell, du mécanisme et de *la cause métabolique des douleurs menstruelles* ouvre la voie à un traitement qui a déjà prouvé sa remarquable efficacité, et sa grande *simplicité.*

La *démarche scientifique* qui a conduit à ce résultat est à la fois simple et logique ; elle incite à penser que nombre de maux baptisés sans doute trop hâtivement « psycho-*somatiques* », voire « *psychogènes purs* », relèvent tout simplement de mécanismes encore mal connus et sur lesquels les travaux en cours *concernant les grandes voies de communication* et d'équilibration de l'organisme ne manqueront pas, comme pour la dysménorrhée, de jeter des lueurs très nouvelles.

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

CHEZ certaines femmes, des douleurs et des anomalies de la menstruation n'apparaissent que tardivement, après des années de calme prolongé. Ces douleurs dites secondaires *sont* alors le signe d'une condition anormale des organes génitaux (une affection du revêtement de l'utérus le plus souvent), et elles disparaissent avec le traitement de cette anomalie.

Mais, la plupart du temps, la dysménorrhée est dite primaire, c'est-à-dire qu'elle apparaît d'emblée chez la jeune fille, ou du moins dès les premiers cycles qui s'accompagnent d'une ovulation. Elle se traduit par des crampes qui peuvent être très intenses, irradient vers les lombes, et ressemblent à s'y méprendre aux douleurs de l'accouchement.

Il est fréquent qu'à ces douleurs s'ajoutent des nausées, de la diarrhée, un état migraineux, une *fatigue* particulière et une grande nervosité.

La quasi-totalité des manuels classiques — français ou étrangers — de gynécologie soulignent que ce syndrome des règles douloureuses est d'origine psychique ou *« comporte une forte composante psychologique »*, ou *« révèle des anomalies psychiques »*, et qu'il relève d'une *« psychothérapie patiente »*.

Les épigones de Freud y trouvèrent naturellement l'expression évidente et lumineuse du *« refus de féminité »*, du conflit mère-fille, du complexe de castration, avec rêve de pénis à la clé, voire même d'un subconscient tourmenté, retenant les secrets tréfonds de quelque névrose honteuse.

Le dix-neuvième siècle, imprégné tout entier de préjugés solidement ancrés concernant l'impureté et *l'infériorité* de la femme, manifestées par toute une *« psychopathologie des ovaires »* et par la *« malédiction utérine »*, a vu se déployer les sommets de la sottise doctrinale et clinique, *sommets dont des milliers de* femmes furent les malheureuses victimes.

« Le Tout-Puissant, pour créer le sexe faible, a pris l'utérus et a construit la femme autour », écrit le savant britannique Holbrook en 1870. Dans la *« hiérarchie des races »*, établie en 1880 par la Société royale, et qui s'inspire directement, affirme-t-elle, de la théorie darwinienne de l'évolution, les *« protestants anglo-saxons mâles »* se trouvent au sommet d'une échelle dont le dernier barreau est occupé... par les Noirs et les femmes.

La consomption (ou tuberculose), si fréquente à cette époque, est *due, c'est* l'évidence même, aux difficultés menstruelles, les douleurs traduisant une rétention *des miasmes qu'est censé* éliminer ce flux mensuel plus ou moins abondant. *« Toute l'action des gynécologues du dix-neuvième se résume,* écrit l'un d'eux, *à un double combat contre l'utérus et contre le cerveau des femmes. »* Les armes de ce combat font frémir... Pour les douleurs menstruelles, *c'est aux sangsues* que l'on recourt, placées directement au fond du vagin, sur le Col de l'utérus ; certaines s'introduisaient dans la matrice elle-même, *« causant alors les plus effroyables douleurs que l'on puisse concevoir... »*.

Lorsque les sangsues ne suffisaient pas, *on procédait,* non sans de terribles dégâts et des infections sévères, à l'injection, au sein même de la matrice, de liquides les plus divers allant du lait de brebis au thé, en passant par la soude caustique.

Les cautérisations du col de la matrice au fer rouge étaient quotidiennement utilisées, tant pour les troubles mentaux féminins que pour ceux relevant plus directement de la gynécologie. Dès 1860, et jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, l'ablation du clitoris était monnaie courante, pratiquée ici aussi en raison d'indications (?) tant gynécologiques que psychiatriques.

Débarrassée, au fer rouge ou au scalpel, et, bien entendu, sans aucune forme d'analgésie, de cet organe encombrant, la femme devait être, dès lors, libérée des troubles, hystériques ou autres, dont il était l'élément moteur.

Aux Etats-Unis, ce sont les ovaires que l'on enlevait à tour de bras, et, en 1906, cent cinquante mille Américaines avaient *subi leur ablation* pour cause de... règles douloureuses.

L'essor des thèses freudiennes devait marquer *l'aube* d'une ère moins sanglante, sinon plus rationnelle. Jusqu'à des temps récents, c'est de l'inconscient que relevaient nécessairement les malaises féminins et c'est donc la névrose ainsi révélée qu'il importait de traiter par des « cures » aussi coûteuses qu'inopérantes.

Le progrès de l'endocrinologie et la découverte des contraceptifs oraux devaient porter une ombre à cette thèse si généralement *admise.*

On *s'aperçut,* en effet, dès l'utilisation des premiers contraceptifs oraux, que les femmes souffrant de dysménorrhée, si rebelle et si aiguë soit-elle, étaient complètement soulagées de leurs troubles, dès les premiers cycles sous progestatifs (ou pilules).

On devait constater aussi que, des deux substances présentes dans ces pilules, œstrogène et progestérone, c'est cette dernière *hormone, sécrétée durant la* seconde moitié du cycle menstruel, qui avait sur les douleurs menstruelles une action radicale.

Le marteau-pilon hormonal

La thérapeutique moderne de ce trouble devenait, dès lors, sinon rationnelle, du moins fort *simple : il suffisait de donner* à la femme, vingt et un jours par mois, un appoint hormonal pour *voir disparaître et la douleur et* son cortège de malaises. Méthode assez absurde, au demeurant, dans la mesure où l'on recourait à une imprégnation hormonale générale et permanente non dénuée de conséquences diverses pour... supprimer un événement invalidant, pénible, mais sans *gravité qui* ne survenait qu'un à deux jours par mois.

Des travaux récents, conduits à l'origine à l'université Cornell (Etats-Unis), et confirmés par les publications qui s'accumulent quotidiennement *à ce sujet,* font grand bruit dans les milieux médicaux et pharmaceutiques, car ils apportent la preuve que la dysménorrhée est un trouble organique (et non psychique) bien réel, que ses bases physiologiques sont élucidées et qu'un traitement rationnel et particulièrement efficace en *résulte.*

Les équipes des professeurs Chan et Yusoff Dawood (université Cornell) ont observé tout d'abord que le *flux menstruel* contenait des substances lipidiques capables de provoquer des contractions du muscle utérin. L'analyse de ces substances a montré qu'elles se composaient *de prostaglandines E et F,* ces médiateurs ubiquitaires produits par les membranes de toutes les cellules et *qui peuvent,* bien qu'il ne s'agisse pas d'hormones, reproduire l'action de très nombreuses hormones et tout particulièrement de toutes celles impliquées dans la reproduction.

L'action qu'exercent les prostaglandines (essentiellement pour *le déclenchement des contractions utérines*) est connue de longue date et est largement utilisée depuis plusieurs années dans les pays anglo-saxons et scandinaves, et plus récemment en France pour le déclenchement des accouchements ou pour celui des avortements tardifs indiqués par un état patho*logique* grave.

Cette action ne s'exerce que lorsque le taux de progestérone — sécrétée par la femme durant la seconde moitié du cycle menstruel — est faible ou nul. Ce taux s'abaisse brusquement à la fin du cycle menstruel, si l'ovule qui sécrète la progestérone par son corps jaune n'est pas fécondé. Les chercheurs de l'université Cornell ont constaté à la fin du cycle menstruel une élévation de la concentration génitale des prostaglandines concomittante à l'abaissement du taux de progestérone.

Ils ont constaté aussi que le *flux* menstruel des femmes souffrant de règles douloureuses contenait deux à trois fois plus de prostaglandines que celui des femmes connaissant des règles indolores. Ils ont pu montrer expérimentalement que l'injection de prostaglandines à la fin du cycle provoque un spasme du muscle utérin et des vaisseaux qui l'irriguent, suscitant ainsi une asphyxie locale d'autant plus douloureuse que les prostaglandines ont, en outre, une action directe de stimulation des nerfs sensitifs.

Les mêmes prostaglandines provoquent des contractions des muscles lisses de *l'estomac,* de l'intestin, des vaisseaux sanguins, ce qui explique vraisemblablement *que leur présence* en excès puisse non seulement motiver les douleurs utérines mais les *nausées,* la *diarrhée et* les migraines qui les accompagnent souvent.

Une preuve thérapeutique supplémentaire a été apportée à l'hypothèse selon laquelle les dysménorrhées sont dues à la *sécrétion* excessive de prostaglandines constatée chez certaines femmes.

Une mine d'or...

La pharmacopée comporte une série de médicaments largement utilisés pour lutter contre les processus inflammatoires dont souffrent les patients atteints de rhumatismes et qui exercent leur action en inhibant la synthèse des prostaglandines. Il s'agit notamment de l'ibuprofène, de l'indométhacine, du naproxène et de l'acide méfénamique.

Lors d'essais thérapeutiques *conduits chez cent femmes* souffrant de dysménorrhée, comparés aux mêmes essais conduits avec des *placebos (ou substances* neutres de référence), une diminution considérable des douleurs et *des* autres symptômes pénibles qui les accompagnent a été observée chez les patients prenant quatre comprimés par jour de l'un de ces anti-inflammatoires (Ponstyl par exemple) et cela pendant le premier ou les deux premiers jours des règles.

Dans le même temps, les dosages de prostaglandines conduits dans le fluide menstruel de ces *femmes ont montré que leur* concentration était nettement diminuée après l'absorption de *l'anti-inflammatoire,* alors qu'elle n'était aucunement modifiée chez les femmes absorbant des placebos, lesquelles ne voyaient d'ailleurs aucun soulagement à leur trouble.

Cette dernière observation sur l'absence de tout effet des placebos montre à elle seule à quel point la thèse de la « dysménorrhée : trouble psychique » est erronée, signalent les auteurs américains et scandinaves qui ont conduit ces travaux.

Une telle thérapeutique qui ne *doit être appliquée* qu'après le déclenchement des règles, durant les douleurs, un ou deux *jours par mois, est à la fois sûre* (car il n'y a pas de risque d'atteinte éventuelle d'un embryon chez une femme qui serait enceinte), et beaucoup plus rationnelle que les administrations d'hormones poursuivies parfois durant des mois ou des années et qui sont actuellement en vigueur.

Une grande *effervescence* règne au sein des firmes pharmaceutiques qui fabriquent ces an*ti-inflammatoires inhibiteurs* de prostaglandines. Aux Etats-Unis, Syntex (pour l'Anaprox), Merck, (pour le Dolobid), Upjohn (pour le Motzin) et Warner-Lambert (pour le Ponstyl) ont tous déposé auprès des autorités concernées des requêtes afin de pouvoir mentionner parmi les indications de ces médicaments la suppression des douleurs menstruelles.

Une mine d'or beaucoup plus fructueuse paradoxalement, que celle *ouverte,* il y a dix ans déjà, par les prostaglandines elles-mêmes, sur lesquelles continuent à se centrer de nombreuses et difficiles recherches.

LES PROSTAGLANDINES EN THÉRAPEUTIQUE : INFLAMMATIONS, DOULEURS ET MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

***Le colloque international organisé* à Montpellier par l'INSERM et le Congrès international de Paris sur les « prostaglandines », qui a récemment réuni de nombreux chercheurs venus du monde entier sous la présidence du professeur Florian *Delbarre* (université Paris-V) sur l'initiative des laboratoires Merck Sharp Dohme et Chibret, a permis de *faire le point sur les acquisitions thérapeutiques récentes* en ce domaine.**

***Depuis leur découverte,* les prostaglandines ont suscité de grands espoirs pour le traitement de maladies les plus diverses. Cependant, c'est seulement depuis quelques années que l'on commence à entrevoir des applications pratiques de douleur, *les dysménorrhées, c'est-à-dire quatre domaines : l'inflammation et* la ces substances, essentiellement dans les règles douloureuses, le système cardio-vasculaire et le traitement d'une *anomalie artérielle congénitale* : le canal artériel (P. Ramwell, Washington, Etats-Unis).**

L'UTILISATION dans d'autres pathologies des prostaglandines est encore freinée soit par des effets secondaires néfastes ou dangereux (par exemple pour l'ulcère de l'estomac ou l'asthme), soit par le peu d'avantages *obtenus* sur les techniques classiques (l'action des prostaglandines dans le déclenchement des accouchements *n'est pas considérée par* certains, en France en particulier, comme supérieure à celle des hormones hypophysaires habituellement utilisées).

C'est un Suédois, le professeur Ulf von Euler, *président* d'honneur *de ce dernier congrès, qui, le premier,* en 1934, a isolé une fraction lipidique du liquide spermatique humain, *exerçant une puissante* activité sur le *muscle* lisse et la pression artérielle, et à laquelle il donna *le nom* de prostaglandine (de prostate, laquelle, croyait-il, secrétait cette substance).

Actuellement, la recherche thérapeutique s'oriente vers la mise au point de nouveaux médicaments dont *on peut distinguer deux grands* types : les analogues des prostaglandines, *dérivés de structures* moléculaires *voisines mais plus stables,* et les inhibiteurs de la synthèse des prostaglandines qui visent à corriger *certains excès de production.*

La rhumatologie est la discipline médicale pour laquelle les recherches *sur les prostaglandines sont* certainement les plus prometteuses. Ces substances jouent un rôle de *premier* plan dans la modulation de la réaction inflammatoire toujours liée à un *phénomène douloureux* et *fréquente* en pathologie rhumatismale. Elles ont un effet favorisant ou inhibiteur selon *le dérivé en cause* et le stade évolutif de l'inflammation.

Dans les rhumatismes inflammatoires *aigus* provoqués *expérimentalement* chez l'animal, l'action pro-inflammatoire des prostaglandines *a pu être parfaitement démontrée* : apparition d'une arthrite du chien par injection intra-articulaire de *prostaglandines,* taux élevé de ces dernières dans *le liquide articulaire* au cours des arthrites *microcristallines* induites chez le poulet.

Chez l'être humain, de nombreux arguments permettent *aussi d'attribuer un rôle important* aux prostaglandines. Dans la polyarthrite rhumatoïde, en particulier, il a été démontré qu'il existait dans le liquide *articulaire* un excès de prostaglandine dont le taux diminue sous l'action des médicaments anti-inflammatoires non *stéroïdiens. Une* très importante synthèse des prostaglandines (principalement PGE 2) par les synoviales des articulations atteintes a aussi pu être *confirmée* récemment. Enfin, des arguments *thérapeutiques (efficacité* des inhibiteurs de la prostaglandine-synthétase) plaident aussi pour l'importance de *l'action de* ces substances dans la polyarthrite rhumatoïde.

D'autre part, conjointement à leur rôle dans le développement de *la* réaction *inflammatoire, les* prostaglandines provoquent une destruction de l'os dont on peut espérer l'arrêt par l'utilisation des inhibiteurs des prostaglandines - synthétases.

Ainsi, en rhumatologie, il est légitime, bien que de nombreuses inconnues *demeurent,* d'entrevoir de nouvelles possibilités thérapeutiques très intéressantes.

Prévenir l'athérosclérose

La découverte, en 1976, de la prostacycline (prostaglandine PGI 2), dont l'action sur l'agrégation plaquettaire a récemment été *mise en évidence,* ouvre des voies nouvelles fondamentales dans la prévention de l'athérosclérose, première cause de mortalité en France.

La *PGI 2 est le plus puissant* inhibiteur *connu* de l'agrégation *plaquettaire* qui est responsable, dans *certaines conditions, de* la formation de caillots obstruant les vaisseaux. Elle a, en outre, une action vaso-*dilatatrice. Elle s'oppose donc,* en tous points, à la thromboxane A 2 (autre prostaglandine) synthétisée *essentiellement par les plaquettes et* qui est un puissant agent agrégant et vasoconstrictif. Il existe donc, *normalement, entre ces deux prostaglandines* un équilibre dont la *rupture peut être responsable* soit *d'hémorragies (augmentation* des PGI 2 soit de thrombose artérielle associée ou non à une *athérosclérose* (excès de thromboxane A 2). Les recherches actuelles s'orientent ainsi vers la mise au point de *composés* capables de *rétablir* cet équilibre.

La prostacycline a été utilisée chez des malades atteints d'artérite *oblitérante* des membres inférieurs à un stade avancé, notamment par *l'équipe du professeur Szczeklik* (Cracovie, Pologne) et par des groupes suédois qui ont présenté *leurs résultats lors du quatrième* Congrès international sur les prostaglandines réuni au printemps dernier. *La prostacycline a été administrée* directement dans l'artère fémorale à cinq malades. Deux jours *après la perfusion, les douleurs au* repos avaient disparu chez tous les patients et leur périmètre de marche *était notablement élargi. En outre, la* cicatrisation rapide des lésions des téguments a été observée ainsi *qu'une élévation importante de débit* circulatoire musculaire persistant six semaines plus tard. En revanche, *les lésions anatomiques des artères* de grand calibre n'ont pas été modifiées.

Mais l'utilisation, *en pratique courante,* de la prostacycline n'est pas encore possible et les études actuelles portent sur la fabrication, en quantité suffisante, d'un composé stable qui puisse être utilisé chez l'homme et donc dépourvu d'effets secondaires dangereux.

La suppression *d'une anomalie* cardio-vasculaire peu fréquente chez certaines nouveaux-nés est la quatrième domaine où les inhibiteurs des prostaglandines ont permis d'obtenir des résultats intéressants et d'éviter le recours à une intervention chirurgicale, Le canal artériel est un court vaisseau qui relie *pendant la vie intra-utérine,* l'aorte dans sa portion initiale à l'artère pulmonaire. Ce canal est maintenu ouvert *jusqu'à la naissance sous* l'influence des prostaglandines E1 et E2. La synthèse de ces dernières est normalement inhibée lors de l'accouchement à terme par l'élévation de la pression en oxygène dans la circulation sanguine.

Chez le prématuré principalement, surtout lorsqu'une détresse respiratoire se développe, le mécanisme de fermeture est perturbé. Des expérimentations animales en premier lieu ont montré que la fermeture *du canal artériel* peut être obtenue sur le fœtus ovin par administration d'inhibiteurs de la synthèse des *prostaglandines. Puis* en 1976, les premières des tentatives de fermeture du canal artériel chez l'être *humain par l'indométacine ont* été publiées. Depuis, de multiples travaux ont confirmé cette possibilité *et ont permis de préciser les* indications, la posologie, la cinétique et les effets secondaires de cette *drogue. Malgré des résultats encore* inconstants, la proportion de succès peut dépasser, selon certaines *études, le taux de 80 %.*

Après l'engouement qu'ont suscité les *prostaglandines,* il y a une dizaine d'années, ces applications encore balbutiantes peuvent paraître décevantes, mais les études engagées laissent envisager aux spécialistes venus d'horizons très divers, allant de la gastro-entérologie, à la pneumologie, en passant par la *gynécologie, la néphrologie, et les* maladies cardio-vasculaires des perspectives très encourageantes.

Dr Ph. L.

Au nombre de huit cent cinquante

Les médecins de santé publique sont les « parents pauvres » de la profession

Afin de mieux faire connaître aux praticiens les médecins de santé publique (1), le professeur Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé publique, et le professeur Claude Laroche ont organisé, récemment, une « table ronde » sur leurs missions et leurs activités lors des entretiens de Bichat.

Au nombre de huit cent cinquante environ, ces fonctionnaires de santé publique sont réellement les *« parents pauvres »* de la medecine, avec un salaire mensuel en début de carrière, soit après huit années d'études dont une à l'école nationale de la santé de Rennes, de l'ordre de 4 000 francs. La vacance d'environ cent cinquante postes trouve très vraisemblablement son explication essentielle dans cette rémunération très insuffisante.

Le manque de considération de ce corps de fonctionnaires de la part du ministère de la santé et de la Sécurité sociale peut surprendre au regard de l'importance des tâches qui leur sont confiées. Ils sont chargés de la mise en œuvre, de l'exécution et du contrôle de la politique de santé publique à l'échelon départemental. Ils contribuent à l'élaboration de cette politique, notamment la détermination des besoins en personnels et en équipements, la planification et la programmation générale des mesures à prendre.

Des études ou des missions spéciales, permanentes ou temporaires, sur certains problèmes peuvent leur être confiées. *D'autre part, ils assurent* l'animation, la coordination, l'inspection et le contrôle des activités médicales des établissements et services sanitaires et médico-sociaux et les conditions dans lesquelles se forment les personnels sanitaires. Ces médecins ont, en outre, la responsabilité de l'hygiène de l'environnement, de la protection maternelle et infantile et de la santé scolaire. Pour ces deux dernières activités, le docteur Gras (Fédération des médecins de France) s'est interrogé sur le caractère complémentaire ou concurrentiel du secteur public et de la médecine libérale. Le docteur Blès (Confédération des syndicats médicaux français) s'est inquiété des distinctions rigides entre prévention et traitement, qui, selon lui, ne peuvent être dissociés.

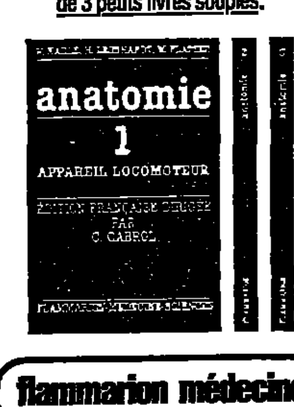
Il ressort de ce débat d'actualité que, *si certaines activités de* santé publique ont regressé : lutte contre la tuberculose et maladies vénériennes, cette dernière pathologie étant prise en charge par ailleurs, d'autres se développent : les études épidémiologiques, insuffisantes en France, l'élaboration et l'application d'une politique sanitaire reposant sur les informations recueillies sur le terrain.

Mais cela nécessite un effort certain et, en tout premier lieu, une augmentation des rémunérations de ces médecins, ce qui leur permettrait, grâce à des effectifs augmentés, de travailler dans de meilleures conditions.

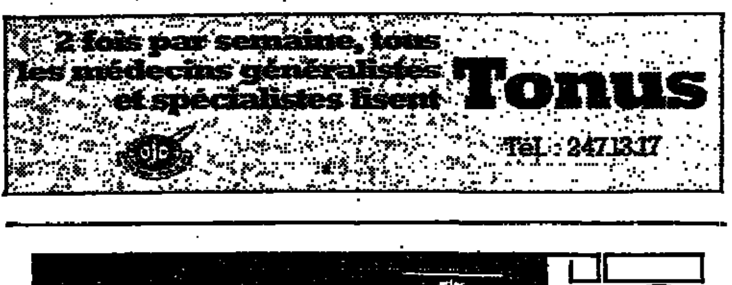
(1) En relation avec le ministère de la santé et de la Sécurité sociale, les médecins de santé publique peuvent être affectés à l'administration centrale à l'échelon régional ou à l'échelon départemental. Leur carrière se déroule suivant trois grades : médecin-inspecteur ; médecin-inspecteur en chef ; médecins généraux de la santé.

● *La brochure « Comment préparer les études médicales »* qui a été analysée dans *le Monde* du 10 octobre est éditée et disponible auprès du groupe Sigma Editions, diffusion Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. 325-61-00.











CORRESPONDANCE

Les praticiens et l'absentéisme

L'article paru dans « le Monde » du 19 septembre dernier, sous la signature du docteur Michel Perin, dans lequel il demandait notamment « que l'on ôte totalement aux médecins traitants les certificats d'arrêt de travail (...) et qu'on les confie (...) à des médecins spécialement formés à ce rôle, fonctionnaires indépendants (...), nous a valu un certain nombre de lettres dont nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs.

Sacralisation du profit

(...) Il est bien évident que les « bons » travailleurs, ceux qui travaillent d'arrache-pied, ceux qui tiennent à aller à l'usine contre l'avis de leur médecin, même s'il les a trouvé(e)s très fatigué(e)s, acceptent comme valeur inconditionnelle le monde du travail qui leur est proposé, *avec sa hiérarchie, ses promotions, ses faveurs, ses petites* joies, ses augmentations, ses primes, ses avantages, ses cantines, ses colonies de vacances, ses cautions sur crédit, ses garanties sur échéances, ses médailles des vieux travailleurs.

Dans cet esprit, il faudrait admirer les réussites contre l'absentéisme de certaines entreprises d'outre-Rhin, qui poussent l'appropriation du travailleur avec une rigueur systématique dont elles ont le génie. Sont assurés par contrat : la naissance en maternité, l'apprentissage, le boire et le manger, le logement, la voiture, les soins, les stades, les loisirs. Il ne manque que les caveaux, avec une publicité sur la dalle.

Quiconque, au contraire, est sensible, peu ou prou, à autre chose qu'aux impératifs du cash-flow, quiconque a su se préserver un coin de peau à l'abri du martellement culturel, refusera d'accepter comme un fait acquis la finalité moderne du travail : le profit.

Qu'est-ce que la « conscience » a à voir avec le profit, d'où découlent les nécessités de la production, c'est-à-dire la lutte contre l'absentéisme ?

Hier, en France, aujourd'hui encore partout dans le monde et même en Italie occidentale et catholique, les enfants sont au travail, dans les conditions les plus pénibles. Allons-nous les applaudir pour leur « conscience » et les montrer en exemple à tous ces tire-au-flanc dénoncés par l'article, ces « tuberculeux, coronariens, hypotendus » qui au lieu de se rééduquer dans la nature, sans « profit » pour personne, pourraient — simple bon sens — faire d'une pierre deux coups, et se réadapter en servant la collectivité, c'est-à-dire en produisant.

Alors qu'on reconnait le profit comme licite, que dans certains pays on le sacralise, pourquoi ne reconnaitrait-on pas au travailleur le droit à la même recherche du profit, de son profit à lui, qui consiste à gagner le plus d'argent possible, en se fatigant le moins possible ? (...)

Voilà ce que pensent les travailleurs dans les usines.

Dr ALEXANDRE SEILINGER
(médecin du travail, Rocquencourt.)

Une nouvelle spécialité : l'anti-absentéismologie ?

La lutte contre l'absentéisme connait une nouvelle étape. Pour combattre ce « monstre » mal défini, mais responsable du déficit de la Sécurité sociale et de la crise économique, le docteur Michel Perin n'y va pas de main morte. Déjà, il y a sept ou huit ans, le C.N.P.F. s'était concerté avec l'Ordre national des médecins pour établir une stratégie. Des officines du genre Sécurex sont nées de cette concertation. Le docteur Perin lance plus loin le bouchon. Il propose en somme *de généraliser et de nationaliser* cette pratique.

Il propose de créer une nouvelle spécialité médicale : l'anti-absentéismologie. Un corps de fonctionnaires indépendants (il est interdit de sourire...) *« accueillera »* à son cabinet, éventuellement avant le médecin traitant, le futur arrêté. Sauf bien sûr en cas d'alitement obligatoire. Pour le facultatif ou le discutable, l'assuré peut prendre quelques risques.

Fini le jardinage dispendieux pour les névroses. Finie la campagne pour se refaire une santé. Fini le repos pour les lombo-sciatiques chroniques (seules les aiguës sont à considérer...). La fatigue ne peut être prouvée, donc elle n'existe pas. Au travail, les infarctus ! Puisque le repos physique (et psychique) n'est pas sûrement utile, il n'est ni nécessaire ni indiqué. Finis les praticiens complaisants, les médecins conseils de la Sécurité sociale, timides et peu efficaces.

Les prétoriens du contrôle, purs et durs, seront là ! Ils connaîtront tout. La vie du malade, son milieu de travail (ils pourront d'ailleurs contacter l'employeur et prendre tous renseignements nécessaires), sa vie familiale et sociale, son psychisme.

L'ordinateur sous la main, le livre des normes sur la table, la liste des critères en tête, ils seront insensibles aux *« protestations individuelles contre l'inégalité sociale »*. Qui parle d'inégalité, d'ailleurs ? Au contraire ! Enfin, le lumbago du manœuvre du bâtiment immigré donnera droit au même temps d'arrêt que celui du P.D.G. Même si, mieux motivé pour des raisons obscures, ce dernier insiste pour reprendre courageusement sa place à la table des conseils d'administration. On aurait tort de prendre à la légère un tel ballon d'essai, même aussi provoquant et excessif. Les mesures gouvernementales sur la santé vont dans le même sens. La vis se resserre, et pas en priorité autour des super-profits et des gaspillages.

Mais en voici un que l'on peut justement éviter. Pourquoi créer un personnel spécialisé coûteux ? Il existe déjà un « corps de fonctionnaires indépendants à la fois des salariés et des emlpoyeurs » et voué à la défense de la « collectivité ». Il siège à la préfecture de police (...).

Professeur MARCEL-FRANCIS KAHN
(Hôpital Bichat).

Produire au moindre coût

(...) Oui, M. Perin fait partie de la majorité de médecins qui n'ont aucune connaissance du milieu du travail ! Vouloir aborder le problème des arrêts de travail sans évoquer une seule fois les conditions de travail des femmes et des hommes montre que l'analyse de la situation n'a été qu'effleurée. (...)

Déplorer que les arrêts de travail soient fixés sans que *« les responsables de l'entreprise puissent donner leur avis »* fait sourire le militant syndical qui vous écrit. *M. Perin est cynique ou* naïf ! Il devrait savoir que les salariés doivent produire au moindre coût et leur état de santé sera presque toujours suffisant pour qu'ils soient à leur poste de travail. (...)

En écrivant cela, je ne justifie absolument pas les abus qui concernent le problème évoqué. Mais au lieu du bataillon de *« spécialistes prescripteurs d'arrêts maladie » (« indispensables ! »)* préconisé par M. Perin, il faudrait plutôt essayer que, lors de leur formation et dans l'exercice de leur profession, les médecins aient connaissance des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs. Peut-être n'auraient-ils pas peur de perdre des clients en refusant *des arrêts de travail sollicités* mais abusifs. A mon avis, mieux vaut cette solution plutôt que de s'en remettre à des médecins-flics. L'exercice de la médecine, les libertés individuelles seraient moins menacés.

ANDRE ISLER,
Tassin (Rhône).

Neuf mois de congés aux frais de la Sécurité sociale

(...) Il y a sept ou huit ans, je travaillais dans un entreprise de l'Etat, travail bien payé, non abrutissant, mais peu passionnant. Prendre conscience que sa vie va se passer ainsi, à ronronner dans un coin en ne sachant ni plus ni moins ce qu'on sait déjà, et attendre, attendre, l'avancement, la vie réglée par les congés, les dimanches, la popote et la bobonne, avec, pour toile de fond, la retraite (à soixante ans !...), la mort (à soixante-dix !...) (...)

J'ai donc demandé à mon entreprise un arrêt de travail sans salaire pour raisons personnelles, arrêt de travail pour vivre, pour lire, pour rêver. Certes, je rêvais déjà car je n'imaginais pas à quel point la société, dans toutes ses institutions, bloquait un individu dans le rôle qui lui était assigné.

Arrêt de travail refusé sèchement. La société libérale ne l'est que pour l'argent qui peut, lui, se baguenauder d'entreprise en entreprise, de pays en pays. Le travailleur, lui, n'a que la liberté de travailler, six jours par semaine, huit heures par jour, onze mois sur douze ! Et de consommer. (...)

Je suis donc allé demander ces congés à un psychiatre réputé *« de gauche »*, qui m'a expédié en me disant que lui, il travaillait, qu'il devait payer tant en impôts et tant au conseil de l'ordre. Sur ce, il sortait de sa villa, accrochait son bateau et allait faire de la voile en famille...

Le second psychiatre a eu droit au grand jeu : *« J'étais fatigué, déprimé, j'en avais marre... »* Jeu d'autant plus facile qu'un collègue venait de se suicider, père de deux enfants, comme ça, sans raisons, sans testament, à trente ans !...

J'ai eu neuf mois de congés aux frais de la Sécurité sociale. J'ai lu, je me suis promené, j'ai discuté avec beaucoup de gens, je me suis fait beaucoup d'amis, qui pensaient et sentaient les mêmes choses. Rares étaient ceux qui allaient aussi loin dans l'expression de la « maladie ». J'ai vécu. Le tout, bien sûr, ponctué par quelques contrevisites chez le médecin de la maison à qui je n'ai jamais caché mon raisonnement, mais qui, manifestement, n'avait pas étudié cette *« maladie »*. Il m'a même avoué que c'était une « chance » pour la société que tout le monde ne raisonne pas comme moi. C'était surtout une chance pour sa classe sociale dont il voulait parler.

J'ai repris le travail après m'être fait déclarer *« normal »* par un psychiatre pris au hasard sur la liste des psychiatres, *« normalité »* confirmée par le même psychiatre officiel qui m'avait confirmé *« malade »*. (...)

J'ai repris le travail, toujours aussi stérile, toujours aussi stupide, mais avec la conviction que, désormais, chaque année pendant trois ou quatre mois je « vivrais », c'est ce que j'ai fait chaque année jusqu'à présent.

Vous le savez bien, messieurs les médecins, la surconsommation médicale est due au maintien d'un rythme de vie moyenâgeuse dans un monde où la technologie évolue de plus en plus rapidement. L'homme, lui, n'est pas une machine.

M. J.-P. L.

Un privilège exorbitant

(...) Quand nous établissons un certificat de reprise de travail nous attestons que l'intéressé peut (et non doit) reprendre son travail. Il y a là une nuance car, selon le docteur Perin, l'individu devra reprendre son travail de par le fait d'un médecin.

Dans un système, tel qu'il le préconise, les sources de conflits avec les médecins traitants ne manqueront pas, rapidement, d'éclater et la « récupération » par les employeurs de s'exercer.

Comment concilier « secret professionnel », libre choix du médecin d'une part, expertise et retrait du droit ou devoir de travail d'autre part ? Je pense personnellement que l'erreur essentielle des médecins a été d'accepter de délivrer des certificats d'arrêt de travail. Ils ne devraient pouvoir, en leur âme et conscience exercer un privilège aussi exorbitant. Qu'est-ce que le travail ? Pour quel travail délivrent-ils un certificat ? Comment décider, dans l'ignorance du profil de poste occupé par le requérant s'il peut ou non travailler ? (...)

Mais il est un autre aspect du problème de l'absentéisme qu'il faut également traiter si nous voulons être rationnels : il est bien démontré, aujourd'hui, que certaines conditions d'exercice professionnel sont génératrices d'absentéisme et de démissions : répétitivité des gestes, monotonie, absence de valorisation, etc.

Avant de s'orienter vers la méthode répressive suggérée par mon confrère, il serait peut-être utile que les employeurs se penchent sur ces problèmes et étudient les remèdes à apporter à des conditions de travail peu motivantes ou trop déshumanisées. (...)

Dr MICHEL DEBEROT
(Grasse)

Le « tire-au-flanc » existe-t-il ?

(...) Qui sont les mieux placés pour connaître les conditions pathogènes de vie ? Le médecin généraliste et le médecin du travail. Les statistiques des années 1950 et 1960 ont montré que la seule application réelle de la législation sur la médecine du travail dans une entreprise abaissait considérablement le taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'arrêts-maladie. Cela a été obtenu en dehors de toute action de contrôle, par le seul bénéfice de la prévention. Il est d'ailleurs courant, dans les entreprises où le médecin du travail dispose du temps suffisant pour l'écoute et la connaissance des travailleurs, que des sujets soient adressés au médecin traitant pour des affections qui ne se seraient exprimées que bien plus tard et plus gravement. Encore les actions de surveillance des nuisances, d'amélioration des conditions de travail, donnent-elles des résultats largement plus marquants.

Une première conclusion se dessine : le « tire-au-flanc » n'existe pratiquement pas, ou si peu qu'il ne peut être responsable à lui tout seul d'un absentéisme prétendument dévorant. S'il existe, il est connu de tous, aussi « tire-au-flanc » quand il est au travail que lorsqu'il n'y est pas... S'il est là, c'est que sa place est faite : il est adapté et ne s'absente guère plus qu'un autre.

Ce n'est pas la chasse à un tel mythe — peut-être salubre en lui-même — qui apportera la solution aux maux de la Sécurité sociale.

Les quatre facteurs de réduction de l'absentéisme sont connus : amélioration des conditions de vie (conditions de travail notamment) ; protection sociale élargie ; médecine générale disponible et médecine du travail présente dans l'entreprise. La politique de santé actuelle considère ces conditions comme des obstacles à une bonne gestion économique. Là est le drame. Elle suit en cela des intérêts bien différents de ceux des malades et, plus généralement, de l'ensemble des citoyens.

Il n'y a pas de malade ou de travailleur profiteur de la maladie. Les vrais profiteurs de la maladie sont ceux qui tirent d'abord profit de la « bonne santé » des salariés et refusent le coût social de l'arrêt de travail. A l'égard de ceux-là, la médecine ne saurait se passer de l'action politique.

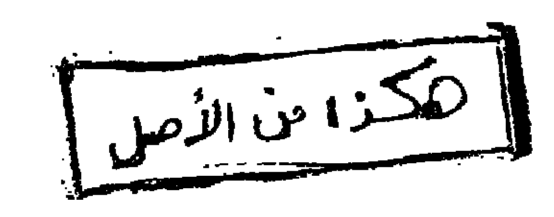
Docteur PIERRE-MARIE, *Paris.*
(médecin du travail, Syndicat national des médecins du travail U.G.I.C.T.-C.G.T.)





chimie a été décern

Une double liaiso



Le prix Nobel de chimie a été décerné à MM. Brown (États-Unis) et Wittig (R.F.A.)

L'Académie royale des sciences de Suède a décerné, lundi 15 octobre, le prix Nobel de chimie (800 000 F) conjointement à MM. Herbert Ch. Brown (Etats-Unis) et Georg Wittig (République fédérale d'Allemagne) (nos dernières éditions du 16 octobre). Ces deux chercheurs ont mis au point des réactions de chimie organique et des familles de produits qui sont très largement utilisées par l'industrie chimique moderne.

Une double liaison aux usages multiples

Les deux lauréats du prix Nobel de chimie pour 1979 ont en commun d'avoir, dans des domaines voisins, mis au point des réactions de chimie organique permettant d'opérer des synthèses de très bon rendement et de très grande spécificité.

Une chose en chimie organique moderne est de savoir synthétiser un produit complexe (en règle générale, de nombreuses voies sont d'ailleurs possibles, qui mènent des grands produits de base à la « molécule cible » que l'on désire obtenir). Une autre chose est de trouver la voie qui soit, à la fois, techniquement réalisable en production de masse et économiquement compétitive.

Les travaux des professeurs Wittig et Brown ont justement permis de mettre au point toute une famille de produits et de réactions qui sont très largement utilisés par les entreprises industrielles pour leur rendement comme pour leur sélectivité.

En chimie, le rendement mesure la manière dont une réaction possible entre deux corps en présence s'effectue : le nombre de molécules obtenues à la fin du processus n'est jamais égal à celui que l'on peut calculer à partir de la quantité des constituants que l'on fait réagir au départ. Et, pour l'industriel, il est important que le rendement (rapport du nombre de molécules obtenues au nombre calculé) soit aussi élevé que possible. Pour une synthèse *organique demandant trente étapes* successives — ce qui est courant, — *il faut, pour obtenir un kilogramme* du produit désiré, huit cents kilogrammes de matière première si le rendement moyen de chacune des réactions est de 80 % ; mais cette quantité peut être abaissée à vingt-quatre kilogrammes si l'on parvient à des rendements de 90 %.

Vitamine « A » et colorants alimentaires

D'autre part, les réactions de *chimie organique donnent rarement* à partir des mêmes réactifs initiaux *des produits purs*. On sait, en particulier, que deux molécules peuvent avoir la même composition à une symétrie près par rapport à un plan, (elles sont « *en miroir* ») et avoir des effets différents (en particulier en pharmacie) ; ou encore elles peuvent présenter, toujours avec la même composition, des arrangements d'atomes différents dans l'espace (par exemple, formes *cis* et *trans* quand existe une liaison *double carbone-carbone*). *Sans parler du fait qu'on peut obtenir des molécules tout à fait différentes, par* exemple si les deux molécules de *départ ont interagi* en des endroits (des « sites ») différents. Les réactions des professeurs Brown et Wittig font merveille pour obtenir un composé final où la proportion de molécules utilisables pour la suite des opérations est aussi importante que possible.

L'un et l'autre ont beaucoup travaillé sur les doubles liaisons qui peuvent réunir un atome de carbone à un atome d'oxygène ou à un autre atome de carbone notamment.

M. Georg Wittig a tout particulièrement travaillé sur les ylures au phosphore ; dans ses composés, l'atome de phosphore porte une charge électrique positive et le carbone adjacent une charge négative. Du fait de la présence de ces charges, leur réaction sur certains *composés (aldehydes ou cétones)* permet de construire, de façon très *sélective, des composés oléfines*, c'est-à-dire comportant une double liaison carbone-carbone. Cette « réaction de Wittig » découverte dans les années 50, est aujourd'hui universellement utilisée. Pour citer quelques exemples, c'est une méthode préférentielle de synthèse de la vitamine A, qui sert aussi à la fabrication *de colorants alimentaires* (carotènes, par exemple) ou à *l'obtention de parfums artificiels*. On utilise aussi, depuis moins longtemps, la « réaction de Wittig » pour faire la synthèse de phéromones (hormones d'insectes qui permettent de lutter « biologiquement » contre leur prolifération) et de prostaglandines.

D'autres recherches

M. Herbert Brown, de son côté, a *travaillé sur des familles de produits* qui, sur des composés comportant *une double liaison carbone-oxygène* ou carbone-carbone, cassent cette liaison de manière sélective : des boranes (composés de bore et d'hydrogène) et des boranes modifiés qui permettent d'ajouter un atome de bore et un atome d'hydrogène de chaque côté de la double liaison carbone-carbone ; des borohydrures et des aluminohydrures qui peuvent casser, également de façon sélective, les liaisons carbone-oxygène. En particulier, M. Brown a développé toute une série de composés de la famille des aluminohydrures appelés sélectrides.

Les deux lauréats du prix Nobel n'ont pas travaillé que dans ces domaines, tant s'en faut. M. Brown, *chercheur très prolifique (il a fêté en* 1975 la publication de son *cinquantième article scientifique*), s'est aussi penché sur d'autres sujets de *recherche fondamentale* comme l'oxymercuration (addition d'un atome de mercure à l'un des carbones d'une liaison double carbone - carbone), aussi utilisée en synthèse organique : la formation des ions carbonium (molécules carbonées porteuses de charge positive) ; « molécules cycliques tendues » (où les angles entre les différentes liaisons n'ont pas leur valeur normale de 109 degrés). M. Georg Wittig, de son côté, a développé d'autres réactifs intéressants, bien que moins souples d'emploi que les ylures au phosphore.

XAVIER WEEGER.

● *Prix Nobel de la paix.* — A la suite de 'alppel publié dans *le Monde*, dans *Témoignage chrétien* et dans *la Vie* pour que le prix Nobel de la paix 1979 soit accordé au Vicariat de la solidarité, à Santiago-du-Chili, plus de 3 000 signatures ont été rassemblées et une somme de 120 000 francs a pu être remise au Vicariat.

M. HERBERT CH. BROWN

[Né le 22 mai 1912 à Londres, M. Herbert Charles Brown est un *chimiste connu pour ses* travaux sur le bore et ses dérivés. Dès 1914, il réside aux Etats-Unis où il passe, en *1938*, un *PhD* à l'université de Chicago, puis obtient un doctorat de sciences en 1968. M. Brown, qui a été associé de 1940 à 1943 au projet Manhattan *(bombe* atomique), a été correspondant et professeur de nombreuses universités : Purdue, de 1947 à 1959, Berkeley en 1957, Santa-Barbara en 1967, l'université hébraïque de Jérusalem en 1969, Swansea en 1973. Par ses travaux, en physique et en chimie organique et inorganique, il *a fortement contribué* à l'étude du comportement des structures moléculaires.]

M. GEORG WITTIG

[Né le 16 juin 1897, à Berlin, M. Georg Wittig a fait ses études dans les universités de Tübingen et Marburg. Il est notamment docteur en philosophie. Sa carrière a été largement consacrée à l'enseignement, *puisqu'il a été successivement* professeur hors cadre et chef de section à l'institut de technologie de Brunswick en 1932, professeur extraordinaire et chef de section à Fribourg-en-Brisgau en *1937*, et professeur ordinaire et directeur de *l'Institut de Tübingen en 1944*. Il enseigne la chimie organique à Heidelberg depuis 1956. Il a surtout travaillé sur la stéréochimie et la chimie organique.]

Les lauréats du prix Nobel de physique

Le prix Nobel de physique a été attribué, lundi 15 octobre, à MM. Glashow, Weinberg (Etats-Unis) et Salam (Pakistan). (*Le Monde* du 16 octobre).

M. SHELDON GLASHOW

M. Sheldon Lee Glashow, physicien américain, est né à New-York le 5 décembre 1932. Il est d'abord bachelor of arts de l'université Cornell en 1954, master of arts à Harvard en 1955 et Ph.D. en 1958. Il a fait un séjour à l'université de Copenhague de 1958 à 1960, puis est retourné aux Etats-Unis pour être successivement chercheur au Caltech (California Institute of Technology) en 1960 et 1961, professeur à Stanford en 1961 et 1962, puis jusqu'en 1966 professeur à l'université de Berkeley. Depuis 1966, il est professeur à l'université Harvard.

M. STEVEN WEINBERG

[Né à New-York le 3 mai 1833, M. Weinberg a étudié la physique à l'université *Cornell*, puis à *Princeton*, où il soutient son doctorat, en 1957. A partir de 1960, il travaille à l'université de Californie, à Berkeley. Il y est nommé professeur, en 1965. Il sera ensuite professeur au Massachusetts Institute of Technology, puis à l'université Harvard, en 1973. Il a donné des cours au Collège de France en 1971.

Spécialiste de physique théorique des particules, il a ensuite orienté ses travaux vers l'étude de la gravitation. Il a publié, en 1972, un livre, *Gravitation and cosmology ; principles and applications of the general theory of relativity*, suivi, trois ans plus tard, d'un remarquable ouvrage de vulgarisation, traduit en français, *les Trois Premières Minutes de l'univers* (Seuil). M. Weinberg est membre de l'académie des sciences des Etats-Unis.

M. ABDUS SALAM

Né le 29 janvier 1926, à Jhang (Pakistan), M. Abdus Salam, après ses études à l'univeristé du Pendjab, vint, en 1948, à Cambridge (Grande-Bretagne). De 1951 à 1954, il dirige le département de mathématiques de l'université du Pendjab, avant de retourner en Grande-Bretagne, où il enseigne la physique à Cambridge, puis au Collège impérial de Londres.

Membre de nombreux organismes scientifiques pakistanais et internationaux, M. Abdus Salam est, depuis 1964, directeur du Centre international de physique théorique de Trieste. *Très actif* auprès des organisations internationales, où il se fait l'avocat des besoins des pays du tiers-monde en matière scientifique et technique, M. Salam a été, de 1963 à 1975, membre du comité consultatif des Nations Unies pour la science et la technique. Il a, d'autre part, été, jusqu'au changement de régime, conseiller scientifique du gouvernement pakistanais.

Le premier lauréat pakistanais

Le professeur Abdus Salam, qui partage le prix Nobel de physique avec MM. Glashow et Weinberg (le Monde du 16 octobre), a indiqué à Londres, au cours d'une conférence de presse, qu'il souhaite consacrer le montant de sa récompense à la création d'une fondation pour l'éducation des habitants de sa ville natale de Jhang, dans le centre du Pakistan.

Le professeur Salam, qui est né en 1926 dans cette région, « la plus sous-développée d'un pays sous-développé », *a ajouté que le montant du prix Nobel serait* « faible » *pour l'objectif ambitieux qu'il se proposait. Il a affirmé qu'il était d'autant plus heureux de se voir attribuer cette distinction qu'il était le premier scientifique musulman à l'obtenir, et le premier savant d'un pays en voie de développement depuis 1930 (1). Propagandiste infatigable des besoins du tiers-monde en matière de science et de technique, le professeur Abdus Salam a fondé et dirige encore aujourd'hui le centre de physique théorique de Trieste, qui accueille chaque année de nombreux stagiaires venant des pays en voie de développement.*

Le savant pakistanais a appris par un coup de téléphone d'un collègue qu'il venait de se voir attribuer le prix. Selon sa femme, il s'est aussitôt rendu à la mosquée pour prier avant de célébrer l'événement, au jus de fruit, avec ses collègues de l'Imperial College.

En conclusion de sa conférence de presse, le professeur Salam a rappelé le conseil qu'il avait donné à l'une de ses filles, étudiante en physique : « Ne mentionne jamais ma théorie aux examens, tu te ferais recaler. »

(1) Le prix Nobel de physique avait été attribué, en *1930*, à un savant indien, sir Chandrasekhara Raman.

SCIENCES

DEVANT L'ACADÉMIE

«Nos gisements de savoir sont notre plus grande ressource»

déclare M. Giraud, ministre de l'industrie

Pour la première fois, un ministre de l'industrie s'est adressé à l'Académie des sciences. La séance du 15 octobre a été, en effet, l'occasion pour M. André Giraud d'exposer ses vues sur les rapports de la recherche scientifique, de l'industrie et du grand public et de recevoir le rapport établi à la demande du gouvernement par un comité de six membres de cette illustre compagnie sur l'accident survenu le 28 mars 1979 à la centrale nucléaire de Three-Mile-Island. Transmis d'abord aux commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat, ce rapport sera rendu public *« afin que tous les citoyens puissent en prendre connaissance »*.

M. Giraud a rappelé l'importance primordiale du progrès scientifique pour notre civilisation en général et la France en particulier : *« Nos gisements de savoir sont notre plus grande ressource »*. Il a indiqué que la science suscite des réactions irrationnelles de peur. *« La science,* a-t-il ajouté, *ne doit pas être asservie aux objectifs industriels. »* D'ailleurs, *« même sur le bouillon de la recherche théorique la plus riche il n'y a pas de génération spontanée de l'industrie et de l'innovation bienheureuse... mais il faut restituer à l'industrie sa place parmi les activités nobles de l'homme »*.

La fécondation réciproque de l'industrie et de la science est indispensable. Mais la spécialisation, obligatoire, rend ces échanges difficiles et *« peut sembler un obstacle à la communication »*. Le progrès technique et le progrès scientifique ont cependant un point commun : l'un et l'autre supposent l'*« attention à l'inattendu* [et la marche] *au devant des nouveautés »*.

Service ou asservissement ?

Il faut *« développer la réceptivité des organismes publics de recherche face aux demandes des créateurs industriels dans les domaines d'importance vitale pour la société que sont la santé, les composants électroniques, l'informatique, l'automatique, l'énergie et les économies d'énergie (...). Il faut inciter les chercheurs à penser aux moyens de valoriser les recherches qu'ils font en les transmettant à d'autres pour qu'elles bénéficient au public. Et l'on doit aussi encourager les entrepreneurs à se tourner vers la recherche. »*

M. Giraud a reconnu que *« la puissance et les capacités de la science et de l'industrie sont devenues telles qu'elles peuvent être inquiétantes (...) Mais il dépend de notre volonté* [que l'évolution de la science et de l'industrie] *nous serve ou nous asservisse (...). Certains préconisent de tourner le dos à la science ; chacun en a individuellement le droit. La société, elle, n'en a pas la possibilité, et par conséquent ses dirigeants non plus (...). Il demeure la nécessité et la noblesse de plier la technologie aux décisions de la démocratie. Il dépend de notre volonté, de notre intelligence, d'y parvenir, car la science apporte, en même temps qu'elle accroît nos capacités d'intervention dans les processus naturels, les moyens de surveiller et de contrôler les effets de la technologie (...). Nous voyons ainsi se dessiner les voies démocratiques du progrès technique : elles s'appellent « contrôle technique et information ». La conduite du progrès technique exige la collaboration des hommes de science et des hommes d'Etat. »*

M. Giraud a souligné la responsabilité de l'Académie des sciences : *« Vous vous trouvez investis d'une sorte de magistrature par le fait même de vos découvertes scientifiques (...). Vous êtes* [et les experts avec vous] *la faculté de jugement de la nation dans les domaines de vos compétences et des leurs (...). Cette magistrature fondée sur le savoir mais aussi sur une éthique occupe une place égale à celle des autres piliers d'organisation de la société. Son organisation et son fonctionnement doivent faire l'objet des mêmes soins. »* Le développement des sciences et des techniques est tel que le grand public ne peut en évaluer le détail. *« C'est pourquoi il est si important que ceux qui le font pour lui* [les experts] *constituent un corps irréprochable dont l'action fait l'objet de vérifications autant qu'il est besoin.*

» Les citoyens en régime démocratique veulent pouvoir contribuer aux choix qui leur sont offerts... L'information doit leur parvenir détaillée, en forme assimilable pour eux et digne de foi... Au niveau des citoyens la multiplication d'informations isolées qui correspondraient bien souvent à des hypothèses non vérifiées ou à des observations non encore interprétées ne servirait à rien si ce n'est à créer souvent la confusion et l'affolement dans des esprits qui ne sont pas préparés pour les analyser... C'est d'une information accessible au plus grand nombre, vérifiée et commentée que le grand public a besoin. Les Français ne peuvent accepter que l'on cherche à profiter de leurs connaissances forcément incomplètes pour les plonger dans la peur comme dans le danger. »

YVONNE REBEYROL.

ÉDUCATION

A LA VILLENEUVE DE GRENOBLE

Une expérience pédagogique menacée par des tracasseries administratives

Malgré des rapports officiels favorables et le soutien verbal du ministère de l'éducation, l'expérience pédagogique conduite depuis 1972 à la Villeneuve de Grenoble semble menacée. Tout se passe comme si l'administration s'acharnait sur cette réalisation qui intéresse un quartier de huit mille habitants, cinq écoles maternelles, cinq primaires et un collège. Et beaucoup plus, au-delà de Grenoble...

De notre correspondant

Grenoble. — Cette expérience menée dans le quartier de l'Arlequin, à la Villeneuve de Grenoble, a fait l'objet d'un rapport d'évaluation au cours de la dernière année scolaire 1978-1979. Plusieurs inspecteurs généraux, sous la direction de M. Lucien Géminard, leur représentant permanent, se sont efforcés de dégager les aspects positifs, mais aussi les faiblesses, de ce « nouveau *type d'école* » qui s'insère dans un quartier d'un urbanisme nouveau-né voilà dix ans aux portes de Grenoble.

Les objectifs de ses promoteurs étaient de créer *une école qui ne soit pas* une simple institution juxtaposée aux autres éléments qui influent sur le développement de l'enfant, mais que celle-ci se combine à tous les autres éléments — familles, associations, organisations de loisirs, quartier — pour former un organisme éducatif intégré.

Après un an d'enquête, le rapport remis au ministre de l'éducation estime positive l'expérience menée à la Villeneuve, qui avait connu, au départ, l'hostilité diffuse et quelquefois nettement affirmée de l'administration et de certaines associations syndicales ou pédagogiques. Le « rapport Géminard » propose la reconduction de cette *« expérience scolaire »*. Les écoles et le collège de la Villeneuve de Grenoble deviennent, à partir de cette année, des *« établissements chargés d'expérimentation »*, a précisé récemment M. Maurice Niveau, directeur du cabinet du ministre de l'éducation, qui était, en 1972, recteur de l'académie de Grenoble et qui, à ce titre, a « vécu » les initiatives socio-éducatives menées dans ce quartier.

Alors que toutes les menaces semblaient être dissipées quant au devenir de l'expérience grenobloise, les parents et les enseignants parlent, aujourd'hui, de la continuation d'une *« guerre d'usure »* menée contre les écoles et le collège de la Villeneuve. Ils demandent pour quel motif ont *été supprimés* les deux postes de coordination entre les écoles, jugés vitaux pour la poursuite de l'expérience.

Pourquoi, s'étonnent encore les parents, demande-t-on de diviser en quatre secteurs la circonscription constituée par les groupes scolaires de la Villeneuve ? Ils voudraient enfin savoir pourquoi *a été supprimé* un poste de français pour les enfants d'origine étrangère, et pourquoi le travail en équipe est entravé par des tracasseries administratives multiples. Les parents et les enseignants déclarent : *« Veut-on, sans en avoir l'air, démanteler une expérience ? Où faut-il chercher les responsabilités ? »*

M. René Rizzardo, adjoint aux affaires culturelles de la ville de Grenoble, déplore l'existence d'un profond décalage entre les déclarations faites par le ministre de l'éducation et leurs traductions administratives. Il regrette le manque de concertation et l'absence d'information qui caractérisent, depuis le début de l'expérience, les rapports entre la ville et l'administration. *« Nous ne signerons pas une nouvelle convention, si tous ces problèmes ne sont pas réglés »*, prévient M. Rizzardo.

CLAUDE FRANCILLON.

Remaniements aux Offices franco-allemand et franco-québécois pour la jeunesse

Réuni à son siège de Bad-Honnef, près de Bonn, le conseil d'administration de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a ratifié, lundi 15 octobre, la nomination du nouveau bureau. M. Reinhardt Wilke remplace M. Pierre Gril au poste de secrétaire général (*le Monde* du 22 juin 1979) et M. Wilfred Linckelmann est remplacé par M. Bernard Lallement au poste de secrétaire général adjoint.

Ainsi, M. Dominique Bussereau a renoncé au poste de secrétaire général adjoint de l'OFAJ qu'il convoitait et que son « patron » du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, lui avait virtuellement accordé le 21 mai dernier lors de la dernière réunion du conseil d'administration à Dijon.

Le poste de secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.) est devenu vacant entre-temps, après la nomination de son titulaire, M. Francis Jacquemont, au poste d'administrateur supérieur des terres australes et antarctiques françaises (*le Monde* du 30 août 1979). Le conseiller technique de M. Soisson a préféré le poste dont le siège est à Paris plutôt que de « s'exiler » à Bad-Honnef, ce qui l'aurait obligé à renoncer à ses fonctions de secrétaire du bureau politique du parti républicain.

M. Bussereau ne pourra pas utiliser dans son nouveau poste sa maîtrise de l'allemand, mais il a pour lui son âge — à peine vingt-sept ans — et ses origines saintongeaises, dont il pense que c'est un atout sentimental au Québec...

Quant à M. Pierre Gril, inspecteur général de l'instruction publique, il entre comme conseiller technique au cabinet de M. Soisson.

[Né le 18 septembre 1929 à Lüdenscheid, M. Reinhardt Wilke est docteur en droit. Juge au tribunal administratif de Cologne de 1960 à 1965, il devient chef de cabinet du chancelier fédéral, M. Willy Brandt, en 1970. Depuis 1976, il était directeur de la jeunesse et de la famille au ministère fédéral de la jeunesse, de la famille et de la santé.]

[Né le 3 janvier 1936 à Poitiers, M. Bernard Lallement est administrateur civil. Il a été affecté, en 1965, à la division politique du gouvernement militaire français de Berlin et nommé adjoint au consul général de France à Munich en 1968. Après avoir occupé plusieurs postes à l'administration centrale des affaires étrangères, il avait été détaché, en 1977, au ministère de la jeunesse et des sports où il occupait le poste de sous-directeur à la jeunesse et à l'éducation populaire.]

La limitation des effectifs dans les écoles maternelles

LA GRÈVE S'ÉTEND DANS LE LOIRET

(De notre correspondant.)

Orléans. — *Après les sanctions* prises contre quarante-cinq directrices d'écoles maternelles du département du Loiret qui limitent l'effectif de leurs classes à trente élèves (*le Monde* du 9 octobre), les syndicats appellent à de nouvelles actions pour obtenir la levée des sanctions. Le S.G.E.N.-C.F.D.T. a reconduit jusqu'au 18 octobre la grève commencée le 11 octobre qui touche maintenant une cinquantaine d'écoles maternelles ou primaires et s'est élargie à une quinzaine de collèges et cinq lycées.

Des militants du S.G.E.N. ont occupé, lundi 15 octobre, pendant quelques heures, les bureaux de l'inspection académique à Orléans. Le S.N.I.-P.E.G.C. et la FEN se joindront à la grève le jeudi 18 octobre à l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat à l'éducation, M. Jacques Pelletier.

R. G.

Manifestations à Tours contre l'organisation de stages d'élèves dans les entreprises

De notre correspondant

Tours. — *« Nous ne voulons pas être une main-d'œuvre gratuite ! »*, proclamait une banderole brandie par des élèves de LEP (lycées d'enseignement professionnel) jeudi 11 octobre devant la préfecture d'Indre-et-Loire où M. Beullac, ministre de l'éducation, était venu faire le point des premiers quinze jours d'« éducation concertée » expérimentée à Tours. Cette année, en effet, sont mises en place pour des élèves de deuxième et troisième année de préparation au C.A.P. des *« séquences éducatives en entreprises »* (*le Monde* daté 29-30 juillet). Pendant ces stages de quinze jours, les élèves sont envoyés par leurs établissements dans des entreprises où ils sont pris en charge par un *« tuteur »*. Vingt mille élèves sont concernés en 1979-1980.

A Tours, depuis le 1er octobre, une quarantaine d'élèves de trois LEP *ont été répartis* à la mairie de Tours, au Crédit agricole et dans un garage. Défendue avec enthousiasme par le ministre qui y voit une *« révolution »*, l'opération a provoqué l'inquiétude de certains des enseignants de LEP.

Les manifestants de jeudi soulignaient, notamment, leurs craintes de voir la taxe d'apprentissage financer ces stages au lieu d'aller au LEP et affirmaient leur opposition à une réduction des heures d'enseignement théorique.

Au terme de sa journée à Tours, marquée par deux manifestations, dont la plus *importante a réuni environ cinq cents* personnes, M. Beullac s'est déclaré *« entièrement rassuré »*.

La Fédération de l'éducation nationale a écrit au ministre pour protester contre la mise en place de ces stages à Tours, qu'elle juge *« intempestive »*. La FEN fait remarquer que la signature d'une convention entre entreprises et établissements scolaires en vue d'assurer toutes garanties aux élèves devait précéder la mise en œuvre des stages prévue en tout état de cause pour janvier 1980. Cela n'a pas été fait à Tours. — C. R.

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 11 octobre, nous avons indiqué par erreur que M. Claude Frioux était président de l'université de Vincennes : il n'exerce plus cette fonction depuis trois ans. Et M. Gisselbrecht est germaniste et non pas historien. De plus, dans la lettre à M. Brejnev d'Amnesty International, il s'agissait d'une *« colonie de travail correctif à régime sévère de Mordovie »* et non pas de Moldavie.

FAITS DIVERS

Dans le Puy-de-Dôme

DES LARVES DANS DU LAIT EN POUDRE POUR BIBERONS

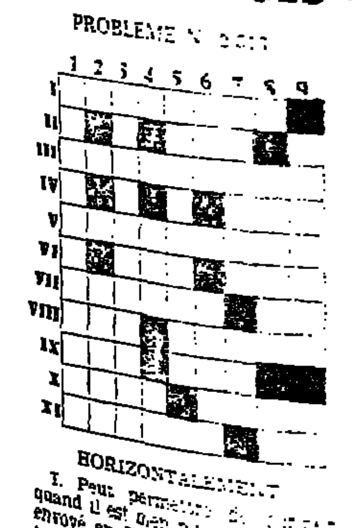
Pour la deuxième fois en l'espace de quelques jours, dans le Puy-de-Dôme, des asticots ont été découverts dans des boîtes de lait en poudre provenant de la même marque et utilisé pour la préparation des biberons des très jeunes enfants. A Brassac-les-Mines d'abord, à la Monerie ensuite, des jeunes mamans ont découvert des larves en préparant les biberons de leurs enfants. La direction du laboratoire Glaxo-Evans, qui prépare le lait en cause, « Milumel », a décidé de retirer de la vente tout le lot correspondant aux deux sachets incriminés, soit environ six mille boîtes, en attendant le résultat des analyses qui vont être pratiquées.

Selon le docteur Mehl, directeur du laboratoire, qui a souligné les *« très sévères mesures d'hygiène »* qui y sont appliquées, il s'agirait *« d'une contamination tout à fait exceptionnelle provenant, sans doute, de la présence fortuite d'un insecte pondeur dans le processus de fabrication »*.

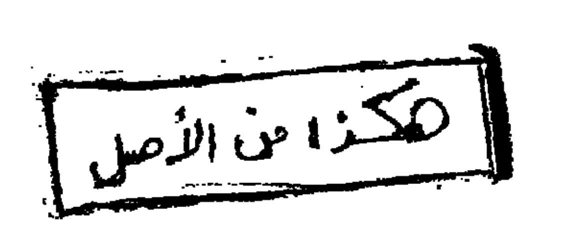
RELIGION

● *La congrégation américaine* des sœurs de Saint-François et du martyr de Saint-Georges a acheté un espace publicitaire *dans le Washington Post pour* s'excuser auprès Jean-Paul II de l'appel lancé en sa présence à Washington par sœur Theresa Kane en faveur du sacerdoce des femmes (*le Monde* des 9 et 13 octobre). L'espace a coûté 2 940 dollars à la congrégation, qui gère un hôpital de deux cent quarante lits à Alton (Illinois). Dans le texte publié, la congrégation estime que sœur Theresa Kane, dans son allocution au sanctuaire de l'Immaculée Conception, à l'adresse de Jean-Paul II, ne représentait qu'une minorité et qu'elle avait fait preuve de la plus grande impolitesse en *« essayant de corriger* [le pape] *publiquement »*.

● *Le mouvement de libération des homosexuels italiens, le Fuori*, proche du parti radical, a porté plainte contre Jean-Paul II devant le tribunal de Turin, le jeudi 11 octobre, pour *« diffamation »*. Le Fuori estime que le pape, dans son discours de Chicago le 5 octobre, *« a porté un préjudice considérable aux homosexuels, préjudice social, économique et culturel, en affirmant que le comportement homosexuel est moralement malhonnête »*. Le Fuori a annoncé qu'il présentera à ce sujet un recours à la commission des droits de l'homme et au Conseil européen de Strasbourg. Enfin, il a appelé à une manifestation le 21 octobre, à Pompéi, à l'occasion de la visite du pape, qui doit y faire un *« pèlerinage d'action de grâce »* pour le succès de son récent voyage.

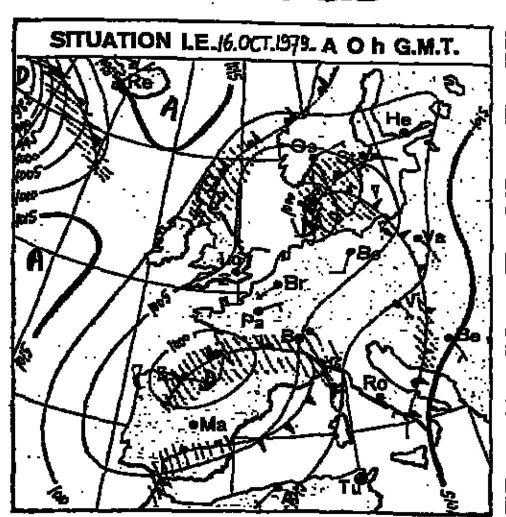


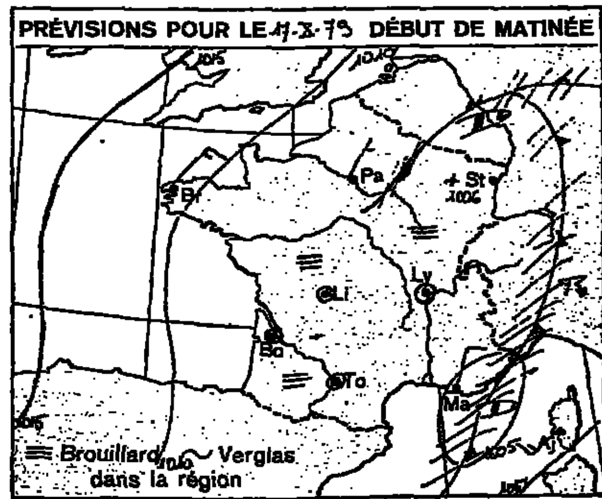




INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent — 5 nœuds — 10 nœuds — 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 octobre à 0 heure et le mercredi 17 octobre à *24 heures* :

La zone dépressionnaire complexe qui affectait la majeure partie de l'Europe occidentale se comblera *lentement. Les perturbations* associées s'éloigneront vers l'est en devenant moins actives. Les hautes pressions qui gagnent les îles Britanniques s'étendront lentement vers la France, amenant des masses d'air plus frais.

Mercredi 17 octobre, sur les régions s'étendant des Ardennes à l'Alsace, au *Massif* Central, aux Alpes et à la Méditerranée, le temps s'améliorera lentement, des éclaircies apparaîtront, tandis que les pluies ou averses deviendront peu fréquentes et que les vents, de direction variable, faibliront.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent brumeux le matin, particulièrement dans les vallées et en plaine, avec des bancs de brouillard et des nuages bas locaux ; d'assez *belles éclaircies* se développeront l'après-midi ; les vents seront faibles puis modérés de secteur nord-est dominant, ils deviendront parfois assez forts près de la Manche et de la mer du Nord.

Sur l'ensemble de la France, les températures minimales baisseront assez sensiblement, les maximums seront en *légère* baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 octobre, à 7 heures, de 1 004,5 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 14; Bordeaux, 20 et 12; Brest, 19 et 9 ; Caen, 17 et 4 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 18 *et 11* ; Marseille, 21 et 16 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris - Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 23 et 10 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 18 et 8 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 29 et 14 degrés* ; Amsterdam, 13 et 11 ; Athènes, 26 et 21 ; Berlin, 19 et 10 ; Bonn, 15 et 6 ; Bruxelles, 15 et 7 ; îles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 17 et 14 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 10 et 7 ; Nairobi, 28 et 17 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 23 et 20 ; Rome, *25 et 17* ; *Stockholm*, 13 et 8.

TRANSPORTS

Le vélo prend mal le train

Plus de vélos dans les trains de banlieue depuis le 1er octobre. La S.N.C.F. *vient de confier au Service national des messageries* (SERNAM), sa filiale, le soin d'acheminer par voie routière les bagages d'un poids maximal de 30 kilos.

Le mouvement « défense de la bicyclette » appelle ses adhérents à organiser des « rondes pacifiques et silencieuses » autour des gares jusqu'à l'abolition de cette mesure. De son côté, la Fédération française de cyclotourisme dénonce cette « pénalité » infligée aux usagers des transports en commun.

La Société nationale indique que le chargement et le déchargement des petits colis, au nombre desquels les vélos, retardaient, de manière chronique, la marche des convois et que l'adoption d'un nouveau plan de transport devrait permettre de limiter à moins d'une *minute* la durée des arrêts en gare.

Les passagers continuent d'enregistrer *leurs vélos du lundi* au samedi compris dans les gares de leur choix, mais l'acheminement est centralisé à la gare de Paris-Charolais à partir de laquelle sont organisés neuf circuits de distribution et de ramassage, chaque circuit desservant trente à quarante gares. Les camionnettes du SERNAM *débutent leur tournée à 10 heures* à Paris et la terminent entre 19 heures et 20 heures à Paris. Le coût de prise en charge d'un colis est de 14 F.

Hors de la banlieue parisienne, les vélos voyagent dans des trains désignés, principalement des trains de soirée et de nuit qui assurent mille *deux cents relations quotidiennes*. D'autre part, les correspondances sont assurées à partir de dix plates-formes de transit. Le coût de prise en charge d'un colis est de 14 F.

Enfin, la S.N.C.F. propose à ses usagers un forfait *train + vélo*. Elle met ainsi à la disposition de ses clients dans certaines gares — cent *douze* au dernier service d'été — des bicyclettes. Le prix de location *est de 16 F par jour ou de 11 F pour la demi-journée.*

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 OCTOBRE

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, façade de l'église (Mme Colin).

« Notre-Dame », 15 h., façade, portail central (Mme Bachelier).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Jussieu (Mme Legregeois).

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Barbier).

« Hôtels de Sévigné, Lamoignon, de Marle, de Châtillon », 15 h., 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (M. Teurnier).

« Le Musée des monuments français en péril », 15 h., place du Trocadéro (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, M. Charles Oulmont : « Cosima et Richard Wagner » (Académie du Second Empire).

19 h., hôtel Littré, 9, rue Littré : « Eckankar, un genre de vie qui vaut la peine d'être vécu ».

19 h., 68, rue Madame : « La religion funéraire égyptienne » (Arcus).

20 h. 45, salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « New-York - Los Angeles ».

LA MODE

Toujours le «jean»

La mode est morte ! Vive les modes ! C'est ce que semblent suggérer les collections de prêt-à-porter de printemps présentées actuellement à Paris. A part quelques très belles collections, les couturiers, créateurs et fabricants misent sur tous les tableaux, c'est-à-dire aucun.

Shorts de course, tee-shirts de toutes les longueurs, pantalons coupés entre cuisse et mollet... on aura l'embarras du choix *avec, c'est flagrant, un retour du* jean. Après une légère éclipse en tant que « mode », il revient en *force* cet automne, et nous en trouvons des garde-robes entières en bleu délavé ou en couleur vive pour le printemps, il se couvre de grandes vestes, de jupes droites ou amples, coupées au genou, voire de short, *bermuda* ou corsaire.

Au fil des présentations, *Givenchy* triomphe avec deux styles, *un droit et fluide, l'autre cintré*, à effets de tuniques en opposition de couleurs vives et de subtiles robes du soir au drapé très « haute couture ».

Karl Lagerfeld chez *Chloé* joue les manches larges arrondies *pour affiner de très beaux* ensembles de tricot et les coupes géométriques en robes et tailleurs, accrochés aux épaules. *Kenzo* propose de charmantes robes dérivées du tee-shirt à grands décolletés et manches ballon. *Claude Montana* adoucit la silhouette en soulignant *le* corps, avec de grandes envolées de cols et de manches.



(Croquis de MARCQ.)

YVES SAINT-LAURENT : blazer épaulé en gabardine de coton blanche à gros boutons dorés sur une culotte de zouave en satin *de coton blanc, porté avec des collants assortis et des chaussures de danse à talons moyens, bordés de noir.*

DOROTENNIS : robe sport-ville en jersey de coton beige, à rayures bleues sur le buste, taille coulissée sur lacet et poches *dans les coutures. Portée avec un blouson rayé, des chaussettes* et des tennis.

notamment chez *Cacharel* et *Fikipsi*, sa filiale juniors.

Autre vêtement à succès : le survêtement de sport, en jersey *de coton molletonné ou pas et* dont la souplesse et le confort restent très appréciés des sportifs *nouveau style*, marchant à pied ou à bicyclette.

Nous avons déjà parlé du léotard, ce maillot « seconde peau » en lycra et polyester que les danseuses américaines portent en scène et à la ville. Les couturiers et *les créateurs les* taillent en maillots une pièce, plutôt osés, composant des tableaux abstraits, toujours dans les superbes coloris des fleurs d'été. A la fois dessous et dessus, ce maillot devient tee-shirt, blouse ou bustier chez *Issey Miyake, Givenchy, Enrico Coveri* et *Courrèges* entre autres.

Marc Bohan chez *Christian Dior* orne ses robes droites et ses fourreaux noir et blanc de *découpes en dents de scie. André Courrèges* coupe en douceur ses robes et tailleurs clairs à détails personnalisés. *Yves Saint Laurent* continue les losanges noirs et blancs à la Picasso, les bustiers *à basque* et les jupes bicolores à panneaux.

Enfin Philippe Guibourgé chez *Chanel* taille ses vestes au carré sur des jupes froncées. *Le* piqué blanc et la mousseline apportent cette note de fraîcheur aux tail*leurs marines, symboles* du printemps parisien.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PEIGNES ALEXANDRE. — La mode *des cheveux longs et flous incite* les grands coiffeurs à lancer des peignes et autres motifs d'ornements de la chevelure. Ainsi **Alexandre** commercialise-t-il des serre-têtes dorés, des peignes de côté, dans les couleurs du prêt-à-porter d'hiver, à têtes rehaussées de tresses Arts Déco. Ils sont vendus dans les grands magasins, *les bijouteries et les parfumeries.*

« MISS MICHELLE » CHEZ MARKS AND SPENCER. — Une nouvelle gamme de petites pièces séparables, *« Miss Michelle », vient d'arriver chez* **Marks and Spencer** (35-39, boulevard Haussmann). Destinés aux juniors, ces jupes, chemisiers, jeans, salopettes et blazers sont taillées près du corps, en coloris à coordonner entre eux, dans les bleus, rouges et violets. Les robes sont *épaulées*, à ceintures larges ou corselets, les jupes droites et fendues, et les chemisiers unis, rayés ou quadrillés. Des blazers croisés complètent ces panoplies. A titre indicatif, la robe de pure laine vierge est vendue 325 F.

UN MANTEAU POUR L'HIVER. — Grand choix pour les manteaux d'hiver. Parmi les indestructibles, qui en plus prennent la pluie et *la neige sans dommage*, les **Burberrys** s'améliorent en vieillissant (à partir de 1 875 F en tweed, du 38 au 50). **Micmac** *rééquilibre le* « duffle coat » en lainage marron et bleu dur, cassis et bleu canard, ou jaune et gris (850 F, du 36 au 44). **Pierre d'Alby** coupe en drap bordeaux un pardessus à double boutonnage, bien épaulé *(1 150 F, du 36 au 44), tandis que* **Daniel Hechter** le présente en laine chinée grise (945 F dans les *mêmes tailles*). Anne-Marie Beretta a choisi une pure laine à petits chevrons moutarde pour **Ramosport**, dans une forme bien enve*loppante et ceinturée* (1 385 F). **Emmanuelle Khanh** épaule, sans excès, un modèle bord à bord en *pur cachemire marine* (1 760 F), somptueux mais un rien fragile. Enfin, **Prisunic** offre en premier prix un ample loden à plis chasuble (300 F).

★ **Burberrys, 8-10, boulevard Malesherbes à Paris ; à Lille : 12, rue Neuve.**

★ **Micmac, 13, rue de Tournon à Paris ; à Bordeaux : 51, cours de l'Intendance.**

★ **Pierre d'Alby, à Avignon : René Lesur, rue des Marchands.**

★ **Ramosport, O'Hara, 52, rue du Four à Paris.**

★ **Emmanuelle Khanh, 2, rue de Tournon à Paris.**

BREF

CIRCULATION

NARBONNE-TOULOUSE PAR AUTOROUTE. — L'autoroute Toulouse-Narbonne sera totalement ouverte à la circulation, le vendredi 26 octobre, après qu'aura été *inauguré le tronçon Villefranche*-Carcassonne.

Jusqu'à maintenant, deux sections seulement sont ouvertes à la circulation : Toulouse-Villefranche et Carcassonne-Narbonne.

Le montant du péage perçu sur *le trajet Toulouse-Narbonne* sera de 27 F.

LOISIRS

TAPISSERIE A L'AMERICAINE. — La broderie sur canevas fait fu*reur aux Etats-Unis. Pour faire* connaître cette nouvelle technique de la tapisserie, Kell Kelly a ouvert une boutique à Paris. On y trouve des laines américaines, soyeuses et non torsadées, et cinq grosseurs de canevas en pur coton, *vendus au mètre, ainsi que* des décors inédits de fleurs de tons pastel ou inspirés des « Quilts » américains. A partir du 6 novembre, Kell Kelly reprend les *cours qu'elle donne dans sa bou*tique, à raison de deux heures par semaine, pendant cinq semaines (400 F fournitures comprises). Les élèves, de tous âges, réalisent un ou deux coussins en apprenant plus de vingt points différents. Kell Kelly a transposé son enseignement dans un petit livre très *facile à comprendre* (« La broderie sur canevas », collection Solarama, éd. Solar), vendu en librairie ou *dans sa boutique.*

★ **Kell's corner, 94, rue de Grenelle, 75007 Paris.**

SECURITE ROUTIERE

RECTIFICATIF. — Le comité inter*ministériel de la sécurité rou*tière, qui est installé 34, avenue Marceau, 75008 Paris (« le Monde » du 16 octobre), a pour numéro de téléphone le 720-70-32 et non plus le 225-08-72.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 15 et 16 octobre 1979 :

Un décret

● Portant publication de l'accord de coopération économique et technologique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement militaire fédéral de la République fédérale du Nigéria, signé à Paris le 10 mai 1979.

Un arrêté

● Relatif à la formation initiale des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 516

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■		■				■	
III									
IV		■		■		■			
V									
VI		■				■			
VII							■		
VIII				■					
IX				■				■	■
X					■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Peut permettre de sonner quand il est bien placé. — II. Fut envoyé en Russie. — III. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui ont *horreur* des distractions. — IV. Peut marquer le coup. — V. Spécialiste de la mise en boîte. — VI. Arrosé par la Reuss ; Abréviation pour *une vierge*. — VII. Qui peuvent mettre dans la gêne ; Enlevé (épelé). — VIII. Dans un *alphabet étranger* ; *Est toujours* périodique. — IX. C'est parfois en son nom qu'on demande l'entrée ; Peut servir à couper. — X. Nom de montagne ; Un impair. — XI. Pas brillant ; Participe gai.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donc embrasser tout le monde. — 2. Le plus fort est appelé maître. — 3. Qualifie une *très mauvaise mine*. — 4. Ne fait qu'un tout petit peu de bien ; En peine. — 5. Un mot populaire pour désigner la moitié. — 6. Peut s'installer sur *un grand pied* ; Très convenable. — 7. Des millions pour les promoteurs ; Bonne quand elle perce bien. — 8. Est toujours en train de suivre ; Vit une grande migration. — 9. Prend une décision brutale ; Cri d'horreur.

Solution du problème nº 2 515

Horizontalement

I. Indolence. — II. Noisetier. — III. Ote ; Aède. — IV. Nasiller. — V. Diète ; Au. — VI. Arrogants. — VII. Té ; Nébo. — VIII. Iso ; Rat. — IX. Endémie. — X. Notée ; Ale. — XI. Bât ; Clés.

Verticalement

1. Inondation (chasse d'eau). — 2. Notaires ; Ob. — 3. Diéser ; Œta. — 4. Os ; Iton ; Net. — 5. Lé ; Légende. — 6. Etal ; AB. — 7. Niée ; Normal. — 8. Cédrat ; Aile. — 9. Ere ; Usitées.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

La donation Masurel à Lille.

Le don d'une importante collection de tableaux et de sculptures par M. Jean Masurel, industriel du Nord, à la communauté urbaine de Lille, est effectif à compter du 16 octobre, date de la signature de l'acte officiel de donation. Cette coleection, dénommée « Dutilleul-Masurel », acquise depuis le début du siècle par plusieurs membres de la famille, compte une centaine de toiles signées notamment par Fernand Léger, Braque, Picasso, Modigliani, Miro, Rouault, Utrillo, Van Dongèn, Vasarely, etc. Elle est estimée à quelque 20 millions de francs.

Pour l'accueillir, la communauté urbaine de Lille a décidé de construire un musée d'art moderne dans la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, dont les plans ont été conçus par M. Roland Simounet qui réalise à Paris le musée national Picasso. Ce musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq sera financé en partie par l'Etat (40 % de la construction, 50 % du mobilier), en partie par le conseil général du Nord (10 % de la construction) ; la communauté urbaine assumera le reste des investissements. Le conservateur de ce musée d'art moderne sera M. Pierre Chaigneau. (Corresp.)

Matisse à Evry.

La bibliothèque de l'Agora d'Evry est devenue, au cœur de la ville nouvelle, un lieu privilégié de rencontres, grâce, notamment, à des expositions bien orchestrées à partir des propositions du Centre Georges-Pompidou.

C'est le cas de cette exposition Matisse (jusqu'à fin octobre). A l'exposition itinérante des gouaches et papiers découpés de « Jazz » regroupés par le C.N.A.C., elle associe présentation didactique d'œuvres simples de Matisse accompagnée de textes pédagogiques (qui tournera dans les écoles et les maisons de jeunes et de la culture) et une collection de livres illustrés par Matisse, que la bibliothèque par contre, est la seule à proposer.

Paris-Kyoto.

Une exposition d'art bouddhique constituée de pièces provenant du musée Guimet s'est ouverte au musée national de Kyoto. Le choix a été fait en fonction des lacunes du musée — en excluant les pièces trop fragiles pour être transportées — par les conservateurs japonais. Il comporte soixante-dix statues, bas-reliefs, objets de bronze, miniatures et céramiques, du sixième siècle avant J.-C. au premier siècle de notre ère, provenant notamment de l'Inde, du Pakistan, du Népal, du Tibet, de Chine, de Corée. (Jusqu'au 25 novembre.)

En échange, le musée national de Kyoto enverra à Paris une exposition dont le thème n'a pas encore été fixé.

EXPOSITION

PEINTURES RÉCENTES DE CHAGALL

La fièvre des camaïeux

En tout vingt tableaux : cinq de l'année 1977, huit de l'an dernier et sept de cette année-ci.

Chagall nonagénaire peint surtout de grandes toiles. Il a besoin de plus d'espace pour déployer la flamboyance de ses couleurs. Celles-ci sont comme les balles d'un jongleur, auquel Vercors, dans l'introduction du catalogue, compare le peintre. Elles vous assaillent avant de laisser voir des images enveloppées de lumières. On y reconnaît d'abord les grandes figures : la fiancée mythique, assise de face au pied d'un cheval rouge qui offre son profil doux-sauvage, la mère et l'enfant annoncé, au milieu de la place du village où voltige un acrobate... Mais à mesure que le regard s'attarde sur les tableaux, se dévoile tout un peuple de personnages, enfouis dans l'épaisseur de la matière picturale.

Sur une toile, en haut, le feu des couleurs est printanier, comme une sève qui monte. Ce jour-là, un jour de septembre, Chagall n'était pas content. « Ça ne marchait pas bien », dit-il. En vérité « ça ne marche » jamais bien. Comment être satisfait lorsque la peinture est une nécessité, non un plaisir, lorsqu'on ne colore pas pour faire plus joli, mais pour peindre ce qui sourd de soi, malgré soi ?

Dans son atelier de Saint-Paul-de-Vence, Chagall n'a pas de modèle. Pour peindre, il est toujours seul. Seul avec ses chimères. Parfois, la musique flotte dans l'air. Il aime Mozart. Il aime Debussy dont chaque son est pour lui de la musique pure. Ce qu'il cherche, c'est une couleur qui soit de la peinture toute pure, pour évoquer le petit monde qui s'agite en lui.

Chagall ne peut peindre que de mémoire. Il doit s'« absenter ». Il lui faut traverser le miroir derrière lequel il retrouve des sensations vécues dont il fera des images. Or, le grand âge venu, le pouvoir de rêver vous quitte. S'il peint, c'est donc qu'il rêve encore, qu'il marche toujours sur les nuages, tout droit ou la tête à l'envers.

Dans ce couchant sur Saint-Paul-de-Vence, dans ce bord de Seine, ce village en fête et ce carnaval nocturne, c'est sa propre nature qu'il raconte, illogique, irréaliste. Un tableau est toujours une folie. Naguère, Chagall peignait des intérieurs. Voici que le point de vue s'élève. Le peintre plane sur le village où l'on voit les mêmes fiancées vierges, où les violonistes font pleurer leur instrument. Mais les rues et les places sont comme des intérieurs de maisons. Le merveilleux côtoie toujours le domestique.

Le chant angélique de Chagall est un pur anachronisme. Dans ces œuvres dernières de Saint-Paul-de-Vence, qui montrent un certain regain par rapport à celles qu'il avait exposées au Louvre pour ses quatre-vingt-dix ans, le peintre a réduit le nombre de ses couleurs plus chantantes que jamais, et fait monter la fièvre picturale violente et tendre de ses camaïeux. Si ses images sont des compagnes fidèles comme la vie, ses couleurs sont en perpétuel changement.

On est étonné par la verdeur poétique de cette peinture de vieux, toute en souplesse. Comme Monet, qui recommençait à satiété ses Nymphéas jusqu'à ne plus donner à voir, ni les fleurs, ni l'eau, Chagall aussi, de plus en plus, se laisse aller à son fantasque rêve intérieur empreint de sensualité et de spiritualité. Il transforme un monde inventé et gauche en une expression vraie et juste.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Maeght, 12, place de Téhéran.

■ Le peintre et sculpteur français Giorgio El Maldito — de son vrai nom Georges Efpinassier — est mort à Casablanca le lundi 15 octobre. Il était âgé de quarante-sept ans.

THÉATRE

« L'OS » ET « LA CONFÉRENCE DES OISEAUX » AUX BOUFFES-DU-NORD

Merveilleuses chimères

A ceux qui les ont vus dans le plein ciel et les murailles ruinées du cloître des Carmes d'Avignon, les comédiens de Peter Brook ont laissé un souvenir tenace qui précède leur entrée sur la scène des Bouffes - du - Nord. Mais, dès les premières secondes, on a oublié tout ce qu'on savait déjà, grâce à cette chimie indéfinissable, assemblage de formules magiques et d'exercices minutieux qui travaille les acteurs et leur permet d'inventer chaque soir un monde de poésie. Chaque soir, avec des variations infimes ou importantes, on peut éprouver le même émerveillement.

Le spectacle s'est modifié depuis Avignon. Sur la largeur du cloître des Carmes, *l'Os* semblait avoir pour décor un village isolé dans un désert gris. Ici, l'espace est cerné de tout près par le public, d'où une familiarité chaleureuse où s'épanouit la vitalité comique. On ressent mieux, on comprend mieux.

L'Os est une farce et une affreuse histoire de pauvres gens dont la morale sociale est fondée sur le respect de l'autre. Si un paysan reçoit une vache, il doit en partager la viande avec tout le village. Il n'est pas question pour lui de mettre à la porte *l'hôte de sa maison. Mais,* pour l'effrayer, car il ne veut pas le faire profiter de sa part de viande, il joue le malade, puis le mort et, pris au piège de son discours obstiné, va jusqu'à se laisser enterrer.

Les personnages de cette farce africaine (de Birago Diop, adaptée et mise en scène par Malik Bowers) vivent dans l'énergie, la sensualité de leur corps, les situations auxquelles ils sont confrontés. Ils savent ce qu'il faut faire et ne pas faire et comment on peut ruser avec les lois non écrites. Les comédiens s'emparent avec un plaisir visible de ces comportements théâtraux, sans les pousser à la caricature. Ils les décalent pour les mettre à l'aise sur scène et montrer simultanément la dureté des faits et le rire du temps qui passe, vainqueur en définitive de la souffrance, de la peur, de l'amertume.

Avec *la Conférence des oiseaux,* c'est un autre voyage. Les pierres et le ciel du cloître des Carmes sont remplacés par de grands tapis orientaux dont les dessins, atténués par l'usure, se fondent au sol et aux murs déjà légendaires des Bouffes-du-Nord. Du livre de contes écrit jadis par Farid Ussin Attar, Jean-Claude Carrière a extrait les épisodes d'une quête à la fois métaphysique et matérielle, celle d'un savoir détenu par un roi lointain. L'histoire déroule des couleurs multiples qui se chevauchent et se conjuguent pour former un chemin d'une seule couleur, complexe comme dans les *mosquées* persanes où se mêlent toutes les nuances de vert, de bleu, de rose, d'argent...

Avec quelques étoffes étincelantes, des masques rares tenus à bout de bras ou cachant par moment leur visage, les comédiens installent un monde de chimères à la fois symbolique *et concret. Ils ramassent en eux* la réalité rêvée des oiseaux et celle des humains. Ce qu'ils expriment est aussi total qu'un opéra. La parole se promène de l'un à l'autre accompagnée par le chant des corps, que stimule et soutient la musique instrumentale.

Il n'y a pas, comme dans la traditoin japonaise ou indienne, mise en place d'un code théâtral. On a l'impression que chaque geste, chaque regard est une note, un signe créé sur l'instant pour raconter tous les degrés de cette épopée, moins abstraite qu'à Avignon, plus drue, avec des flambées de drôlerie et de violence contenue. Les déplacements circulaires, qui reviennent toujours à une ligne dos au mur face au public, marquent le parcours de cette exploration qui aboutit à la rencontre de soi-même. Conduits par un elfe noir et lumineux, Maurice Benichou, tous les comédiens sont d'une miraculeuse simplicité.

COLETTE GODARD.

★ Bouffes-du-Nord, 20 h. 30.

DANSE

A ANVERS

LA RENTRÉE DU BALLET ROYAL DE FLANDRE

Le Ballet royal de Flandre aura dix ans le 2 décembre. C'est le temps qu'il faut à une compagnie pour se construire et affirmer ses orientations.

Jeanne Brabants, chorégraphe, pédagogue, directrice de la troupe, peut être satisfaite du bilan. La *compagnie* (soixante-dix danseurs, dont trente-quatre pour la troupe du ballet proprement dite, dix-huit attachés à l'Opéra d'Anvers, et dix-huit pour celui de Gand) dispose, depuis un mois, d'une confortable maison (une ancienne banque repeinte à neuf), avec six studios de danse, une grande salle de démonstration, un appareillage de vidéo, un bar cantine sous les combles, bref toute l'infrastructure qui permet de travailler dans les meilleures conditions.

La compagnie s'est beaucoup promenée dans le monde ces derniers temps et commence à acquérir *une réputation internationale.* Elle est peu connue en France et ne s'est jamais produite à Paris. Jeanne Brabants, pionnière énergique et têtue, appartient à une famille consacrée à l'enseignement de la danse. Elève de Kurt Joss et de Sigurd Leeder mais aussi de Preobrajenska et de l'Ecole du Royal Ballet de Londres, elle a fait appel, quoique portée plutôt vers les structures classiques, à des créateurs influencés par la danse moderne, comme les Américains Butler et Tetley, l'Anglais Christopher Bruce, ses voisins du Ballet de Hollande, von Mannen, Dantzig et Kylian et, pour la France, Janine Charrat.

La compagnie a mis à son répertoire le pas de deux de « Roméo et Juliette » et « Serait-ce la mort ? », de Maurice Béjart, qui est venu *superviser les répétitions.* Les rapports s'arrêtent là. Il n'y a pratiquement pas de danseurs de « Mudra » à Anvers. Jeanne Brabants préfère puiser à l'Institut de ballet de la ville, dont les élèves bien entraînés par des professeurs invités du Bolchoï, commencent à briller dans les concours de Varna, Jackson ou Lausanne : « Les danseurs du Ballet du XXe siècle, *explique-t-elle,* sont tellement dressés pour danser les grandes actions imaginées par Béjart qu'il est très difficile de les plier à d'autres styles. En revanche, l'installation de Maurice Béjart à Bruxelles nous a été très utile, car elle a obligé le gouvernement et les autorités provinciales à hâter notre installation ; en somme, une réponse flamande à une initiative wallone ».

Le programme de rentrée à l'Opéra d'Anvers a été remarquablement composé et conçu pour mettre en valeur les solistes. Le neirveux Rudi van den Berghe d'abord dans « Nostalgie », bluette sans conséquence, signée Jeanne *Brabants, une évocation des amours* de Schubert, qui hésite entre la charge et la tendresse, dans un affreux décor de Mimi Pieetermans. « Holbergsuite » est un pas de deux difficile, de John Cranko, qui réclame de la vitesse, de la précision, une énergie soutenue, mais aussi un legato accordé à la musique de Grieg : il y a tout cela chez Dominique *Casanova* et Alexandre Sombert.

L'événement de la soirée, ce fut le ballet de Robert Cohan, « Masque of seperation », conçu dans le style heurté, athlétique, qu'affectionne le directeur du London *Contemporary Dance Theater. Il* reprend à son compte les principes de Martha Graham dans une sorte de bande dessinée psychédélique, *illustrant* le mythe du chaos, sur une partition mouillée ou stridente de Burt Alcantara. On remarque un peu de flottement chez les filles, mais les garçons, surtout Alexandre Sombert, entrent parfaitement dans cet univers archaïsant. Le public, déconcerté mais chaleureux, s'est remis avec « Chabriana », pièce montée qu'à couronnée André Leclair par la figure en sucre filé de deux petits prodiges, espiègles et légers, Jessica Funt et Koen *Onzia.*

MARCELLE MICHEL.

■ La Batsheva Dance Company présentera le ballet de Martha Graham, « Dream », à l'occasion du gala d'inauguration de la Fondation France - Israël qui aura lieu le jeudi 18 octobre à 21 heures au Théâtre des Champs Elysées (rens. 563-65-43).

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. LÉVI-STRAUSS ET LA CONDITION HUMAINE

C'est à un examen critique serré des théories de l'ethnologie traditionnelle et des disciplines voisines relatives à la culture et à la condition humaine que M. Claude Lévi-Strauss, de l'Académie française, s'est livré devant ses confrères des sciences morales et politiques, avant de poser à son tour le problème.

L'ethnologie — on dit plutôt à présent l'anthropologie, — en traitant de « primitifs » les peuples étudiés, leur refusait un élément constitutif de la condition humaine. Pour concilier l'unité postulée de son objet avec la diversité de ses particularismes, il a fallu remplacer la notion de civilisation par celle de culture, qui a fini par être conçue, selon Alfred Kroeber, comme « *une concrétion de techniques, de coutumes, d'idées et de croyances sans doute engendrées par des individus, mais plus durables qu'eux* ». Longtemps, les ethnologues traditionnels s'en sont tenus à la théorie du relativisme culturel qui, promue au rang d'un dogme, a fini par s'effondrer à cause de son simplisme.

Par sa neutralité même elle a été mise en cause par les peuples que les ethnologues croyaient ainsi flatter.

Et puis est apparue, depuis une dizaine d'années, la socio-biologie, qui récuse la notion même de condition humaine et s'inscrit dans le cadre du darwinisme éclairé par la génétique. Mais les exemples *qu'en donne M. Lévi-*Strauss (tel le « *sacrifice du héros* » pour préserver le patrimoine génétique) en démontrent la fragilité sinon l'absurdité. Et l'orateur n'a pas de peine à montrer les contradictions et les outrances d'une « *pensée relâchée* ».

M. Lévi-Strauss préfère réserver sa confiance, avec toute la prudence désirable, aux progrès de la neurologie qui peut-être établiront que les notions géométriques sont inscrites dans le corps et que l'universalité du langage articulé chez l'homme tient à l'existence de certaines structures cérébrales propres à notre espèce. En attendant, il revient au fond du problème tel qu'il se pose aujourd'hui aux ethnologues : « *ce problème de la culture, donc de la condition humaine, consiste à découvrir des lois d'ordre sous-jacentes à la diversité observable des croyances et des institutions* ».

Et il conclut : « *Invariantes à travers les époques et les cultures, ces lois seules pourront permettre de surmonter l'antinomie apparente entre l'unicité de la condition humaine et la pluralité apparamment inépuisable des formes sous lesquelles nous l'appréhendons.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

HISTOIRE

Les souvenirs de Lapérouse

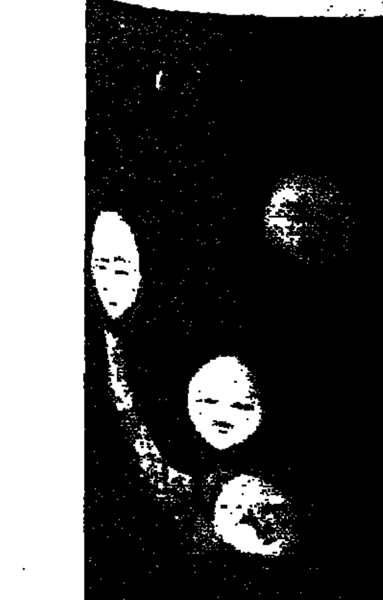
Le Dr Pierre Amalric, dont une chronique sur Vanikoro a paru dans le Monde *du 18-19 mars, nous écrit :*

Les Albigeois viennent d'apprendre avec plaisir que tous les objets récupérés au cours des différentes plongées sur *la Boussole* à Vanikoro et entreposés jusqu'à ce jour à la Résidence de France à Port-Vila (Nouvelles-*Hébrides*), allaient prochainement rejoindre leur ville.

A la suite de nombreuses démarches et grâce à la Compagnie générale maritime qui a bien voulu en assumer le transport gratuit, ces précieux souvenirs du naufrage du bateau de Lapérouse vont pouvoir être rapatriés. Ils formeront la base d'un musée consacré à Albi à l'illustre navigateur et à ses compagnons.

■ Le violoniste Yehudi Menuhin a reçu, le 14 octobre, le prix de la Paix de la Fédération ouest-allemande du livre, en présence de M. Karl Carstens, président de la R.F.A.. Yehudi Menuhin, qui est le premier musicien à recevoi. ce prix, décerné chaque année depuis 1950, a écrit « l'Homme et les Arts » et « le Voyage inachevé », un ouvrage inspiré par l'amour de la paix et de la réconciliation entre les peuples.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINÉMA

« HEROES », DE JEREMY PAUL KAGAN

L'enfer des souvenirs

Nul ne revient indemne de la guerre. Et les blessures du corps ne sont pas toujours les plus graves. Aux anciens combattants du Vietnam, à ceux du moins pour qui l'apocalypse n'a pas encore pris fin, les Américains ont déjà consacré plusieurs films. Il y a eu *Coming Home*, de Hal Ashby. Il y a eu *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, où l'on voyait Robert De Niro, incapable de renouer avec la vie civile, partir à la recherche de ses compagnons de combat. Voici aujourd'hui, sur un thème voisin, mais traité dans un tout autre esprit, *Heroes*, de Jeremy Paul Kagan.

Jack n'a plus sa tête à lui. C'est ce qu'affirment les médecins de l'hôpital psychiatrique où il est enfermé. En réalité, Jack sait très bien ce qu'il veut. Il veut créer avec quelques anciens copains un élevage de vers de terre. Evadé de son hôpital, il traverse en autocar une partie des Etats-Unis. Dans le même autocar voyage une jeune femme que les excentricités de Jack commencent par irriter, puis se laisse peu à peu séduire par sa fantaisie, sa drôlerie, ce qu'elle devine en lui de vulnérabilité. Reste à retrouver les copains. Le premier est présent au rendez-vous. Mais le second, celui sur lequel Jack comptait le plus ? Il est mort, mort au combat, et l'évidence de cette mort, jusque-là jamais admise, replonge Jack dans l'enfer de ses souvenirs. Un enfer auquel l'amour lui permettra peut-être d'échapper.

Heroes est le premier film de Jeremy Paul Kagan. Récemment, nous vantions les qualités du second, *The Big Fix*. Entre les deux récits, la parenté est frappante : même désinvolture apparente pour décrire la « fêlure » d'un personnage, même ironie, même goût de la blague, et, dans la conduite du récit, mêmes ruptures de ton et même sens du rythme. En accumulant les gags, en utilisant aussi bien les ressources du burlesque que celles du badinage sentimental ou de la satire sociale, Kagan donne parfois l'impression de s'égarer. Mais la violence et l'émotion des scènes finales rétablissent l'équilibre.

N'en doutons pas : sous le masque de la comédie, *Heroes* est un film grave, parfois même déchirant. Un film qui n'escamote le drame que pour mieux le cerner, et où s'impose le talent d'un authentique cinéaste.

A ce talent s'ajoute celui des interprètes. Nous connaissions le charme et l'intelligence de Sally Field (prix d'interprétation à Cannes pour *Norma Rae*), nous découvrons l'humour et la vitalité de son partenaire, Henry Winkler. Ils sont l'un et l'autre remarquables.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ La projection de 21 h. 30 au cinéma la Clef du film « le Juste Droit » (sur l'avortement, la contraception, la sexualité), sera suivie le 17 octobre d'un débat entre les spectateurs, des journalistes et les réalisateurs, Sandra Zadeh et Serge Poljinsky (la Clef, 34, rue Daubenton, Paris (5e).

« OU ES-TU ALLÉ EN VACANCES ? » de Bolognini Salce et Sordi

La comédie italienne est-elle en train de tourner en eau de boudin ? Ou bien les distributeurs misent-ils maintenant sur les sous-produits ? Ce film à sketches qui se voudrait, semble-t-il, une satire de la société des loisirs, se pare, en vain, du prestige de réalisateurs et d'acteurs célèbres. Mauro Bolognini ironise lourdement sur la femme libérée, l'obsession sexuelle et le « fiasco » stendhalien d'un phallocrate, dans une morne histoire que Ugo Tognazzi n'arrive pas à sauver. Avec Luciano Salce, la parodie de vacances africaines, avec chasse au lion inspirée d'Hemingway (!), nous ramène au « comique » des pires films de Jean Girault.

Reste le sketch réalisé et interprété par Alberto Sordi. Il y a là une idée originale : un couple de braves marchands de légumes, fier d'avoir donné à ses enfants culture dernier cri et professions libérales, se voit forcé par ceux-ci à prendre des « vacances intelligentes » fort ennuyeuses, à subir un régime amaigrissant et la transformation « moderne » de l'appartement plein de vieux meubles et de souvenirs. Si l'interprétation — de Sordi en particulier — est assez subtile, l'étude de mœurs se dilue dans une mise en scène trop molle pour mêler l'humour et l'émotion des situations.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS



Pour l'inauguration du Centre culturel de la communauté française de Belgique (face au Centre Georges-Pompidou), une pièce de Patrick ROEGIERS « Des trous dans les nuages », une création mondiale jusqu'au 28 octobre. (271-26-16)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Salle Favart (742-59-69), 20 h. : Récital Birgit Finnilä.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Malade imaginaire.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : A toi pour toujours ta Marie-Lou.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : la Pièce perdue.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Edouard-VII (073-67-90), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Cantate à trois voix.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 22 h. 30 : l'Ennemi public no 1.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio - Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Talila ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 30 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. Douglas.
Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 23 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : les Frères Jacques.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 45 : Shalom Israël.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 16 octobre

Jazz, pop', folk

Bains-Douches (887-34-40), 22 h. : Merger
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
Campagne - Première (322-75-93), 20 h. 30 : Oriental Wind ; 22 h. 30 : Dou.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Saga.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : P. Catherine, G. Brown, J. Lee.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : les Haricots rouges.
Patio (758-12-50), 22 h. : Dorothy Donegan.

La danse

Théâtre Oblique, 18 h. 30 : R. Bethemy ; 20 h. 30 : Troupe Pointepienu.
Petit Forum, 20 h. 30 : C. Heggen, Y. Marc.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).
Palais des congrès, salle Bleue, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Mozart, Schubert, Webern).
Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental, dir. I. Malec (Carles, Malec, Berio, Petrassi).
Cité internationale, grand théâtre, 21 h. : M. Le Dizo - Richard, J.-C. Henriot (Beethoven, Brahms, Paganini, Bartok).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale J. von Websky (Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart, Dutilleux).
Petit Forum, 18 h. 30 : R. Oleg, violon ; P. Dumay, piano (Beethoven, Mozart, Brahms, Debussy).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968 - 1978-79; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : l'Ecoles des femmes.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 19 h. 30 : les Fausses Confidences.

DANSE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Paul Dresher.

Les festivals

KUROSAWA (v. o.), Action République, 11e (805-51-33) : Rashomon. Action Christine, 6e (325-85-78) : le Château de l'araignée.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Plus Belles Années de notre vie.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56), v. o. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; l'Autre : Dersou Ouzala.
STANLEY DONEN, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Voyage à deux.
MAILLOT PALACE, v.f., 17e (574-10-40) : la Bataille de la planète des singes.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) : Rebecca.
SA MAJESTE EISENSTEIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Octobre.
CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14), I : Citizen Kane ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Bilitis ; 20 h. : Cabaret. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Girl Friends ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Retour ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) ; 10 heures, Chien de Paille ; 12 heures, Le charme discret de la bourgeoisie ; 14 heures, le Lauréat ; 16 heures, Phantom of the Paradise ; 17 h 40, Taxi Driver ; 19 h 50, Mort à Venise ; 22 heures, Midnight Express.
GALANDE, 5e (v. o.) (354-72-71), 13 h 45, les Damnés ; 16 h 20, les Producteurs ; 18 heures, Un tramway nommé Désir ; 20 h 15, Salo ; 22 h 15, Rocky Horror Picture Show.
LA SEMAINE DU FILM FANTASTIQUE, Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Magic ; la Malédiction ; Damien ; Furie.
WIM WENDERS (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but...
CINE-POLAR (v. o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Fingers.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; le Voyage en ballon.
JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : la Femme gauchère.
STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
COUP DE GRACE (All., v. o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FELICITE (Fr. - A., v.o.) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
SOURIRE AUX LARMES (Fr.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (794-24-24), 16 h. et 18 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois (16 h. : Hors-la-loi, de G. Schneevoigt ; 18 h. : les Enfants du divorce, de B. Christensen) ; 20 h., L'œuvre de Pascal Aubier : la Mort du rat ; Puzzle ; le Soldat et les Trois Sœurs ; 22 h. : My Pal Gus, de R. Parrish.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o - v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BETE MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
FRISSONS D'HORREUR (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
GUERRE ET PASSION (Ang. v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HAIR (A. v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont9Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (Am., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (Al., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (Am., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64). Ternes, 17e (380-10-41).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225 - 75 - 90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr. : Le Seine, 5e (325-95-99).
PREMIER SECRET (Holl., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74)
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337 - 90 - 90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-46-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
TAPAGE NOCTURNE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.). Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ;
UTOPIA (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64)
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.). Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40).
ZOO ZERO (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

MOONRAKER, film américain de Lewis Gilbert — V.o. : Boul'Mich, 5e (354 - 48 - 29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359 - 41-18) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) , Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, (580-18-03) , Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
HEROES, film américain de Jeremy Paul Kagan — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) , 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ECOLE EST FINIE, film français d'Olivier Nolin. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) , Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-56) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).
CHROMOSOME 3, film anglais de David Cronenberg (**) — V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e 331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
JANE SERA TOUJOURS JANE, film allemand de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? film italien de Mauro Bolognini. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e 266-55-33) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NOM DE CODE JAGUAR, film hispano - américain d'Ernest Pintoff (*). — V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) . U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
L'ANGE BLEU (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ANGELA DAVIS ou L'ENCHAINEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v. o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr., **) : J. Renoir, 9e (874-40-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BLONDE ET MOI (A., v. o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60)
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-42-25).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours impairs.
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours pairs.
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., **, v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Miramar, 14e (320-89-52)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : « Lady Blue ».
De R. Dimsey. Avec Cathryn Harrison et Mark Holden
Une jeune Américaine férue d'équitation se passionne — contre l'avis de son père — pour le dressage d'une pouliche capricieuse : champs de course et amour fleur bleue.
22 h 5 Le sens de l'histoire : Il y a de quoi avoir peur.
De Jacques Laurent et Jean Aurel.
L'angoisse de l'homme occidental face à son avenir.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « l'Usine Quesnay ».
Téléfilm de J.-P. Delassus.
Adaptation d'un roman d'André Maurois : le sacrifice d'un jeune homme qui consacrera



sa vie à faire tourner l'« affaire » héritée de son grand-père. L'action se situe en 1919. Grands sentiments désuets.
Vers 22 h., débat : les patrons d'hier et d'aujourd'hui. Avec MM. François Ceyrac, président du C.N.P.F. ; Yvon Gattaz, président-directeur général de « Radial » ; Jean-Luc Lagardère, président-directeur général de Matra ; Maurice Guitton, président-directeur général d'une usine de mécanique ; Dominique Chatillon, administrateur du C.I.C. ; Claude Petit, président-directeur général de la société Plastunion.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage ; le club d'Ulysse.
18 h 55 Tribune libre :
Union féminine civique et sociale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Comanche Station ».
Film américain de B. Boetticher (1960), avec R. Scott, N. Gates, C. Akins, B. Lane, S. Homlier, R. Rust.
Un homme cherche à ramener à son mari une femme qui avait été prisonnière dans une tribu comanche. Trois chasseurs de primes veulent se débarrasser de lui.
La lutte d'un héros solitaire, qui n'a pas l'âme mercenaire et se bat contre le mal. Un chant de courage et d'aventure. L'esprit profond du western mythique.
21 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Sciences : Les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues avec H. Juin et H. Meschonnic : « Poétique et politique ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Vinko Globokar (« Un jour comme un autre »).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit (de 18 à 18 h. 30 : Jazz-time).
20 h., Le royaume de la musique : C. Delangle, saxophone.
20 h. 30, Concert donné en l'église des Blancs-Manteaux — Festival du Marais 1979 — Ensemble vocal Michel Piquemal : Œuvres de Victoria, Janequin, Schubert, Mozart, Fauré, Rossini
22 h. 30, Ouvert la nuit : E.T.A. Hoffmann ; 1 h., Jazz-Forum : Musiques ouvertes en concert.

Mercredi 17 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
13 h 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 40, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : La compagnie de la mouette bleue ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 30, La petite science : les planètes ; L'enfant et la musique ; Les métiers de la télévision ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : Le vol du pélican ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête.
« On en connaît tous des comme ça », de Serge Ganzl. Réal. : Luc Godevais.
C'est une retraitée de l'enseignement, Mme Suzanne Freychet, soixante-sept ans, qui participe à l'émission. Il s'agit de résoudre une énigme qui a bouleversé un univers très quotidien.
22 h 15 Une mémoire bien rangée : A la recherche du prêtre Jean.
De Pierre Dumayet.
Révolution dans la cartographie, entre 1240 et 1493. Suite et fin du voyage de Pierre Dumayet à travers la Bibliothèque nationale.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Maître de forges.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : le Magicien.
L'énigme du palace flottant.
16 h 10 Récré A 2.
Discobus ; Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Taraan ; les Bubblies ; Discorebus ; Zanett ; Zeltron.
18 h On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Joe Dassin.
21 h 40 Magazine : Grand stade.
22 h 35 Document de création : Frances... La dernière chasse de M. Fricous.
De Pascale Breugnot. Réal. : Denis Chegaray
Dans les Pyrénées-Orientales, un ancien chasseur, M. Fricous, dit ses souvenirs du temps où le gibier existait et ses nostalgies face à ce que devient sa montagne, son pays. Excellent reportage, belles images et mots qui portent loin, simplement. Un « document » à regarder.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h Travail manuel : le fleuriste.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : le Cadran solaire.
De Anne-Hélène Tromelin et Michel Wyn. Avec Francine Bergé, Maurice Barrier, Laurie Grant.
La jalousie d'une femme ayant atteint la quarantaine pour sa fille qui, revenue d'un long séjour aux Etats-Unis, ne laisse pas indifférent le second mari de sa mère. Cette affaire de beau-père séduit est jouée dans un cadre breton, de très bon goût. Intimité aux murs de granit.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le cerveau et son double.
8 h. 32, Dieu au village : La perception du démonisme au Moyen Age.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le Livre, ouverture sur la vie.
11 h. 2, Au Festival d'Avignon : Autour d'Antoine Duhamel (« Ubu à l'Opéra »).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Un livre, des voix : « La Forteresse », de P. Fleutiaux.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : Bons et mauvais élèves.
14 h. 57, Point d'interrogation : La Chine protohistorique, naissance d'une civilisation.
16 h., Bureau de contact (et à 17 h. 25).
16 h. 15, Les travaux et les jours... d'un kinésithérapeute.
16 h. 50, Actualités : en direct de Belfort.
17 h. 32, Au Festival d'Avignon : Autour d'Antoine Duhamel (« le Cirque impérial »).
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
20 h., La musique et les hommes : En avant-première : « Rouslan et Ludmila », de Glinka, par les Chœurs et l'Orchestre du théâtre du Bolchoï de Moscou, dir. Iouri Simonov.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les dissidents et nous.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : Conte musical « Le chat qui s'en va tout seul », de Kipling, mise en forme de Fr. Bourgoin.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Gabriel Fauré : Ballade, Nocturnes 1 et 10, Thème et Variations, Impromptu et Une Châtelaine en sa tour, Fantaisie pour piano et orchestre, 1re Sonate, et Œuvres de Brahms et *Debussy*.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » : Concerto pour deux violons, de Bach, par G. Jarry, P. Amoyal, l'orchestre de chambre et J.-F. Paillard ; Ouverture de « Rosamunde », de Schubert, dir. : Willi Boskowsky ; 12 h. 35, Jazz classique : « Django Reinhardt » ; 13 h., Les métiers de la musique : « Les percussionnistes » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume ; 14 h. 30, Le jour J de la musique : Stage instrumental de Toucy, Œuvres de Vivaldi, P. Dubois, Desportes, Schumann ; 14 h. 30, Musique-France-Plus ; 17 h., La musique religieuse selon l'Ecole de Vienne.
18 h., Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30 : Jazz-time).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : en direct du Théâtre des Champs-Elysées : Symphonie no 3, de Magnard ; Don Quichotte, de Strauss, par l'Orchestre national de France et P. Tortelier, violoncelle, dir. S. Baudo.
23 h., Ouvert la nuit : E.T.A. Hoffmann ; 1 h., Douces musiques : Paul Mefano.

SPORTS

OMNISPORTS

M. Soisson : pour une fête de l'enfant

Venu à Montpellier à l'occasion d'un colloque du parti républicain sur « le sport et le temps libre », en prélude du congrès national de Paris le 27 octobre, sur le thème « Faire face à l'avenir », M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré avoir engagé quatre actions : le sport à l'école, le développement du sport, l'aide au sport de haut niveau, et une opération de détection de jeunes sportifs.

Il a rappelé que le projet de budget de 1980 en faveur du sport à l'école permettrait la création de neuf cent quatre-vingts postes nouveaux de professeurs d'éducation physique, essentiellement dans des collèges ruraux.

Les ressources extrabudgétaires par prélèvement sur les enjeux du Loto et du Pari mutuel urbain, a-t-il ajouté, allaient permettre d'atteindre en 1980 un total de 182 millions de francs (contre 7 millions en 1977), pour le développement du sport, cette somme s'ajoutant aux fonds d'Etat, qui passeront de 55 millions en 1977 à 122 millions en 1981.

A propos de l'action de détection des jeunes sportifs, le ministre a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une sélection mais d'une occasion pour les jeunes Français de se déterminer en fonction de ce qu'ils sont. Si les résultats devaient être probants, une fête de l'enfant pourrait être envisagée dans chaque département, et des jeux de l'avenir à l'échelon national. — R. B.

● *Radio-Sport* (1), une association qui demande la création d'une station de radiodiffusion consacrée aux sports, vient d'envoyer aux députés une lettre ouverte où il est notamment indiqué : « *Notre ambition serait de devenir à l'instar de France-Culture une radio de recherche, d'incitation et d'initiation* »

(1) R. S., 309, allée du Dragon, 91000 Neuilly.

CYCLISME. — *Le coureur cycliste amateur André Collin, de Montceau-les-Mines, âgé de trente-deux ans, a établi le 15 octobre à Grenoble un record inédit en courant 800 kilomètres dans le temps de 26 h. 45 m. 50 s., soit une moyenne de 29,800 km-h. Collin a été soutenu pendant la durée de la course par son entraîneur-hypnotiseur Jacky Nuguet, qui le conditionnait au moyen d'appareils acoustiques.*

Boxe

ACARIÈS MANQUE SA RENTRÉE

Il n'y avait plus eu de combat de boxe professionnel à Paris depuis un an. Les organisateurs estimaient que les taxes rendaient impossible la constitution d'un « plateau ». Toutefois, pour ne pas *décourager les boxeurs*, le manager Jean Bretonnel avait décidé de « rouvrir », lundi 15 octobre, la salle Wagram avec d'honnêtes pugilistes, faute de grand champion. C'était Louis Acariès, champion de France des mi-moyens, qui devait avoir la vedette de la soirée.

Les mille personnes présentes n'auront cependant pas eu plus de cent soixante-quinze secondes de spectacle. A la fin du premier round, le Britannique Des Morrisson, ancien champion d'Angleterre des super-légers, lança une terrible droite qui laissa Acariès K.-O. pour le compte. Voilà donc remise en question la carrière du champion français, qui espérait disputer un titre européen

— *Le Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.) a condamné le combat de boxe qui doit opposer, le 20 octobre à Pretoria (Afrique du Sud), pour le titre mondial des poids lourds, le boxeur blanc sud-africain Gerrie Goetze au Noir américain John Tate. Si ce combat a lieu, souligne le C.S.S.A., il ne servira qu'à faire de la publicité et à perpétuer la politique de discrimination raciale dans le sport en Afrique du Sud.* — (A.F.P.)

M. PLANTIER DEMANDE QUE « LA MARSEILLAISE » DE SERGE GAINSBOURG NE SOIT PROGRAMMÉE QU'UNE FOIS PAR SEMAINE

A Nice, où il a répondu le 15 octobre aux protestations des représentants d'associations d'anciens combattants, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a promis que *la Marseillaise* version Gainsbourg ne serait pas programmée plus d'une fois par semaine sur les antennes de la radio nationale.

« *C'est encore beaucoup trop* », a ajouté le secrétaire d'Etat. « *J'avais demandé sa suppression pure et simple. Il n'est pas question cependant de déposer plainte devant un tribunal, car la loi est telle qu'il n'est pas du tout certain qu'on obtienne satisfaction. M. Gainsbourg pourrait être relaxé, ce qui serait pire que tout.* »

D'autre part, Serge Gainsbourg, qui avait renoncé à se rendre à Marseille le 28 sepetmbre dernier par suite de menaces de l'Union nationale des parachutistes, scandalisée par son interprétation de *la Marseillaise* (*le Monde* du 29 septembre), a été invité par M. Gaston Defferre.

Conviant le chanteur à se produire au cours de la Fête de la rose organisée les 20 et 21 octobre prochain par le parti socialiste, M. Defferre a déclaré notamment le lundi 15 octobre : « *Il ne peut être question que, par le biais d'une association quelle qu'elle soit l'antisémitisme puisse se donner libre cours.* »

En fait, Serge Gainsbourg ne pourra se rendre à Marseille le 20 octobre : il est retenu par un tournage à l'étranger.

CARNET

Mariages

— Claude et Olivier REVAULT-D'ALLONNES ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils
Guillaume
avec
Sophie DE BROUHNS,
le 13 octobre 1979.
22, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Décès

— Denise Blomet, son épouse,
Marie-Claude et Bernard Meyer et leurs enfants,
Joël Blomet,
Annick Fernandez-Matamoros et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 12 octobre 1979, de
Jacques BLOMET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
La levée du corps aura lieu le mercredi 17 octobre, à 15 heures, à l'hôpital Broussais (100, rue Didot, Paris-14e).
L'inhumation se fera le même jour, vers 16 h. 30, au cimetière de Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise), dans le caveau de famille.
Moulin de Verville,
95760 Valmondois.

— Mlle Nicolette Boillot,
M. et Mme Claude Boillot, Etienne, Paul, Dominique et Nicolas,
Mme André Boillot, Patrick et Jean,
M. et Mme Denis Gabriel, Martine et Antoine,
M. et Mme Don Evans et leurs enfants,
M. et Mme Michel Boillot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Boillot et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boillot et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Berger,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Félix BOILLOT,
née Marie-Louise Claude,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur,
survenu à Maisons-Laffitte, le 14 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 octobre, à 8 h. 30 du matin, dans la chapelle de l'est du cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, place Sully,
78000 Maisons-Laffitte.

— Il a plu à Dieu de rappeler à lui
Mme veuve Arthur DAGUIN,
née Aline Pellegrin,
le 15 octobre 1979, à Paris-17e, dans sa cent-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 octobre, à 10 h. 30 précises, en l'église Sainte-Marie-aux-Fleurs, avenue Alsace-Lorraine, Saint-Maur-des-Fossés (94) (gare RER), suivie de l'inhumation au cimetière Rabelais.
De la part de :
Mme Henri Chadefaud,
Mme Paul Deguin,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute sa famille.
12, avenue du Maine,
75015 Paris.
25, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

— M. et Mme Gaston Zeboulon,
M. et Mme Roger Boutboul,
M. et Mme David Hagège,
M. et Mme René Hagège,
M. et Mme Guy Hagège,
Les familles Hababou, Levy, Loré, Sberro, Baranes, Cohen, Chemla,
ont la douleur de faire part du décès de
Georges HAGÈGE,
leur frère, beau-frère et cousin,
survenu à Paris, le 13 octobre 1979, dans sa soixante-cinquième année.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, le mercredi 17 octobre 1979, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Marcel Huret,
M. et Mme Pierre Huret,
M. Jean-Marie Huret,
Le docteur et Mme Jean Nobécourt,
Les docteurs Jean-Claude et Marie-Madeleine Huret,
M. et Mme Patrice Huret,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel HURET,
endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 14 octobre 1979, en son domicile.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 octobre, à 15 h. 45, en l'église Saint-André de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).
10, rue des Terrasses,
76130 Mont-Saint-Aignan.

[Président du Syndicat national des courtiers maritimes de France de 1952 à 1965, juge au tribunal de commerce de Rouen de 1937 à 1954, Marcel Huret a tenu une grande place dans la reconstruction et le développement du port de Rouen avant et après la guerre.
Né le 30 août 1893 à Boulogne-sur-Mer, il fut courtier maritime à Rouen de 1923 à 1963. *Membre du conseil municipal* de 1953 à 1971, il fut adjoint à M. Jean Lecanuet, maire, et à ses prédécesseurs, de 1953 à 1965.
Officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Marcel Huret avait été notamment directeur des bases et services des corps expéditionnaires français en Finlande et en Norvège de janvier à mai 1940 puis commandant de la base française de Glasgow de mai à août 1940.]

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, de
Mme veuve LORANT,
née Mathilde Bouchoux,
mère de notre confrère Georges Lorant, président du Soutien confraternel des journalistes, ancien rédacteur en chef à « France-Soir ».
Après le service religieux dans la plus stricte intimité, en l'église Sainte-Geneviève, à Asnières-sur-Seine, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

— Mme Raoul Roche,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raoul ROCHE,
professeur honoraire
au lycée Chaptal,
officier d'Académie,
survenu le 9 octobre, en son domicile, 110, rue Championnet, Paris-18e.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, selon les volontés du défunt, le 12 octobre, en l'église Sainte-Hélène.

— On nous prie d'annoncer le décès du
contre-amiral
Alexis de TANNENBERG,
croix de guerre,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 14 octobre.
Le service funèbre aura lieu le mercredi 17 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.
15 bis, rue Louis-David,
75016 Paris.

— M. Bernard Zins,
M. Pierre Zins,
M. Marc Zins,
M. Franck Zins,
Mme veuve Charles Zins,
M. et Mme Léon et Régine Kozak et leurs enfants,
Mme Sarah Kozak et sa fille,
M. et Mme Henri et Esther Kaminski et leurs enfants,
Les familles Zins, Kozak, Silberberg-Kupfermunz,
Ses parents et tous ses amis,
ont *l'immense tristesse de faire* part du décès de
Mme Bernard ZINS,
née Sophie Kozak,
survenu le 12 octobre 1979, dans sa cinquante et unième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 octobre 1979, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
180, rue de la Rianderie,
59700 Marcq-en-Barœul.

Remerciements

— Profondément touchés par les innombrables marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de notre très cher
Henry BEURNEL,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, nous exprimons à toutes les personnes qui se sont associées à notre douleur les remerciements émus et reconnaissants de toute la famille.

— Mme Panca Heim,
Jean-Louis et Colette Heim,
remercient tous ceux qui leur ont adressé le témoignage de leur sympathie et de leur affection lors du décès du
professeur Roger HEIM,
leur époux et père.

— L'Amicale des déportés de Mauthausen s'associe à ces remerciements pour les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la mémoire de leur président disparu.

Anniversaires

— Ceux qui ne cessent d'aimer
Marc AUTENZIO
se souviendront qu'il a été accidentellement arraché à une vie belle et généreuse le 16 octobre 1978, il y a un an.
Leurs pensées se rejoindront pour écouter l'appel qu'il a toujours manifesté à vivre la justice et la culture du cœur.

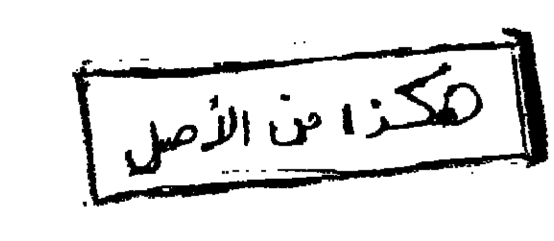
— En ce second anniversaire du départ de
Abraham SULHEFER,
seront unis dans le souvenir et le recueillement sa famille et ses amis.

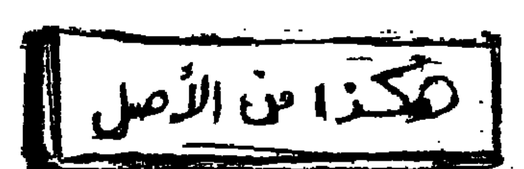
Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
l'ambassadeur A. G. LEVENTIS,
un service sera célébré, le dimanche 21 octobre, à 12 heures, en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Paul LECLERS,
une messe sera célébrée le vendredi 19 octobre 1979, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, avenue du Roule.

— Un service à la mémoire de
M. Joseph FREDIANI,
premier juge
au tribunal de grande instance de Nanterre,
décédé le 21 juillet 1979, aura lieu à l'église Saint-Paul, 55, boulevard Emile-Zola à Nanterre, le mercredi 24 octobre 1979, à 18 heures.





Une prophétie sur Israël

(Suite de la première page.)

Un film ambigu, comme le juif lui-même et comme tout homme, *comme tout ce qui existe peut-être.* Il peut servir à exalter l'Etat *d'Israël* et à le condamner tout aussi bien, car s'il est vrai que *Judas Maccabée a réussi à fonder un royaume juif sur* les ruines du royaume de David, il n'y est parvenu que grâce à l'alliance *romaine* comme Israël aujourd'hui, malgré la *bravoure de Tsahal, ne subsiste que* grâce à l'alliance américaine. On *sait comment tout cela s'est terminé* avec Titus...

Contre les riches et les nantis

Travaillant à son film, le narrateur ne se contente pas d'étudier *dans le moindre détail le premier* livre des Maccabées ; il ne lit pas *avec moins de passion* « la Guerre des Juifs » de Flavius Josèphe. C'est là qu'il rencontre les zélotes, *dont il est parlé aussi dans l'Evangile,* ces patriotes qui défendirent jusqu'à son anéantissement, jusqu'au suicide collectif de *Massada, l'indépendance de l'Etat juif.* Un Etat qui, du reste, était très vite devenu un Etat hellénistique pareil aux autres, alors que les Maccabées s'étaient levés pour défendre contre l'hellénisme la pureté du judaïsme.

Kalisky n'arrête pas de traiter *Begin et les siens de zélotes,* pour bien marquer non pas tant la continuité de l'histoire *juive* que *la récurrence* des mêmes figures, comme dans un cauchemar où sans *cesse les mêmes situations se répètent* et c'est là ce qui le rend *intolérable. A peine la chose recommence-t-elle* qu'on sait comment elle va se terminer pour *recommencer* de nouveau. Le but secret du film, c'est de faire *sentir cela aux spectateurs et spécialement* aux spectateurs juifs, à ces sionistes de la Diaspora pour qui Kalisky n'est pas tendre ; mais il en est aussi et il a le droit de leur *parler puisque son père est mort à* Auschwitz ; Auschwitz qui est le point de départ de cette séquence nouvelle de l'histoire juive, *mais je n'ai garde d'omettre, tandis que le* film n'est pas *même encore* à l'état de *scénario,* le séjour du *narrateur en Israël au moment* de la visite de Sadate, pharaon à Jérusalem. C'est alors qu'il écrit sur les murs de la ville les versets d'Amos le prophète, qui tonne *contre les riches* et les nantis en Israël et qui leur annonce : « Tous *les pécheurs de mon peuple périront* par l'épée... » On trouve des choses analogues ou plus fortes encore en Isaïe et en général dans presque tous les prophètes qui sont des *avertisseurs. Toujours en vain,* du reste. Nous savons depuis fort longtemps qu'ils sont assassinés « entre le temple et l'autel », à moins qu'ils ne soient précipités dans une citerne comme Jérémie, coupable, disait-on, d'intelligence avec l'ennemi.

J'ai peur que Kalisky n'encoure de quelques-uns la même *condamnation. Lui aussi il dit, tout* au long de son livre, ce qu'il ne faut pas dire, bien que tout le monde le sache. Mais chut ! les *oreilles ennemies nous écoutent.* Que l'ennemi a donc de longues oreilles à notre époque ! Le temps approche, en effet ; il est déjà là, où l'on ne peut plus rien dire, même et surtout ce qui est vrai, parce que l'ennemi en profite. Il en *fait son beurre, ou plutôt les armes* avec quoi il s'apprête à nous réduire *à la Diaspora. C'est qu'il est* sans doute impossible de ressusciter le royaume de David. Voilà bien ce qu'affirme le beau titre du récit. L'erreur mortelle de Begin est de vouloir justement cela.

Tel est en bref le douloureux dialogue de Kalisky avec son peuple. Je n'ai pas besoin d'entrer dans plus de détails, car ils sont *infinis et c'est le livre même qu'il* faut lire parce qu'il est unique en *son genre. Il ne satisfera certainement* personne, ni les amis d'Israël *parce qu'il lui assène trop de vérités amères,* parce qu'il met en question d'une façon radicale cet établissement territorial, parce qu'il rend justice à ces Palestiniens *qu'on ne veut même pas nommer,* comme si l'on pouvait ainsi les rejeter hors de *l'existence. Mais il* ne satisfera pas davantage les ennemis d'Israël parce qu'il respire à toutes les lignes l'amour d'Israël, un amour fou, comme *seul un Juif est capable d'en concevoir* à la fois pour son propre peuple et pour l'humanité tout entière. Telle est l'essentielle schizophrénie juive.

L'obsession de Massada et d'Auschwitz

C'est là-dessus précisément que s'achève le livre. Après la première *à New-York du film « la Révolte des Maccabées »,* en novembre 1980, tandis que l'Etat d'Israël est une fois de plus attaqué de toutes parts, le narrateur, dans le *Boeing-747 de la compagnie* El Al qui l'amène en Israël, car *il n'est pas question pour lui de ne pas* y aller au moment du danger suprême, nous confie qu'il n'a qu'un remords, « c'est celui d'avoir omis de mettre dans la bouche de *Simon, le dernier des Maccabées,* ces mots recueillis dans la bouche d'un *schizophrène : « De nombreuses étoiles sont tombées, une* partie du système planétaire est en *miettes, puisque mon corps est ainsi déchiré.* »

C'est le dernier mot du livre et il *en exprime parfaitement la* substance, qu'aucun juif, Israélien *ou non, sioniste ou non, ne devrait* méconnaître : ce douloureux rapport entre le singulier et l'universel, qui est celui de tout homme, que les juifs vivent avec une intensité spéciale depuis toujours, mais surtout depuis le *moment* où, après les expériences plus ou moins réussies de *l'émancipation et de l'assimilation,* ils ont été rattrapés, voici un *siècle, par la renaissance de l'antisémitisme* qui les a poursuivis jusqu'à *Auschwitz inclusivement,* qui les a contraints à se bâtir un refuge territorial... A *présent,* ce refuge même est en question, ou plutôt il n'a jamais cessé de l'être, cependant que *l'antisémitisme rampant* redresse la tête et que déjà les juifs *d'Argentine sentent passer* le vent du désastre.

Un pareil livre vient donc à son heure, c'est-à-dire à celle où il est le plus nécessaire, quand il importe plus que jamais que les juifs soient compris par tous les autres hommes, fussent-ils palestiniens, arabes ou marxistes, si l'on veut qu'ils s'ouvrent *eux-mêmes et échappent* à l'obsession de Massada et d'Auschwitz, où ils risquent de s'ensevelir comme dans un ghetto pour toujours.

JACQUES MADAULE.

★ *L'Impossible Royaume.* Seghers, éditeur.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Le Groupe CEGOS

Division coopération pour étoffer ses équipes pluridisciplinaires de consultants auprès de gouvernements étrangers recherche

pour une première affectation en Afrique francophone

— plusieurs **consultants confirmés,**
— de **jeunes diplômés Grandes Ecoles** ayant complété leur formation en gestion, et
— des **spécialistes** justifiant d'au moins quatre ou cinq années d'expérience professionnelle acquise dans les domaines suivants :
- Gestion financière, contrôle de gestion.
- Politique et gestion de personnel (Fonction Publique et Entreprises).
- *Organisation générale et administrative, informatique de gestion.*
- Finances et comptabilité publiques.

Ces missions nous sont confiées par des Ministères, des Sociétés d'Etat, ou des Organismes privés et nous amènent à apprécier plus particulièrement les candidatures justifiant :
- d'une expérience professionnelle outre-mer,
- de la possession approfondie de l'une ou l'autre de ces techniques,
- de la connaissance des Administrations Publiques.

Aux normes de salaires du Groupe CEGOS s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. très détaillé, références, en précisant rémunération actuelle et prétentions, sous réf. 6112/M, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Réponse et discrétion assurées.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre de l'extension de ses activités sur divers champs pétroliers TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche des

DIRECTEURS D'USINE et des RESPONSABLES D'EXPLOITATION

pour des installations de production (huile ou gaz).

De formation ingénieurs (grande école de préférence) les candidats auront un minimum de 5 ans d'expérience de la mise en route et de l'exploitation de telles unités ou d'unités de raffinage et de pétrochimie.

Ils devront en outre posséder une très bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

Après une première affectation à Paris, les candidats se verront offrir un poste de responsable d'exploitation ou de directeur d'usine à l'étranger. (Expatriation en famille ou selon un régime de récupération).

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16 sous référence 79030.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS T.P. ET BATIMENT recherche pour l'ARABIE SAOUDITE

un Directeur Travaux

(35 ans minimum, Grande Ecole, lisant et parlant Anglais couramment)

pour construire et livrer clé en main un hôtel 500 chambres de grand luxe,
- Expérience similaire souhaitée.
- Rémunération France doublée (net d'impôts).
- Si départ en célibataire, retour en France tous les 3 mois.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 9568 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

LAMBERT FRERES ET CIE

Groupe industriel du secteur des matériaux de construction et du bâtiment
Chiffre d'affaires: 1,4 milliard de F.

Recherche pour une filiale africaine fabriquant et commercialisant menuiserie aluminium

DIRECTEUR GÉNÉRAL
(Création de poste)

LIEU : DOUALA (Cameroun)
MISSION : Direction générale à dominante commerciale, Objectif court terme : 20 millions de F.F.
PROFIL : Ingénieur + formation gestion - Connaissance souhaitée du secteur ou d'activités similaires,
EXPÉRIENCE : environ 10 ans dans direction unité industrielle dont quelques années en Afrique. Anglais indispensable.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V. MANUSCRIT accompagné d'une photographie récente et PRÉTENTIONS s/réf. DG 5020 à Mme LEREDE - LAMBERT FRÈRES ET CIE, 5, rue Vernet 75008 PARIS.

Medtronic one of the world's leaders in the field of cardiac pacing (pacemakers) is seeking for its European group of 17 companies an

operational audit manager

(male or female)
BASED in PARIS

Holding a high position within our organisation, he reports directly to the Director Europe-Afro-Middle East operations.

He will be fully responsible for the development of annual audit coverage plans, in accordance with guide-lines provided by the Executive Committee and the Corporate Audit Department. The candidate will perform both financial and operational audits and review the internal control systems and procedures. Candidates should have extensive experience in both financial and operational audits in an international environment.

Fluency in English is a must. Other European languages an asset. Career opportunities available for a successful candidate. Extensive travel.

Apply with CV, photo and current earnings to :
Medtronic European Headquarters
Human Resource Department -
120, av. Charles de Gaulle -
92200 NEUILLY/SEINE - FRANCE
Applications will be treated in strictest confidence.



• Vous êtes un jeune INGENIEUR ARTS ET METIERS

- Vous avez le goût de la vente, le sens de l'organisation et une expérience de quelques années dans la branche automobile
- Vous souhaitez vivre Outre-mer
- Nous sommes l'une des plus importantes Sociétés Commerciales d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
- Nous vous proposons de prendre la responsabilité de l'animation commerciale, de la supervision technique et de la gestion administrative d'un de nos réseaux de ventes

POIDS LOURDS / ENGINS ou MOTEURS DIESEL

Sans qu'il s'agisse d'une condition impérative, nous donnerons une préférence aux candidats ayant déjà séjourné en Afrique Noire (par exemple dans le cadre de la coopération technique).

Merci d'adresser votre CV détaillé sous réf. 6574 en précisant la rémunération souhaitée à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Levi Tournay Pub

GROUPE INGÉNIEURS CONSEILS
à vocation internationale
recherche pour développer ses équipes d'intervention dans les pays en voie de développement

TROIS EXPERTS
pour la mise en route et l'exploitation d'un système de gestion (comptabilité analytique, contrôle de gestion, ...) dans un grand groupe industriel.

UN EXPERT
pour assister le Directeur Financier d'une importante usine de mécanique.

UN SPECIALISTE
mise en place contrôle budgétaire dans réseaux de distribution (si possible ayant expérience industrie automobile).

Les candidats recherchés doivent avoir plusieurs années d'expérience et une formation grandes écoles (HEC, Sup. de Co. ESSEC, ou ingénieur + Business school).

Pour tous ces postes : rémunération France + avantages d'expatriation. Larges possibilités d'évolution *future dans le Groupe.*

Adresser lettre man., C.V. et photo, PUBLIVAL n° 1.046, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne.

Recherchons pour Afrique du Sud
UN COORDINATEUR
des travaux mécaniques.
Tél. pour R.-Vs AS Industrie : 805-88-75.

URGT lycée franç. ISTANBUL recherche PROF. LICENC. (E) PHYSIQ. (2e cycle). Expérience souhaitée. Ecrire Lycée français St-Benoît P.K. 299 KARACOY ISTANBUL TURQUIE.

IMPTE STE FORESTIERE exploitation - SCIERIES exportation recherche pour CAMEROUN
ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE COMPÉTENT
Adr. lettre man., C.V. et photo à S.N.C., 90200 ÉTUÉFONT.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recherche PR SON SIEGE (HTE-SAV.)
CONTROLEUR DE GESTION
ayant quelques années d'expérience dans l'élaboration et le suivi des prévisions ainsi que dans le contrôle comptable.
Une expérience ou des notions de l'audit interne seront appréciées. Formation ESSEC., ESC., IAE., DECS. ou équivalent.
Anglais courant pratiquement indispensable plus 2e langue
Env. C.V. manusc., photo et prétentions sous le n° 630 A I.F.P.A., 36, av. Mar.-Randon 38000 GRENOBLE. Disc. absol.

---

emplois régionaux

DUNKERQUE
NOTRE DIRECTEUR GENERAL

sera **ENTREPRENANT, DYNAMIQUE, IMAGINATIF**

Peu importe qu'il soit ou ne soit pas diplômé d'une école grande, moyenne ou petite, pourvu que ce soit un homme d'action résolu, déterminé et de bon sens.

Notre Société est petite (17 personnes) mais réputée pour sa technicité et son savoir-faire, ce qui nous vaut d'être l'agence agréée des plus grands constructeurs d'équipements électroniques pour la navigation Maritime mais aussi pour les applications terrestres les plus variées.

Nous sommes filiale d'un Groupe français qui nous laisse une grande autonomie car son métier est très différent du nôtre. Nous avons donc beaucoup d'atouts pour nous développer.

Ce poste peut convenir à un cadre ayant une expérience technique et *technico-commerciale dans le domaine de l'électromécanique* et de l'électronique industrielle qui saurait valoriser notre savoir-faire en y intéressant des industriels de la région, et qui aurait le sens de la gestion pour transformer ces ventes en profit.

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sur la Société et le poste sous référence 2059 M à F. DOZOL — DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - (1) 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



JALLATTE S.A., Région Montpellier

Leader européen dans sa branche
plusieurs usines en France et des filiales à l'étranger, recherche :

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
CHARGÉ DES FONCTIONS TECHNIQUES

Ingénieur, Polytechnique, Centrale, Mines ou équivalent, 40 ans environ, ayant déjà assuré la totalité des responsabilités d'unités de fabrication de produits industriels ou de consommation.

Devra être capable d'évoluer rapidement pour assurer dans le terme de 2 à 3 ans environ la Direction Générale du Groupe.

Allemand vivement souhaité.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé et photo, à :
Direction du Personnel
JALLATTE S.A.
Boîte postale n° 5
30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

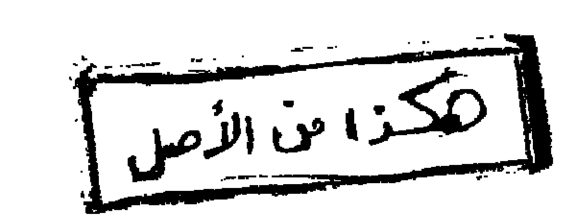
Le Groupe des Forges de Strasbourg
recherche pour Strasbourg un

juriste d'entreprise

Rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé d'assister les responsables opérationnels de la Société et de ses filiales dans la résolution de leurs problèmes au niveau juridique (contrats, brevets et marques, contentieux...).
Ce poste très vivant et diversifié s'adresse à un titulaire de la LICENCE OU DE LA MAITRISE DE DROIT possédant une expérience de 3 à 5 ans en entreprise l'ayant confronté avec la plupart des aspects juridiques de la vie des affaires.

La pratique de l'Anglais est très souhaitée.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1790 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Création de poste

Gestionnaire de trésorerie

Haut niveau (30 ans minimum), apte à assumer rapidement la gestion de masses financières importantes (frais financiers consolidés : 50 millions de francs).

Groupe industriel - effectif 10 000 personnes - C.A. 1,7 milliard - forte capitalisation boursière, taux de croissance : 20 % l'an, est devenu le leader européen de la spécialité en développant sa gamme de produits et en s'implantant dans de nombreux pays étrangers : création et rachat de filiales..., crée, pour répondre aux nécessités de cette expansion, le poste de gestionnaire de trésorerie, directement rattaché au Directeur Financier.

Missions : Prévisions de trésorerie à court terme - amélioration et/ou mise en place des circuits d'information - Organisation pratique des flux financiers (francs et devises) dans le groupe - Recherche du meilleur service bancaire, participation aux diverses négociations avec les banques françaises et étrangères - Mise en place et remboursement des divers financements - Couverture des risques de change du groupe.

Formation supérieure et quelques années d'expérience dont obligatoirement 1 à 2 ans dans un poste de responsabilités similaires dans une entreprise exportatrice ou dans une banque. Anglais courant.

Lieu de travail : Province (ville universitaire).

Le niveau de rémunération de ce poste est justifié par l'importance des responsabilités assumées.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73501/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Strasbourg

Jeune ingénieur en organisation

L'organisation administrative vous est familière dans ses différents modes de traitement classique et informatique. A titre d'organisateur interne ou conseil, vous la pratiquez depuis 3 à 5 ans en milieu *industriel et vous avez l'expérience de l'informatique conversationnelle.*

Le poste que nous vous proposons, rattaché au Secrétaire Général, vous donnera accès à l'ensemble des secteurs de notre entreprise, qui produit en grandes, moyennes et petites séries des biens d'équipement électro-techniques. Déjà informatisés, nous disposerons bientôt d'un IBM 38, d'une base de données et d'un télétraitement.

Nous vous souhaitons ingénieur diplômé, ou diplômé d'une grande école commerciale. Votre mission d'organisateur chez nous vous donnera une connaissance de l'entreprise qui à terme pourra vous donner accès à une belle promotion.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 23536/M à M. J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32. Discrétion assurée.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Industrie Alimentaire Moderne recherche pour région MULHOUSE (68)

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

ESC ou similaire.

5 à 10 ans d'expérience de Marketing et de l'animation des ventes.

MISSION :
Négociation à niveau élevé av. la clientèle Hypermarchés, Centrales d'achats.
Contrôle et animation de la force de vente (6 pers.), Etudes commerciales, gestion de budget de publicité.
Une formation théorique et une expér. précise du Marketing sont indispensables.

Adr. C.V. dét., s/réf. 858, à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

Etablissement financier rech. pour son activité de crédits aux petites et moyennes entreprises

pour LYON et pour METZ : 2 JEUNES

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Ayant une formation école supérieure de commerce, sciences économiques ou IUT + expérience.

Après formation, ils prospecteront les entreprises en vue d'opérations de crédit. Ils auront des contacts avec les banques et des intermédiaires.

Il faut être :
— Mobile sur 1 ou 2 départem.
— Libre rapidement.
Prévoir stage de formation à Paris.

Env. C.V., photo, prétent. en indiquant région d'affectation souhaitée sous référence DCL N° 29.994, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Centre rééducation motrice ST-THYS, Trse des Pionniers, 13010 Marseille, recrute 1 Kiné temps plein ayant expérience, 1 Kiné mi-temps, auprès enfants I.M.C.
Adresser C.V. avant le 23-10-79.

AUCHAN

Du tempérament, des diplômes E.S.C. ou universitaires:

des valeurs sûres pour réussir chez Auchan.

Part de marché français des ventes en hypermarché possédée par Auchan

%	71	72	73	74	75	76	77	1978
	4.38	4.93	5.71	7.16	7.50	9.75	11.99	12.4

Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution grâce à sa structure très décentralisée.

Auchan compte aujourd'hui 24 hypermarchés en France, soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans. *Il y en aura plus de 30 en 1981.* Cette expansion permet à chacun de satisfaire sa volonté de réussir.

Chacun des directeurs d'hypermarchés recrute actuellement des responsables de rayons pour lui-même et pour l'expansion.

Cette fonction de responsabilité est un passage obligatoire dans notre métier vers des postes de Chef de Secteur, de Contrôleur de Gestion, et tous nos Directeurs de Magasins l'ont exercée.

Nos objectifs de développement nécessitent de faire appel à des hommes qui possèdent, outre une formation universitaire (commerce ou technique de gestion), un tempérament jeune, fonceur et accrocheur.

La fonction est passionnante car nos responsables de rayons sont à la fois :

- *Commerçants :* - ils définissent leur politique commerciale (choix de la gamme de produits, fixation des prix de vente), - fixent leurs objectifs de C.A. et de rentabilité, - décident et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre.

- *Meneurs d'hommes :* ils embauchent, forment et animent leurs équipes.

- *Gestionnaires :* ils mesurent et améliorent leurs résultats en utilisant les outils informatiques et de contrôle de gestion.

Il est offert :

- un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,
- une formation complète au métier de la distribution,
- de réelles possibilités de promotion,
- une rémunération annuelle motivante en rapport avec les responsabilités de la fonction.
- une participation importante aux résultats de la société.

Pour répondre à cette annonce, envoyez C.V. manuscrit et photo à l'un de nos Directeurs qui centralise les candidatures pour les magasins mentionnés ici et précisez sur votre réponse la référence indiquée.

AUCHAN : Lille 59, Roubaix-Tourcoing 59, Dunkerque 59
réf. N 686 M M. J.P. Lengaigne, Auchan, Direction des Ventes, 200, rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

AUCHAN : Fontenay-sous-Bois 94, Paris-La Défense 92, Orléans 45 Cambrai 59
réf. N 684 M M. J.P. Sanson, Auchan, Av. du Mal-Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois

AUCHAN : Valenciennes 59, Douai 59, Maubeuge 59, Boulogne-s/Mer 62
réf. 687 M M. F. Cordelette, Auchan, Départementale 121, 59720 Louvroil.

AUCHAN : Versailles-Ouest 78, Melun 77, Mantes 78, Le Havre 76
réf. N 685 M M. M. Le Potier, Auchan, Départementale 161, 78370 Plaisir-les-Clayes.

AUCHAN : Strasbourg 67, Bordeaux 33, Marseille 13
réf. N 688 M M. M. Lepoutre, Auchan, Centre d'affaires Cap Sud-D, Route de Marseille, Antarès, 84000 Avignon.

Pour supporter son plan agressif d'investissement dans l'unité de diffusion MOS à NICE

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES — ESE — SUP. TELECOM — ENSERG ENSEEIHT... DEBUTANTS OU CONFIRMES

pour prendre en charge un nouveau projet de développement. *Il s'agit de préparer à l'aide de technologies nouvelles,* la mise en fabrication de "puces", mémoires, microprocesseurs... en étroite collaboration avec nos équipes techniques américaines.

Anglais indispensable. réf. SC/1079/038

Pour assister ces ingénieurs

DES TECHNICIENS PHYSICIENS

FORMATION bac math technique suivi d'un diplôme BTS ou DUT en mesures physiques ou électroniques.

Ils seront responsables de la mise au point et fabrication de techniques spéciales (plasma, implantations, acquisition de données)

Anglais apprécié. réf. SC/1079/039

DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS

Chargés de l'amélioration des techniques de fabrication contrôlées par ordinateur.

IUT ou BTS automatismes avec bonnes connaissances *en électronique et architecture des machines.* Connaissances de langages informatiques nécessaires.

Anglais apprécié. réf. SC/1079/040

UN INGENIEUR «PRODUIT»

MICROPROCESSEURS

Pour assurer la responsabilité technique de cette famille de produits depuis sa sortie de salle blanche jusqu'au produit fini.

Il assurera le suivi et l'optimisation des rendements et des *coûts de fabrication* au niveau de l'assemblage et du test électrique.

Ce poste s'adresse à des ingénieurs GRANDES ECOLES — *ESE — SUP. TELECOM — ENSERG — ENSEEIHT...*

Anglais courant indispensable. réf. SC/1079/041

Chacun de ces postes ouvre des possibilités de responsabilités diversifiées.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions, *date de disponibilité en rappelant* la référence du poste à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Usine chimique de la région Mulhousienne
recherche pour son
SERVICE ENGINEERING

ingénieur chimiste

formation génie chimique ou ayant le gout du génie chimique.
Sa mission consistera :
- à concevoir et réaliser des projets industriels,
- à modifier les installations existantes pour les adapter aux nouveaux besoins,
- à participer aux mises en route de nouvelles unités.

Une expérience de 2 à 3 ans est demandée.
Anglais souhaité, libre rapidement.

Rémunération 90.000 F à 110.000 F

Adresser C.V. + photo sous référence 5611 à P.LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes,

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

UN RESPONSABLE DE GROUPE

Chargé de la mise en œuvre d'un système de C.A.O. :
- implantation de circuits imprimés
- câblage automatique de maquette

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole ayant quelques années d'expérience dans le domaine.

Lieu de travail : Région de Grenoble

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. DT-LL-4 au Service du Personnel - SEMS 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG - C.A. 650 MF FILIALE DE L'UN DES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS

Leader national sur le marché de la téléphonie privée recherche un

FUTUR CONTROLEUR DE GESTION

— l'homme est diplômé ESSEC, SUP. de CO ou équivalent, et possède un D.E.C.S. Il vaut davantage par son devenir que par son acquis ;

— il souhaite évoluer rapidement vers des fonctions de contrôleur de gestion en Audit Interne au sein d'une entreprise en forte croissance ;

— pour cela, il n'hésitera pas à investir deux années d'un travail intensif au contact des réalités de l'entreprise en prenant la responsabilité d'un groupe opérationnel au sein de la comptabilité analytique.

Env. C.V. et prét., n° 28.618, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

CHEF DE SERVICE PERIPHERIQUES

RESPONSABLE :
— de l'étude de nouveaux coupleurs à base de micro-processeurs,
— d'homologation de nouveaux périphériques,
— de programmes de tests associés,
— d'une équipe de 18 à 20 personnes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine.

Lieu de travail : REGION DE GRENOBLE.

Adresser C.V., lettre manuscrite + photo sous réf. DT-LL-3 au Service du Personnel - SEMS - 36/38 rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES.

Chef du personnel

Société internationale des services de pétrole recherche, Chef du Personnel, pour son unité de production à Saint-Etienne.
Nos opérations sont en pleine expansion et nous avons besoin d'un jeune Chef de Personnel qui sera responsable de toute la Fonction Personnel y compris la paie.
Outre une formation universitaire, le candidat retenu aura déjà acquis une expérience de 2 ou 3 ans dans un poste similaire.
Les perspectives d'avenir sont excellentes et une éventuelle mutation outre-mer peut être envisagée.
Anglais courant indispensable.
Envoyer lettre de candidature, CV et photo à :
The Recruiting Coordinator
Dowell Schlumberger
8, rue Bellini 75782 Paris Cedex 16.

DOWELL Schlumberger

rsc carrières

Société française de rang international

recherche des

Ingénieurs électriciens

(ESE, ENSEM, INPG, ...)

débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience

Après une période de formation, ils seront amenés à participer à la conception, l'étude et la construction de différentes usines, ou à en assurer l'exploitation.

Les dimensions du groupe (120.000 personnes, 50 usines), son rayonnement international, son dynamisme, offrent à des hommes de caractère de nombreuses possibilités d'évolution leur permettant de s'épanouir pleinement dans une carrière à leur dimension.

Ecrire, en joignant C.V. et photo, à INTERMEDIA N° 396 A 69, rue La Fayette, 75009 PARIS - Discrétion assurée.



INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

6.000 salariés - 4 Etablissements

recherche pour son usine Tracteurs de Saint-Dizier - Haute Marne

CHEF ORGANISATION ET METHODES INDUSTRIELLES

Au sein de la Direction Technique il dirige une équipe de 25 techniciens et ingénieurs chargés d'étudier et de déterminer l'utilisation rationnelle des effectifs, des équipements, des matériels et moyens de production.

Ingénieur Arts et Métiers - Mines.

Expérience des méthodes modernes d'Industrial Engineering.

Bonne connaissance des méthodes de gestion industrielle et du contrôle budgétaire - calcul prix de revient et investissements.

Très bonne pratique de l'anglais courant et technique indispensable.

35 ans minimum.

Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution au sein de la Société et du Groupe à un candidat de valeur.
Rémunération motivante - Position III B.

Envoyer CV avec photo d'identité et prétentions au Chef des Ressources Humaines - IHF - B.P. 37 - 52102 SAINT-DIZIER.

Groupe S.G.F. TECHNIBEL

TREVOUX 30 kms de Lyon

- Fabrication et Vente d'appareils de climatisation et de Pompes à chaleur -

recherche :

1. un ingénieur frigoriste

MISSION :
Responsable d'une ligne de produits : Pompes à chaleur, il en assure la conception, en liaison avec les Services Commerciaux, Marketing, Laboratoire et Production, suit leurs conditions d'application, leur rentabilité et leur développement.

PROFIL :
Ingénieur diplômé - IFFI apprécié - première expérience acquise en BE si possible dans le conditionnement d'air.

Anglais indispensable.

2. un cadre export

MISSION :
Sous l'autorité du Directeur Export, il aura en charge la vente de l'ensemble de la gamme Technibel sur une zone géographique : EUROPE du SUD, AFRIQUE et MOYEN ORIENT.

PROFIL :
Formation de type ESC.
Expérience de la vente à l'exportation de biens d'équipement techniques.

Anglais + allemand indispensables.

Les candidats seront reçus à TREVOUX ou à PARIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référence 1 ou 2 à Mme M.T. MARTIN - SGF - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS.

SICO

Sté de Négoce et Production à RENNES recrute

RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(produits détergents industriels)

ROLE :
- développement des productions existantes
- création, et mise au point de nouveaux produits, contrôle qualité.

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- Une formation supérieure en chimie.
- Sens de la créativité.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 207-79 à :

SICO RECRUTEMENT
4, Place de Bretagne 35100 RENNES

La filiale d'un groupe multinational recherche son

Directeur Informatique

PROVINCE 130.000 F +

de formation supérieure, le candidat aura déjà de préférence une expérience en télé-processing - IBM 3/15.

Il devra :
— animer et coordonner un service de 15 personnes
— étudier et mettre en place l'installation d'un nouvel équipement IBM
— prendre en charge les nouvelles applications.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Adresser CV, photo et prétentions Référence 4376 à Mme R. MILIEN 3, avenue des Frères Montgolfier 92290 CHATENAY-MALABRY qui transmettra

---

Important groupe de Sociétés, industrie papetière, plusieurs usines en France, 1300 personnes, recherche un jeune

ingénieur

débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience pour assister le Responsable Energie de la division Ingénierie et Réalisation.

Il participera à la définition, l'étude et la *réalisation des actions et investissements* économisant l'énergie pour l'ensemble du groupe, et ce, aussi bien lors de modifications aux installations existantes que lors de projets d'extension.

Pour ce poste évolutif, qui conviendrait à un ingénieur de formation AM, EFP, INSA..., il est nécessaire d'avoir un intérêt tout particulier pour ce type d'approche et de solides connaissances en thermique et thermodynamique.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : 200 km de Paris. Déplacements à prévoir dans les usines du groupe.

Veuillez écrire sous référence 5285, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Important groupe industriel (SECTEUR AUTOMOBILE) recherche pour ses succursales de DISTRIBUTION

responsables administratifs et comptables

Agés au minimum de 30 ans, diplômés en comptabilité et en gestion (B.P.-D.U.T. ou équivalent) et possédant une première expérience en comptabilité, contrôle de gestion, administration et si possible gestion du personnel, acquise en PMI ou en agence autonome d'un groupe industriel.

Ces postes sont à pourvoir dans les villes suivantes :

LYON	*Réf. : 6331 M*
MARSEILLE	*Réf. : 6332 M*
NICE	*Réf. : 6333 M*
CHALON-SUR-SAONE	*Réf. : 6334 M*
DIJON	*Réf. : 6335 M*
AMIENS	*Réf. : 6336 M*
BELFORT	*Réf. : 6337 M*

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIETE ELECTRO-MENAGER
Filiale importante d'un Groupe International
recherche - (Région d'EVREUX)

TRESORIER

Le poste :
Sous l'autorité du Directeur Financier, il assurera :
- le suivi journalier des opérations de trésorerie
- les prévisions de trésorerie à court, moyen, long terme
- le suivi et l'analyse des écarts
- les relations bancaires.

Le candidat a :
- 25 ans minimum
- quelques années d'expérience si possible
- une bonne connaissance des moyens de financement à court et moyen terme
- langue anglaise souhaitée.



Envoyer C.V. + photo + salaire actuel et prétentions au Cabinet Claude VITET (Réf. 7970) 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



THOMSON-CSF

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS
38120 SAINT-EGREVE

dispose de plusieurs postes

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Ecoles

Débutants ou quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
- Conception circuits intégrés B.F. ;
- Caractérisation et animation circuits intégrés analogiques, convertisseurs analogiques digitaux, traitement du signal ;
- Mesures circuits logiques ;
- Applications des circuits intégrés dans les domaines grand public et professionnel.

Adresser C.V., photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME
recherche pour diriger une de ses filiales de service

UN SPÉCIALISTE EN COMMERCE INTERNATIONAL

CHARGE DE :
— Promouvoir les exportations de ses clients et les assister techniquement et commercialement.
— Suivre les opérations bancaires correspondantes.

Le candidat, de préférence diplômé d'enseignement supérieur et ayant si possible une expérience analogue, devra en outre faire preuve d'un sens commercial développé.

Le poste implique de fréquents voyages à l'étranger.

Lieu de résidence : Amiens.

Anglais, allemand lus, écrits, parlés indispensables.

Adresser curriculum vitae, photo + prétentions à : *Monsieur Claude POUPLARD*, Chef du Département du Personnel, C.R.C.A.M. de la Somme, 500, rue Saint-Fuscien, 80009 AMIENS CEDEX.

FONDATION

recherche

pour établissement médico-psychologique d'adolescents dans le Sud-Ouest

JEUNE PSYCHIATRE QUALIFIÉ ayant PRATIQUE INSTITUTIONNELLE

Env. AVANT 31 OCTOBRE 1979 candidat. manuscr. avec C.V. : F.S.E.F., B.P. 147 - 75664 Paris Cedex 14.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

ingénieur grande école

REF. P. 26 M

GERVAIS DANONE FRANCE (5 000 personnes, 9 usines, CA 1,5 Md), recherche un ingénieur débutant de formation mécanique (ENSAM, IDN...).
Au sein de l'équipe engineering il participera à l'étude et à la réalisation sur le terrain de projets techniques : amélioration des équipements existants; mise au point et industrialisation de nouveaux process; réalisation de chaînes de fabrication adaptées à de nouveaux produits. Cette première expérience le préparera à assumer rapidement la responsabilité de chef de projet. Lieu du poste : Levallois.

chef de projets de recherche dans l'alimentaire

REF. JC. 37 M

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE nº 1 de l'industrie alimentaire en France, recherche un Chef de Projets confirmé pour l'un de ses centres de recherche et de développement, situé à Brive (19). Ce centre moderne exerce ses activités dans plusieurs domaines : l'alimentation pour bébés, la panification, les plats cuisinés, les pâtes.

Le Chef de projets conçoit et met au point de nouveaux produits et procédés de fabrication.
Il conduit ses projets en liaison étroite avec les directeurs marketing, les usines, les services techniques concernés. Il peut être amené à diriger l'activité de jeunes ingénieurs de recherche lors de la réalisation de projets importants.
Ce poste s'adresse à un ingénieur Agro ayant acquis au moins 4 ans d'expérience en recherche appliquée dans le secteur alimentaire. Le développement du Groupe BSN-Gervais Danone dans l'alimentaire ouvre de larges possibilités d'évolution.

responsable recrutement

REF. JC. 38 M

LES BRASSERIES KRONENBOURG (1,3 Md de CA, 2 600 personnes, 2 usines) recherchent leur futur responsable du recrutement. Ses fonctions seront les suivantes :
- mise au point et coordination des méthodes de recrutement appliquées dans les usines;
- recrutement du personnel commercial et administratif;
- développement d'outils de gestion : mutations, promotions, système d'appréciations...

Ce responsable a un rôle de conseil et d'assistance auprès de l'ensemble des directions de l'entreprise. Il est aidé dans sa mission par un chargé de recrutement.
Le poste s'adresse à un psychologue diplômé (maîtrise ou diplôme supérieur) ayant acquis au moins 2 ans d'expérience du recrutement. Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone | bsn .gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation scientifique offre à

JEUNE PHYSICIEN NUCLÉAIRE ou ÉLECTRONICIEN

familiarisé avec l'instrumentation et la physique, un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial. Anglais indispensable.

Goût des contacts et aptitudes commerciales - Rémunération intéres. + commission + voiture

Adr. lettre man., C.V. et photo, s réf. 926 à Mlle de Clinchamps E A M Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

URGENT

TRADUCTEUR DE NATIONALITE BRITANNIQUE

Niveau ingénieur (métallurgie-aluminium) pour remplacement plusieurs mois dans firme premier plan, à Paris

Ecrire à ECLAIR COURRIER Service International 23-25, av. Franklin - Roosevelt, 75008 PARIS.

PROGRAMMEURS ANALYSTES PROGRAMM.

LANGAGE APL et PL1

INSET E T T 95, rue St-Lazare, PARIS 9e - 281-33-33

Pour IMPTE SOCIETE Nous recherchons :

INGÉNIEURS

POUR COMMERCIALISATION ET DEMONSTRATION DE MATERIEL ELECTRONIQUE DE HAUTE TECHNICITE destiné à l'étranger
Tél. ou se prés. à BASIC 74-76, rue M.-Ange Tél. : 743-14-40 ou 94, rue Saint-Lazare Tél. : 281-43-66

JOUETS

FILIALE COMMERCIALE GROUPE INTERNATIONAL 40 pers. 70 MF, rech. pour DOMONT (95)

ASSISTANT MARKETING

Seconde le Chef du Service Marketing dans toutes ses tâches : suivi du budget Publicité et relations presse avec Agences. Contacts avec Société mère anglaise. Adaptation de certains jouets au marché français. Lancements en liaison ventes.

Formation commerciale et marketing

DÉBUTANT ou 1re EXPÉRIENCE

Marketing chez Annonceur ou agence.
Lettre manuscrite, C.V., salaire, photo sous réf. 4175 à

SELECTION CONSEIL 6, PL. DU MARECHAL-JUIN 75017 PARIS

CABINET important recherche homme 28 ans minimum, avec

CONNAISSANCES COMPTABILITÉ BANCAIRE

Envoyer C.V. et photo sous référence 3.853 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Importante Société Française d'études et de construction de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires située à Vélizy (78) rech.

AGENT TECHNIQUE

DEVIS NIVEAU BREVET

Possédant une expérience de quelques années de bureau d'études et éventuellement d'atelier, chaudronnerie ou tuberie.

Il sera chargé :
- A partir de plans, de déterminer le volume, la surface des pièces pour calculer un prix.
- de l'utilisation de formules d'applications destinées à déterminer des qualités de matériaux à utiliser.
- De l'établissement de fiches techniques destinées à consulter les fabricants étranger.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous référence 2012 à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS cedex 09

URGENT pour constructeur

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Connaiss. BASIC (SOLAR apprécié), présent. produits

INGÉNIEURS ÉTUDES

Expér. confirmée FORTRAN
Ecr. C.V. et prétent nº 9.238 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE recherche

INGENIEURS CONFIRMES

ESE - ENSI - ESEP

Pour gérer le développement de grands projets dans le domaine électronique (analogique et logique).

Expérience de 7 à 8 ans dans un laboratoire d'études et (ou) de développement de matériel de haute technicité.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, Avenue Descartes. 94450 LIMEIL-BREVANNES.

BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE
International Bank
located in Paris
seeks

ATTORNEY

to work in its Legal Department
Ideal candidate will be French with a doctorat en droit.
He or she should have a minimum of 4 years experience in drafting and negotiating eurocredit financings gained in the Legal Department of a bank and/or a cabinet de conseil juridique.
Written and spoken fluency in English is also required.
The position will report directly to the General Counsel of the Group.
Applications with detailed curriculum vitae and salary to date, will be treated in the strictest confidence and should be sent to,
F. Perlewitz, Manager, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.



TALBOT
CHRYSLER FRANCE

recherche
pour les secteurs ETUDES et ESSAIS

INGENIEUR "MOTORISTE"

35 ans minimum, Diplômé Grandes Ecoles, possédant une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de l'étude et mise au point moteurs.

INGENIEUR MECANICIEN

Diplômé Grandes Ecoles, Centrale, Arts et Métiers, ENSEM, etc..., possédant une bonne expérience de l'automobile et notamment des problèmes de suspension.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

(ESE ou équivalent)

2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'électricité moteurs.

JEUNES INGENIEURS

Centrale, Arts et Métiers etc..., DEBUTANTS,

libérés des obligations militaires auxquels une période de 2 ans d'affectations successives dans des branches d'activités complémentaires permettront d'acquérir, outre la connaissance de l'Entreprise, une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilité.

Adresser dossier de candidature complet (CV + photo) et rémunération souhaitée à : SECRETARIAT GENERAL - Gestion des Cadres 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

Important Groupe du Tertiaire
recherche pour PARIS

un cadre d'organisation

INGENIEUR GRANDE ECOLE DEBUTANT

un cadre contrôle de gestion

MAITRISE GESTION OU SUP DE CO DEBUTANT

Intégrés à une équipe dynamique il leur sera confié rapidement des missions d'études et de conseil.

Envoyer C.V., prétentions et photo à No 29.632 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'informatique dans une SSCI

Vous savez ce que cela veut dire : autonomie, souplesse... et expansion. Venez partager la nôtre si vous êtes :
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.
Vous allez travailler chez un constructeur, vous connaissez le Mini et le Micro - le langage : assembleur.
ANALYSTES PROGRAMMEURS.
PROGRAMMEURS
2 ans d'expérience sur les matériels NCR, CII HB, Philips, la connaissance du langage COBOL : voilà ce que nous attendons de vous.
Si cela est nécessaire, nous vous garantissons des recyclages sur nos matériels. Mais nous sommes pressés, alors tant mieux si vous êtes libre rapidement. Ces postes fixes sont à pourvoir à Paris.
Nous vous prions d'adresser votre CV sous référence 261 au cabinet Alpha CDI. Il se charge de nous transmettre votre courrier.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.



emplois régionaux

RÉGION SUD

Marque mondialement connue : **vêtements, équipement moto et sport, réalisant 50 % C.A. à l'exportation** recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Charge : concevoir et mettre en place les actions commerciales, animer et contrôler le réseau.
Ce poste conviendra à un candidat possédant plusieurs années d'expérience de ventes et d'animation des hommes. Connaissance de l'anglais indispensable. Allemand souhaité.

Adr. lettre man., C.V. dét., rémun. act. et photo s/s réf. AS à S.J.F.F., avenue des Apothicaires, « Zolad », route de Ganges, 34100 MONTPELLIER.

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche pour son Etablissement d'EU (Seine-Maritime)

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS

(BT - BTS ou DUT Electronique)

débutants ou possédant une expérience, pour réaliser des études de matériels de test et en assurer les mises au point, démarrages en fabrication et maintenance.

Avantages sociaux : 13è mois - échelle mobile - restaurant d'entreprise - facilités de logement.

Les candidats intéressés doivent envoyer C.V. et prétentions au Service Recrutement THOMSON CSF TELEPHONE Rue Lavoisier 76260 EU.

Pour CREER et DIRIGER une Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique (ARIST) ayant pour rôle de promouvoir l'innovation technologique dans les P.M.I. de PICARDIE, nous recherchons

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

ayant :
- Un très bon contact humain.
- Une pratique de l'entreprise privée indispensable.
- Un sens commercial développé.

Rémunération : 140.000 Francs +.
Résidence : Amiens - Picardie.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 671 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Nous recherchons pour notre Siège Europe à Grenoble, un (e)

ANALYSTE FINANCIER

chargé de la préparation et de l'analyse d'une grande variété d'études et de rapports financiers.

Ce poste requiert une formation universitaire, la connaissance des méthodes anglosaxonnes en matière de comptabilité et d'analyse, une expérience similaire de préférence dans des entreprises multinationales
Il faut avoir une bonne pratique de la langue anglaise

Le dossier de candidature comprenant le niveau de salaire recherché est à adresser au Directeur des Relations Humaines, Europe

BECTON DICKINSON 47, Av. Marie Reynoard 38100 Grenoble - France

---

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE - CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT D'AIX-EN-PROVENCE Recherche TECHNICIEN SUPERIEUR, formation

recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

formation D.U.T. Sciences D.U.T. Sciences de l'Environnement, ou B.T.S.A. ou D.E.U.G. D.U.E.S., Sciences de la Nature et de la Vie, connaissance en photo-interprétation et cartographie.

POUR ÉTUDES D'ENVIRONNEMENT ET D'IMPACT

Expérience professionnelle 2 à 3 ans, déplacements fréquents métropole, travail en équipe, goût des responsabilités

Candidatures à adr. au Service du Personnel et des Affaires Sociales, C.E.T.E. d'AIX-EN-PROVENCE, av. de l'Europe, B.P. 241, 13605 AIX-EN-PROVENCE.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE région Grenobloise recherche

UN CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Profil :
- Expert comptable ou mémorialiste ;
- Expérience cabinet indispensable ;
- Age minimum : 35 ans ;
- Libre rapidement.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à PLURIS RECRUTEMENT, 229, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses bureaux d'AUXERRE et SAINT-DIZIER collaborateurs qualifiés. Niveau min. D.E.C.S. Expérience indispensable. Situation d'avenir. Position cadre possible. Ecr. avec prétentions au nº 8.764, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ENTREPRISE BATIMENT recherche région Languedoc

UN INGÉNIEUR - C.D.T.

pour chantier bâtiment et génie civil 5 ans d'expérience minim. Situation stable.
Ecr. avec référence et prétent. nº 8.800 « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

Cie ASSUR. VIE

recherche pour LYON

ÉLÈVE INSPECTEUR

- Niveau Bac., goût contact humain.
- Libéré O.M.
- Domicil., rég. lyonnaise.
- Position cadre après formation rémunérée.

Ecr. Havas Supports Nº 5.165, 81, r. de la République, Lyon-2e

offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi

Galerie Parisienne de grand prestige

veut confier la responsabilité de son

Département Affiches Contemporaines

à un jeune (femme ou homme) ayant une expérience commerciale confirmée d'une distribution sélective, le goût de l'innovation, un intérêt affirmé pour l'art moderne, et parlant bien l'Anglais,

Responsable du chiffre d'affaires, il développera par son talent commercial et ses initiatives personnelles, les ventes de la galerie et la diffusion internationale.

Responsable du choix des collections et des contacts. avec les éditeurs français et étrangers, il donnera l'orientation artistique correspondant au style de la galerie et au goût de la clientèle.

Il est prévu un statut cadre et une rémunération composée d'un fixe et d'une partie liée aux résultats obtenus.

Vous voudrez bien adresser votre dossier de candidature avec une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 6576 à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra**

Une Compagnie d Assurances de premier plan dont la gestion s appuie sur un poten tiel informatique important (niveau IBM 3031, *Bases de Données, Télétraitement)* cherche, pour un de ses Services opérationnels à Paris, un

JEUNE ANALYSTE CHEF DE PROJET

Adjoint au Responsable d'une unité Organisation et Informatique de 8 personnes il assure l'instruction de dossiers d'études et le suivi d'exploitation. Il travaille en étroite relation avec la filiale informatique du Groupe et les utilisateurs qu'il informe, conseille et anime. Ultérieurement, des possibilités d'évolution pourraient lui être offertes.

Ayant, de préférence, une formation MIAG ou IUT, il bénéficie d'environ 3 ans d'expérience professionnelle.

Écrivez, sous référence M 4542, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GEM

Création de poste

Un jeune contrôleur budgétaire

responsable de la mise en place d'outils de gestion

Société industrielle française, nettement leader sur son marché - équipement automobile - C.A. 100 millions de francs - effectifs 700 personnes - nous recherchons un Contrôleur Budgétaire. Dépendant du Directeur Financier, vous serez responsable de l'établissement des budgets et de leur suivi et devrez mettre en place des procédures de gestion performantes ; vous superviserez les comptabilités générale et analytique. Sur la base d'un plan informatique, vous participerez aux développements de notre système.

Ce poste peut convenir à un Diplômé d'Ecoles Supérieures de Commerce + DECS ayant une pratique d'au moins 4 ans, acquise DANS L'INDUSTRIE, de l'utilisation de systèmes de gestion modernes, capable d'animer une petite équipe. Lieu de travail : agréable région parisienne Nord.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 71521/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Création de postes

Filiale du Groupe THOMSON, leader européen dans sa spécialité - 350 millions de C.A. - 1 400 personnes - conception et réalisation de systèmes sophistiqués impliquant tout particulièrement Electronique et Informatique.

Développant notre SERVICE LOGICIEL, nous recherchons quatre informaticiens :

Un ingénieur analyste Position II ou III

Diplômé grande école, ayant réalisé au cours d'une expérience industrielle d'au moins 4 années, des systèmes temps réel importants à base de mini-ordinateurs. Réf. 71.518/M

Un ingénieur analyste Position II

Universitaire, ou diplômé d'une école supérieure d'électronique et d'électricité, ayant une expérience d'au moins 2 ans en informatique temps réel sur mini ou micro-ordinateurs ; une bonne pratique des langages assembleurs et des systèmes d'exploitation sera exigée. Réf. 71.519/M

Deux analystes programmeurs Mini-Ordinateur

Formation B.T.S., ayant au moins 2 années d'expérience. Ils participeront à des projets importants nécessitant initiative et rigueur méthodologique. Réf. 71.520/M

Pour ces quatre postes la connaissance des logiciels de base de la gamme MITRA sera appréciée. Des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger, rendent souhaitable la connaissance de l'anglais. Lieu de travail : très proche banlieue Nord.

Pour notre SERVICE ETUDES, nous recherchons

Un ingénieur électronicien débutant

E.S.E., ENSI Grenoble, Toulouse, ISEP...

Après formation, il sera rapidement associé à la conception et à la réalisation d'une ligne nouvelle de matériels. Cette activité implique imagination, rigueur et capacité de contacts.
Les options « automatique » et « conduite de processus industriels » sont très appréciées.
Lieu de travail très proche banlieue parisienne Nord. Réf. 71.522/M

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

RESPONSABLE GESTION DES STOCKS ET APPROVISIONNEMENTS

120 000 Frs

Ce poste est la plaque tournante entre les plannings de production et les plannings de vente. Il s'agit, en effet, de coordonner la gestion des stocks et des approvisionnements en vue d'optimiser les livraisons à la clientèle.

Il vous faudra donc mettre en place tous les outils d'information et de statistiques susceptibles d'améliorer les prévisions de vente en liaison avec le Marketing, l'entrepôt et notre siège européen.

Du fait de la diversité des contacts entretenus, il vous faudra beaucoup de souplesse et de diplomatie tout en sachant vous imposer à tous les niveaux.

Par ailleurs, une bonne maîtrise des statistiques et de l'outil informatique serait un atout.

Pour se sentir à l'aise dans notre Groupe, il faut bien parler anglais.

De notre côté, nous vous apporterons une image de marque de très bonne notoriété dans le domaine du prêt à porter.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4280, à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

BANQUE INTERNATIONALE
ayant son siège social à PARIS
recherche

ASSISTANT(E)

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion de crédits acquise de préférence dans une banque Parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires essentiellement composée de femmes.
- Connaissances d'Anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitæ détaillé, qui sera traité confidentiellement, à F. Perlewitz. Directeur, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.

---

ingénieur système/réseau

Participer à la conception de l'architecture d'un réseau bancaire reliant une vingtaine d'agences réparties sur l'hexagone à notre centre de traitement (Paris) comprenant un 3031/OS-MVS puis à sa mise en place, voilà ce que vous propose la **filiale informatique d'un groupe bancaire** si vous êtes **ingénieur grande école** et avez acquis en 3-4 ans la pratique des DB/DC, d'un moniteur TP (de préférence CICS), goûté aux réseaux et tâté des télécoms.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3611 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

directeur médical diabétologue

Un Laboratoire Pharmaceutique filiale d'un Groupe multinational très orienté en Endocrinologie, recherche son Directeur Médical.
Ce poste s'adresse impérativement à un MEDECIN DIABETOLOGUE âgé d'au moins 30 ans et ayant, si possible, une première expérience de l'Industrie Pharmaceutique dans le domaine de la Recherche Thérapeutique. Il se verra confier la responsabilité des Expérimentations Cliniques en phases III et IV, la Formation Technique des Delégués Hospitaliers, le courrier médical, les Relations Médicales (congres, E.P.U., tables rondes...). L'Anglais parlé est indispensable. Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous *référence 379-M* au Docteur ROBERT de CHIEVRES qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

LCA

Vendre de la régulation

Du chiffre et de la rentabilité, de la technique aussi, car vous ne pouvez pas être néophyte pour vendre nos systèmes de centralisation, d'information et de télécommandes. C'est dans l'électronique que vous avez acquis cette expérience à un poste d'INGENIEUR DES VENTES. Bien que rattaché au chef de notre agence de Paris, vous aurez une grande autonomie d'action et vous souhaitez participer au développement d'une société très performante dans le domaine des appareils automatiques. Nombreux déplacements.
CRES, 73 Bd Haussmann 75008 PARIS, attend votre candidature (CV, photo et rémunération souhaitée) sous référence 7901 M.

CRES

EUROPEAN HEADQUARTERS
INTERNATIONAL COMPANY
Located in SAINT CLOUD
has a vacancy for the position of

ASSISTANT to the Division Controller

DUTIES INCLUDE :
- consolidation and analysis of financial data for European companies
- local accounting
- usage of time-sharing terminal.

PROFILE :
- preferably English mother-tongue
- basic accounting and financial experience, ability to work with figures.

We offer a job with responsability in a young dynamic international team (17 persons).
Interesting salary and benefits.

Apply to Mrs. Roussouliere 602.16.56
GRACE INDUSTRIAL CHEMICALS INC.
158, Bureaux de la Colline
92213 Saint Cloud Cedex

Levi-Tourney Pub.

LOCAFRANCE

recherche

Pour participer à la réalisation de son PLAN INFORMATIQUE

PROGRAMMEURS COBOL CONFIRMÉS

formation sur C.I.C.S. - D.L. 1 assurée

Adresser C.V., photo et prétentions
Département Formation et Recrutement
43-47, av. de la Grande-Armée - 75016 PARIS.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche pour une de ses filiales,
leader dans sa branche,

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Ce poste conviendrait à candidat de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent).
La connaissance de la vente produits industriels et/ou grande distribution est indispensable.
Homme de terrain, il devra animer et dynamiser la force de vente et participer au développement du département.
Une solide expérience dans un poste similaire est nécessaire.
De réelles possibilités d'avenir sont offertes à collaborateur de valeur.
Résidence PARIS ou Région Parisienne.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée CV détaillé indiquant derniers émoluments perçus, adressée sous réf. 7534 à

B.E.O., 3, rue de Téhéran 75008 Paris.

VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

Spontanément, vous êtes attiré par la vente, mais une carrière commerciale réussie ne se fait pas n'importe où.

CONTROL DATA : - 50.000 personnes dans 35 pays → 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires vous offre la garantie d'une expansion durable et solide : plus de 40 % d'augmentation des bénéfices en 1978 et une gamme de produits et de services diversifiés et prestigieux qui comprend les systèmes les plus puissants au monde.

CONTROL DATA vous fait aujourd'hui une proposition concrète.

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

nous avons conçu pour vous un programme complet de formation rémunérée de plusieurs mois vous permettant de vous familiariser avec l'entreprise et ses gammes de produits et de développer vos connaissances techniques et commerciales pour devenir

INGÉNIEUR COMMERCIAL

du département Grands Systèmes.

Si vous êtes disponible avant décembre 1979, proposez votre C.V. à M. GARY Service Recrutement CONTROL DATA 195, rue de Bercy, 75012 Paris.



UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

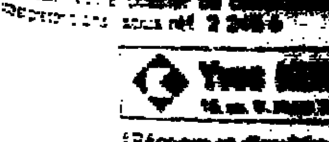
Plain Champs

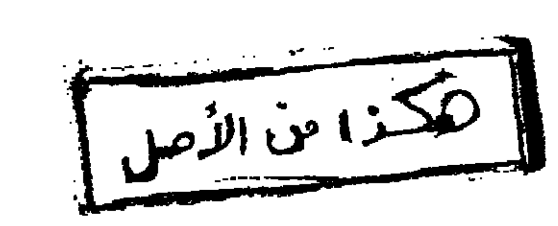
Les réalisations industrielles que nous concevons et réalisons, en France comme à l'étranger, utilisent des techniques variées, souvent à la pointe des domaines scientifiques dont elles sont issues. Elles intègrent des équipements de grandes dimensions, soumis à de très fortes contraintes thermiques ou mécaniques.
Le rôle de la Section Calcul est à ce titre prépondérant, et conditionne le bon déroulement des travaux qui nous sont confiés.
C'est pour renforcer cette section, au sein du Département Etudes, que nous cherchons un

INGENIEUR ANALYSE DE CONTRAINTE

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, il a si possible acquis une expérience d'environ 2 ans dans l'aéronautique, la pétrochimie ou le nucléaire.
Il se verra confier, après formation à nos techniques et procédures, des analyses très poussées, utilisant aussi bien des calculs manuels que des programmes informatiques.
Il assumera progressivement la responsabilité complète de projets, des hypothèses de calcul jusqu'à la synthèse débouchant sur les essais et sera en relation avec les usines et les constructeurs.
Une connaissance de l'anglais est souhaitable.
Les candidatures accompagnées d'un C.V., sont à adresser, sous la référence 77475 M/DQI, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT





offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi

responsable gestion des ventes

150 000 Frs

C'est afin d'optimiser le service apporté à notre *clientèle et de promouvoir notre image de marque* que vous serez chargé du suivi des commandes et de leur traitement : gestion du *portefeuille*, litiges, retours, coordination avec les autres services.

C'est une fonction qui demande de grandes qualités *d'organisation* et de méthode, de diplomatie, d'animation, de commandement (10 personnes) et de sens commercial *(supervision d'un service* télé-ventes).

Outre ces qualités, il faut faire la preuve d'une expérience réussie de l'administration des ventes *dans un contexte international.*

Qui sommes-nous ? un très important groupe international qui occupe l'une des toutes premières places mondiales dans le domaine du prêt à porter.

Rencontrons nous au plus vite pour développer ensemble le contenu de cette annonce.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4278, à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA SYSTEME



varian

recherche pour sa division **EQUIPEMENTS INDUSTRIELS :**

agent technico-commercial

CONFIRME

Libre rapidement.

Le candidat retenu devra :
- avoir une formation technique de base, ou *être susceptible de l'acquérir rapidement*
- aimer le travail en équipe
- pouvoir s'exprimer en anglais
- justifier d'une première expérience de la distribution de composants dans les milieux industriels
- si possible avoir connaissance de la technologie du vide
- il sera basé à Orsay (Essonne) et devra se déplacer fréquemment.

Nous offrons :
- un salaire attractif
- une voiture de fonction
- une formation *complète sur nos* produits est prévue en usine.

Ecrire avec CV à VARIAN S.A., Service du Personnel - B.P. No 12 - 91401 ORSAY CEDEX.



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

etap

X, MBA directeur de département
référence DW 212 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE (études et documentations économiques et financières - informatique), rattachée aux principales banques françaises, recherche le Responsable d'un de ses principaux Départements.
Diplômé d'une grande école, il ne sera pas obligatoirement un "spécialiste" en études financières mais il apportera l'expérience de la direction de projets importants (ou de centres de profits), l'habitude de l'animation d'équipes de haut niveau, la capacité d'imaginer et développer de nouveaux produits. *Situation de premier plan.*
Ordre de grandeur de rémunération : 230.000 F.
Poste à Paris.

Ingénieur grande école études et projets
référence FY 214 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN réalisant des biens d'équipement en aciers spéciaux recherche un Ingénieur AM, IDN ou école équivalente ayant une première expérience professionnelle dans la conception d'ensembles mécano-soudés.
Pour mener à bien les missions qui lui seront confiées, sont nécessaires *des compétences réelles dans une ou plusieurs des techniques suivantes :* analyse de la valeur, calculs sismiques, résistance des matériaux, standardisation.
Ce poste évoluera rapidement vers des responsabilités hiérarchiques impliquant animation de personnel technique et gestion.
Anglais lu et écrit nécessaire, allemand apprécié.
Poste à Paris.

Chef du personnel
référence AI 216 AM

UN GROUPE FRANÇAIS recherche le Chef du Personnel d'un *de ses établissements industriels* (500 personnes).
Il assurera l'intégralité de la fonction : gestion des ressources humaines, administration, relations avec les partenaires sociaux.
Poste intéressant au sein d'une unité à taille humaine, pour un candidat motivé, ayant l'expérience de la gestion du personnel dans un secteur industriel.
Poste : banlieue immédiate Nord Paris.

Jeune directeur pour création de filiale
référence BU 156 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche un Jeune Directeur pour créer et diriger une filiale en province.
Au début, il sera basé à Paris et il effectuera des études afin de se familiariser avec les techniques du groupe et de préparer la création de la filiale. *Après environ un an, il ira en province et démarrera la société qu'il* dirigera.
Poste très intéressant dans un secteur en constant développement qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant environ 5 ans d'expérience impliquant direction de personnel *d'atelier*, gestion et *si possible* relations commerciales.

Jeune ingénieur ventes exportation haut niveau
référence GZ 215 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN dans le domaine des biens d'équipement (plus de 50 % à l'exportation) *renforce son équipe commerciale* et recherche un Ingénieur de Ventes à l'Exportation.
Il aura une forte motivation pour la vente, des talents de négociateur, le goût des voyages, la capacité d'avoir des contacts à tous niveaux, prouvés par une expérience réussie de 4 ans dans la vente de biens d'équipement (la connaissance de l'ingéniérie et du génie chimique serait un atout).
Une formation école d'ingénieurs et la connaissance parfaite de l'anglais sont indispensables.
Poste à Paris.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

UN TRES IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

dans le cadre du développement de ses activités

de JEUNES INGÉNIEURS de HAUT NIVEAU

MINES, ECP, ESE, SUP'AERO, A.M., ENSIMAG

pour leur proposer des postes dans les domaines suivants :

A PARIS
— Gestion des achats : contribution à la politique future de l'Entreprise dans le domaine technique, négociation de contrats avec les fournisseurs.

A PARIS ET EN PROVINCE
— Etudes mécaniques, électromécaniques et thermodynamiques, participation au sein d'équipes de travail, à la conception et à l'industrialisation d'ensembles mécaniques.

EN PROVINCE
— Production : suivi de fabrication de centres de production.
— Engineering : études et construction d'usines à l'étranger après quelques années passées en production.
— Informatique de gestion : plans et programmes de fabrication, comptabilité, stocks...

Une formation complémentaire est assurée en *début* de carrière avec opportunité d'évoluer, selon le profil et les aptitudes, vers des secteurs très variés de l'Entreprise.

Une affectation à l'étranger est envisageable à moyen terme.

Prière d'adresser votre C.V. en précisant la fonction et la région souhaitées sous le N° 819.957 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



CODEC UNA
Distribution Alimentaire
1600 points de vente

recherche pour son service Formation, un

ASSISTANT DE FORMATION

En fonction du plan de formation défini, il devra :
- organiser et animer les actions de formation
- évaluer les résultats des sessions (suivi administratif et bilan).

Ce poste, susceptible d'évolution au sein de la société, peut convenir à un candidat de formation supérieure, ayant des aptitudes pédagogiques et commerciales certaines, et de préférence une première expérience.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à : Gestion du Personnel, CODEC UNA, B.P. E 122 - 91160 LONGJUMEAU.

Analyste Financier
HEC, ESSEC, IEP...

Nous sommes la filiale d'un important groupe diversifié et recherchons, pour *s'intégrer au sein de la Direction Financière*, un CADRE pour notre service planification et contrôle.

Ce poste conviendrait à un diplômé grande école (HEC, ESSEC, IEP...) ayant, *de préférence, 2 à 3 ans d'expérience* professionnelle.

Il participera à l'élaboration des budgets, au contrôle de gestion, à la préparation des documents demandés par le groupe.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions) sous réf. 2 245 à

Yves KERNEVEZ
15, av. V. Hugo 75116 PARIS

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



entreprise a. dodin
génie civil et bâtiment

recherche
pour compléter ses équipes
FRANCE-ÉTRANGER

DIRECTEURS GRANDS CHANTIERS
(Réf. 9204)

INGÉNIEURS Grandes Écoles
(Réf. 9205)

25-35 ans.
Motivés et passionnés par les travaux.

Carrières évolutives

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, Service du Personnel - S.A. DODIN 43 bis, rue d'Hautpoul, 75019 PARIS.

---

ingénieurs informaticiens

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle phase de son plan "Informatique Interne", la Compagnie Internationale pour l'Informatique CII-Honeywell Bull, recherche

ingénieurs informaticiens grandes écoles

possédant une première expérience en Informatique de Gestion.

Ils seront chargés de développer de nouveaux outils de gestion, notamment en téléinformatique, au sein de petites équipes dynamiques travaillant au niveau d'un projet.

Grand éventail d'emplois offrant une réelle possibilité de carrière.

Formations complémentaires envisageables.

Lieu de travail : GAMBETTA ou LOUVECIENNES.

Avantages sociaux.
Restaurant d'Entreprise.

Envoyer c.v., photo et prétentions à:
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
1 G 017 C
94, av. Gambetta
75020 PARIS



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Vous recherchez un premier emploi
pour le 1.12.79

Vous êtes

- **ingénieur informaticien,**
(Réf. 10223/M)

formé dans une école à l'informatique de gestion ou l'informatique industrielle.

semma informatique

vous propose

- un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières *évolutions* techniques,
- un travail varié, avec des missions de moyenne et longue *durée tant en* France qu'à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - *Centre Metra, 16-18, rue Barbès.*

semma selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Instrumentation Scientifique

Notre Division Instruments diffuse *des produits situés* à la pointe de la technologie dans leur spécialité. Nous souhaitons confier la commercialisation d'appareils de chromatographie en phase liquide *destinés* aux laboratoires universitaires et industriels à un

Inspecteur Technico-commercial

Vous disposerez d'une large autonomie pour atteindre vos objectifs par la mise en œuvre de programmes de vente (prospection, information, démonstration). Vous négocierez au niveau le plus élevé du laboratoire.

Le candidat souhaité a une formation supérieure *Grande Ecole ou* Université en Chimie (si possible Chimie Analytique), et une expérience de vente dans un domaine similaire. La connaissance de l'Anglais est *indispensable.*

Une formation à nos produits sera assurée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 355 M à:
DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Service du Personnel
B.P. 85
91403 ORSAY.

HAVAS CONTACT

TALBOT
CHRYSLER FRANCE

recherche
pour ses *SERVICES FINANCIERS à PARIS*
pour participer au développement
et à la mise en œuvre du Contrôle de gestion,

ingénieurs et cadres grandes écoles

- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en milieu industriel dans une grande Société *dans les domaines gestion, organisation financière et* comptable, informatique.

spécialiste comptabilité analytique

- *3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un grand ensemble* industriel, connaissances de la comptabilité anglo-saxonne.

Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature complet (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à : SECRETARIAT GENERAL - Gestion des Cadres - 45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

offres d'emploi — **offres d'emploi** — **offres d'emploi** — **offres d'emploi**

Vos aptitudes à la CREATION et à la COMMUNICATION s'appliquent depuis plus de deux ans à une première expérience professionnelle dans le Marketing, la Publicité, les Relations Publiques, la Promotion, le Design, ..., sur des produits utilisés couramment par les femmes.

Vos compétences acquises par l'expérience, ou vos études supérieures en Sciences Economiques, Humaines, Belles Lettres ou Beaux Arts, vous donnent la possibilité de vous exprimer dans la conception, le développement et la gestion des produits.

Si vous cherchez à vous réaliser plus complètement et plus concrètement dans votre vie professionnelle, c'est le moment d'entamer le dialogue avec

L'ORÉAL

qui propose de vous associer à ses équipes de Marketing pour soutenir son développement en France et dans le monde et devenir rapidement Chef de Produits sur une ligne de cosmétique, de parfumerie, d'hygiène ou de beauté.

Après un stage très complet de familiarisation avec les divers aspects de l'entreprise, vous prendrez dans une entité à Paris, des responsabilités opérationnelles qui tiendront compte de vos aspirations de manière à vous permettre de donner votre vraie mesure. Votre réussite dans cette première étape vous permettra de mettre à profit les réelles perspectives d'évolution que l'OREAL peut vous offrir tant en France que dans ses filiales implantées à l'Etranger.

Vous pouvez écrire à la
Direction des Ressources Humaines (annonce No 790)
l'OREAL 41, rue Martre 92117 CLICHY CEDEX
qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

---

ferembal

deuxième fabricant français d'emballages métalliques

parvenu à la seconde étape de son plan informatique consistant à mettre en place un réseau constitué d'un 4331 au Siège (Paris-Nord) et de 8100 dans les Usines, crée un poste d'

analyste organique

Son rôle sera de gérer les bases de données de l'entreprise. Il sera le responsable fonctionnel du bureau d'études (3 Analystes Programmeurs). Ce poste conviendrait à un cadre ayant 25 ans minimum, une formation DUT ou MIAGE, une expérience de quelques années lui ayant permis d'acquérir la pratique du DOS/VS, COBOL, CICS, et d'un logiciel de bases de données (de préférence TOTAL).

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1801 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Notre groupe français de sociétés est l'un des premiers au monde dans le courtage et l'affrètement maritime. Notre développement nous amène à renforcer nos structures de gestion et nous recherchons pour notre siège parisien le

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous possédez votre DECS complet, l'habitude de l'outil informatique et vous avez acquis une solide expérience (au moins 5 ans) de l'ensemble des problèmes comptables à un poste de responsable dans une société industrielle ou de services. Nous vous confierons, sous l'autorité du directeur financier et pour les sociétés du groupe, *la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, des déclarations sociales* et fiscales et de l'informatique de gestion. Vous animerez un service de six personnes. Notre groupe offre des perspectives de carrière séduisantes à un candidat de valeur.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6315 M à Jean-Loup Parichon; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plain Champs

LAMBERT FRERES ET CIE

Société mère d'un groupe industriel du secteur des matériaux de construction et du bâtiment, en expansion.

Recherche, pour participer à sa diversification technique et géographique

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(CENTRALE, MINES, PONTS...)

Il aura une expérience, acquise dans le développement de produits ou de techniques, ou dans la conception et la réalisation de projets industriels en France ou à l'étranger.
Rattaché au Directeur du Développement du Groupe,
il aura pour mission :
- ***de rechercher les possibilités d'implantations industrielles*** dans les pays sélectionnés ;
- **d'étudier** sous leurs différents aspects techniques, économiques et de marché, les projets de diversification du Groupe.

Basé à Paris, le poste implique des déplacements en France et à l'étranger. Anglais nécessaire, Espagnol souhaitable.
Possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe en France ou à l'étranger.

Si ce poste vous intéresse, adressez, sous n° P.D. 4201, votre C.V. MANUSCRIT accompagné d'une PHOTOGRAPHIE récente et PRÉTENTIONS à:
Mme LEREDE - LAMBERT FRÈRES ET CIE,
5, rue Vernet 75008 PARIS.

BANQUE DE LA HENIN
recherche pour la
REGION PARISIENNE

CHEF D'AGENCE DEPOT
CADRE

- C'est un homme expérimenté, diplômé d'Etudes Supérieures (Universitaires ou I.T.B.).
- Il a déjà eu la responsabilité d'un bureau ou d'une petite agence bancaire ; Il est capable d'encadrer une équipe de quelques personnes.
- Il aime la recherche de clientèle, la réussite commerciale, le travail sur le terrain.

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant C.V., photo et appointements actuels à :
B.L.H. SERVICE RECRUTEMENT
16, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

P.R.B.

Un Groupe du secteur des Communications et de l'Edition, comprenant plus de 1 000 personnes, cherche pour deux de ses filiales *à Paris*

1) RESPONSABLE GESTION ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL Réf. : M 802

Rattaché au Secrétaire Général d'une entreprise de 200 personnes, il est chargé de toutes les activités administratives de la fonction Personnel, à l'exception de la paye. Il participe également au développement des méthodes de gestion du personnel et à la préparation des décisions dans ce domaine.

Il a une formation supérieure, de préférence juridique et au moins 4 ans d'expérience dans la fonction.

2) ASSISTANTE ADMINISTRATION DU PERSONNEL Réf. : M 803

Sous la responsabilité du Directeur d'une société de 100 personnes, elle assure la gestion et le suivi des activités d'administration du personnel. Elle travaille en relation avec les organismes de prévoyance sociale.

Elle a 30 ans minimum, une formation supérieure et l'expérience d'activités similaires acquise dans une P.M.E. de préférence.

Écrivez, en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

I M H 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

IMH

GRANDE ENTREPRISE DE L'INDUSTRIE MECANIQUE
- Hauts de Seine -
recherche

INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

pour son Département Approvisionnements

- Directement rattaché au Chef de Département il aura pour mission après initiation aux pratiques administratives de l'Entreprise de participer à la discussion et à la conclusion de contrats dont il assumera la responsabilité vis-à-vis des services extérieurs à l'Entreprise.
- *Expérience minimum de 5 ans dans la négociation* de contrats de prestations diverses (forge, fonderie, mécanique) notamment avec l'étranger indispensable.
- Connaissance :
  - de l'anglais des affaires courant (lu et écrit impératif)
  - de l'informatique nécessaire
  - du droit des affaires apprécié.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous no 29481 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
FABRICANT PRODUITS POUR LE BATIMENT
recherche
POUR PARIS

LE CHEF DE SON SERVICE ACHATS

Bon commerçant expérimenté avec formation technique (chimie + mécanique) et le souci de l'administratif.

Ecrire avec curriculum vitae, prétentions et photo, sous référence D 114, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

DU PONT

Dans le cadre du développement de ses activités, recherche un :

analyste de gestion

qui se verra confier d'importantes fonctions au sein de la Division Trésorerie.

Chargé de la préparation du budget et des prévisions financières, ses responsabilités s'étendront :
- A l'analyse des coûts de production ;
- Au contrôle de l'application des contrats d'association de Du Pont (France) S.A. avec ses partenaires industriels en France et à l'Etranger ;
- A l'évaluation économique et financière des projets d'investissement et aux recommandations nécessaires à la Direction ;
- A la préparation de rapports économiques et financiers *destinés à la Direction Générale.*

Les candidats ont une formation universitaire comptable, financière ou économique. Un diplôme du 3e cycle ainsi que de bonnes connaissances en informatique seraient des atouts supplémentaires.

Ils doivent pouvoir justifier de 3 à 5 années d'expérience dans un domaine financier ou d'analyse de gestion.

La maîtrise de la langue anglaise et la capacité d'entretenir de bons contacts à haut niveau sont indispensables.

Les candidatures indiquant la rémunération actuelle sont à adresser, sous réf. 314 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



Secrétaire Général

PARIS — **120 000 F**

Nous sommes le bureau français d'un groupe important du Moyen Orient implanté à l'échelon international. Notre vocation est de mener des opérations à caractère commercial et financier.

Nous recherchons un homme capable de prendre en charge la gestion d'un personnel restreint mais incluant différentes nationalités, d'assurer l'intendance de l'établissement, de traiter intégralement les problèmes d'assurance, de contrôler notre service comptable.

Ce poste sera confié à un homme justifiant d'une formation juridique et comptable, d'une bonne maîtrise de l'anglais et d'une expérience similaire acquise au sein d'un établissement de moyenne importance.

Des qualités de pondération, l'aptitude au commandement et à l'organisation, le sens du détail, faciliteront votre intégration au sein de l'équipe.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 902135 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J. P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Levi's

Nous sommes la filiale Française du groupe LEVI STRAUSS & Co qui est le plus important fabricant et distributeur mondial de vêtements de loisirs.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons :

chef de produits

En liaison directe avec le Marketing Manager de qui vous dépendrez, vous aurez la pleine responsabilité de la gestion de votre gamme de produits, donc la bonne adéquation des prévisions de vente avec les réceptions de production. Vous participerez également à l'élaboration du plan marketing annuel et coordonnerez toutes les actions publicitaires et promotionnelles en liaison avec le Responsable de la Publicité.

Pour réussir dans un tel poste, il nous paraît important d'avoir un niveau Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, bien connaître l'anglais et faire la preuve d'une expérience réussie d'une fonction similaire dans une société utilisant des techniques modernes de *marketing*. (réf. 4275)

responsable du merchandising

Il s'agit d'un poste très varié où vous aurez la charge de la mise en place, du suivi et de l'amélioration de tous les éléments de P.L.V..

En effet, il vous faudra aider les boutiques à bien gérer leurs stocks, préparer les argumentaires, gérer le matériel point de vente, tout ceci en coordination avec les Services Publicité et Vente, dans le cadre d'un plan marketing.

Nous attendons un bon professionnel, organisé, mobile et créatif. (réf. 4276)

Pour ces deux postes, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel MONIER, en précisant la référence.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Une société industrielle, sise à Paris, fabriquant et commercialisant des biens de consommation durables, recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR DE COMPTABILITE

Il a pour mission : l'analyse et la conception des procédures du contrôle interne • la participation au plan informatique • les vérifications de bilans • le contrôle budgétaire et les études de rentabilité • l'élaboration des documents fiscaux.

Ce poste, à créer, conviendra à un bon praticien, concret, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure type E.S.C., D.E.C.S., complétée par plusieurs années d'expérience à un poste de responsabilité. **(Réf. 22.320-M)**

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE CLIENTS

La fonction consiste à assurer la gestion des comptes clients : crédits, suivi, relances, pré-contentieux, en étroite relation avec le service commercial • animer et organiser le service.

Ce poste conviendra à un candidat de formation commerciale et comptable, ayant acquis une expérience de la fonction, utilisant des moyens informatiques, dans une entreprise commerciale et industrielle. **(Réf. 22.315-M)**

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée, en rappelant la réf. du poste concerné à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

IMPORT-EXPORT DE BIENS INDUSTRIELS

Vous êtes un bon professionnel de l'Import-Export.

Vous dirigez un service depuis plusieurs années chez un Transitaire *ou dans une Entreprise.*

Nous, un Groupe fortement exportateur, vous proposons de prendre, après une période d'*adaptation*, la *responsabilité* d'une équipe de 6 collaborateurs.

Votre poste : organiser, choisir, *décider des meilleurs moyens* et conditions d'exportation et d'importation, par air, terre, mer *pour des produits lourds.*

Vos clients, les services du Groupe, sont exigeants.

Evidemment vous parlez anglais et *ne dédaignez pas d'aller sur* place faire activer le débarquement d'un navire.

Merci de nous écrire (curriculim vitae, photo, salaire souhaité) par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, sous no 29606.

Nous sommes une société d'importation et de distribution pour la France de *marques* automobiles de grand prestige.

Nous recherchons notre

directeur commercial

Agé de 35 ans minimum, dynamique et enthousiasmé par l'automobile, ayant eu des responsabilités et une expérience réussie de l'importation et de la distribution de ce secteur. Sous la responsabilité du Président du Directoire, sa mission sera de :

- superviser le service importation,
- participer à l'élaboration de la stratégie commerciale et à l'établissement des objectifs de vente,
- *animer, développer et contrôler un* réseau de concessionnaires.

La maîtrise de l'**Anglais** est indispensable.

Localisation : Paris Ouest.
Rémunération intéressante avec possibilité d'évolution.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 588-M - 25, rue du Renard, 75004 *Paris.*

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Secrétaire Général
180 000 F +

Importante société de gestion recherche un cadre généraliste de bon standing, pour lui confier le Secrétariat général d'une de ses filiales (à Paris).

Ce poste, implique une bonne culture générale et une expérience diversifiée de gestion et d'organisation, des relations publiques, des problèmes juridiques, de l'entretien et de la gestion du personnel.

Le candidat aura par ailleurs une formation universitaire et une grande ouverture sur les problèmes d'ordre technique.

Agé d'au moins 45 ans, il faudra qu'il soit très disponible de son temps tout en n'étant par forcément obligé de se déplacer hors de Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous réf. 909343 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS

Importante Société Industrielle et Commerciale recherche pour sa Direction Technique

(1°) ingénieur d'études

(Centrale - A et M - ESPCI - INSA Mécanique Générale)

par ses connaissances générales de mécanique et de physique qu'il aura déjà pu mettre en œuvre dans une expérience de laboratoire, cet ingénieur sera chargé de l'étude de nouveaux articles nécessitant des contacts avec le secteur automobile.
Réf 4372

(2°) ingénieurs développement débutants

(Centrale, ENSM, INSA Mécanique ...)
Ces ingénieurs souhaitant rapidement appliquer leurs connaissances à la réalité industrielle seront intégrés à l'équipe développement des articles industrialisés afin de progressivement exercer seuls la responsabilité du développement d'une gamme de produits.
Réf 4373

(3°) ingénieur d'études

(INSA Mécanique, ENSM)
Cet ingénieur intégré à une équipe constituée (chimiste, mécanicien) sera chargé de l'étude de nouveaux articles et du suivi des essais.
Ces travaux nécessitent des contacts avec des organismes officiels en France et à l'Etranger dans le domaine de l'aéronautique.
Réf 4374

Ces activités s'exercent en proche Banlieue Parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions
en mentionnant la référence du poste à
LEVI TOURNAY PUBLIPRESS
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

Levi Tournay Pub.

PHARMACIEN
responsable production

Nous sommes un Important Laboratoire Pharmaceutique filiale d'un puissant *Groupe Américain, et nous recherchons le Chef* de notre Service Production.

Ce poste s'adresse à un Pharmacien, âgé d'au moins 30 ans ayant une solide expérience de la *fonction. Nous voudrions* rencontrer un vrai Professionnel, dynamique et excellent *gestionnaire, alliant autorité et sens de l'humain.*

Dépendant de notre Directeur Technique il se verra confier la Direction d'un Service de 95 personnes comprenant les ateliers de *fabrication et de conditionnement* et un bureau de *préparation* technique. De bonnes connaissances de la stérilisation et des produits *lyophilisés sera un atout, de même que la "pratique" des Sociétés* internationales.

L'anglais parlé est indispensable. Réelles possibilités de carrière. *Lieu de travail : 100 km Paris Ouest. Envoyer lettre* manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 373-M à

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

UFB LOCABAIL FRANCE
(Missions d'intervention)

jeunes commerciaux

Notre rôle :
Financer l'équipement des entreprises, PME, PMI et leur permettre ainsi de se développer.

Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).
Vous ferez partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des missions de remplacement ou de renforcement auprès de nos 70 agences en France. Ce poste, très formateur, occupé pendant 2 ans minimum, vous permettra d'évoluer vers des postes de plus grande responsabilité.

Votre formation :
Débutant ou première expérience, un BAC+2 à 3 années d'études supérieures, une grande souplesse d'adaptation, le goût de la négociation commerciale et une certaine mobilité géographique sont nécessaires pour réussir dans le poste.

Envoyer C.V.+ photo sous référence 136 à : COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

---

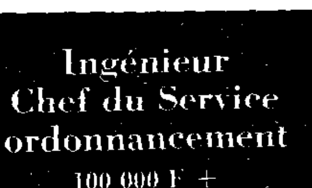
ingénieur G.E.

Le GIRATEV (situé porte de Versailles) est le Groupement Informatique des Organismes de Radio et de Télévision (ex-O.R.T.F.). Il est équipé d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS (60 Terminaux) complété par des mini et des *micro sur les sites.* • *La Direction Technique se renforce* et veut intégrer un jeune Ingénieur G.E. (liste A obligatoire, de préférence Sup'Elec, ou Télécom avec option Informatique). • *Ce poste peut convenir à un débutant ou à un* candidat ayant de 1 à 3 ans d'expérience informatique. Les qualités intellectuelles, les traits de personnalité et une forte *motivation* pour le service et le conseil seront déterminants dans le choix final et la réussite du candidat.

Adresser un dossier détaillant formation, expérience, motivations et salaire sous référence 40 CM à :



Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS



Ingénieur Chef du Service ordonnancement
100 000 F +

Nous sommes un fabricant de produits mécaniques (450 personnes) leader dans son activité.
Notre gamme de produits est très étendue ce qui explique l'importance au sein de notre société du service ordonnancement *dont nous souhaitons vous confier* la responsabilité.
Vous êtes ingénieur type arts et métiers et vous avez acquis une première expérience de l'ordonnancement lancement de fabrication de petites et moyennes séries avec l'aide de l'outil informatique.
Votre réussite dans *cette mission vous permettra d'évoluer* vers des responsabilités plus larges au sein de notre unité de *production.*
J. SCARINOFF vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 904213 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

UN ÉTABLISSEMENT BANCAIRE A PARIS

recherche, pour son Département Informatique doté d'équipements IBM de série 303 X, un

ANALYSTE CHEF DE PROJET

de formation supérieure de type MIAG, bénéficiant d'une expérience de l'animation d'une petite équipe et désireux de *s'orienter vers une fonction* **"MÉTHODES".**

En qualité d'adjoint au Responsable des "*Méthodes*", *il sera chargé avec lui et* en liaison avec les "Études" et l'"Exploitation" :

- de la définition de normes et procédures,
- de leur mise en application,
- de l'assistance technique et de la formation impliquées par les actions précédentes.

Il participera également à des développements importants, notamment en matière de gestion de données.
Il aura la possibilité d'évoluer en fonction de ses compétences.

Écrivez sous référence M 4214 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Très importante entreprise d'ingénierie d'ensembles *Industriels de grandes dimensions, nous recrutons,* pour notre département Etudes, un

INGENIEUR "ROBINETTERIE"

Il a acquis plusieurs années d'expérience dans le domaine en bureau d'étude, chez un constructeur ou *dans une entreprise* industrielle *forte utilisatrice de robinetterie* (pétrochimie par exemple).
Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs et de techniciens, il participe à diverses études de conception et de choix de matériel, d'élaboration de *spécifications techniques, de définition* d'essais, etc. Il devra, à ce titre, entretenir des relations suivies avec d'autres secteurs de l'entreprise (Achats, Réalisations, Essais...) et les fournisseurs.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser à *Havas Contact*, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 77631 M/NUD.

HAVAS CONTACT

ORGANISME PROFESSIONNEL
de prévention de bâtiment et des T.P.

recrute

Par examen pour ses comités régionaux

DEUX CADRES TECHNIQUES DE PRÉVENTION

Niveau Ingénieur diplômé ou assimilé, Cadre technique ou Technicien confirmé.
Expérience minimum exigée 5 ans dans les chantiers ou ateliers du bâtiment et des T.P.
Poste actuellement vacant :

PARIS - CLERMONT-FERRAND

(Postes disponibles prochainement dans d'autres localités.)

Adresser C.V. et prétentions à OPP - BTP, 2 bis, rue Michelet, 92130 Issy-les-Moulineaux.



recherche

1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialiste microprocesseurs

1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialiste composants électroniques

1 ASSISTANT CHEF DE PRODUIT (Intel)

Envoyer CV, prétentions
53, rue Charles Frérot 94250 GENTILLY

CAISSE DE RETRAITES
recherche pour son **SIÈGE à PARIS**

son CHEF du SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S., ÉCOLE DE COMMERCE, I.A.E.

Agé de 28 ans minimum et ayant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, il sera chargé avec son équipe d'élaborer et d'établir les comptes de résultats mensuels, trimestriels et annuels de *notre institution.*

Il devra être familiarisé avec l'informatique et assurer les liaisons nécessaires avec la comptabilité divisionnaire.

Poste évolutif.

Adr. *dossier* de candidature complet à n° 29.190, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
de négoce international et de banques
recherche pour *PARIS*

INGENIEUR INFORMATICIEN

DEBUTANT
(Grandes Ecoles ou Universitaires)

Désireux d'acquérir les solides bases techniques nécessaires pour concevoir et réaliser des projets de gestion temps réel et soucieux d'avoir une vue d'ensemble d'un système informatique grâce à une participation active au développement et au lancement de nouvelles applications dans plusieurs centres de traitement.

Il collaborera directement avec notre Directeur Informatique et devra, à terme, dominer parfaitement le contenu de notre système de gestion.

Adresser lettre manuscrite et *C.V.* à n° 29.723, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour sa

DIRECTION CENTRALE DU PERSONNEL

située à PARIS

un JEUNE CADRE

CHARGÉ D'ÉTUDES GÉNÉRALES

Formation de HAUT NIVEAU : MINES, ECP, ENSAE, ISUP ou HEC, ESSEC

MISSIONS :

- Dans tous les domaines de la Gestion Quantitative du Personnel (rémunérations, structures de population, durée du travail...) :
  - — analyser les problèmes
  - — proposer les systèmes nouveaux
  - — constituer des dossiers d'aide à la décision et préparer les exposés nécessaires...
- Se tenir informé des projets de lois en matière de réglementation du travail et prévoir leur incidence.

Une expérience industrielle (Personnel, Production...) serait appréciée.
La formation complémentaire est assurée et comporte la connaissance approfondie de la Société et de son domaine d'activité.

Une évolution de carrière est prévue vers les services opérationnels de Personnel ou vers d'autres secteurs selon le profil et les aptitudes des candidats.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/ N° 819.958 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

S.G.N. SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

spécialisée dans l'INGENIERIE NUCLEAIRE

Filiale COGEMA (CEA) TECHNIP

recherche

pour son Département JURIDIQUE et FISCAL

UN JURISTE CONFIRME

28 ans minimum

possédant une expérience d'au moins 4 ans acquise en entreprise dans les domaines du Droit des Affaires et notamment en matière de :
- contrats commerciaux nationaux et internationaux
- assurances
- propriété industrielle
- contentieux

avec dominante en DROIT FISCAL.

Cette fonction conviendrait à un diplômé en droit (licence ou DES), ayant le goût des contacts humains et capable de résoudre des problèmes concrets.

Anglais nécessaire.

Envoyer CV, photo, prétentions à SGN
Direction du Personnel BP No 30
78184 ST-QUENTIN YVELINES CEDEX.

Important Cabinet

COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche
pour faire face à l'expansion de ses travaux

— CHEFS DE MISSION

— RÉVISEURS CONFIRMÉS

— ASSISTANTS RÉVISEURS

Diplômés d'une école supérieure de Commerce ou de l'Enseignement Supérieur.

Ils seront amenés à participer à des missions dans des groupes de dimension internationale.

Bonnes perspectives d'évolution pour des éléments de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous le n° 8.809 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

TYMSHARE NETWORK SYSTEMS CONSULTING

Nouvelle filiale du Groupe TYMSHARE, spécialisée dans la mise en place en Europe de réseaux et systèmes de transmission de données, recherche un

Technico-commercial

pour son département
support logiciel

Fonction :
- préparer et gérer les logiciels de réseau
- assister et former les utilisateurs
  démarrage de systèmes
  utilisation de programmes de contrôle, statistiques, simulation
- aider à l'établissement de configurations, à la rédaction de propositions.

Déplacements de courte durée en Europe et aux U.S.A.

Profil :
- Jeune diplômé (maîtrise, DUT, Ecole d'ingénieurs)
- a participé à des démarrages d'applications de téléinformatique, et est donc suffisamment familier avec les protocoles de transmission
- parle l'anglais, est organisé, autonome et dynamique.

Envoyer C.V. détaillé à T.N.S.C.
210, Bureaux de la Colline,
92213 SAINT-CLOUD CEDEX - Tél. 602.60.12.

IMPORTANTE STÉ INDUSTRIELLE

recherche

Jeune Ingénieur

ayant une personnalité affirmée et entreprenant pour être FORMÉ en quelques mois au poste de

CHEF de PRODUIT

Gamme de Biens d'Equipement moyens et lourds : *mise sous vide, éjecteurs, échangeurs, thermo-compresseurs...*

Les marques sont réputées et implantées.

Ce poste exige une bonne connaissance de l'ALLEMAND.

La rémunération est attrative et le plan de *carrière évolutif.*

Le lieu de travail est ASNIÈRES *avec des déplacements.*

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 120 à Mme SECHET, 84, avenue du Bois-Guimier, 94100 SAINT-MAUR.



HISPANO-SUIZA

(BOIS COLOMBES)

recherche pour sa division
TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

2 INGENIEURS D'AFFAIRES

PROFIL : Ingénieur diplômé Grande Ecole, expérience minimum 5 ans dans les Equipements pétroliers.

MISSION :
- Coordination :
  - Interne avec département commercial BE et production
  - Externe avec clients et fournisseurs licenciés et coopérants étrangers.
- Etablissement des réponses aux appels d'offres.

Très bonne connaissance de la langue anglaise, 2ème langue parlée et écrite souhaitée (Allemand Espagnol, Portugais, Russe).

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail : HISPANO SUIZA, 333, Bureaux de la Colline - 92213 ST-CLOUD Cedex.

Importante Société secteur équipement automobile appartenant à groupe international (5 usines en Europe)
recherche

Jeune Ingénieur

DIPLOME
(Centrale, Arts et Métiers ou équivalent)

pour études et développement de procédés nouveaux de fabrication sous l'autorité directe du directeur des fabrications Europe.

Quelques années de pratique nécessaire dans l'industrie automobile ou matières plastiques.

Anglais parlé et écrit exigé.

Déplacements fréquents dans la C.E.E.

Technicien dynamique, imagination créatrice, goût de l'atelier.

Evolution de carrière assurée dans le groupe.

Résidence Oise - possibilité de logement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à N. 5214 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris

Pour ses études et applications en commutation de données

T.R.T.

Département TRANSPAC

recherche

INGÉNIEUR DE CONCEPTION DE SYSTÈMES

INGÉNIEUR LOGICIEL

CHEF DE PROJET

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant 3 à 5 ans d'expérience en applications temps réel telles que :
- Télétransmission
- Commutation
- Gestion de terminaux
- Gestion de périphériques
- Gestion de fichiers.

Adresser C.V., prétentions et photo, à : T.R.T., 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST

recherche

ACHETEUR

Bon négociateur, connaissances approfondies des problèmes de sous-traitance.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : D.B.M., 27, rue Violet, 75015 PARIS, qui transmettra.

SOPHIA

ingénieur électronicien

SOPHIA, Société de Physique Industrielle et d'Automatique à MANTES (78), recherche un ingénieur diplômé (*ESE, ENSEA,..*) ayant 3 à 5 ans d'expérience, excellent concepteur et connaissant si possible les alimentations en découpage. Il sera responsable de projets nouveaux. Ecrire avec curriculum vitae détaillé explicite et prétentions sous référence S/LEL à

CETACEP
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
• 30 AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS débutants

Grandes Ecoles ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un nouveau système de commutation téléphonique temporelle.

— Connaissance de la langue anglaise ;
— Nationalité française exigée.

Ecrire avec curric. vitae et prétentions à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
15.000 salariés, recherche

UN JURISTE

DOCTEUR en DROIT ou D.E.S.

Ayant au moins 3 années d'expérience dans les affaires internationales et notamment les contrats et les contentieux à l'exportation, acquise soit dans un cabinet d'avocats, soit dans une entreprise.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol ou du portugais appréciée.

Adr. C.V. man., prét., n° 27.517, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

BANQUE PRIVÉE
PARIS

+ de 1 000 PERSONNES
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche

JEUNE ADJOINT
DU RESPONSABLE
RELATIONS SOCIALES

Le candidat devra :
- avoir env. 5 ans d'EXPÉRIENCE DANS LA FONCTION « PERSONNEL »
  (Débutants s'abstenir)
- avoir la pratique (ou en tous cas être attiré) des COMMUNICATIONS INTERNES ET DES RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES SOCIAUX.
- participer également à des recrutements.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér., photo ss réf. 4173 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

UN JURISTE DEBUTANT

MAITRISE ou D.E.S.

Ayant 1 ou 2 années d'expérience en contentieux acquise soit dans un cabinet d'avocats, soit dans une entreprise.

Adr. C.V. man. prét., ss le n° 27.516 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

propose à

CANDIDAT DE FORMATION SUPÉRIEURE

ayant une expérience de la fonction personnel,

de prendre en charge pour son établissement de PARIS, le poste de :

CHEF DU PERSONNEL

La fonction comporte sous l'autorité directe du Chef d'Usine :
— l'application de la politique de personnel ;
— l'administration du personnel ;
— les relations avec le personnel et ses représentants ;
— le suivi des actions de formation.

Lieu de travail banlieue Sud.
Rémunération 100 000 F/an.

Ecrire avec C.V. et photo à SPEDIC
7, r. E.-Dehaynin, 75019 PARIS, sous réf. 544, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
INGENIERIE NUCLEAIRE
recherche, dans le cadre de son expansion

ingénieur assurance de qualité

Cette offre s'adresse à un INGENIEUR DIPLOME ayant une bonne expérience de L'ASSURANCE DE QUALITE acquise, sinon dans l'ingéniérie, du moins dans une société importante, en études ou fabrication.

En fonction de ses compétences, des responsabilités importantes pourront lui *être confiées rapidement.*

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 29.996 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

TECHNICIEN - PHYSICIEN

pour l'étude de caractéristiques physiques de matériaux plastiques

Niveau BAC F 5, C ou D.

Expérience souhaitée dans un labo de physique ou de chimie.

Env. C.V. et photo, SERVICE DU PERSONNEL, 68, av. Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche
pour la Direction des Etudes, dans le cadre de son extension dans la mini-informatique :

— INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES OPTION INFORMATIQUE (Réf. 781)

— ANALYSTES-PROGRAMMEURS (Réf. 782)
IUT, Institut de Programmation Paris ou Grenoble.

Plusieurs postes sont à pourvoir pour :
- L'étude et la réalisation de logiciels de base ;
- Le développement d'applications temps réel ;
- L'exploitation d'un centre de calcul équipé de plusieurs mini-systèmes.

Ces postes nécessitent une expérience de deux ans en mini-informatique.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions en précisant réf. annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

pour participer à la gestion administrative des cadres.

Formation : B.T.S. ou D.U.T. de gestion

Il ou elle a un goût certain pour la manipulation de chiffres, pour le suivi et la mise à jour de fichiers du Personnel.
Le sens de la discrétion absolue est indispensable.

Lieu de travail : PARIS-15e
A partir de 1980 TRAPPES-LA-VERRIERE
banlieue SUD-OUEST

Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 29.488 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(C.A. 1978 : 420 millions de francs)

dont l'activité de prestataire de services et de fournisseur de matériel lourd, s'adresse tant aux industriels qu'aux Collectivités locales, RECHERCHE POUR POURSUIVRE LA FORTE EXPANSION DE SES ACTIVITES,

JEUNES INGÉNIEURS

même débutants, issus des Arts et Métiers, E.E.M.I. ou équivalent. Attirés par les problèmes d'électricité, de mécanique ou de tôlerie, ils s'orienteront vers la fabrication du matériel existant ou vers l'étude de la génération du produit en cours de développement ;

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

de formation SUP. de CO, E.S.S.E.C., ... Convaincus de leur capacité de vente, ils devront obtenir des résultats concrets et substantiels dans les Agences de Province où ils seront affectés.

Les deux types de poste s'adressent à des CANDIDATS ACTIFS et VOLONTAIRES, AMBITIEUX D'OBTENIR UNE SITUATION CORRESPONDANT A LEURS MERITES. Une photo d'identité récente sera jointe au curriculum vitae que vous ferez parvenir à M. DU MAZET, boîte postale 186, 75062 Paris Cedex 02 (service n° 81), qui transm.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

INGENIEURS DEBUTANTS

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche des Ingénieurs Débutants ou ayant 2 ans d'expérience professionnelle, souhaitant travailler dans le domaine du traitement du pétrole brut et du gaz naturel.

Formation ECP, Mines de Paris, Arts et Métiers, ENSPM.

Anglais indispensable.

Postes : proche banlieue Paris (métro)

Ecrire sous référence 8.954 à PUBLIPANEL, 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

CADRES

demandeurs d'emploi

l'I.F.E.R.P.

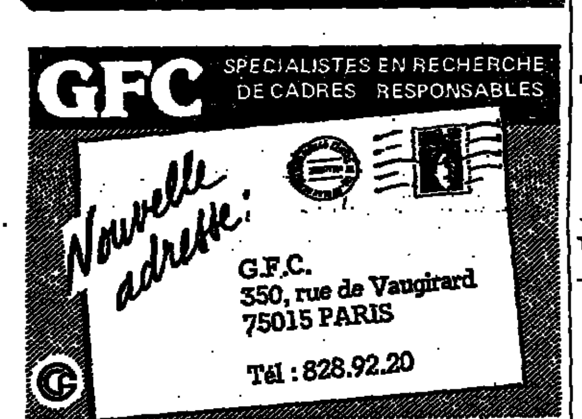
Institut de formation pour les entreprises de la région parisienne vous propose

UN STAGE CONVENTIONNE ET REMUNERE PAR L'ETAT

Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel

— en gestion du personnel ou en gestion commerciale ;
— durée 5 mois ;
— début du stage 5 novembre 1979 ;
— réunion d'information et de sélection le 22 octobre à 9 h. 30.

I.F.E.R.P., Berkeley Building, 19 à 29, rue du Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 19. Tél. : 776-50-00, poste 3549.



SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

filiale d'un leader dans sa branche

recherche

MANAGER GENERAL ACCOUNTING

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons une personne capable d'organiser et ensuite de faire évoluer notre département comptabilité générale à la mesure de nos ambitions.

Sa formation BTS / DECS et son expérience de 8 à 10 années dans une entreprise anglo-saxonne lui permettront de mener à bien l'élaboration des résultats périodiques et de faire face aux imprévus du futur.

Pour ce poste évolutif, nous offrons une rémunération attrayante dans une ambiance de travail agréable.

Env. C.V., prét. et photo à N° 29.356 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE, EN FORMATION

recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

susceptible de s'intégrer rapidement dans l'équipe de direction actuelle pour participer à l'animation de la société dans les domaines suivants :

— définition des produits,
— gestion administrative,
— liaison avec l'informatique,
— formation...

Trois années minimum d'expérience dans une société Vie.

Rémunération en rapport avec qualification. Lieu de travail : PARIS, quartier Saint-Lazare.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : B.P. 194, 75826 PARIS CEDEX 17.

PARIS (8e) GROUPE FINANCIER

recherche pour étoffer son département juridique

JEUNE JURISTE

pour problèmes juridiques découlant de :

— prises de contrôle,
— restructuration de sociétés,
— l'activité des filiales.

Une expérience de quelques années dans ces domaines est souhaitée. Env. lettre manuscrite + C.V. à : SIPEP/B, 3, rue Choiseul, 75002 Paris, q. tr.

INFORMATIS

société d'engineering DE SYSTEMES INFORMATIQ. pour importants projets EN TEMPS REEL

INGÉNIEURS LOGICIELS maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP 11 IRIS 50 (SIRIS 3)

INGÉNIEURS SYSTÈMES maîtrisant le langage LTR

INGÉNIEURS MICROS logiciel-Intel 80/80-Motorola.

Postes à responsabilités pour éléments de valeur.

26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE

recherche

UN (E) VENDEUR (SE)

RESPONSABLE DU SECTEUR FRANCE-NORD *LIEU DE RESIDENCE :* PARIS OU PERIPHERIE.

L'activité sera essentiellement la démarchage de sociétés pour *offre de vente de services.*

LE CANDIDAT DEVRA :
— Etre âgé de 25 ans minim. ;
— Avoir 2 a. expér. min. dans la vente de services ou de produits de luxe ;
— Avoir niveau bac ;
— Avoir excell. présentation ;
— Notions anglais appréciées ;
— Etre habitué à de fréquents déplacements ;
— *Posséder une voiture person. pour de fréquents déplacem. en province.*

La position de la compagnie sera CADRE avec salaire fixe annuel de 78.990 F + avantages socx d'une entreprise internationale.

Env. C.V. manuscrit + photo : *AMERICAN EXPRESS CARTE* FRANCE. Serv. du personnel, 1, av. de Chatou, 92500 Rueil-Malmaison.

ENQUÊTEURS professionnels pour vacations. *Expérience milieu industriel.* Ec. SUMS, B.P. 2, 94230 Cachan

---

Recherchons pour Vélizy

UN INGÉNIEUR pour études VRD et réseau annexe

UN INGÉNIEUR charpente métallique pour étude et contrôle, recherchons pour bassin lorrain Centrale énergétique,

UN CHEF DE LA SECURITE

UN CHEF DU SERVICE PLANNING

UN INGÉNIEUR DELEGUE.

Téléph. pour rendez-vous A.S. Industrie : 805-88-75.

REVUE SPÉCIALISÉE

EN MICRO-INFORMATIQUE *recherche*

UN ou UNE INGÉNIEUR DEBUTANT (TE) EN INFORMATIQUE ET

UN INGÉNIEUR DEBUTANT en MICRO-ELECTRONIQUE

Bonne connaissance des micro-processeurs *et micro-ordinateurs* exigée.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS

Pour tous renseign., demander Mlle SALBREUX, tél. 296-46-97.

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE

recherche pour implantation en P.M.E. d'un package de gestion intégrée sur l'ensemble du territoire.

JEUNES DIPLOMÉS

Avant formation *universitaire en gestion* confirmée si possible *par une première expérience.*

Connaissance de petit matériel informatique appréciée.

Env. C.V., photo et prétentions, au Chef du Personnel U.T.I. - SERVICES 9, rue La Pérouse, *75784 Paris Cedex 16*

BANQUE INTERNATIONALE *Place de Paris* recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

connaissant parfaitement les *problèmes administratifs* d'une agence.

Expérience bancaire indispens. Env. C.V., lettre manusc., photo à T 15.446 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CAMPING CAR/ LE CARAVANIER recherchent

RÉDACTRICE PLEIN TEMPS

pour rubriques féminines, *nature et tourisme.* Affinités avec spécialités indispensables.

Env. C.V et prét. (nécessaires) à EDIREGIE B.P. 156 *75463* PARIS Cedex 10.

Recherchons :

COLLABORATEUR JEUNE

chargé de la promotion et de la commercialisation de produits chimiques. Le poste est basé à Paris. Statut Agent de maîtrise. Salaire *mensuel 4.000* X 12 + intéressement + frais + voiture. Adresser C.V. + photo sous la réf 7 324 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS *Cedex* 02 qui transmettra.

Cabinet Commissaire aux comptes. PARIS, cherche

AUDITEUR

C.V., photo et prétent. à C.G.S., 22, rue Boissière, PARIS (16e).

Centre de Loisirs municipal de Clichy-la-Garenne recherche Directeurs(trices) stagiaires ou *diplômés(es) pour poste d'adjoint* de direction, les mercredis et vacances scolaires. Adr. toute candidature à M. le Maire, mairie de Clichy-la-Garenne, 92112 CLICHY-LA-GARENNE.

La mairie d'OZOIR-LA-FERRIERE 77330 recrute un contremaître chargé de la surveil*lance du personnel de service,* établissement des plannings, etc. Salaire de début (1er échelon) : 3.027,58 F brut + 138,89 F d'indemnité de résidence + éven*tuellement supplément familial.* Adr. C.V. et candidature à monsieur le maire d'OZOIR-LA-FERRIERE (77330).

Agence Relations Publiques *recherche*

ATTACHE (E) DE PRESSE CHARGE(E) DE BUDGETS

*ayant sens contacts et respon*sabilités. Expérience agence indispensable. Anglais parlé, écrit, parfaitement. Envoyer C.V., photo et *prétentions à Michèle Morin,* Promo 2000, 33, av. Mac-Mahon, 75017 PARIS.

Ecole privée avec internat proche banlieue sud, hors contrat, 150 élèves, recherche

CONSEILLER PRINCIPAL éducation

expérimenté. Photo + prétent. n° T 016.160 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUES

INTERTECH. : 293-46-02.

ORLY RESTAURATION S.A. recherche

CADRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)

Niveau B.T.S. ou certificat comptable du DECS

Lieu de travail siège social *RUEIL-MALMAISON (92).* Env. C.V., photo et prétentions à n° 77.858 M - BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

RECHERCHE A MI-TEMPS

CAISSIÈRE *Tél. : 246-85-33*

Sté Mécaniq. et Instrumentation Leader dans son domaine recherche :

INGÉNIEUR DIPLOME pour DIRECTION *Service Etudes mécaniques* Proche banlieue sud Paris

Env. C.V., prétent., ss réf. 2.009 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

QUANTEL

LASERS et Electro. optique pour faire face à sa rapide expansion : Offre situation d'avenir pour candidat de valeur, *au poste de :*

TECHNICO-COMMERCIAL

Débutant ou 2 à 3 années *d'expérience.* Formation *IUT ou Ingénieur* E.S.O. ou équivalent. Anglais indispensable. Déplacements fréquents. Env. C.V. et lettre manuscrite, au Service du Personnel, 17, avenue de l'Atlantique, 91400 ORSAY.

Etablissement Public Parisien *recherche*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

diplômé enseignement supérieur (maîtrise, école d'ingénieur...), ou expérience équivalente, contrat de deux ans, *éventuellement renouvelable.* Connaiss. CII HB 64 appréciée. Faire parvenir le C.V. av. prét., à n° 8.812, « le *Monde* » Publ., *5, r. Italiens, 75427* Paris Ced 09

IMPORTANTE SOCIETE PAPETIERE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL HAUT NIVEAU

— Expérimenté dans le process
— Formation ingénieur.

Pour un poste de vente et de développement. Pour inf. compl. écrire avec C.V sous réf 32180A à BOSSARD SELECTION 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Centre René-Huguenin, *5, rue Gaston-Latouche,* 92-ST-CLOUD recherche

INFIRMIÈRE PANSEUSE D.E.

Tél. pour R.-Vs. 602-70-50. poste 315.

Société d'Expertise comptable PARIS (12e) recherche

ASSISTANT (E)

BTS-DECS ou équivalent, connaissant comptabilité générale paie et déclarations. Expér. cabinet souhaitée *mais non indispensable.* Formation complémentaire assurée. Poste évolutif. Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à *A.M.P. sous réf. 7.260/0,* 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmett.

Recherche

TECHNICIEN CHIMISTE

(3 B.) pour travx chimie organique, not. soufflage de verre. Se présenter de 9 à 11 h. 30 au Laboratoire chimie macromoléculaire. Université Paris-VI Tour 44 1er ét. 4, pl. *Jussieu Paris-5e.* T. pr r.-v. 336-25 p. 55-41.

STE D'ETUDES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES en environnement et aménagement rural

— Diplômé grande école scientifique ou équivalent
— Débutant ou jusqu'à deux ans d'expérience
— Connaissance en informatique appréciée. Env. CV. photo, prét., à SFERES, 58, avenue Aristide-Briand, 92120 *Montrouge*

SOCIÉTÉ DE MARKETING recherche

RESPONSABLE D'ÉTUDES

Expérience *cabinet marketing* indispensable. Envoyer C.V., à S.U.M.S., B.P. 2, 94230 CACHAN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

située à RUNGIS Silic, recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

(Niveau D.E.C.S. + quelques années d'expérience) pour assurer la responsabilité de son

Service Comptabilité Générale

Env. C.V. man., photo et prétentions n° 29.800 CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

M.P.I. Société de services en INFORMATIQUE recherche

● **CHEFS DE PROJETS** en informatique de gestion.
● **INGÉNIEURS D'ÉTUDES** pour travaux et logiciel de base.
● **INGÉNIEURS ANALYSTES** connaissant *matériel G.A. ou H.P.*
● **ANALYSTES PROGRAMMEURS** connaissant matériel G.A., H.P., I.B.M. et BURROUGHS.

Envoyer *C.V. et prétentions à M. PARIENTE,* 38, rue Bassano - 75008 PARIS. Réponse rapide assurée.

IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Quartier Montparnasse recherche

SPÉCIALISTE CRÉDITS INTERNATIONAUX

Pour montage et syndication de crédits bancaires en devises.
Diplôme d'études supérieures et 5 années d'expérience bancaire, dont 2 dans la spécialité, sont demandés. Bilingue Français-Anglais. Allemand souhaité.

Adresser C.V. + photo, salaire actuel et prét. à N° 28.970 Contesse Publicité, 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL

constitue son équipe informatique et recherche pour PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(Niveau I.U.T. ou équivalent, 1 à 2 *ans d'expérience*)

MOTIVÉS ET SOUCIEUX D'ÉLARGIR LEURS COMPÉTENCES

en intervenant dans tous les domaines de l'informatique (analyse, programmation, système, exploitation) au sein d'une petite équipe qui aura à développer des projets de gestion en temps réel sur I.B.M. 34 puis I.B.M. 38.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à n° 29.721 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

offres premier emploi

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LICENCE MAITRISE — Stage — Agés de moins de 26 ans

ANALYSE INFORMATIQUE DE GESTION

rémunéré - 20 sem. à plein temps : 12 nov. 79-30 mars 80

REUNION D'INFORMATION : MARDI 23 OCT. à 10 h

Programme sur demande : 766.51.34 poste 482

CPM - CENTRE MALESHERBES 108 Bd Malesherbes 75017 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

capitaux ou proposit. comm.

Sommes acquéreurs

Entreprise Travail Temporaire

Préférences : Région Parisienne Une ou plusieurs Agences

SPECIALISATIONS : INFORMATIQUE - TECHNIQUE - PARA-MEDICAL - TELEX - ADMINISTRATIF - AUTRES

Discrétion strictement garantie.

Ecrire à No 29.670 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CAPITAL DISPONIBLE

Pour des projets internationaux viables 500.000 dollars minim. Egalement d'excellentes occasions d'investissements aux Etats-Unis et à l'étranger. *Venture Capital Consultants* 15300 Ventura blvd. Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 Telex 651355 VENCAP LSA

Société cherche 180.000 F. Rapport 8.000 F mens., garanti. MERCURE - 285-32-55 / 34-70

cours et leçons

PROFESSEUR D'ALLEMAND, nat. all., très expér., dne cours tous niv. Tél. 370-11-22 (le soir)

secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION

70.000 F +

Me Pt DE NEUILLY [illegible] VETERINAIRES

La Direction Export [illegible] recherche une collaboratrice à qu[illegible] les res[illegible]vantes :
- Assurer le secr[illegible] directeur [illegible], dactylo)
- Organiser ses [illegible] déplaceme[illegible] dre en son absence toutes [illegible]

Nous souhaitons [illegible] l'expérience de la fonction [illegible] pratique de l'anglais et des co[illegible]

Nous serons partic[illegible]bilité, au sens de l'initiative des re[illegible] de [illegible]nisation.

Envoyer C.V., photo réce[illegible] actuelle sous réf. 91012 M (à mentionner su[illegible] CAROUANA.

BKC — BE[illegible] KRIEF CONSULTANTS
Secr[illegible] haut niveau »
1, rue [illegible] 75263 Paris cédex 06

Jeune Service Financement Exportation d'une importante Société quartier Saint-Lazare recherche

BONNE **SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO**

Connaissances anglais, allemand souhaitées.

Sens méthodes, ordre et bonne présentation requis. Travail intéressant, *copieux et à responsabilités* croissantes.

Envoyer C.V., photo et prétentions N° 30.002, *Contesse Publicité,* 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CHERCHONS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

expérimentée, parfaitement bilingue anglais, de langue maternelle française, libre rapidement, de préférence célibataire, désirant vivre à *Londres. Salaire intéressant* plus avantages. Env. C.V. + photo et contact à l'adresse suivante : Mme C. DREVILLE, 19, av. *George-V*, 75008 Paris.

Importante Entreprise T.P. recherche pour sa Direction du Personnel LA DEFENSE

STÉNODACTYLO

pour remplacement maternité 20 ans min., efficace, poste pouvant devenir permanent). Réf. 9562 M

SECRÉTAIRE A MI-TEMPS

STENODACTYLO

pour le suivi administratif des actions de formation continue (40 ans minimum). Réf. 9563 M

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à LTP 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris cedex 02

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra 37, av. Victor-Hugo, Etoile PERRONO. Ventes, occasions.

représent. offre

Cherche REPRESENTANT vente de pavillons. Sérieux et *capable pour travailler dans les* Yvelines. — Tél. : 095-70-22.

MAVICOR Vins et conserves recrute COURTIERS (H. ou F.) statut V.R.P. Débutants acceptés *si sérieux. Se présent. ce jour :* 12, r. de la Grange-Batelière - 9e

représent. demande

Homme, bon organisateur rech. carte entreprise qui veut s'implanter en France. Ecr. Crips, *20 bis, bd Arago*, 75013 Paris.

propositions diverses

Pour mieux choisir votre métier (administrations, secteurs privés, animation, artisanal), abonnez-vous *à la revue spécialisée* FRANCE-CARRIÈRES (D 2) 3, rue Montyon - 75009 Paris (doc. gratuite sur demande)

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Les bnes réponses aux tests.
● Réussir entretiens, interviews.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny, 78, Le Chesnay.*

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE RENAULT 15 TL 7 CV - 23.000 km - Option Prix à débattre Tél. après 18 h. : 982-78-30.

12 à 16 C.V.

MERCIER S.A. Concessionnaire Peugeot *37, rue de Lyon, Paris (12e)*
604 TI Neuves - 0 km Année modèle 79
PRIX EXCEPTIONNEL M. Francfort - 344-66-67

+ de 16 C.V.

PORSCHE 911 T.E. 1972 - Stéréo à vendre - Tél. : 326-86-17.

divers

B.M.W. OCCASIONS 316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 Ex. tt 79-80 - Peu roulé Auto-Paris XV - 533-69-95 63, rue *Desnouettes, Paris (15e).*

NEUBAUER toutes marques 100 VOITURES D'OCCASION

CRÉDIT GRATUIT 6 MOIS pendant le mois d'octobre M. Hervé, 227, bd A.-France, Saint-Denis. - Tél. : 243-02-43.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd. J. Jaurés 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W. PRESENTATION *ET ESSAIS DE* **TOUTE LA GAMME** NEUVES - DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE B.M.W.

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 36

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi demandes d'emploi

EXPORTATION MOYEN-ORIENT
Français, 37 ans, spécialiste Commerce International + I.C.I.
Homme de terrain, 12 ans expérience exportation dont 8 ans en tant que chef de zone Moyen-Orient dans société multinationale.
— Bonnes connaiss. + excellentes introductions marchés arabes.
— Rompu aux exigences de la promotion des ventes, lancement, produits, organisation, animation, contrôle réseaux de distribution.
— Quadrilingue : anglais, allemand, néerlandais + bonne connaissance arabe littéraire.
RECHERCHE
Situation en rapport dans société à forte vocation exportation vers Moyen-Orient.
PARIS ou ETRANGER.
Ecrire sous le numéro 1.542, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

53 ans, Sciences Economiques, licence en Droit, ESC comptabilité finances, gestion, expertise comptable I.C.G. gestion MBA recherche poste PARIS, PROVINCE, ETRANGER.
DIRECTEUR ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER
Connaissant branches activités :
Production et distribution produits de consommation de luxe avec points de vente. Prestation de services industriels. Forte personnalité, sens des responsabilités, habitude du commandement, longue expérience des domaines : comptabilité, finances, gestion budgétaire informatisée, législation sociale et fiscale, droit des sociétés, organisation, analyse budgétaire et financière, situations, bilans, déclarations fin d'année.
Ecrire à n° 29.212 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

DIRECTEUR COMMERCIAL
50 ans, obligé de rentrer en France suite marocanisation de son poste, 25 ans même sté, mettrait son expérience et son sérieux à disposition d'une personnalité ou d'un groupe africain francophone désirant un
COLLABORATEUR POUR TOUTES MISSIONS : Import - Export - Gestion - Contrôle - Surveillance d'affaires Métropole. Référence 1er ordre.
Lib. déb. 1980. Rés. Paris. Adr. 1re lettre, n° 28.419, CONTESSE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

CHEFS D'ENTREPRISE PROFITEZ DONC, ENFIN UN PEU DE LA VIE !
— H. E. C. - 40 ans - Chef d'entreprises pendant 15 ans, souhaite, par sa collaboration, permettre à un autre entrepreneur de SE LIBERER, et pouvoir, enfin, profiter un peu de la vie.
Intermédiaires non acceptés.
Ecrire sous le numéro T 16.030 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

RELATIONS INTERNATIONALES
5 ans expérience, dont 1 an expatrié
Négociation de contrat de coopération avec administrations, gouvernements étrangers (Moyen-Orient, Afrique anglophone, Amérique latine) et institutions internationales.
Anglais courant, Diplôme Enseignement Supérieur. Libre rapidement.
Ecr. n° T 16.055 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Vous cherchez un
DIRIGEANT
diplômé de l'enseignement supérieur ayant l'expérience d'ENTREPRISES COMMERCIALES réputées performantes pour lui confier UN MANDAT OPERATIONNEL exigeant une connaissance concrète des pratiques une gestion prévisionnelle rigoureuse du discernement une combativité objective.
Ecrivez-lui sous No 29.133, Contesse Publ. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Dess. E 1-2, 31 a., 6 a. exp. en tôlerie pour électron., ch. empl. Paris, proche banlieue. Ecrire H. Sejor, 4, r. de Cîteaux, 12e.

SECRETAIRE GENERAL FORMAT. SUPERIEURE 45 a. PRENANT EN CHARGE compt. jur. fin. PER. S.G. rech. emploi TEMPS PARTIEL même à durée déter. rég. par. Ecr. n° 1.527 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable H., 50 ans, cherche comptab. 2 h. par jour et sam. TEL. : 735-02-31.

J. F. 30 a., excel. prés., dipl. secrét., lic. es lettres, possèd. auto ch. empl. m.-tps s/Limoges. Ecrire Mme RICHARD, 58, av. Baudin, 87000 Limoges.

J. F. 35 a., (DESS de psycholog. clinique), exp. en psychopédagogie, étud. ttes prop.(cent. form. IMP., CMPP.), région paris. Ecr. n° 8.805 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 30 ans, DECS, certif. sup. de révision compt. en cours, 6 a. cab. d'Audit, étud. ttes propos. N° T 016.163 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrét. collaboratrice admin. et cciale, 46 a., sér. réf., ch. poste Paris, préfér. milieu activité sociale ou culturelle. Tél. 325-04-39.

J.F., 30 a., expér. secrétariat haut niv., licence droit, angl., allem., espag. courants. Ecr. à n° T 016.107 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Licencié en droit privé 42 ans. Anglais-Espagnol, spécialiste droit des sociétés et gestion d'opérations immobilières, recherche situation dans Société immobilière, Cabinet juridique, secrétariat général d'entreprise.
Ecrire M. DEMARCE, 5, rue Chernovitz, Paris (16e).

AGENT DE PROTECTION
32 ans, expérimenté sport de combat, rech. contrat avec part. Ecr. M. Lambert, 80, rue du Fortin, 78190 Montigny-le-Breton.

J.F. dipl. éduc. jnes enfts stage ds l'enfance handicapée, rech. poste, région indiffér. 051-05-10.

J. Fille, 22 ans, diplômée B.T.S. secrét. direct. (E.S.D.), trilingue angl. allem. courants, 2 ans exp., aimant contacts et responsabilité, rech poste en rapport. Tél. : 758-59-50, poste 36.

Hme, 28 ans, BTS, DECS, exp. 3 a. cabinet, étud. ttes propos. Ecr. à T 016.162 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme, 30 a., licence de lettres + diplôme Ecole des Attachés de Direction à Paris (options gestion financière et gestion du personnel), ch. poste dans direction financière ou direction du personnel.
Mme Podolak, 23, rue Graffan, 93190 Livry-Gargan - 936-65-02.

Jne Fme, 30 a., niv. DECS, 10 a. expér. dt 6 a. cab. comptable, ch. pl. RESPONSABLE COMPTABLE, banl. Sud. Disponible rapidement. Cabinet compt. et intérim s'absL Mme LE BRAS, 53, av Salvador-Allende, 91700 Villiers-s-Orge. T. H.B. 281-29-15.

J.F., 30 a., célibat., dipl. Ecole, Attachée de direction + maîtr. ès lettres + DEA de gestion dauphine en cours, opt market., angl. cour., 3 a. expér. enseign. + centre de doc., ch. emploi marketing, publ., relat. publ. Ecr. M.C. Machecourt, 362, rue Lecourbe (15e). Tél. : 554-49-45.

Spécialiste vêt. masculins luxe, modéliste, technico-ccial, rech. mise au point collection, gérance boutique, coupeur tailleur. Grande expérience · 430-26-92.

Je tape vos thèses et manuscrits sur I.B.M. multilingue. Travail soigné. · Téléph. : 051-44-49.

40 ans VRAIE SECRETAIRE recherche secr motiv (dispon., accept. voyages) Salaire 4 700 - 5 000 Tél : 626-04-41, apr 18 h Libre de suite.

H., 37 ans. conn. litt. allemand, nol. angl., espagn., taper man., thèses ou ferait traduct. all.-fr. Ecr. n° 8.781 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Disponibles après 20 mois de formation
Agents techniques électroniciens Niveau IV.
Connaissances théoriques et pratiques en systèmes :
— Analogiques (ampli opérationnel) ;
— Logiques (TTL, microprocesseur 8080 et 8085).
— Anglais technique lu.
Centre formation pour adultes 41, av. du Dr.-A.-Netter, 75012 Paris. Tél. 340-23-46, p. 46.

H., 41 a., universit., DES droit public. expér. sect. public et privé, séj. de 6 a. en Afrique Noire, créatif, dynam., mobile, étudie ttes propositions. Ecr. n° 1.549 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

M., 54 a., Tr. bnes références, rech. poste à responsabilités espèces, rentrées de fonds, caisse, payes et tenue des livres compt., auxil. ou second. efficacement patron hôtel-rest. Salaire 3.500 F net minimum. Tél. : 16-22 91-87-29.

F. Généraliste communication (15 a. dir. ag. pub., 12 a. dir. annonceur) ch. situat. définitive ou provisoire. Ecr. M. REINE, 9, rue Général-Cordonnier, 92200 Neuilly.

JURISTE, 35 ANS
Spécial. immob. tr. cour. plac. intern., habitué négociat. haut niveau, rech. poste ou mission en rapport avec connaissances. Ecr. n° 1.540 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

CADRE FINANCE COMPTAB. 40 a., Expér. 10 a., P.M.E. Afrique et 5 a. import. sté en France, rech. sit. Afr. francoph. Ecr. n° 1.539 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

E.E.M.I. - 37 ans
ayant occupé fonction chef S.A.V. chaudière industrielle actuellement directeur formation continue thermique, spécialiste énergie, cherche situation : LANGUEDOC-ROUSSILLON.
Ecr. n° T 16173 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME - 29 ANS
LICENCIÉE CHINOIS + ANGLAIS - ESPAGNOL
2 ans en Chine
4 ans en Amérique du Sud
expérience enseignement traduction, tourisme
étudierait toutes propositions mi-temps, partiel ou à domicile.
Ecr. n° 30.037, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE CHEF COMPTABLE
J. F., 28 a., 8 a. expérience, anglais + notions espagnol, D.E.C.S. + I.A.E., connaiss. marketing, contrôle de gestion. Rech. situation intéressante en rapport, FRANCE, ETRANGER, ETUDIE TTES PROPOSITIONS TEL. : 575-33-95 ou écr. n° T 016.056 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMPTABLE
33 ans, réviseur comptable, expérience ARABIE et AFRIQUE, cherche situation dans cabinet ou société. Téléphone 326-86-17.

ANIMATRICE DE FRANCAIS
(format. adultes) ch. à animer des stag. ou séminaires, expression écrite et orale, fonction de secrétaire, expression profession.
DOCUMENTS PERSONNELS
A. Imbert, 2, rue Robineau, Paris-20e. - Tél. : 636-35-21.

TELEX
responsable Telex bilingue anglais, cherche poste Marchal, 43, rue de Fécamp, Paris (12e).

INGÉNIEUR E.C.L.
licence sciences économiques, 29 ans, 5 ans expérience informatique et planification, cherche un poste directeur adjoint impt projet industr. ou moyenne entreprise Paris, 145.000 F/an. Ecr. n° 8.699, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jne juriste, DEA sciences Po, DESS conseil jurid., DJCE, ch. sit. chez cons. jur., avoc. d'aff. serv. jur. d'ent. not. Paris-prov. Ecr. n° 8.728 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme compt., 10 a. expér. obbo, C.C.M.C., cherche emploi P.M.E., plein temps ou partiel. TEL. : 875-07-70.

20 ANS D'EXPERIENCE FORMATION DES ADULTES.
H, 53 a. spé. form. psy-pédag et form. travx socx. bne con. probl. des instit. édu. et cult., expér. vie associat. travx dep. 2 ans dans la presse. Dispon rapid., accueille ttes proposit. Ecr. n° 1.528 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE ALLEMANDE
34 a. (anglais, espagn., franç.) cherche poste à responsabilité Ecr. à 1.548, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre, 38 a. chef d'expl., form BTS, 10 a. exp., banq.+SSCI conn. IBM, NCR, ICL, télétrait., Cobol, assemb., organisat., gest. recrut., ch. p. responsab. informatique Paris, prov. Lib. rap Ecr. à 1.550, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 22 a., ch. emploi stable pour petit secrétariat dactylo Paris ou banl. sud préférence Ecr. à 6.102, « le Monde » Pub.. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire confirmée, 40 ans, excell. présent., sténodactylo rapide, goût des chiffres, sens commercial, référ. 1er ordre. 797-64-63.

CADRE COMMERC. EXPORT
35 a., D. + Sc. Po. multilingue. 10 a. exp. int., 5 a. Afrique, hab négociat. intern., bne connaiss marchés étrang., parfaite adaptation pays étrang., rech. poste direction France-Etranger.
Ecr. à 1.533, « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur diplômé + I.C.G (38 a.), expér. chimie minérale (projets, démarrage, direction, gestion usine), rech. poste de responsabilités d'un centre de profit ds sa spécialité : chimie, incluant des responsabilités de production (50-100 personnes) et de gestion. - Ecrire à 29.945 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, PARIS (1er)

J.H., 29 a., maîtr. droit pub., cadre A adm. centr., désireux échapper carr. bur. min., excel quai. d'anal. et d'org., initiat., goût pr trav. actif et resp., disp. pour emploi province, secteur para-pub. ou org. et administr collectivités locales. Etudie ttes propositions, même dans privé Ecr. n° 8.787 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS - DUPLEX
55 M² caractère, poutres, neuf - 574-66-57.

MARAIS
beau studio 50 m2, tout confort. SEGONDI 874-08-45.

4e arrdt.

MARAIS, S/JARDIN FLEURI, imm. 18e, 110 m2, restauration luxe, caractère, hauts plafonds. Téléphone : 307-31-62, le matin.

MARAIS, appartement caractère 200 m2, duplex, r.-de-c. possible Ccial, 1er étage gde récept. + loggia, 2 chambres, cuis., bains, iche, 3 wc, poutres, boiseries du XVIIIe, cheminée, cave voûtée. 1.250.000 F. Téléphone 222-27-97.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation 5, 7, 9, R DES TOURNELLES. Reste à vendre Un 4 pièces, 100 m2, mans., et deux 2 p. S/pl. 14 h. 30 à 18 h. sauf dimanche. Tél. : 274-59-10.

5e arrdt.

5e - CLAUDE-BERNARD 4e ETAGE. ASC. TRES BEAU 4 P. cft, soleil, cuis. équipée, 860.000 F. - 577-96-85.

AFFAIRE DE QUALITÉ
PRES VAL-DE-GRACE
3-4 pièces, cuisine, bains, 95 m2 + service, 5e étage, sans asc. Prix : 830.000 F. T. : 331-89-46.

6e arrdt.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
Dans IMM. de CARACTERE 3e ETAGE - TAPIS ESCALIER
GD LIVING + 2 CHBRES
+ STUDETTE CONFORT POUTRES APPARENTES REFAIT NEUF
PRIX 950.000 F
Me voir ce jour, 14 h à 17 h 30
12, RUE SUGER, ou Tél. 723-91-22

LUXEMBOURG
séj. dble, cuis., 3e ét., asc., balc., 400.000 F. T. : 336-17-36.

PROXIMITE ODEON caractère DUPLEX 135 m2 5 p. 354-95-10.

TERRASSE
GD 6 PCES EXCEPTIONNEL
6, PL. ST-MICHEL à rénover style Empire, profession libérale Tous les jours de 14 h. à 18 h. Px : 1.600.000 F. T. : 567-04-76.

7e arrdt.

D.-BOURGEOIS 293-62-16
grand choix hôtels particuliers et appartements quart. résidentiels.

PRÈS INVALIDES
Appt 6 p., bel imm. pierre de taille, gd cft, 165 m2. - 359-01-49

8e arrdt.

GEORGE-V 5 pièces à rénover, belle réception - 227-07-06.

SAINT-AUGUSTIN
6 p., 200 m2, 3e ét., tt cft. Idéal profession libérale. MICHEL ET REYL. - 265-90-85

12e arrdt.

AV LEDRU-ROLLIN. - Imm. P. de T., 4e étage, asc., magnif. 7 Pces, 2 bains + dche, cuisine équipée, 2 chambres personnel, nombreux aménagements. EUROPA : 705-24-10.

14e arrdt.

DENFERT. Living + chambre, environ 50 m2, 3e étage, soleil, charme, poss. parking. 320-99-80.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA, beau 5-6 Pièces, 137 m2, immeuble P. de T., au 3e étage, ascenseur, tout confort, 1.100.000 F. Téléphone 548-76-25.

Pont MIRABEAU. - Imm. 1934, gd 5-6 Pces, tt cft, 1.150.000 F. COTIMO G. Libman, 783-62-74.

Av. E.-ZOLA. - Imm. récent, gd 3 Pces, tt conft, 530.000 F. COTIMO G. Libman, 783-62-74.

16e arrdt.

AV. FOCH Grand standing, étage élevé
294 M² + terrasse + balcons
6 P., 2 bains, 2 serv., 1 box. 227-00-52

VICTOR-HUGO, gd 2 Pces sur très beau jardin intérieur, terrasse, ds imm. luxueux. Prix : 950.000 F. Téléphone : 874-55-42.

AVENUE GEORGES-MANDEL R.-de-C. avec jardin d'hiver : 200 m2, séjour, S. à M., chambre + studio indépendant, tout confort. GARBI, Tél. : 567-22-88.

23, RUE VAN-LOO, réc., 3e étg. s/rue et jard., grand séjour + 2 chambres, 80 m2, 11 à 19 h.

MARCHE DES NOTAIRES
20, AV. FOCH
GRAND STANDING
5e étage, 580 m2 et 105 m2, balcons. Ensoleillé. Box et park. 3 voitures.
Conviendrait à Ambassade.
Visites sur R.-V. 203-94-83
C. Broquisse et Monassier, notaires à Paris

MUETTE, RUE MASPERO
LUXUEUX APPT
Séjour, 1 chbre, parking. Prix élevé justifié. NEVEU ET Cie. - 743-96-96

HENRI-MARTIN
DS BEL IMMEUBLE RAVALE
BEAU 3 P. CONFORT
ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 510.000 F
Me voir ce jour, 14 h. à 17 h. 30
9, rue GUY-DE-MAUPASSANT

17e arrdt.

Me GUY-MOQUET. — 3 Pièces, immeuble récent, tout confort, sur rue et jardin, gde cuisine équ, pender., balc., état impeccable, chauff. central, ascens. 425.000 F. Téléphone : 255-66-18.

PRES PLACE WAGRAM
dans immeuble très bon standing et soleil, grand 5 Pièces avec belle réception, raffinée, nombreux aménagements, magnifique cuisine équipée, 2 chambres de personnel. EUROPA : 705-24-10.

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX, 5 P., gd luxe, asc. Balcon, vue Seine. 354-42-70

18e arrdt.

MAIRIE 18e Bel imm. pierre de taille, tapis escalier. Beau 2 ., cuis., wc, s/rue, possib. bains. 170.000 F. Crédit. Vr pptaire s/pl. mercredi, 14-19 h. : 96, r. Ordener.

Saint-Bernard-de-la-Chapelle
APPARTEMENT ANCIEN
120 m2, libre, 3e étage sans ascenseur. Ecrire s/N° 308.250, à l'AHP, 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

Montmartre, splend. 2/3 Pces, caract., ref. nf. S/verd., plein soleil, urgt. Px sacrif. 878-41-65.

IMM. STANDING
Gd liv. + 2 chbres, s/ terrasse aménagée, arbres, pelouse, salle de bains, cuis., placards, asc., garage en sous-sol. MERCREDI, 14 h. - 17 h.
33, RUE CAULAINCOURT

91 - Essonne

Jouissance imméd., appt 44 m2, S. de B., kitchen., gde terrasse, ds lux. résid., tous serv., grand parc., 100.000 F cpt + loyer mens. viager 1.500 F, âge vend. 75 ans. Tél. 758-53-37, 9 à 12 h.

92 Hauts-de-Seine

TRES URGENT
PUTEAUX BELLE RIVE
Living + chbre, 7e ét., balcon. Claude ACHARD - 624-76-97

SAINT-CLOUD, Gare, 2-3 Pièces duplex 86 m2, loggia, parking : 680.000 F. Téléphone : 280-07-07.

ASNIERES, Face Seine, 5 Pces stdg, imm. 1974, 5 minutes gare + métro 1980. 793-17-35, après 18 heures. 600.000 + 30.000 C.F.

HALLES - CLERY
dans immeuble entièrement réhabilité, reste quelques 2 PIECES tt cft, LUXUEUX
A partir de 300.000 F.
Possibilité crédit 80 %.
Livrable 1er trimestre 80.
Tél. 325-63-00

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
Un placement sûr de bonne rentabilité.
Très beaux appartements dans 2 petits immeubles situés dans parc.
RESIDENCE DE L'ISLE
19, avenue de Paris - 469-36-91
URAC tél. : 371-51-40.

Province

Super-Devoluy, rés. des Issards, à vdre ds st. ski stud. 4 pers., entièr. équip. Tél. (93) 70-56-07.

PART. A PART.
vends studio meublé, grand confort, plein sud, face pistes, 42 m2 + terrasse 25, Parking-Cave.
Le Chinaillon - Grand-Bornand.
Visible du 1er au 4 novembre.
Tél. avant 10 h. ou après 18 h. : 548-13-69.

Exceptionnel, VIEUX TOURS . appartement XVIe authentique, restauré, 150 m2, confort. Crédit foncier possible. Libre de suite. Prix 650.000 F. M. FAVE : (47) 20-74-40.

appartem. achat

PAUL LAGARDE
spécialiste 8e, 16e, 17e, Neuilly recherche pour ses CLIENTS grds appts imm., hôt. partic. 292-10-04. 9-13 h. lundi à vend.

URGENT, rech. appts 2 à 4 P. Paris, règlement cpt devant notaire. Mme Laulier. 261-39-78

Rech. appts 2 à 5 P. PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt. paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

Mairie 18e, bel imm. P. de T. : tapis escal., ravalem. nf, 2 Pces, cuis., wc poss., s. d'eau, occupé couple âgé. Prix 115.000 F, créd. 80 %. Voir propriétaire, mercr., 14 h. 30-16 h. 30, 96, r. Ordener.

constructions neuves

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE
à 5 mn du golf, du casino, de la marina des hotels.
Pointe Des Châteaux ST FRANÇOIS
Du bungalow simple (57m²) à la villa spacieuse (114m²)
SOPROGIMO
2 rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

5e - 65, RUE LHOMOND
Petit programme neuf - Living. FEV. 80 - Quelques apparts
SURFACE MODULABLE
Px intéressant. Bon placement.
707-20-29 13 à 19 heures, sauf samedi.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. appts de standing pour DIPLOMATES ET CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES 555-84-23 ou 705-52-89

URGENT. Part. à part. cherche chambre meublée indépendante 6e, 7e, 14e ou 15e arrondissement. Téléph. : Mlle AZICRI 770-85-30 après-midi (jusqu'à 17 heures).

OPPORTUNITE A SAISIR
Participation exceptionnelle dans opération immobilière échelle européenne, contre mise à disposition 3 mois appartement meublé de grand standing. Intermédiaires acceptés. Offres à : M. AURIAC, 21, rue Jean-Jaurès, 064000 CANNES.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire directem. 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE
pour Cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-88.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE
ch. appts gd stand. et luxe vides ou meublés. - 325-28-77

locations non meublées Offre

Paris

Me CAMBRONNE neuf, jamais hab., tél., parkg. LOCATION 21 MOIS, 5/6 pièces, 5.000 F. IVA 524-43-86.

locations non meublées Demande

Paris

ETUDIANT SERIEUX cherche chbre confort, 450 F maximum. Ecr. n° 6.110 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT
collaborateur du journal recherche
STUDIO : 5e, 6e ou 7e arrond. 1.200 F MENSUEL.
Ecr. n° 6.107 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. 2 p. anc., 2e, 3e, 4e, et bns-douche. cuis. non éq., tél., chem., sol., calme, 1.000 F env. Mme DUCOUSSO, 1, rue des Trois-Couronnes, PARIS-11e.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

viagers

7e ALMA - Beau 3 pièces, confort, occupé 1 tête, 79 ans, compt. 130.000 F, rente 5.000 F.

VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Pte Champerret, 4 P., tt conft, 5e étg., asc., occupé 79 a. 140.000 2.760 rente. - LODEL : 355-00-44.

immeubles

S. AVIA PAIE COMPTANT
Immeubles toutes catégories sans limitation de prix
DECISION IMMEDIATE
Tél. : 267-37-37 (p. 42) ou écr. 9, av. La Bourdonnais, Paris 7e

URGENT STE COPROR
21, r. de la Source, PARIS XVIe 524-56-81

rech. IMM. Libres ou occupés. Même avec gros travaux. Réponse sous 48 heures. PAIEMENT COMPTANT

MONTREUIL-SOUS-BOIS
Constr. 1972 R + 5., 14 appts studios et 2 p. Rapp. 150.000 F. Prix 1.650 000 F. REGNIER Le Perreux 324-17-63.

bureaux

7e VARENNE
grand stand. Bail 9 ans ou location précaire.
— 320 m2, 12 à 14 bureaux.
— 1 à 3 bureaux. Réception.
Visiteurs et tél. assurés.
BERGI - 222-88-60

Sur projet en cours Hauts-de-Seine surface de bureaux de 500 à 5.000 m2. Excellent emplacement nationale 13. TEL. 227-04-30

BASTILLE - 1.600 m2 ou 650 m2 Burx impeccables, climatisés. Bail neuf. Libres. - 563-83-33.

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX CONSTITUTION DE STES. ASPAC : 281-18-18.

CRÉTEIL
Propriétaire loue bureaux 280 m2, état neuf, proximité métro. Prix intéressants. M. LEAL, tél. : 563-22-11.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON
dans rue animée proximité Hôtel de Ville locaux commerciaux + réserves et parkings. dans ensemble neuf. Tél. 227-04-30

Paris-Est, 2 km, sans pas-de-porte, pav. avec 200 m2, atelier propre plus bureaux. Propriétaire - 296-12-08

locaux indust.

PLACEMENT NANTERRE
Local 1.000 m2, loué 190.000 F. Vente 1.800.000 F. - 563-83-33.

Boutiques

Achète comptant Murs de boutiques Libres ou louées Paris ou Proche Banlieue. 563-68-06

ACHETONS
Immédiatement murs de bout. VIDES ou OCCUPES PARIS, PROCHE BANLIEUE.
359-99-50

terrains terrains

CHATOU
Sur un total de 35 terrains à bâtir, entièrement viabilisés, avec rue intérieure et espaces verts aménagés, il ne reste plus que 6 lots à vendre entre 450 et 950 m² au prix moyen de 532 F le m² prix ferme et définitif à la réservation (prix valeur septembre).
Renseignements et vente à
La Boutique OCIL
55, bd Malesherbes
75008 Paris Tél. 261.81.15
LES LOSANGES

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

villas

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière de forêt - Proche du golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 600.000 F à 725.000 F.
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62

pavillons

MORSANG-SUR-ORGE (91)
Pavillon à vendre, proximité tous commerce, écoles, grande cuisine, séjour double, 3 chbres, roberie, greniers, garage 2 voit. terrain 407 m2, arbres fruitiers. Téléphone 015-68-76

Part. recherche à acheter dans banl. sud, pavillon à rénover sur 400 m2 environ. Prix 300.000 F. Tél. 528-20-52 après 18 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Part. vd Beau Pavillon neuf (1978) façade p. de t., 132 m2 habit. avec étage, 7 pièce, 2 s. de bains, 2 cab. de toil., sous-sol 95 m2, sur 687 m2, terrain, 950.000 F. Tél. 876-28-73, 9-12 h. - 14-17 h.

SÈVRES-LES-BRUYÈRES (92)
à l'orée du bois au calme maison bourgeoise 140 m2, garage 2 voitures, terrain 450 m2. - 680.0000 F

PALAISEAU (91)
amusante maison, cuisine, salle à manger, au rez-de-chaussée, 1er étage salon, 2 chambres, salle de bains donnant sur très agréable jardin. 425.000 F.

ORSAY (91)
Pavillon meulière de 1951 sur sous-sol comprenant : un rez-de-jardin avec cuis., séjour, une chambre, s. de bns, w.-c. à l'étage, 2 chbres, cabinet de toilette, 500 m2 jardin 610.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de VELIZY 946-78-78

MONTFERMEIL (93)
Part. vd jolie maison plain-pied. 3 Pces, cuis., w.-c., s. de bains, 2 gar. Jardin. 335.0000 F. Tél. 344-19-30 ou soir 484-86-04

maisons de campagne

PRES LOUANS S.-ET-LOIRE SUR PRAIRIE 1.500 m2
MOULIN RUSTIQUE
100 m2 habitables, entièrement rénové, bordé par rivière poissonneuse appartenant à la propriété. Prix 250.000 F crédit possible. Pour rens. et visite même le w.-end. T. (74) 67-52-46 Société CATRY.

propriétés

Centre VILLAGE PROVENÇAL vd belle maison ancienne, 2 ét. 1.000 m2 au sol. cour intérieure, dépend. 800.000 F. Ag. s'abst. Ecr. n° T 16152 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

LES ANDELYS - EURE
île de 4 ha en totalité manoir style anglo-normand 450 m2 habitables, gros œuvre bon état, à rénover, parc paysagé. Prix total 1.050.000 F. GARBI. - 567-22-88

RUEIL-MALMAISON
dans parc du château. Propriété récente dans 3.000 m2 (env.) de parc.
Rez-de-jardin : salon 45 m2 (cheminée), salle à manger. 25 m2 ; bibliothèque 21 m2 (cheminée).
1er) 5 chambres, 3 s. de bains. Sous-sol complet : salle de jeux, chambre de service + salle d'eau.
Après 19 h. : 926-21-45

MARINES (95) 45 km Paris
Belle propriété sur 5.270 m2, const. pierre de taille, bon état, libre, surf. hab. 350 m2, gd parc + maison gardien + garage. Tél. Notaire : 555-07-64

FOLIE LOUIS XVI
36 km Paris Ouest.
Splendide réception de 250 m2 + bibliothèque, 6 gdes chbres av. s. de bains, w.-c., dressing-room + 6 chbres et sanitaires. Orangerie Communs - Magnifique Parc de 1,5 hectare. Vue Panoramique.
FRANK ARTHUR TEL. : 766-01-69.

fermettes

75 km Paris, région GOURNAY ancien corps de ferme, 6 p. + nombr. et bell. dépend. 1 ha 50 terrain bordé par rivière. 425.000 F. Tél. (35) 90-83-70

hôtels-partic.

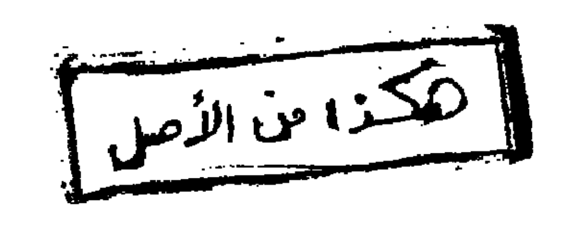
FOCH voie privée très calme charme, rive gauche.
ADORABLE hôtel particulier
260 m2 + 60 m2 jardin.
FRANK ARTHUR, 766-01-69.

domaines

Except. CADAQUES ESPAGNE mas catalan, gd cft, bord mer, plage 600 m2 habit., garage, + gar. a bateaux, ter. 2.000 m2 448-43-42 (partic.) 1 200 000 FF.

châteaux

Vends CHATEAU 40 PIECES 58 ha terr., rég. St-Bertrand-Comminges (31), conviendr. résid. second., centre vacances, maison retraite, hôtel.
Prix dem. 2 000 000 F
Ecrire ADAPEI, B.P. 128, 65100 LOURDES.



Le Monde

équipement

P.T.T.

OUESSANT ENTERRE SON TÉLÉPHONE

(De notre correspondant.)

Brest. — L'île d'Ouessant (1 600 habitants, 1 500 hectares) enterre son téléphone. Elle protège ainsi son réseau du vent et des tempêtes qui mettent fréquemment à mal les fils aériens. En supprimant le maximum de poteaux, elle élimine certes des risques de dérangement, mais elle y gagne surtout en esthétique. Du coup, l'île retrouve son cachet naturel, ou presque. Les seuls supports aériens qui continueront à la défigurer sont ceux des lignes électriques. On ne voit pas comment les enlever du paysage.

Les travaux en cours sont menés bon train. Ils visent à enterrer quelque 30 km de câbles. Il s'agit d'achever le chantier avant les grandes tempêtes de février. La nature rocheuse du sol a contraint l'administration à faire appel à des machines très sophistiquées. Quelque 100 tonnes de matériel ont été débarquées dans l'île. Les techniciens des télécommunications affirment que l'île d'Ouessant réunit toutes les difficultés susceptibles d'être rencontrées lors du creusement de tranchées de grande longueur.

La mise sous terre du réseau téléphonique d'Ouessant est entièrement financée par les P.T.T. Coût : 4 millions de francs. Les 270 îliens abonnés au téléphone disposeront du réseau le plus moderne et des meilleures communications de France. Les câbles utilisés sont expérimentaux. Ils permettront le raccordement des 130 demandes en instance et l'extension de l'autocommutateur local à 600 lignes. — J. de L.

PRESSE

M. HUBERT BEUVE-MÉRY A LA « SEMAINE DE LA PRESSE » JAPONAISE

La Semaine de la presse japonaise, organisée pour la trente-deuxième fois, a été inaugurée le lundi 15 octobre à Naha (île d'Okinawa), en présence de trois cent quatre-vingts journalistes et représentants d'organes de presse, japonais et étrangers.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hubert Beuve-Méry, le fondateur du *Monde*, a lancé un appel au sens de la responsabilité journalistique des participants pour que soit maintenue la liberté de la presse vis-à-vis du pouvoir.

La Semaine de la presse, qui a consacré sa première journée de travail aux « journaux du futur », se déplacera successivement à Tokyo, à Nagoya, à Osaka et à Fukuokua.

● *Le Centre de perfectionnement des journalistes* organise les 23, 24 et 25 octobre un stage d'initiation sur la gestion de l'entreprise de presse destiné à tous ceux qui veulent mieux comprendre les règles d'exploitation des journaux. Y interviendront notamment MM. Jean Gelamur, président-directeur général de Bayard Presse, Yves Martinais, administrateur général du *Journal du Dimanche*, et Georges Vedel, doyen honoraire de la faculté de droit de Paris. (Inscriptions au C.F.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'institut Pasteur de Lille rénove ses locaux et développe la recherche en médecine préventive et sociale

De notre correspondant

Lille. — L'institut Pasteur de Lille, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, vient d'ouvrir un musée consacré à Louis Pasteur et à Albert Calmette. Louis Pasteur, qui fut doyen de la faculté des sciences de Lille en 1854, effectua dans cette ville ses recherches sur la fermentation, qui jetèrent les bases de la microbiologie moderne. derne.

Le musée est aménagé dans le laboratoire même où Albert Calmette et Camille Guérin entreprirent les travaux qui aboutirent à la prévention de la tuberculose par le B.C.G.

Une manifestation, que présidait M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a permis de présenter les objectifs de l'institut Pasteur de Lille, que dirige le professeur Jean Samaille. Entre 1972 et 1978, quelque 37 millions de francs ont été investis, qui ont permis de faire passer les effectifs de l'établissement de deux cent cinquante à quatre cent soixante personnes, par l'intensification de la recherche et la création d'une usine de production de réactifs biologiques à Steenworde.

L'institut Pasteur de Lille affirme aujourd'hui de nouvelles ambitions : les locaux vétustes, et en tout cas inadaptés, vont être complètement rénovés, la surface utile passant de 2 400 mètres carrés à 7 200 mètres carrés ; construction d'un nouvel atelier de 1 000 mètres carrés à l'usine de Steenworde ; développement de la recherche en médecine préventive, médecine sociale et santé publique, par des cellules de recherche en épidémiologie et en économie de la santé ; extension de la recherche dans le secteur agro-alimentaire.

Le conseil régional Nord-Pas-de-Calais consacre chaque année en moyenne de 6 à 7 millions de francs à la recherche. L'institut Pasteur souhaite que ces recherches, compétitives sur le plan international, soient progressivement prises en charge par l'Etat, ce qui lui laisserait une plus grande latitude pour agir au plan régional.

GEORGES SUEUR.

TRANSPORT

Les Américains et les Européens ont une conception divergente de l'intérêt des pavillons de complaisance

De notre correspondant

Marseille. — Les navires battant pavillon de complaisance ont été au cœur des débats qui, durant trois jours, du 10 au 12 octobre, ont réuni à Marseille les participants au colloque sur « Les transports maritimes à l'heure communautaire », organisé par l'institut méditerranéen des transports maritimes.

Au cours des discussions, la question des pavillons dits de « libre facilité » ou de « libre immatriculation » a opposé les thèses libérales de l'American Controlled Shipping Federation, présidée par M. Philip J. Loree, pour qui le pavillon de complaisance « *n'est pas un problème mais une solution* », aux positions plus réservées de l'administration française. Paris voit en effet dans cette pratique une « *menace pour la sécurité* » de la navigation (le taux des pertes de navires sous pavillon de complaisance est quatre fois plus élevé que celui constaté dans les pays membres de l'O.C.D.E.).

Avec huit mille navires (28 % du tonnage mondial), la flotte battant pavillon de complaisance est devenue la première du monde : le tonnage de la flotte du Libéria est supérieur à celui de tous les pays de la C.E.E. réunis (80 millions de tonneaux, contre 77 millions).

Si, pour les Américains, le recours à pareille pratique aboutit à diviser par trois le coût des marchandises transportées en vrac par les armateurs, les Européens en revanche voient dans cette façon de procéder une déviation des jeux de la concurrence, à laquelle ils ne peuvent faire face, compte tenu des charges sociales et fiscales auxquelles ils sont soumis, cela d'autant plus que la situation est pour eux aggravée par la nouvelle concurrence des flottes du tiers-monde et des pays socialistes.

Les solutions ? Il faut les chercher dans une meilleure cohésion à l'intérieur même de la C.E.E., qui est loin de présenter un front uni. Parmi les mesures prioritaires figurent une application effective des conventions et accords existants, l'élaboration de règles minimales de sécurité et l'application des sanctions en cas de non-respect. Mais l'interdiction d'accès aux ports européens appliquée aux bateaux inférieurs aux normes de sécurité, d'hygiène, de salaires, suppose, ainsi que l'a fait remarquer M. Charles-Emile Loo, député (socialiste) européen, le consentement de tous les Etats membres de la C.E.E.

JEAN CONTRUCCI.

URBANISME

Des habitants de Louveciennes demandent la démolition d'un immeuble de bureaux

Au beau temps des dérogations...

Est-ce pour essayer de se faire oublier que les bureaux de Louveciennes-Princesse ont été rebaptisés « bureau du Parc » ? Peu importe, l'immense bâtiment de béton et de verre, qui barre de ses cinq étages et de ses 117 mètres de longueur le plateau des Soudanes à Louveciennes (Yvelines), rencontre plus que jamais l'opposition farouche des habitants de cette commune résidentielle de l'ouest parisien, qui avaient cru pouvoir rester à l'abri des bévues de l'urbanisation (*le Monde* du 11 février 1975).

Désormais, dépourvu d'existence légale après l'annulation de son permis de construire, l'immeuble devrait être livré aux bulldozers, si l'on en croit le comité de défense du plateau des Soudanes, qui va s'adresser à nouveau à la justice pour demander, cette fois, la démolition pure et simple du bâtiment.

Une entreprise d'informatique, une compagnie d'assurances et une société américaine y ont installé leur siège depuis trois ans. Près de mille employés sont concernés. Cet état de fait ne tempère nullement la détermination des riverains. Bien au contraire.

La première levée de boucliers remonte à 1971, lorsque fut délivré un permis de construire pour un immeuble de bureaux de 24 mètres de hauteur et de 16 000 mètres carrés, prévu pour recevoir mille employés et six cent trois places de parking. Les riverains ont aussi souligné que le plan d'occupation des sols, non encore publié mais appliqué dans la commune depuis 1969, prévoyait dans cette zone un coefficient d'occupation des sols que le projet de bureaux dépassait de... 250 %. Faute de pouvoir, à l'amiable, « raccourcir » l'immeuble à trois étages, quarante-six résidents du voisinage parvenaient, en mai 1973, à faire annuler le permis de construire. Dès juillet de la même année, le préfet des Yvelines délivrait un second permis, identique au premier.

« *La population concernée a mal accueilli ce refus de concertation et cette volonté de persévérer dans l'erreur,* explique Mme Brigitte Chapouthier, secrétaire générale du comité de défense. *Dès mars 1974, le tribunal administratif de Versailles prononçait le sursis à exécution du deuxième permis, mais, malgré un arrêté pris par le maire de Louveciennes, les travaux continuaient envers et contre tout.* »

Du tribunal administratif au Conseil d'Etat, en passant par le tribunal correctionnel, le dossier a suivi un long itinéraire judiciaire pendant plus de six années. Le 4 juillet dernier, le Conseil d'Etat annulait le second permis, estimant que le préfet des Yvelines avait commis « *une erreur manifeste d'appréciation* » en accordant une telle autorisation de construire, qui ne tenait pas compte du caractère propre de la commune de Louveciennes. Le 10 août, le tribunal administratif annulait à son tour, et pour la seconde fois, le premier permis de construire, en reprochant au ministère de l'équipement la même « *erreur manifeste d'appréciation* ».

Les responsables du comité de défense du plateau des Soudanes dénoncent l'entêtement de l'administration à vouloir imposer une construction non conforme aux règles locales d'urbanisme. « *En continuant les travaux pendant que les tribunaux délibéraient, les promoteurs et l'administration ont voulu mettre la justice et la population devant le fait accompli.* » « *Cette affaire est suffisamment exemplaire,* explique Mme Chapouthier, *pour qu'un coup d'arrêt spectaculaire soit enfin donné à de tels procédés.* » Avec ses belles façades-miroirs et sa fière allure, l'immeuble de Louveciennes tourne en dérision les deux décisions de justice qui lui contestent son existence légale. Mais quel juge va bien pouvoir oser maintenant ordonner sa démolition ?

DAMIEN RÉGIS.

[L'annulation d'un permis de construire n'entraîne jamais automatiquement la démolition de l'immeuble construit. C'est pourquoi les promoteurs — lorsque leurs programmes sont attaqués devant les tribunaux administratifs — se hâtent généralement de terminer le chantier, ce qui fut le cas à Louveciennes en 1974.

Un nouveau permis conforme à la réglementation peut parfois être délivré.

Même si ce n'est pas le cas (tour Olkhara à La Baule, ensemble immobilier Grancanal, au bord du canal Saint-Martin à Paris, marina de Bormes-les-Mimosas), les tribunaux civils hésitent souvent à ordonner la démolition. Le seul exemple spectaculaire et récent est la démolition d'un immeuble de bureaux édifié dans le hameau Boileau, à Paris, 16e. Mais les décisions de justice s'appuyaient en l'espèce sur des règlements de lotissement, qui sont comparables à des contrats entre personnes privées et, de ce fait, beaucoups plus « solides » juridiquement et plus difficiles à modifier pour les adapter à la réalité. — M. Ch.

CHÈRES ORDURES

NOIRMOUTIER : expérience d'un nouveau procédé

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Située sur l'île de Noirmoutier, en plein cœur des marais, l'usine de traitement des ordures ménagères, baptisée Hydromer, vient d'être inaugurée par M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de Loire.

Le procédé Hydromer de traitement des déchets est un procédé de récupération. A partir d'ordures ménagères brutes, la presse de séparation des phases (c'est-à-dire le tri entre matières organiques et combustibles) permet d'obtenir deux produits : une boue qui, après fermentation, donne un amendement organique riche et fertilisant, et des blocs essorés qui ont un pouvoir calorifique comparable au bois. On estime que les blocs représenteront l'équivalent de 500 à 650 tonnes de fuel, soit 400 000 francs. Cette invention est le fait de trois jeunes Français : MM. Guenolé Lejeune, ingénieur de l'institut des sciences appliquées de Lyon, Maurice Eloy et Roger Rousson.

Un prototype a été essayé à Fréjus et démonté après deux années de fonctionnement pour apprécier son comportement à l'usure. A Noirmoutier, la machine à dévorer les ordures devra digérer chaque jour de 50 à 60 tonnes de déchets en période estivale. Le coût de fonctionnement annuel sera de l'ordre de 400 000 francs, mais la revente de la boue pour la culture et de l'énergie récupérée devrait rapidement permettre un équilibre de gestion. — H. L.

NEUILLY : COLLECTE DES VERRES D'EMBALLAGE

La ville de Neuilly (Hauts-de-Seine) organise depuis le 8 octobre la collecte sélective de ses ordures ménagères. Les verres d'emballage sont récupérés pour être réutilisés.

Une expérience de ce genre avait été tentée au cours des mois d'avril, mai, juin et s'était révélée concluante. « *La municipalité,* explique le directeur des services techniques de Neuilly, *a décidé de participer à l'effort général demandé par le gouvernement de récupération et de recyclage des produits.* » Les habitants d'un secteur de la ville ont donc été informés à grand renfort de courrier et de prospectus que chaque mois, au jour dit, ils devaient déposer dans des containers leurs verres d'emballage, la Société d'urbanisme de la Seine, qui collecte les ordures de la ville de Neuilly, organisant régulièrement le ramassage de ces containers.

La municipalité a décidé d'étendre progressivement la collecte sélective à tous les secteurs de Neuilly. L'opération devait à terme rapporter quelque 25 000 F. Seul inconvénient de ce procédé : les habitants de la ville doivent conserver leurs emballages durant un mois.

● *Sept millions pour reconstruire la passerelle des Arts.* — La région Ile-de-France vient de subventionner (7 millions de francs) la reconstruction de la passerelle des Arts dans le cadre d'un contrat signé avec la Ville de Paris. Le coût total des travaux est estimé à 26 millions de francs.

La passerelle des Arts est fermée au public depuis neuf ans, ses piles ayant été gravement endommagées par un convoi de péniches. Les travaux de reconstruction (cette solution est vivement contestée) pourraient commencer en 1980 avec la mise en place de nouvelles piles situées dans l'axe du Pont-Neuf afin d'éviter les accidents avec les péniches.

Le Monde

régions

PICARDIE

PERFORMANCES

Entreprises d'« export-export »

LA Picardie est la huitième région exportatrice de France : automobiles, matériels de transport terrestre, produits agricoles, sidérurgiques, chimiques. La chambre régionale de commerce et d'industrie veut encore améliorer les « performances » des industriels picards. Elle vient de lancer le concours du Globe d'or en Picardie (en liaison avec le club des exportateurs et les conseillers du commerce extérieur) : il s'agit de distinguer les entreprises picardes « *dont le dynamisme, les efforts et les résultats à l'exportation sont exemplaires* ».

Le Globe d'or de Picardie 1979 a pour objectif premier de faire se rapprocher les entreprises (en particulier celles du textile, durement touchées) de sociétés exportatrices parfois méconnues. Les résultats obtenus permettront à ces dernières d'être mises au premier rang de l'actualité « *pour leurs efforts, leurs mérites, leur dynamisme* » et d'être vantées « *pour les combats qu'elles portent avec succès sur les marchés extérieurs, notamment lorsqu'elles appartiennent à des secteurs vulnérables* ». La publicité faite autour de ces performances, estiment les initiateurs du Globe d'or, l'examen des causes de ces réussites par l'analyse des marchés, des canaux de distribution choisis, des écueils évités, des astuces employées, sont autant d'arguments susceptibles d'entraîner de nouveaux candidats à l'exportation, « *les chefs d'entreprise étant plus sensibles aux vertus de l'exemple qu'à toute autre démonstration* ».

Le deuxième objectif du Globe d'or est de mieux faire connaître les organismes publics ou privés qui concourent directement ou indirectement à la promotion du commerce extérieur en soutenant les entreprises et plus particulièrement les P.M.E. C'est ainsi que des organismes publics comme le Centre français du commerce extérieur, l'Union des chambres de commerce françaises à l'étranger, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique, les douanes, des banques, des ports autonomes (Dunkerque, Rouen, Le Havre), la S.N.C.F., Air France, U.T.A., S.A. Mory, participent à cette opération.

Sont à gagner quatre trophées (Globe d'or des biens d'équipement et biens intermédiaires, Globe d'or des biens de consommation, Globe d'or des produits agro-alimentaires, Globe d'or des services) offerts par la chambre de commerce et plus de 80 000 F de prix sous forme d'aide au développement « export » pour les entreprises lauréates offerts par les membres du comité de patronage.

M. C.

AU-DELA DES QUERELLES POLITIQUES, UN BILAN DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Une crise d'identité

De notre correspondant

Amiens. — Ce n'est sans doute pas un hasard si, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire « le Travailleur de la Somme », M. René Lamps, maire communiste d'Amiens, ancien député, ancien conseiller régional, a réaffirmé à la veille de l'ouverture, lundi 15 octobre, de la session d'automne du conseil régional de Picardie, que la présidence devait en revenir à un communiste. Il continue à enfoncer un clou déjà bien martelé par M. Maxime Gremetz, député de la Somme, membre du secrétariat du comité central du P.C.F. S'il en était ainsi, la Picardie serait la première région à avoir un président communiste. Mais on verra cette question en janvier. Pour l'heure, il s'agit d'étudier le VIII[e] Plan.

La principale caractéristique de la Picardie au niveau de la population consiste en effet à se nier elle-même ou à ignorer délibérément sa propre existence. En fait ne s'avouent Picards que les habitants de la Somme quand ils ne prétendent pas être de souche normande ou nordique. Ceux de l'Aisne ou de l'Oise ne savent pas où se trouve la Picardie. Il est vrai qu'à Château-Thierry on cultive le champagne et qu'à Creil on prend le train de banlieue pour aller travailler à Paris.

Un exemple typique de cet état d'esprit est donné par le quotidien *le Courrier Picard*, imprimé à Amiens. Dans les éditions de l'Oise de ce journal, l'adjectif « picard » a disparu du titre. Le Picard se vend mal à Beauvais, à Compiègne ou à Senlis, et ça peut se comprendre.

Voilà donc une région mal dans sa peau, à majorité de gauche, qui selon les propres termes du rapporteur de son budget, M. Paul Girod (majorité), *conseiller général de l'Aisne*, a « *des cadavres dans le placard avec l'Etat* ».

Ces cadavres existaient déjà avant que les communistes soient en mesure de s'emparer de la présidence. Le premier est en effet le retard pris par la Picardie au cours des cinquième et sixième Plans, et il n'y a eu qu'une année du VII[e] Plan, 1977, qui a laissé aux élus le sentiment que la Picardie n'était pas l'éternelle oubliée.

Et puis on est revenu à « *une médiocrité affligeante* » en 1978 et 1979, assure M. Girod, pour qui l'un des principaux conflits qui opposent la région à l'Etat porte sur les voies navigables. « *On nous a fait un procès d'intention* », dit-il, « *en laissant croire que nous nous désintéressions des canaux. En fait, c'est faux. La région avait accepté de payer sa part. C'est Paris qui n'a pas suivi.* »

Une autre source de difficulté avec les pouvoirs publics est née de la situation de l'emploi. Saint-Quentin dans l'Aisne, Le Vimeu dans la Somme, atteignent des taux de chômage guère égalés en France. Et quand ils le sont, les aides de l'Etat ne sont pas comparables. Ainsi le bassin de Saint-Etienne est deux fois et demi plus secouru que le département de l'Aisne.

L'assemblée régionale a tout de même des réalisations à son actif. Elle a d'abord privilégié la santé : hôpitaux de Creil, de Doullens ; maternité de Château-Thierry. Elle a fait aux télécommunications des avances d'argent telles que maintenant la région a rattrapé son retard en équipements téléphoniques

Bien que devenu une « assistance à l'Etat » selon M. Girod, le programme routier de la région a quand même permis quelques déviations importantes de villes et la construction d'un pont à Creil. Pour ce qui est de l'éducation, la région a financé trois lycées d'enseignement professionnel, un dans chaque département. Enfin, la Picardie a créé des aides aux communes, des primes régionales de création d'emplois, un fonds de garantie, un plan de rénovation de l'habitat rural.

On parle moins de la seconde assemblée régionale, le Comité économique et social. Pourtant, comme le souligne son président, M. Claude Ferté (modéré majorité), cet organisme accomplit « *un travail important avec un maximum de sérieux. La participation des membres est forte et suivie.* » Pour lui, il s'agit là d'une expérience de démocratie économique qui devrait permettre de rapprocher les habitants en exprimant des réalités. Et la réalité, c'est que la situation économique en Picardie est très préoccupante.

« *Depuis six ans* », dit-il, « *les efforts ont été trop dispersés. Je ne veux pas préjuger de ce que seront les grands thèmes du VIII[e] Plan, mais la formation des hommes devrait arriver en tête, suivie des communications, du développement industriel et tertiaire et du cadre de vie.* »

Le Comité économique propose, mais le conseil régional dispose... avec l'enveloppe qui lui est attribuée. Les élus favorables à la majorité ayant plus tendance à critiquer le gouvernement depuis qu'ils sont minoritaires trouveront-ils un terrain d'entente avec les socialistes, laissant aux communistes le rôle d'opposants systématiques ? Les prochaines sessions du conseil devraient apporter quelque lumière à ce sujet.

MICHEL CURIE.

POINT DE VUE

Objectif culture

Dix siècles à mettre au présent

par PIERRE MICHELIN (*)

LE voyageur qui circule sur l'autoroute du Nord, dans un train pour l'Allemagne ou un avion pour les Etats-Unis, voit défiler les paysages vallonnés et toujours verts de Picardie. Spectacle habituel et banal de nos campagnes françaises ? Se doute-t-il que de l'autre côté de la fenêtre dix siècles d'histoire le regardent passer, d'une histoire terminée, arrêtée aussi net que pour les pyramides et le Sphynx. Non que plus rien n'existe ou ne se fasse, bien sûr. Par ici on vit, on travaille, on exporte — on chôme aussi — pas moins qu'ailleurs, et on fournit plus que jamais l'un des greniers de l'Europe. Ce qui s'est arrêté, c'est la cohésion, le « ruralisme » architectural, l'organisation et l'équilibre d'un monde. Entre les villes et les villages, les maisons et les champs, le village et son clocher, tout un ensemble fondamental de modèles, de principes, d'habitudes n'ont plus cours. Une « re-formation » du paysage, du cadre et des mentalités est commencée, mais le pragmatisme sert seulement à cacher les incohérences.

Les traces d'un autre monde passé se superposent aujourd'hui à ces paysages de premier plan, grâce aux travaux de l'archéologie aérienne. Toute une mosaïque de grandes propriétés terriennes et de « villas fiscales » que la paix romaine avait semées de proche en proche et qu'ont effacées de ce tableau vert les invasions barbares. Or, du neuvième au vingtième siècle, un certain mode de vie collectif s'est instauré pour vivre et survivre, les mêmes rites et rythmes, normes et pratiques, ont façonné les mêmes lieux, les mêmes temps. Qu'est-ce qui fera l'équilibre local de la vie collective pour demain dans ces contrées ? En dehors de quelques fonctionnaires, en transit eux aussi, on a parfois l'impression que ça n'intéresse personne.

D'autres régions sont dans le même cas, mais, ici, c'est l'inverse qui se passe, plus que nulle part ailleurs. Car c'est un lieu privilégié — si l'on peut dire — des invasions et des batailles du passé, aujourd'hui des transits de toute sorte. A croire que la Picardie vit son histoire présente, sociale, économique et politique par procuration : les peuples dont on ne parle pas subissent l'histoire (des autres). Le tort que l'on fait aux populations ouvrières et paysannes de cette région est plus grave qu'on ne croit. On les habille de l'actualité des autres, comme au temps où les Picards portaient casaques de leurs maisons.

Il serait temps qu'on cesse de faire l'actualité comme jadis on écrivait l'histoire : par les sommets, les excès, les coteries et les états-majors. Ce que Jean-Claude Guillebaud a fait en août dans *le Monde* avec ses reportages vers l'Orient, peut-on rêver que cela devienne habituel un jour, vue de Cril, de Vervins ou de Montdidier ?

On place parfois l'action culturelle du côté de l'expression, personnelle ou collective. Son effet porte en deçà : on découvre dans cette région qu'avant l'utilité des choses à dire s'impose la nécessité d'être soi-même, d'être à sa place et de la tenir, que ce soit pour en partir ou pour y rester. Les montagnards ne sont pas seuls à s'accrocher à leur terroir. Ici aussi la verdeur suppose des racines. Quant à la vie culturelle locale, on ne lui trouve de métaphores qu'en termes de foyers, d'îlots, d'émergences, de maturations. Des actions démarrent parfois sur un quartier. Souvent c'est plusieurs villages, parfois, mais pas toujours, à partir du chef-lieu, jamais au niveau exact d'un canton. C'est là que la plupart des « possibles culturels » se jouent, se nouent, se montent et se démontent. Et que les artistes et artisans vivent, ou crèvent.

A qui peut-on faire croire que les industries culturelles et le matraquage de leurs produits sont de nature à permettre la vitalité collective, à encourager le volontarisme associatif, à réaliser une authentique éducation populaire ?

Dans ces pays du nord et de l'est de la France s'inscrit une tradition forte de la vie associative. Ce n'est pas un hasard : les foyers culturels éclosent et s'accrochent souvent sur les aires de passages, les gués et les carrefours. Tout bêtement : le volontarisme collectif des groupes et des personnes s'implante là où il faut résister ensemble pour vivre.

(*) *Secrétaire général de l'Association pour le développement culturel en Picardie.*

Le Monde

économie







MALGRÉ LES RÉCENTES MESURES DE REDRESSEMENT

L'assurance-maladie sera encore en déficit en 1980

Le régime général de la Sécurité sociale dépense à présent 1 milliard de francs par jour en moyenne. C'est sur ce chiffre — *et sur quelques autres — que méditent* les membres de la commission des comptes de la Sécurité sociale réunie ce *mardi au ministère de la santé, sous la* présidence de M. Barrot. Le ministre de la santé et de la sécurité sociale doit commenter le bilan chiffré des mesures *arrêtées le 25 juillet par le gouvernement :* les premiers résultats de ce train de mesures apparaissent en effet, dès aujourd'hui, *assortis de « projections »* pour l'année 1980.

Il ressort notamment du constat et des prévisions, d'une part, que les assurés sociaux ont fourni la plus grande part de l'effort demandé à la nation pour *redresser les comptes de la* Sécurité sociale ; d'autre part, que, une fois poussées à leur terme les mesures *adoptées en juillet, il subsistera en 1980* un déficit de plus de 3 milliards de francs pour la seule branche maladie. Le gouvernement a l'intention de procéder à des réformes de structure qui devraient, à plus long terme, « infléchir durablement l'expansion des dépenses de santé ».

Il aura fallu une décision directe du premier ministre — et un *décret* — pour que le gouvernement, le 22 mars 1979, décide de créer la *commission des comptes de la Sécurité sociale* (1) et, par là même, de situer enfin au grand jour les comptes de la *Sécurité sociale. Il s'agit*, avait déclaré M. Barre, en mettant en place, en juin, cette nouvelle structure, de faire en sorte que les Français soient « *clairement informés des difficultés que la Sécurité sociale rencontre aujourd'hui* ». Il s'agissait donc, comme le dit à présent M. Farge, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé — que le gouvernement a chargé de traiter ce dossier épineux — « *de mettre les comptes de la Sécurité sociale sur la place publique* ».

C'est avant tout à un défrichage qu'ont dû se livrer les membres de la *commission. Placée* successivement sous les ordres des ministres de la santé et du travail, au *seul gré des manipulations politiques* et en fonction du « poids » présumé du ministère que *l'on souhaitait bâtir à* la mesure de telle ou telle personnalité ; constituée d'un enchevêtrement de régimes « *spéciaux* » accolés à un régime général hypertrophié, la Sécurité sociale ne présente plus la plus petite transparence, pour utiliser le langage des fiscalistes. MM. Barrot et Farge se sont dit — et se disent — stupéfaits de l'incapacité où se trouvaient les fonctionnaires de cette administration à *fournir*, à leur arrivée au ministère, non seulement des projections sur l'avenir, mais *même* des études rétrospectives cohérentes.

C'est à ces lacunes qu'a voulu remédier M. Barre en mettant en place la commission dont les premiers travaux sont publiés ce mardi *sous forme* d'un volumineux rapport. Celui-ci procède d'abord à un examen des comptes du régime général de la Sécurité sociale ; il fournit ensuite un panorama des recettes et des dépenses de l'institution. Il examine ensuite de façon détaillée le *régime* vieillesse *des commerçants* et artisans qui a, souligne M. Farge, profondément évolué au cours des dernières années et méritait à ce titre un examen particulier.

Mais l'essentiel du rapport est consacré à la situation du régime général : *celle-ci* s'est profondément dégradée en 1978, puis en 1979. Le taux annuel d'aug*mentation des dépenses* de santé atteignait en effet 16 % au 30 juin 1978 (par rapport au 31 décembre 1977), 20,3 % au 31 décembre 1978 et 21,2 % au 31 juillet 1979 : la plus forte augmentation était enregistrée pour les dépenses hospitalières, suivies par les honoraires médicaux, la pharmacie et, enfin, les analyses de laboratoires.

Compte tenu de cette évolution, *et malgré les mesures* d'économie adoptées en décembre 1978, le déficit de la seule branche d'assurance maladie du régime général a atteint 5,5 milliards de francs pour *1978*. Sans la mise en œuvre des dispositions de juillet dernier, il aurait fallu ajouter à cette somme 6,7 *milliards* pour *1979*, et 10,5 pour 1980, ce qui aurait porté le déficit cumulé des trois années à 22,7 milliards (et non à 24 comme les prévisions initiales, plus pessimistes, l'avaient fait supposer).

D'une manière générale, estime M. Farge, « *nous ne nous sommes malheureusement pas trompés* » : la progression des dépenses de l'assurance maladie se situe entre *19 %* et *20 % par an* ; celle des recettes de la Sécurité sociale à moins de 12 %. D'où le vide grandissant que les mesures de juillet visaient à combler.

A présent, d'après les membres de la commission, compte tenu des mesures d'économie engagées au cours de l'été (et dont le plein effet n'est pas encore atteint), le déficit cumulé n'atteindrait, en 1980, « *que* » 3,1 milliards de francs (le chiffre restant bien sûr inchangé pour 1978, s'abaissant à 0,3 milliard de déficit pour 1979 et... s'élevant à 2,1 milliards d'excédent pour 1980).

Comment s'est répartie la ponc*tion ainsi prélevée au cours* des mois d'été ? M. Farge ne le cache pas : elle a d'abord porté sur les deniers des assurés sociaux dont la « *contribution exceptionnelle pour dix-huit mois* » aura rapporté, à elle seule, à la fin de 1980, 9,5 milliards de francs.

Vers des réformes de structure

Mais, indique *le rapport de la* commission, cette majoration des contributions n'a eu — comme les « *rallonges* » accordées *dans* le même temps par les pouvoirs publics — qu' « *un caractère temporaire* », afin d'assurer la trésorerie quotidienne du régime, il sera même nécessaire de faire appel à un prêt-relais de l'Etat de 5 milliards de francs. Il faudra donc pour l'avenir apurer *définitivement* le déficit et surtout « *ajuster le rythme de progression des dépenses sur celui des recettes de manière à obtenir, dès la fin de 1980, les conditions d'un équilibre permanent de l'assurance maladie* ». On ne cache pas, au ministère de la santé, qu'un tel « *équilibre permanent* » ne saurait être obtenu avec la seule aide de mesures conjoncturelles ; qu'il y faudra aussi des réformes de structures. Parmi lesquelles figure en bonne place la négociation d'un nouveau mode de relations conventionnelles entre les caisses et le corps médical ; ainsi qu'un « *renversement de pensée* » dans les milieux hospitaliers, pour re*prendre l'expression de M. Farge*.

Sur ce dernier chapitre, il semble que l'on s'oriente vers la généralisation du « *budget global* » dans les hôpitaux et ceci, dès l'année 1981. Il s'agit, rappelons-le, d'un système comptable nouveau, qui supprimerait l'« *intoxication* » — le *mot* est du secrétaire d'Etat à la santé — due aux prix de journée actuels, et qui permettrait d'établir autour de « *caisses-pivots* » des budgets prospectifs *(et non plus* rétrospectifs). Cette formule est expérimentée dans trois établissements hospitaliers *de la région parisienne*. M. Farge regrette pour sa part, nous a-t-il dit, que cette expérience soit « *aussi restreinte* ». Il souhaite l'étendre au plus tôt — mais il faut pour cela un vote du Parlement, qui serait sollicité dès cette session — à une vingtaine d'établissements, soit un par région environ.

Le secrétaire d'Etat ajoute enfin que les mesures qui viseront à « *modifier les perspectives* » du monde hospitalier s'inscrivent *dans l'optique d'une* « *impérieuse obligation* » qui touche, elle, l'ensemble des bénéficiaires du *système de soins : faire en sorte que* les dépenses de santé n'excèdent pas les moyens de la collectivité. *Que tous les pays industrialisés*, lit-on en substance dans le rapport, soient confrontés à cette augmentation accélérée des dépenses de soins, ne résout en rien le problème : « *la croissance des dépenses de santé ne peut être indéfinie* ».

CLAIRE BRISSET.

(1) Cette commission, dont le rapporteur est M. André Pavec, inspecteur général de la Sécurité sociale, comporte, outre quatre parlementaires, plusieurs hauts fonctionnaires, les présidents des caisses nationales des *principaux régimes*, des représentants des partenaires sociaux et des professions de santé ainsi que des « personnes qualifiées » telles que MM. Emile Levy, professeur à l'université Paris-Dauphine et Gérard Calot, directeur *de l'Institut national d'études démographiques*.

SOCIAL

A BELFORT

La direction d'Alsthom fait appel du jugement en référé refusant l'évacuation de l'usine

De notre correspondant

Belfort. — Le dernier week-end a peu contribué à *faire évoluer* le conflit déclenché il y a vingt jours, le 16 octobre, à l'usine Alsthom de Belfort. La *direction* de l'usine a *fait appel du jugement en référé* rendu vendredi 12 octobre. Le tribunal s'était déclaré incompétent, *précisant simplement que les salariés* de l'entreprise C.G.E.E. devaient accéder librement aux locaux qu'Als*thom donne en location à leur* entreprise.

L'ordonnance entrant en application samedi à 17 heures, les piquets de grève ont *cédé le passage* à une dizaine de salariés de la C.G.E.E. Mais ceux-ci — accompagnés d'un huissier de justice — ont lancé *cinq minutes plus tard un mot* d'ordre de grève avec occupation.

Lundi matin, la direction de la C.G.E.E. et le personnel majoritairement non gréviste (à 75 %) ont trouvé portes closes. Une action auprès du juge des référés a été *lancée aussitôt*.

L'entreprise C.G.E.E. est *une filiale* du groupe Alsthom-Atlantique *et* de la C.G.E. (Compagnie générale d'électricité). *Elle emploie* quatre cent vingt personnes (uniquement des cadres, techniciens et dessinateurs) et loue à l'usine Alsthom les *services de quatre cent trois ouvriers* pour effectuer ses productions mécaniques. Ces dernières personnes sont en grève depuis *le* 27 octobre. Le *même jour*, la *direction* de la C.G.E.E. a invité son personnel à quitter l'usine occupée. Depuis lors, ces salariés sont sans travail. La *direction refuse* de leur *payer* les journées chômées et n'a pas décrété le lock-out.

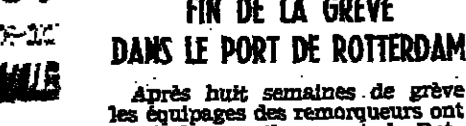
Ayant *l'impression, quelle que soit* l'issue du conflit, que les journées perdues ne seront pas payées, les salariés de la C.G.E.E. restent dans une prudente expectative. L'intervention de leurs collègues cédétistes *leur évite de s'opposer aux piquets* de grève de l'usine Alsthom.

Du côté d'Alsthom, le P.D.G. du groupe a adressé une lettre aux salariés de l'usine occupée. M. Schulz affirme que les dernières propositions de la direction (prime *de 300 francs* indexée, *augmentation* uniforme de 50 francs par mois) constituent « *la limite des possibilités présentes de la société* »... en *raison des* « *impérieuses contraintes* que *la situation* économique *mondiale* [lui] *impose* ».

A Paris, le *ministre du travail*, *M. Boulin, a reçu, lundi après-midi*, le P.D.G. et a insisté auprès de lui pour qu'il reconsidère sa position, *faisant* quelques suggestions, *rejetées par son* interlocuteur. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, de leur côté, souhaité que M. Boulin joue le rôle de médiateur.

(Intérim.)

● *Orléans : une manifestation de la C.G.T. s'est déroulée devant* les locaux du conseil régional en cours de session à Orléans, le *lundi 15 octobre*, *pour protester* contre les licenciements dans deu contre les licenciements dans deux *entreprises de* la région : G.S.P. Forest (machines-outils) à Châteaudun (*Eure-et-Loir*), où quatre cent dix salariés sont au chômage depuis le 11 juin et occupent leur *entreprise ; l'entreprise* de transport Dudeffant, où cent neuf licenciements sont intervenus. — *(Corresp.)*



FIN DE LA GRÈVE DANS LE PORT DE ROTTERDAM

Après huit *semaines* de grève les équipages des remorqueurs ont repris le travail au port de Rotterdam, *qui fonctionne* à nouveau normalement depuis le lundi 15 octobre. Les débrayages avaient paralysé *une trentaine* le bateaux appartenant à la société de remorquage Smit international. *La décision de reprendre le travail* a été prise après un vote des grévistes auxquels la municipalité *a offert* une *prime* de 1.000 florins (2 120 F) et une augmentation de 28,50 florins (60 F) par semaine *à partir du 1er janvier* 1980. — *(A.F.P.)*

● *Grèves dans les usines du groupe Potain, premier fabricant* français de grues métalliques, depuis vendredi 5 octobre. Le *mouvement*, parti *de Moulins* (Allier), s'est étendu à La Clayette (Saône-et-Loire), puis à Jassans, près de Villefranche-sur-Saône (Rhône) avant de toucher, lundi 8 octobre, l'unité de Montbrison (Loire), où une partie des cent cinquante salariés (35 % selon la *direction*, 60 % d'après la C.F.D.T.) a cessé le travail. Le conflit s'est durci au point que l'usine de *Montbrison* a été occupée, lundi 15 octobre.

● *Reprise du travail à Thomson-brandt à Lesquin* (Nord), mardi 16 octobre. Depuis jeudi, à la suite de débrayages dans l'atelier des plastiques, près de deux mille travailleurs étaient en chômage technique. Les négociations ont repris entre la direction et les *syndicats*. — *(Corresp.)*

Selon une étude de l'O.C.D.E.

LE NOMBRE DES ENTRÉES D'IMMIGRÉS A DIMINUÉ, EN FRANCE DE PRÈS DE 20 % EN UN AN

Le nombre de travailleurs primo-immigrants (nouveaux arrivants) régularisés en France en 1978 a diminué de 19,3 % par rapport à l'année 1977, révèle l'étude annuelle du Système *d'observation* permanente des migrants à l'O.C.D.E. En 1978, en effet, 18 356 personnes sont entrées en France au titre de l'immigration active permanente contre 22 756 en 1977. Cette baisse affecte en premier lieu les migrants des pays magrébins et méditerranéens et augmente du même coup la part des réfugiés des pays de l'ex-Indochine : un peu plus de 5 000, soit *27,8 % du total de la primo-immigration*, contre 21,1 % en 1977.

Autres caractéristiques de cette immigration récente : un quasi-*doublement* de la proportion des cadres et techniciens (15,7 % en 1978 contre 8,5 % seulement en 1977) ; une « tertiarisation » des arrivants (trois sur cinq ont été embauchés en *1978 dans ce secteur*, surtout dans les services) ; une féminisation de l'embauche (les *femmes représentent* 28,3 % des travailleurs étrangers en 1978 contre 26,5 % en 1977, notamment par la participation des Portugaises à la vie active) ; un chômage qui augmentait, en 1978, « moins rapidement » que pour les nationaux, mais qui frappe *surtout* les Maghrébins. Selon le rapport de *l'O.C.D.E.*, les chômeurs ne représentaient cependant que 15 % des quelque 45 000 per*sonnes bénéficiant de* l'aide au retour financée par les pouvoirs publics.

● *M. Chirac pour le droit de vote des immigrés.* — M. Jacques *Chirac, qui présidait* dimanche 14 octobre à Bruxelles le bureau de l'Association des maires des *capitales* francophones, s'est prononcé pour la participation aux élections municipales des travailleurs immigrés résidant depuis cinq années dans la commune d'accueil.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire n° 57 437.

ÉTRANGER

L'économie bolivienne aura du mal à se remettre de l'« ère Banzer »

De notre envoyé spécial

La Paz. — Comparés à ceux de certains pays voisins, les indices de l'économie bolivienne ne paraissent pas vraiment dramatiques. Mais avec un marché réel de deux millions d'habitants pour une population totale de cinq millions) dont la majorité vivent en autarcie), avec son commerce extérieur dépendant à 70 % des cours fluctuants de l'étain et une industrie balbutiante, l'économie bolivienne apparaît bien fragile.

Avec un slogan *« orden, paz y trabajo » (ordre, paix et travail)*, la Bolivie avait commencé en 1971 à croître à un rythme soutenu de 6 % à 7 % par an. Mais à quel prix ? La brutale augmentation de la dette extérieure témoigne du recours massif aux prêts étrangers. De 1970 à 1977, la dette totale a plus que triplé, passant de 670 millions à 2 510 millions de dollars. Elle vient de franchir le cap des 3 milliards de dollars.

Le service de la dette, qui en 1971 représentait 16 % de la valeur des exportations, en absorbe maintenant le double, plus de 30 %. En outre, la part des prêts consentis par les organismes internationaux et les gouvernements a diminué au profit des emprunts aux banques privées.

Le développement incontrôlé de cette dette extérieure explique le « miracle » de l'époque Banzer.

D'autre part, la surtaxation des exploitations minières (principalement d'étain) a conduit à la crise ce secteur vital. Les défenseurs de l'entreprise privée ont beau jeu d'affirmer que les difficultés que rencontre l'entreprise minière d'Etat, la Comibol, qui exploite et commercialise depuis 1952 les grandes mines du pays, illustrent les dangers de la nationalisation.

En fait, c'est la brutale hausse, à partir de 1971, du taux des impôts payés par la Comibol qui l'a mise en péril. Entre 1971 et 1978, alors que le coût d'exploitation des mines de la Comibol augmentait de 122 %, les redevances payées à l'Etat grimpaient de 812 %, les impôts à l'exportation de 487 %. Redevances et impôts représentaient 13 millions de dollars en 1971 et 84 millions de dollars en 1977. La Comibol n'a pu consacrer des ressources suffisantes au renouvellement de ses techniques d'exploration, ni surtout à la recherche de nouveaux gisements, alors que la plupart des grandes veines actuellement exploitées, comme celles de Siglo XX, sont en voie d'épuisement. *« On a tué la poule aux œufs d'or »*, constatent les responsables de l'économie.

C'est tout le secteur public qui a souffert des méthodes du général Banzer, comme le montre le cas assez semblable de l'entreprise pétrolière d'Etat Y.P.B.F. (Yacimientos petroliferos fiscales bolivianos). Les exportations de pétrole avaient pratiquement triplé entre 1970 et 1973, sans qu'une partie des revenus qu'elles rapportent aient été consacrés à de nouveaux forages destinés à permettre le renouvellement des réserves. Ajoutée à la hausse de la consommation intérieure, due au prix dérisoire de l'essence (0,45 F le litre de super), cette politique a conduit au résultat suivant : face à la diminution de ses réserves de pétrole, la Bolivie a pratiquement dû arrêter, en 1978, toutes ses exportations d'hydrocarbures, et devra peut-être demain avoir recours à l'importation.

C'est un pays exsangue, endetté, et dont les principales ressources destinées à l'exportation s'épuisent, que laisse le général Banzer. Comme le soulignait un récent rapport de la CEPAR consacré à la Bolivie, *« le rythme de croissance moyen (5,5 %) fut presque aussi élevé dans les années 60 malgré les conditions moins favorables du commerce extérieur et un financement étranger bien plus modeste »*.

Des déséquilibres structurels

A la concentration sociale du revenu s'est ajoutée sa concentration géographique. La répartition par département des emprunts extérieurs contractés entre 1972 et 1977 le confirme : ils représentent un taux moyen accumulé de 14,3 % pour le département de Santa-Cruz, fief politique du général Banzer, contre 7,8 % pour La Paz et Cochabamba. Rapporté au nombre d'habitants de chaque région, le contraste est plus marqué encore : 501 dollars par tête de prêts sont allés à Santa-Cruz, 132 à La Paz, 45 à Potosi et 26 au département amazonien et déshérité du Pando.

Ce phénomène a contribué à aggraver certains des déséquilibres de l'agriculture, dont le principal reste, selon un récent rapport de la Banque mondiale, celui qui existe entre *« la répartition des ressources démographiques et celle des ressources naturelles »*.

La généreuse politique de prêts à la province de Santa-Cruz a profité à l'agriculture locale, moderne et extensive, principalement tournée vers l'exportation, mais qui emploie peu de main-d'œuvre. Elle est loin d'avoir bénéficié dans la même proportion à l'agriculture archaïque de l'Altiplano et des vallées andines surpeuplées, où se trouvent 79 % de la population paysanne, mais seulement 30 % des terres arables.

Conformément aux « suggestions » du Fonds monétaire international formulées avant l'octroi d'un prêt *stand-by*, plusieurs mesures d'austérité ont déjà été promulguées provoquant un net ralentissement de la « machine » économique : le taux de croissance du P.N.B. pour le premier semestre de 1979 a été de 2 % environ, correspondant donc à une projection annuelle de 4 %, loin des ambitieux 7,7 % prévus par le plan quinquennal 1976-1980. D'autre part, la hausse du prix de l'essence ne pourra plus longtemps être retardée. Une dévaluation paraît, en revanche, peu probable, bien que la parité du peso soit restée inchangée depuis 1972 : elle ne profiterait guère à une économie, dont les exportations sont essentiellement des minerais et non des produits industriels.

A plus long terme, les responsables de l'économie bolivienne comptent sur le gaz, dont les réserves atteindraient 4,6 trillions de pieds cubes (équivalent en pouvoir énergétique à quelque huit cent quatre-vingts millions de barils de pétrole), pour soulager le déficit du commerce extérieur. Encore s'agirait-il d'éviter de répéter avec le gaz la hâte manifestée avec le pétrole.

THIERRY MALINIAK.

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

LE RENCHÉRISSEMENT DU PRIX DE L'ÉNERGIE ET SES CONSÉQUENCES

Nouvelle hausse du pétrole

(Suite de la première page.)

Dès lors, le brut de Koweït à 21,43 dollars dépassait de 1,5 dollar le *prix de vente de l'* « Iranian Heavy », qualité généralement mieux appréciée. Un peu comme si le prix du « gros rouge » venait à surpasser celui d'un château bordelais.

Les nouveaux prix iraniens non seulement remettent dans une certaine mesure les choses en ordre, *mais* vont au-delà puisque les autorités de Téhéran s'appuient désormais *sur un prix de référence* — *l'* « *Iranian Light* » — de 23,50 dollars, *soit le plafond de l'OPEP.*

Il n'est pas *étonnant, dans ces* conditions, que la *Libye, dont la* pétrole est d'une *qualité très supérieure aux bruts du Golfe,* ait *décidé de crever ce plafond et de* fixer désormais sa meilleure qualité à 26,27 dollars le baril, soit une augmentation de 89 % depuis le 1er janvier. Les dirigeants de Tripoli peuvent, eux aussi, justifier leurs nouveaux barèmes par l'appréciation du marché.

Les pays consommateurs se trouvent donc confrontés à un mouvement analogue à celui qui a permis aux pays exportateurs de relever leurs prix fin juin. Jusqu'où cela ira-t-il ?

La logique voudrait que les barèmes des pétroles africains — Nigéria, Algérie — et, accessoirement, celui de la mer du Nord rejoignent ceux de la Libye, de même qualité. Un pays comme l'Algérie, qui a toujours accordé une grande importance à la cohésion de l'OPEP, jurera-t-il plus important ses intérêts à court terme ou le respect des décisions de l'organisation ? Parallèlement, les pays du Golfe devraient s'aligner sur l'Iran. A *l'exception, bien sûr, de l'Arabie Saoudite. Dans un entretien accordé au Washington Post,* publié le 16 octobre, Cheikh Yamani déclare *en* effet que son pays *s'opposera à une* nouvelle hausse des *prix.* « *Si vous réduisez votre consommation,* affirme le ministre saoudien, *je peux garantir qu'il n'y aura pas d'augmentation de prix.* »

Mais quel peut être le poids de *Ryad* dans une organisation dont les *décisions ne sont plus respectées ? En juin, à Genève,* Cheikh Yamani avait accepté de relever les prix du *pétrole de référence saoudien de 14,54 à 18 dollars à une double* condition : que le prix maximal n'excède *pas 23,50 dollars, toutes primes de qualité, de localisation ou de marché comprises ;* mais aussi que les *pays exportateurs* limitent les transactions *sur le marché spot.* Or on a vu que la Libye *venait de* briser l'accord *sur le premier point.* Et l'Iran a *admis depuis quelques* semaines qu'il vendait sur le *marché* libre de l'ordre de 15 % de sa *production.* La marge de *manœuvre* de l'Arabie Saoudite sur un marché étroit et orienté à la hausse *est* indéniablement limitée.

« *Les pays importateurs de pétrole peuvent s'adapter — quoique difficilement — à des hausses modérées et régulières du prix du pétrole,* souligne M. Barre dans une interview accordée à la *Dépêche du Midi, mais ils seraient profondément perturbés par des hausses discontinues et massives.* » C'est ce qui les menace. Ils ont, au cours des premiers mois de l'année, fortement reconstitués leurs stocks (leur niveau à la fin du premier semestre était en hausse de 3,8 % aux Etats-Unis et de 5,7 % en Europe) ; sont-ils capables collectivement de réduire leurs achats pour limiter une nouvelle augmentation en décembre à Caracas ?

BRUNO DETHOMAS.

LA « FOURCHETTE » DE L'OPEP

A Genève, le 28 juin, les treize pays membres de l'OPEP avaient fixé une fourchette de prix comprise entre 18 dollars (pour le baril d'arabe léger saoudien) et 23,60 dollars pour le « brut » le plus léger. Ce dernier prix devait constituer dans tous les cas un plafond.

Les membres de l'Organisation ont respecté cette décision au troisième trimestre. Depuis lors, le Koweït a relevé ses prix de 10 % au 1er octobre, tout en restant dans la fourchette. Le Venezuela, en augmentant de 1,5 dollar le prix de son pétrole résiduel — le pétrole qui reste après extraction de l'essence et des autres dérivés — a légèrement dépassé le « plafond » de l'OPEP sur une faible quantité de ses exportations. L'IRAN, en décidant de s'aligner sur le Koweït, reste dans l'éventail des prix de l'OPEP, mais l'annonce par la Libye d'un prix de 26,27 dollars pour son pétrole le plus léger (zuetina) brise le semblant d'unité réalisé à Genève par les pays exportateurs. Alors que le prix moyen des bruts de l'OPEP depuis Genève était de l'ordre de 21 dollars le baril, il approchera désormais 22 dollars.

Hors de l'Organisation, le Mexique a lui aussi anticipé la hausse et fixé le prix de son pétrole à 24,60 dollars, au-dessus du « plafond » de l'OPEP.

● *Ralentissement de la progression de la consommation d'essence en France.* — Pour les neuf premiers mois de 1979, la progression est de 1 % par rapport à la période correspondante de 1978 contre 2 % pour les douze mois compris entre octobre 1978 et septembre 1979 par comparaison avec octobre 1977-septembre 1978.

Ce tassement de la demande dont font état les statistiques mensuelles du comité professionnel du pétrole, provient, selon les milieux spécialisés, du relèvement des prix, des campagnes d'information pour la conduite douce et de la mise en circulation par les constructeurs de voitures plus économes.

Les structures des échanges extérieurs de la France apparaissent fragiles

Pour conquérir les marchés extérieurs, une entreprise doit être solide sur le terrain national. Toutes proportions gardées, pour faire face aux quatre coins du monde, un pays doit être en position de force vis-à-vis de ses partenaires industriels. Or, la France, ainsi qu'il apparait dans les résultats du commerce extérieur pour les neuf premiers mois de 1979, possède des structures encore fragiles et vulnérables dans la mesure où, excédentaire à l'égard des pays de l'Est et du tiers-monde, elle est déficitaire à l'égard des nations développées.

Globalement, les échanges commerciaux (1) ont, de janvier à septembre, été négatifs de 5,4 milliards de francs, contre un excédent de 2 milliards durant la même période *de 1978 et un déficit de 12 milliards il y a deux ans. Les exportations ont* représenté 309,1 milliards de francs (34,3 milliards en moyenne *par mois) en progression de 18 % sur l'année précédente, tandis que les importations se sont élevées à 314,5 milliards* (34,9 *milliards par mois), en hausse de 21 %.*

Par zones géographiques (2), le commerce extérieur a été négatif à l'égard de la C.E.E. : 4,8 milliards pour les neuf premiers mois de cette année, contre 5,7 milliards en 1978 et 10,9 milliards en 1977. Le déficit à l'égard de l'Allemagne fédérale s'est situé pratiquement au même niveau (7 milliards). Il s'est sensiblement accru vis-à-vis des Pays-Bas (3,9 milliards). De son côté, le surplus s'est réduit à l'égard de la Belgique et du Luxembourg (190 millions) et de l'Italie (90 millions). En revanche, il a fortement augmenté vis-à-vis de la Grande-Bretagne (5,7 milliards). La France serait-elle forte avec les faibles et faible avec les forts ?

Face aux autres pays de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), le déséquilibre s'est, en tout cas, nettement aggravé (9,2 *milliards* de francs de *janvier* à septembre 1979, contre *6,6 milliards durant la même période de 1978, en dépit d'une augmentation de l'excédent enregistré à l'égard de la Suisse (4,8 milliards). Ce résul*tat est dû au très important gonflement du déficit observé à l'égard des Etats-Unis (10,3 milliards, contre 5,5 milliards).

Pour le reste, la France a été logiquement déficitaire — ce qui n'est pas le cas de la R.F.A. — vis-à-vis des pays de l'OPEP : 27,6 milliards, soit 56 % de plus qu'en 1978 (17,7 milliards). Cependant, grâce, en partie, à une politique *particulière et onéreuse de crédit, des excédents* ont été engrangés à *l'égard des pays à économie* centra*lisée (3,5 milliards) et des Etats du* tiers-monde (12,5 milliards). *Ainsi, le* surplus enregistré à l'égard de ces deux ensembles (soit 16 milliards) a-t-il été légèrement supérieur au déficit observé vis-à-vis des pays industriels (soit 14 milliards).

La hausse des prix du « brut »

L'analyse par produits fait, quant à elle, apparaître une détérioration du poste « biens de consommation », qui, de positif en 1978 (1 milliard), est devenu *négatif* cette année (2,3 milliards). *Parallèlement, le déficit* des biens d'équipement ménager s'est accru (3,1 milliards contre 2,4). En revanche, la branche automobile — y compris les pièces détachées et le matériel utilitaire — a dégagé *un* excédent *plus* élevé (22 milliards contre 19).

Il en est de même pour les biens d'équipement professionnel (13,6 *milliards* contre 11,1). *Enfin, le déficit* des produits agricoles a été quasi résorbé (570 millions contre 2,6 milliards), tandis que l'excédent des industries agricoles et alimentaires a plus que doublé (3,2 *milliards contre* 1,5). Le poste énergétique a, quant à lui, été déficitaire de 57,2 milliards au lieu de 46,1 milliards (+ 24 %).

L'énergie est à l'origine du mauvais résultat enregistré en septembre, le déficit ayant attein, en chiffres bruts, 1,9 *milliard de francs (— 4 milliards en août, mais + 0,5 milliard en septembre 1978). En données corrigées, il a été du même ordre de* grandeur : 1,8 *milliard de francs* (— 3,2 *milliards en août, mais + 0,9 milliard en septembre 1978).* La *facture énergétique a représenté, le mois dernier,* 9,1 *milliards de francs (4,1 milliards de plus qu'en septembre 1978) en raiso ndu niveau élevé du tonnage de pétrole importé (9,8 millions de tonnes, soit 11 % de plus, et des hausses du prix du brut (50 % en moyenne depuis le début de l'année).*

Hors énergie, le solde positif de la balance commerciale a été plus *élevé qu'en août, indique le ministre du commerce extérieur,* ayant représenté 7,3 *milliards* de francs (1,5 *milliard de plus qu'en septembre 1978). Le secteur agro-alimentaire a enregistré, après deux mois déficitaires,* un *retour à un excédent (240 millions).* Les ventes de *biens d'équipement ont à nouveau battu un record (9,4 milliards), dégageant un excé*dent jamais observé (2,6 milliards) Celles d'automobiles — au *sens large — sont jugées satisfaisantes* (5,7 milliards) laissant un surplus substantiel (3,3 milliards).

La dureté des temps aura en tout cas eu un effet bénéfique, faisant progresser la connaissance des phénomènes économiques. Jusqu'ici, les résultats de la balance des paiements courants n'étaient publiés par le ministre de l'économie qu'avec un décalage de deux à trois mois. Désormais, ce qui en terme de bilan est plus valable, mais incidemment permet une présentation moins sombre, ils le seront sous forme d'estimations, à la fin de chaque trimestre.

Ainsi, pour les neuf premiers mois de cette année, cette balance aurait dégagé un excédent de 6,6 milliards de francs (+ 7,8 milliards de janvier à septembre 1978). Le déficit observé en matière d'échanges commerciaux (1,1 milliard dans l'optique de la balance des paiements (3) et de transferts *unilatéraux,* notamment *les envois de fonds des travailleurs étrangers (12,4 milliards)* aurait été plus que *compensé* par *l'excédent* enregistré *dans le domaine du* négoce *international (1,2 milliard) et* surtout dans celui des services (ingénierie, grands travaux, coopération technique, transports, assurances, tourisme... (18,9 milliards). L'an dernier, les paiements courants avaient été excédentaires de 17,8 milliards de francs.

MICHEL BOYER.

(1) Il s'agit de résultats bruts, matériel de guerre inclus.

(2) Le chiffre des importations tient compte, dans ce cas du coût *de l'assurance et du fret. Le déficit* global s'élève alors à 25,63 milliards de francs.

(3) Les douanes comptabilisent dans les importations les frais de transport *et d'assurance, ce qui* n'est pas le cas pour les exportations. Afin de rendre homogènes les statistiques d'achats et de ventes, les services retranchent *forfaitairement* 4 % du montant des achats : mais pour le calcul des échanges commerciaux qui sont présentés dans la balance des paiements, *l'abattement* est curieusement de 5,5 %. Cela explique, pour l'essentiel, la différence très importante entre les résultats.

Déficit de 1,8 milliard de francs en septembre

	CHIFFRES BRUTS	VARIATION		CHIFFRES CORRIGES des variations saisonnières	VARIATION	
	en millions de F	en un mois	en un an	en millions de F	en un mois	en un an
Importations ..	36 732	+ 17,3 %	+ 28,3 %	40 307	+ 2,1 %	+ 35 %
Exportations ..	34 841	27,6 %	+ 10,5 %	38 520	+ 6 %	+ 25,3 %
Solde	— 1 891			— 1 787		
Taux de couverture des achats par les ventes.	94,9 %			95 %		

BANQUE

● *Un chèque de voyage français ?* — La Banque nationale de Paris, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais et la société American Express, ont décidé d'étudier le *principe du lancement* d'un chèque de voyage libellé en *francs* français. Ce chèque, *qui* n'a pas encore reçu d'appellation, serait émis par une société commune à laquelle toutes les banques françaises auraient la faculté de participer. *La crédibilité de ce titre pourrait être renforcée par* une ressemblance plus ou moins accentuée avec le chèque de voyage American Express.

AGRICULTURE

LA RÉCOLTE CÉRÉALIÈRE MONDIALE DÉPASSERA 1 500 MILLIONS DE TONNES EN 1979

La récolte céréalière mondiale de 1979 sera la plus forte après celle enregistrée en 1978. Elle avait atteint 1 574 millions de tonnes. Selon les estimations du département américain de l'agriculture, la production de 1979 serait *de l'ordre de 1 504 millions de* tonnes. Ce résultat sera atteint en dépit de la faiblesse de la récolte soviétique.

Le département de l'agriculture a abaissé de nouveau son estimation de la production de céréales en *U.R.S.S.* de 5 *millions* de *tonnes. Elle n'atteindrait en définitive* que 175 millions de tonnes contre 237,2 millions de tonnes au cours de la précédente campagne. On sait à cet égard qu'après avoir acheté 15 millions de tonnes de blée et de maïs aux Etats-Unis l'U.R.S.S. se prépare à en acheter 25 millions de tonnes au cours de *l'année qui a débuté le* 1er *octobre* 1979.

Toujours selon ces prévisions du département de l'agriculture, les récoltes de blé et de céréales secondaires sont en progression par rapport à *1978* aux Etats-Unis et en *Chine* et en régression dans les autres *régions productrices du* globe. La récolte de riz de la Chine augmenterait également.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2275	4,2300	— 100	— 70	— 185	— 140	— 460	— 390
$ can. ...	3,6055	3,6115	— 45	— 10	— 85	— 45	— 135	— 65
Yen (100).	1,8230	1,8280	+ 85	+ 120	+ 150	+ 180	+ 415	+ 470
DM	2,3460	2,3500	+ 75	+ 105	+ 150	+ 186	+ 490	+ 536
Florin	2,1180	2,1220	+ 30	+ 45	+ 75	+ 100	+ 280	+ 315
F.B. (100).	14,5740	14,5900	— 280	— 160	— 490	— 280	— 810	— 400
F.S.	2,5790	2,5850	+ 210	+ 245	+ 410	+ 450	+1200	+1274
L. (1 000).	5,0800	5,0916	— 140	— 95	— 290	— 225	— 983	— 845
£	9,1180	9,1200	— 180	— 100	— 390	— 230	— 710	— 550

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/8	7 1/4	7 9/16	7 15/16	7 11/16	8 1/8	8	8 1/2
$ E.-U. ..	12 7/8	13 1/8	14 1/4	14 5/8	14 7/16	14 13/16	14 11/16	15 1/8
Florin	8 7/8	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8
F.B. (100) .	12	14	13 1/4	14	13 1/2	14 1/4	13 1/4	14 1/4
F.S.	1/4	1	1 7/8	2 1/4	2	2 5/8	2 7/8	3 3/8
L. (1 000).	10 1/4	11 3/4	14	15	14 1/2	15 3/4	16	17
£	12 3/4	13 1/4	13 1/2	14 1/2	13 1/4	14 3/4	14 1/4	15
Fr. franç..	11 1/8	11 3/4	12 1/4	12 3/4	12 9/16	13 1/8	13 5/16	13 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU BUDGET COMMUNAUTAIRE

Les positions des Neuf restent très éloignées

Luxembourg (Communautés européennes). — Les chefs de gouvernement des Neuf parviendront-ils, fin novembre, lors du Conseil européen de Dublin, à s'entendre sur le problème qui constitue la principale source de tension dans la Communauté, à savoir le niveau de la contribution britannique au budget européen ? Les Britanniques considèrent que cette contribution est en passe de devenir beaucoup trop élevée par rapport à ce qu'ils perçoivent : selon les calculs de la Commission, leur « déficit net » devrait atteindre 1,5 milliard d'unités de compte (8,8 milliards de francs) en 1980.

Le gouvernement de Mme Thatcher, appuyé par l'opinion publique, demande avec insistance que cette « injustice » soit corrigée. Au Conseil européen de Strasbourg, en juillet, ses partenaires ont accepté que le problème soit pris en considération et traité à Dublin. Cependant, l'échange de vues que viennent d'avoir sur ce thème les ministres des finances des Neuf, le 15 octobre, à Luxembourg, montre que les positions en présence sont très éloignées. Le Royaume-Uni réclame beaucoup : les autres Etats membres, qui devraient payer à sa place, ont l'intention de donner peu.

De notre correspondant

Le compromis entre les deux thèses, auquel réfléchit la Commission, qui est chargée de faire des propositions dans les semaines à venir, n'est pas évident. Les ingrédients d'une querelle sérieuse, voire d'une crise, sont là. La réforme de la politique agricole, accusée d'être la principale responsable du mauvais fonctionnement des mécanismes budgétaires de la C.E.E., est très directement liée à cette affaire. Celle-ci, vu sa complexité et ses prolongements divers, ne semble pas pouvoir être résolue, même au seul plan des orientations politiques, dès le Conseil européen de Dublin.

Outre-Manche, cette question est devenue une affaire d'Etat. Il est anormal, estime-t-on à Londres, que le Royaume-Uni, qui, en termes de richesse, occupe la septième place parmi les pays membres de la Communauté avec seulement derrière lui l'Italie et l'Irlande, devienne le principal débiteur net du budget européen, payant plus que l'Allemagne fédérale et beaucoup plus que la France. La pression exercée sur le gouvernement par l'opposition travailliste et par l'ensemble de l'opinion pour qu'il obtienne des partenaires de la Communauté un traitement plus équitable devient très vive.

Il s'agit, il est vrai, d'un fardeau considérable pour un gouvernement engagé par ailleurs dans une politique brutale de réduction des dépenses publiques. Devant le congrès conservateur, Mme Thatcher a été applaudie lorsqu'elle expliqua qu'elle était certes disposée à coopérer à Bruxelles, mais pas à n'importe quel prix. Bref, la participation active et constructive des Britanniques à la Communauté, laquelle apparemment est sincèrement voulue par le gouvernement conservateur, passe par un rééquilibrage préalable des comptes de celle-ci.

Londres demande la mise en place d'un mécanisme financier qui, d'une façon ou d'une autre, garantisse de façon durable un équilibre approximatif *(broad balance)* entre la contribution britannique au budget européen et les remboursements obtenus par le Royaume-Uni (il est très important que la solution dure autant que le problème, insiste-t-on à Londres). Autrement dit, les Britanniques placent la barre très haut : leur position de départ est bien la correction totale de leur déficit comptable à l'égard de la C.E.E.

Le problème-clé est de savoir jusqu'à quel niveau ils sont disposés à réduire leurs exigences. Quel est le gain minimum que Mme Thatcher doit obtenir pour faire bonne figure devant le Parlement de Westminster ? « *500 ou 600 millions d'unités de compte* (entre 3 et 3,5 milliards de francs) *ne seraient certainement pas une correction suffisante* », nous a déclaré Mr. Gilmour, ministre adjoint aux affaires étrangères,

Si telle est bien la réalité, l'affaire sera chaude, car les premières réactions des autres Etats membres ne laissent pas présager qu'ils envisagent de consentir, même pour plaire à Mme Thatcher (qui évidemment leur convient mieux que M. Callaghan), un effort majeur. La France a adopté lundi l'attitude la plus restrictive. « *Les Anglais ont tendance à prendre leurs désirs pour des réalités. Nous ne sommes pas prêts à accepter qu'on considère qu'il y a une injustice à leur détriment dans la C.E.E. et qu'il faille la réparer. Nous considérons que les mécanismes de la Communauté fonctionnent bien ; nous n'avons en aucun emanière l'intention de les changer* », a déclaré à l'issue de la réunion M. Monory, ministre français de l'économie.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Après la signature de l'accord avec A.M.C.

Renault exercera « une influence dominante » dans le groupe américain

déclare le directeur général adjoint de la Régie

Un tout petit coin de voile a été levé, lundi 15 octobre, sur la nouvelle voiture que Renault construira avec le groupe automobile américain American Motors Corporation (« le Monde » daté 14-15 octobre 1979). Devant la presse française, M. Hanon, directeur général adjoint de la Régie, a précisé qu'il s'agirait « d'un produit de haut de gamme dans les petites voitures », dont la cylindrée ne dépassera pas les 2 litres.

Plus que d'un nouveau modèle, il s'agira d'une nouvelle gamme, montée parallèlement en France et aux Etats-Unis. La chaîne américaine produira entre 400 et 500 véhicules par jour. Les moteurs, boîtes, transmissions, trains avant et arrière, planchers enfin seront communs aux modèles français et américains, l' « *américanisation* » proprement dite relevant de la silhouette et de la finition. Plusieurs types de moteurs sont envisagés : des Renault « *purs* » et des moteurs de conception mixte Renault-A.M.C. En outre, cette voiture mondiale, présentée par la Régie comme devant être « *de haute technologie* », sera probablement équipée d'un moteur turbo et aussi d'un diesel. La consommation prévue devrait être de 15 % inférieure à celle des voitures actuelles.

A plusieurs reprises, M. Hanon a insisté sur l'autonomie de la société américaine, « *qui doit être gérée par des Américains* ». Mais il a reconnu volontiers qu'avec bientôt 22,5 % du capital, le reste des actions étant très dispersé, la Régie aurait sinon le contrôle du moins « *une influence dominante dans la société* ».

Pour exercer cette influence, les administrateurs de la Régie (deux sur quatorze) au conseil d'A.M.C. devront être suffisamment « *cools* », a encore dit M. Hanon, pour défendre les intérêts d'A.M.C., tout en assurant une rentabilité convenable aux ventes des équipements Renault expédiés aux Etats-Unis. Le calcul de la Régie repose sur un flux d'échanges de part et d'autre de l'Atlantique. D'une part, Renault vend ses composants et touche des royalties sur les transferts de technologie. D'autre part, A.M.C. doit développer ses ventes de jeeps sur le marché européen. Le programme de commercialisation de ce modèle sera engagé avec un moteur à essence, en dépit de sa consommation trop importante pour l'Europe. La Régie envisage, en accord probablement avec Peugeot, d'y monter un moteur Diesel. Le solde de ces échanges doit être bénéficiaire pour la Régie, a estimé M. Hanon. Il a précisé que Renault empocherait les dividendes distribués par A.M.C. au prorata de sa participation au capital.

Le programme des investissements, qui s'étend jusqu'en 1983, financé par emprunts, représente de 3 à 4 % du plan d'investissements annuels de la Régie. Aux Etats-Unis, la réaction à cet accord a été, a affirmé M. Hanon, favorable, avec toutefois un léger choc pour l'opinion : c'est en effet la première fois qu'une entreprise nationalisée prend une participation dans une société américaine.

A terme, c'est-à-dire en 1983, la direction de la Régie estime que sa part de marché sera de 7 à 8 % des importations automobiles aux Etats-Unis. Ce qui correspond au doublement des ventes actuelles d'A.M.C. La présence de la firme française correspond aussi au souci de ne pas prendre du retard sur les technologies développées aux Etats-Unis en matière de plastique, de matériaux composites, d'alimentation et de carburation. Devant le risque de dépendance vis-à-vis des fabricants américains, « *il n'est pas exclu que des firmes françaises épaulent la société Renault aux Etats-Unis* », a encore déclaré M. Hanon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER

Le conseil d'administration a arrêté, lors de sa dernière séance, les comptes du premier semestre 1979.

Au cours de cette période, l'activité de l'ensemble du groupe a été très satisfaisante.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 588 millions de francs, soit à un niveau supérieur de 26 % à celui du premier semestre 1978. Les filiales, notamment celles implantées à l'étranger, ont largement contribué à ce résultat.

Le résultat net du groupe, pour cette période, ressort en forte progression, plus de 41 % sur celui du premier semestre 1978 : 13 943 000 F contre 9 861 000 F.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 44 380 000 F, contre 39 millions 770 000 F pour les six premiers mois de l'exercice précédent.

Les résultats de la société, dont le chiffre d'affaires, rappelons-le, a été en augmentation de 18,7 %, s'inscrivent à 7 765 000 F, en augmentation importante sur ceux du premier semestre 1978, qui ressortaient à 6 510 000 F. Ils s'entendent, sous déduction des dotations aux fonds d'amortissements, à 16 millions 123 000 F, contre 13 677 000 F pour les six premiers mois de 1978.

Les montants de la provision pour impôts et de la participation du personnel aux fruits de l'expansion s'élèvent respectivement à 5 969 000 F (contre 3 823 000 F) et 733 000 F (contre 270 000 F).

L'ensemble de l'exercice devrait, sauf imprévu de dernière heure, se terminer dans des conditions plus satisfaisantes que celles prévues en début d'année avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 1 160 000 000 de F.

Les deux semestres de l'exercice seront donc proches l'un de l'autre et l'ensemble de l'exploitation devrait suivre cette tendance.

L'ORÉAL

PREMIER SEMESTRE 1979

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'élève, pour le premier semestre 1979, à 3,311 milliards de francs, contre 2,763 milliards de francs pour le premier semestre 1978, soit une progression de 19,8 %.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, la progression par rapport à la période correspondante de 1978 est de 17 %.

La croissance des résultats a été encore plus rapide en raison notamment de l'expansion bénéficiaire des filiales étrangères.

Le bénéfice d'exploitation au 30 juin 1979 s'est élevé à 315 millions de francs contre 237 millions de francs au 30 juin 1978.

La croissance est encore plus sensible au niveau du bénéfice net (après déduction des plus-values et élimination de l'incidence des provisions pour investissement), qui est passé de 101 millions de francs au 30 juin 1978 à 143 millions de francs au 30 juin 1979.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat avant amortissements, provisions et impôts du premier semestre 1979 s'élève à 144,7 millions de francs ; celui du premier semestre de 1978 s'élevait à 132 millions de francs.

USINOR

Usinor convoque pour le 30 octobre 1979 à 15 heures dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche à Paris, 9e, une assemblée générale appelée notamment à approuver les comptes de l'exercice écoulé du 1er janvier 1978 au 30 avril 1979.

Pour assister à cette assemblée quel que soit le nombre de leurs actions, les actionnaires devront adresser à la société (14, rue d'Athènes, 75426 Paris Cedex 09), avant le 24 octobre 1979, une demande de carte d'admission qui leur sera délivrée :

— Pour les titulaires d'action nominatives, sans aucune formalité.

— Pour les actionnaires au porteur, sur justification que leurs actions sont déposées et immobilisées dans une banque ou chez un agent de change jusqu'au lendemain de la date de l'assemblée.

SELLIER - LEBLANC

Au cours de sa séance du 12 octobre 1979, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé, qui s'étend du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 3 377 000 F, le résultat d'exploitation s'élève à 11 832 000 F, dont 6 963 000 F reçus des filiales et participation à titre de dividendes.

Compte tenu de divers profits et pertes et de la provision pour impôt sur les sociétés, le bénéfice net ressort à 7 731 379,80 F, soit une augmentation de 8 % environ par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social le 29 novembre 1979, de porter le dividende — qui était de 8,50 F l'année dernière — à 10 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 15 F.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 OCTOBRE

Calme et irrégulier
Hausse de l'or

La séance s'est révélée relativement calme ce lundi à la Bourse de Paris, où l'indicateur instantané, un moment en progrès insignifiant, a finalement terminé en légère baisse. (— 0,45 %).

Une grande irrégularité a dominé l'ensemble de la cote, seul le compartiment du bâtiment ayant enregistré une majorité de baisses.

SCREG s'est cependant placé parmi les quinze meilleures performances de la séance avec une hausse de 2,4 %. Mais c'est Penarroya qui a remporté la palme (+ 7 %) suivie de Mérieux (+ 6 %), Kali (+ 5,5 %), L.M.T. (+ 3,5 %), Presses de la Cité et Saint-Gobain P.A.M. (+ 2 % environ). Aux pétroles, très irréguliers également, Esso a monté de 1,8 % et Elf-Aquitaine a cédé 1 %. Mais les dégâts les plus sévères ont été subis par C.E.M., O.P.F.I.-Paribas, Grands Travaux de Marseille et Moulinex (— 3,5 à 4,5 %).

« Le ressort est cassé ». Telle était l'opinion la plus largement répandue ce lundi autour de la corbeille. Après le « coup de tabac » de la semaine dernière, les opérateurs estiment, dans leur majorité, que le mouvement de hausse qui s'était développé précédemment, n'a guère de chances de reprendre de sitôt...

Sur le marché de l'or, la remontée de l'once cotée à Londres (4,20 dollars à 400,20 F) a permis au lingot de s'adjuger 800 F à 54 800 F (soit 404,26 dollars pour une once). Seul le napoléon est resté pratiquement stable à 439,90 F (après 439,60) contre 439,60 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	12 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	122,3	122,4
Valeurs étrangères	131,2	131,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,4	107,1

LONDRES

Le calme persistait mardi matin au Stock Exchange dans l'attente des résultats mensuels du commerce extérieur. Les industrielles, banques, pétroles et magasins s'effritent ; les mines d'or également.

Or (ouverture) (dollars) 392 60 contre 402 90

VALEURS	CLOTURE 15 10	COURS 16 10
Beecham	150 ...	148 ...
British Petroleum (1)...	332 ...	330 ...
Courtaulds	89 ...	88 ...
De Beers	7 94	7 94
Imperial Chemical	358 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	308 ...	304 ...
Shell	346 ...	345 ...
Vickers	147 ...	147 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 3/8
*West Driefontein	54 1/2	53 3/4
*Western Holdings	43 1/8	43 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P.M. LABINAL. — Le résultat consolidé au 30 juin atteint, avant impôts mais après amortissement et provisions, 25 millions de francs contre 15,80 millions en 1978 à pareille époque et non 16,30 millions de francs contre 14,23 millions comme indiqué par erreur dans le Monde daté 14-15 octobre.

THOMSON - C. S. F. — Le bénéfice net de la société pour le premier semestre de 1979 s'est élevé à 85,2 millions de francs contre 65,3 millions au 30 juin 1978. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 7 146 millions de francs pour les six mois de 1979 (+ 20 %). Pour l'exercice entier, le résultat consolidé devrait augmenter de plus de 18 % par rapport au chiffre de 1978.

ROUTIERE COLAS. — Bénéfice net au 30 juin 1979 : 3,01 millions de francs contre 2,76 millions au 30 juin 1978.

SELLIER - LEBLANC. — L'exercice de douze mois clos le 30 juin 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 7,73 millions de francs, en progrès de 8 % sur l'exercice précédent. Le dividende global a été porté de 12,75 F à 15 F.

CHASE MANHATTAN CORP. — Bénéfice net consolidé du troisième trimestre 1979 : 31,6 millions de dollars (+ 61 % par rapport au troisième trimestre de 1978). Pour les neuf premiers mois, le résultat net s'élève à 229,1 millions de dollars contre 53,7 millions pour la même période de 1978.

NEW-YORK

Sixième séance de baisse

Le New York Stock Exchange a connu lundi sa sixième séance consécutive de baisse. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles est tombé à 831,06 après un repli de 7,93 points.

Sur 1 905 valeurs cotées, 1 334 ont reculé, 256 sont parvenues à monter et 315 sont restées inchangées.

Le rythme des échanges s'est encore légèrement ralenti, le volume global des transactions passant de 36,39 millions d'actions vendredi à 35 millions lundi.

La hausse des prix du pétrole décidée par l'Iran et la Libye (voir d'autre part) est, bien entendu, en partie à l'origine de ce nouveau recul des cours. M. Volcker a beau affirmer que « l'inflation devrait s'essouffler très vite », autour du Big Board on reste très réservé.

VALEURS	COURS 12.10	COURS 15.10
Alcoa	53 1/4	53 3/4
A.T.T.	52 7/8	53 ...
Boeing	45 ...	45 1/2
Chase Manhattan Bank..	37 ..	37 3/8
Du Pont de Nemours....	40 1/2	41 5/8
Eastman Kodak	51 3/4	51 1/2
Exxon	57	57 3/4
Ford	40 3/8	40 7/8
General Electric	48 3/4	48 3/4
General Foods	33 3/4	34
General Motors	60 1/2	61 1/4
Goodyear	14 7/8	15
I.B.M.	65 7/8	66 3/8
I.T.T.	26 1/4	25 1/2
Kennecott	25 7/8	25 5/8
Mobil Oil	49 3/4	49 ...
Pfizer	33 1/4	33 1/8
Schlumberger	84 7/8	84 3/8
Texaco	29 1/8	29 3/8
U.A.I. Inc.	21 1/2	21 5/8
Union Carbide	40 3/8	40 1/8
U.S. Steel	22 3/8	22 1/4
Westinghouse	19 5/8	19 3/4
Xerox	60 5/8	60 5/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/10	16/10
1 dollar (en yens)....	229 05	232 80

BOURSE DE PARIS - 15 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).......	4 212	4 217	4 ...	4 219
Allemagne (100 DM)...	234 760	234 730	228 ...	241
Belgique (100 F)...	14 568	14 585	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)......	212 120	211 930	205	216
Danemark (100 krd)...	80 580	80 710	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 700	84 620	80	85
Grande-Bretagne (£ 1).	9 090	9 106	8 700	9 250
Italie (1.000 lires).....	5 080	5 083	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)......	258 270	258 350	254	267
Suède (100 krs).......	99 870	100 200	96	101 500
Autriche (100 sch.)....	32 595	32 620	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)....	6 375	6 388	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)....	8 460	8 400	7 400	8 500
Canada ($ can. 1).....	3 595	3 595	3 390	3 620
Japon (100 yens)......	1 853	1 840	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 10
Or fin (kilo en barre) ...	53650	54750
Or fin (en lingot)	54000	54800
Pièce française (20 fr.) .	439 60	439 90
Pièce française (10 fr.) ..	330	330
Pièce suisse (20 fr.) ...	399 70	403 50
Union latine (20 fr.)	380 20	382 50
Souverain	465 40	470
Pièce de 20 dollars	1964	1985 50
Pièce de 10 dollars	1060	1010
Pièce de 5 dollars		735
Pièce de 50 pesos	2050	2100 .
Pièce de 10 florins	378	388 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1979 a été tiré à 605 768 exemplaires.

A B C D E F G

Violent séisme en Californie du Sud

Soixante-dix blessés

San-Diego (Californie) *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Un violent tremblement de terre a secoué, le 15 octobre à 16 h. 16 heure locale (soit 0 h. 16 le 16 octobre, heure de Paris), le sud de la Californie. Il semble que ce soient les localités américaines de Calexico (à la frontière mexicaine) et d'El Centro, situées l'une et l'autre à 150 kilomètres à l'est de San-Diego, qui ont été les plus touchées. Des incendies auraient été provoqués par le séisme dans ces deux localités, et soixante-dix blessés, légers pour la plupart, auraient été dénombrés.

Le tremblement de terre a été ressenti dans toute la Californie du Sud, notamment à Los Angeles, à 280 kilomètres au nord-ouest de Calexico, où quelques lignes électriques et téléphoniques ont été coupées et des vitres brisées. Il a aussi été ressenti à Las-Vegas, pourtant à près de 400 kilomètres au nord de l'épicentre, qui a été localisé par les sismologues américains à 32,64° de latitude nord et 115,7° de longitude ouest, c'est-à-dire qu'il est effectivement très proche de Calexico et d'El-Centro. La magnitude était de 6,5 (6,75 à 7 selon les calculs du Centre sismologique européo-méditerranéen de Strasbourg).

[La région de l'Imperial-Valley dans laquelle s'est produit le séisme est sujette aux tremblements de terre. Elle est traversée par des failles actives qui font partie du système de San-Andreas. Celui-ci traverse toute la Californie occidentale depuis le fond du golfe de Californie jusqu'au cap Mendocino (à 300 kilomètres au nord-ouest de San-Francisco). La faille « Imperial », qui semble être à l'origine du séisme du 15 octobre, a été révélée par le violent tremblement de terre du 18 mai 1940. Ce séisme de magnitude 7,1 a provoqué en surface des fissures du sol sur une longueur de 65 kilomètres. Il a notamment créé un escarpement de plus de 1 mètre de haut à 13 kilomètres à l'est de Calexico et décalé horizontalement de près de 3 mètres des rangées d'orangers (non loin de cette orangeraie, le déplacement horizontal a été de près de 6 mètres). Le canal Acamo, qui amène les eaux du Colorado dans l'Imperial-Valley, a été rompu, ce qui a provoqué localement des inondations. Le séisme de 1940 a tué sept personnes et fait 5 millions de dollars de dégâts. Il a aussi provoqué des dégâts considérables au Mexique tout proche et jusqu'en Arizona.]

Grâce à un entonnoir

LES MEXICAINS ESPÈRENT CANALISER L'ÉRUPTION PÉTROLIÈRE D'IXTOC-1

Mexico (U.P.I.). — Un énorme entonnoir d'acier de 280 tonnes et de 12 mètres de diamètre a été placé, le 15 octobre, au-dessus du puits de pétrole Ixtoc-1 qui est en éruption dans le sud du golfe du Mexique depuis le 3 juin dernier. Cet entonnoir — appelé par les Mexicains le sombrero — est disposé comme un éteignoir, sa partie évasée coiffant le puits. Ainsi espère-t-on canaliser 80 % à 90 % du flot de pétrole jaillissant d'Ixtoc-1 et, grâce à un système de tuyaux, faire couler celui-ci dans des réservoirs tout proches où il sera séparé du gaz et de l'eau. Cet équipement devrait entrer effectivement en service dans quelques jours.

Depuis le 3 juin, Ixtoc-1 a déversé quelque 350 000 tonnes de pétrole. Le débit initial était d'environ 4 500 tonnes par jour. Mais on a réussi à injecter dans le puits à plusieurs reprises (dont le 12 octobre dernier) d'innombrables billes d'acier et de plomb de 5 centimètres de diamètre. Le débit, selon les Mexicains, a été ainsi réduit temporairement à environ 1 400 tonnes par jour.

Une première tentative de mise en place de l'entonnoir avait échoué les 22 et 23 septembre dernier. Si ce nouvel essai réussit, une grande partie du pétrole sera récupérée. Mais, pour arrêter l'éruption, il faut attendre que soient achevés les deux puits déviés, dont le forage a commencé quelques jours après le début de la catastrophe.

HUIT INCULPATIONS APRÈS L'AFFAIRE DE DROGUE DE LIVERDUN

Après la découverte d'un trafic de stupéfiants à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) (*le Monde* du 16 octobre), huit personnes, dont quatre mineurs, ont été inculpées pour « *cession, acquisition, revente et détention de stupéfiants à autrui* ». Quatre d'entre elles, dont deux mineurs, ont été déférées au parquet. Une trentaine de lycéens, au total, auraient consommé de la drogue.

M. Christian Beullac a affirmé, lundi 15 octobre à Antenne 2, qu'il fallait que « *la collectivité dans son ensemble participe à cette lutte contre la drogue, et en particulier les parents dans la communauté scolaire* ». Selon lui, le problème de la drogue ne se pose pas seulement à l'école « *et ce ne sont pas que les enseignants qui peuvent apporter une réponse* ». Le ministre a cependant ajouté qu'« *il serait important que nos enseignants, comme les parents, fassent, comme cela vient de se passer en Meurthe-et-Moselle, équipe avec la police et la justice* ».

PLUSIEURS DIZAINES DE COSTUMES DE SCÈNE VOLÉS A L'OPÉRA DE PARIS

La direction de l'Opéra de Paris a déposé une plainte, lundi 15 octobre, auprès du commissariat de quartier, après la disparition de plusieurs dizaines — peut-être plusieurs centaines — de costumes de scène. Un vestiaire, installé au cinquième étage du bâtiment, contenant plusieurs armoires, a été cambriolé, vraisemblablement durant le week-end. La brigade de répression du banditisme a été chargée de l'enquête.

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE A SIR ARTHUR LEWIS ET AU PROFESSEUR THÉODORE SCHULTZ

Le prix Nobel 1979 d'économie a été attribué, mardi 16 octobre, à Stockholm, à deux professeurs spécialisés dans la recherche sur les pays en voie de développement : sir Arthur Lewis, professeur à l'université de Princeton, et Théodore William Schultz qui enseigne à Chicago.

[Sir Arthur Lewis, né en 1915 en Grande-Bretagne, professe depuis seize ans aux États-Unis et a participé à de nombreuses missions internationales sur les pays sous-développés et publié entre autres un traité sur la croissance.

Le professeur Schultz, né en 1902, a écrit, de son côté, de nombreux ouvrages sur le développement et les crises de l'agriculture dans le monde.]

En 1978

LES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE ONT ATTEINT 1 870 MILLIARDS DE FRANCS

New-York *(A.F.P.)*. — Les dépenses militaires mondiales ont atteint en 1978 le chiffre de 425 milliards de dollars (environ 1 870 milliards de francs), augmentant ainsi beaucoup plus vite que le taux d'inflation, est-il affirmé, lundi 15 octobre, dans un rapport publié par plusieurs organisations américaines.

Selon ce rapport, sur « *les dépenses militaires et sociales en 1978* » dans cent quarante pays, publiés notamment par The Arms Control Association, à Washington, et la Fondation Rockefeller à New-York, les ventes d'armes se sont élevées à 120 milliards de dollars (environ 528 milliards de francs). A titre de comparaison, il faut préciser que le budget total de l'État français — c'est-à-dire les dépenses publiques, civiles et militaires, pour 1980 — est de 525 milliards de francs.

Le déséquilibre entre les dépenses militaires et celles consacrées au domaine social est mis en évidence par ce rapport américain. En 1978, les dépenses militaires dans le monde ont coûté 92 dollars (environ 405 F) par habitant, alors que les programmes humanitaires des Nations unies n'ont coûté que 57 cents (soit l'équivalent de 2,3 F) par habitant.

L'un des éléments les plus troublants, selon ce rapport, est la part consacrée, dans les pays en voie de développement, au budget militaire au détriment du secteur social.

Depuis 1960, les dépenses militaires ont augmenté de 400 % dans ces pays, contre seulement 44 % dans les pays industrialisés. Les pays en voie de développement ont dépensé l'année dernière plus de 90 milliards de dollars (environ 396 milliards de francs) dans le domaine militaire, alors que leur revenu annuel moyen par tête d'habitant est de 530 dollars (environ 2 300 F).



Grève des cheminots...

Trafic perturbé mercredi 17 et jeudi 18 octobre

Des perturbations sont attendues, les mercredi 17 et jeudi 18 octobre, à la S.N.C.F. en raison des consignes d'arrêt de travail lancées en commun par la C.G.T. et la C.F.D.T. Ces consignes, qui couvrent la période du 16 au 20 octobre, concerneront plus particulièrement les « roulants », qui feront grève pendant deux jours après d'autres catégories du personnel. Les services de grandes lignes ne devraient être assurés que par un train sur deux en moyenne dans toute la France. En revanche, les liaisons internationales seront toutes desservies ainsi que les grandes relations — telles que Paris-Marseille, — où circuleront au moins deux ou trois trains dans la journée. Quant aux lignes de banlieue, elles fonctionneront à 60 % à Paris-Nord, Paris-Est et Paris-Lyon, et à 30 % à Saint-Lazare, Montparnasse et Austerlitz. Le 19 et le 20 octobre, les trains devraient circuler normalement, la grève ne touchant, cette fois, que le personnel sédentaire. Les syndicats de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. réclament l'amélioration des salaires et des conditions de travail.

...et des électriciens C.G.T.

Baisse de production d'au moins 30 % et coupures de courant mardi matin

Des coupures de courant ont eu lieu dès mardi matin 16 octobre dans diverses régions de France, et d'autres sont attendues pour les trois jours suivants, en raison de l'ordre de grève lancé par la C.G.T. aux 130 000 gaziers et électriciens. Selon la fédération cégétiste, la baisse de production du courant électrique devait être de l'ordre de 40 % entre 8 heures et 12 heures, avec des délestages vers 8 h. 15 puis en milieu de matinée dans toutes les régions, à l'exception du Sud-Est — plus particulièrement producteur d'électricité. Vers 10 heures, la demande nationale de courant, estimée à 31 000 mégawatts, ne pouvait être assurée qu'à raison de 22 000 à 23 000 mégawatts, soit environ 70 %.

Selon la direction d'E.D.F., ces délestages risquaient d'affecter aussi bien la consommation domestique que celle des industries — le « plan Croix-Rouge » étant toutefois respecté pour ce qui concerne les établissements hospitaliers et les principaux services de sécurité. Mercredi, les coupures de courant électrique toucheront les régions de l'Est et du Sud-Est, jeudi le Nord et la région parisienne, et vendredi l'Ouest et le Sud-Ouest, avec des répercussions éventuelles sur l'ensemble du territoire.

Ce mouvement a pour but, selon la C.G.T., de dénoncer la convention salariale signée au début de l'année par F.O., la C.F.T.C. et l'Union nationale des cadres et de la maîtrise et de demander « *une véritable remise en ordre des rémunérations* » et une augmentation des effectifs « *pour permettre à E.D.F. de jouer son rôle de service public.* »

M. Dutheil, le secrétaire général d'E.D.F., a précisé que son organisation maintiendra « *un minimum d'énergie électrique pour alimenter les particuliers et maintenir les installations nécessaires à la sécurité.* »

La fédération C.F.D.T., pour sa part, a refusé de s'associer à cette action car, a précisé M. Gérard Tiersen, son secrétaire général, « *les gaziers et électriciens en ont ras-le-bol de l'activisme éphémère et sans objectif* ».

● *Des manifestants de l'E.D.F. ont retardé le Capitole* en gare de Toulouse, lundi après-midi 15 octobre pendant un quart d'heure pour appuyer leurs revendications salariales. Quelque trois cent cinquante grévistes sur sept cent quatre-vingt-dix employés du centre de Toulouse-Nord sont en grève depuis une semaine, selon la direction. Une vingtaine d'entre eux ont occupé un service interrégional d'informatique, provoquant des retards dans la facturation des abonnés de la région.

● *Des médecins du SAMU de Paris* (Service d'aide médicale urgente de Paris, tél. 567-50-50) protestant contre la suppression de l'usage de l'avertisseur « deux tons » par une décision du préfet de police du 19 juillet 1979. Les ambulances de réanimation du SAMU, qui pouvaient jusqu'à cette date utiliser cet avertisseur, connaissent aujourd'hui des difficultés croissantes, disent les médecins, pour se frayer la voie dans la circulation parisienne. Il en est d'ores et déjà résulté, indique-t-on de même source, un certain nombre de retards et d'incidents.

● *Près de 1 million de francs* ont été volés le mardi 16 octobre, à 7 heures du matin, au bureau principal des P.T.T. de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), lors d'un hold-up commis par cinq malfaiteurs. L'un d'entre eux a été blessé lors d'une fusillade qui a éclaté avec des policiers à leur sortie du bureau de poste.

